U d'/of OTTAWA
39003001930410

11/3/69

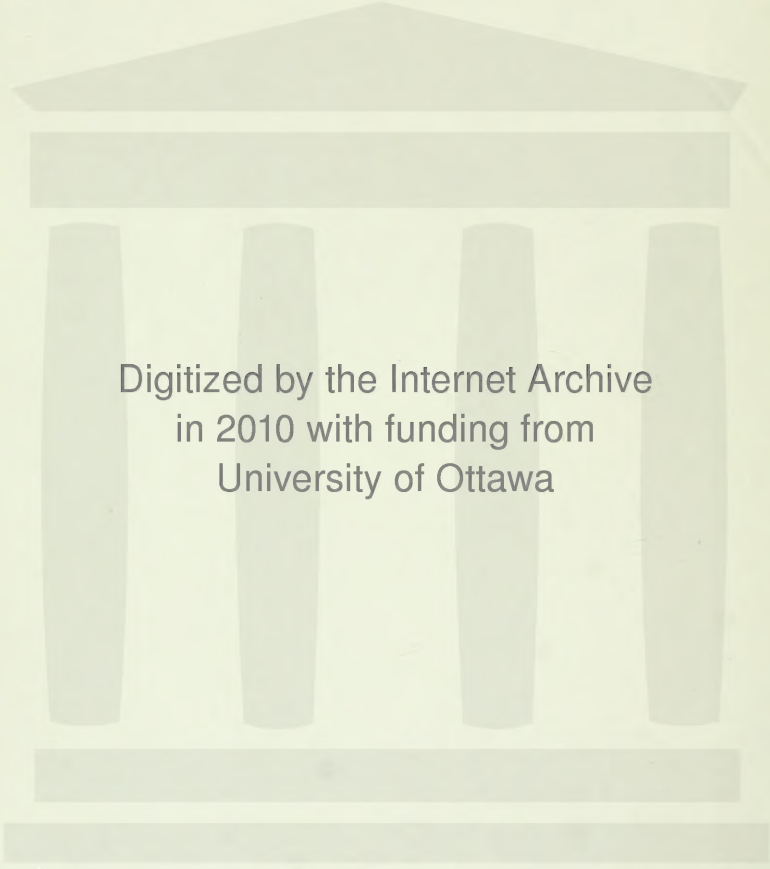

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/tudesurmazarin00covi

ÉTUDE

SUR

MAZARIN ET SES DÉMÊLÉS

AVEC

LE PAPE INNOCENT X

(1644-1648)

PORTRAIT D'INNOCENT X, PAR VELASQUEZ

(Galerie Doria.)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

DEUX CENT DIXIÈME FASCICULE

ÉTUDE
SUR
MAZARIN ET SES DÉMÊLÉS AVEC LE PAPE INNOCENT X
(1644-1648)

PAR
HENRY COVILLE
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, MEMBRE DE L'ÉCOLE DE ROME

AVEC UN PORTRAIT D'INNOCENT X PAR VÉLASQUEZ

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1914

Tous droits réservés.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
130
.M4C6
1914

ÉTUDE

SUR

MAZARIN ET SES DÉMÊLÉS

AVEC

LE PAPE INNOCENT X

(1644-1648)

PAR

Henry COVILLE

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, MEMBRE DE L'ÉCOLE DE ROME

AVEC UN PORTRAIT D'INNOCENT X PAR VÉLASQUEZ

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS (6e)

—

1914

Téléphone Gobelins 28-20.

Cet ouvrage forme le fascicule n° 210 de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

Sur l'avis de M. Abel Lefranc, directeur d'études et de MM. A. Morel-Fatio et Rod. Reuss, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Henry COVILLE, le titre d'Élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études.

Paris, le 20 juin 1913.

Le Directeur de la Conférence,

Signé : A. LEFRANC.

Les Commissaires responsables,

Signé : A. MOREL-FATIO.

Rod. REUSS.

Le Président de la Section,

Signé : L. HAVET.

MATRI MEÆ

INTRODUCTION

Cette « étude » n'a d'autre but que d'éclairer quelques traits de la physionomie de Mazarin. Le *Moi* de cet homme extraordinaire demeure le grand problème de son histoire. On discute, et on discutera peut-être indéfiniment, sur la valeur de son désintéressement politique et la qualité de ses ambitions, ses tripotages dans les finances du surintendant Fouquet et ses relations équivoques avec la reine Anne d'Autriche.

Il a laissé une volumineuse correspondance et des « carnets » intimes, qui devraient mettre son âme à nu. En réalité, il ne se livre jamais tout entier; il se dérobe aux jugements d'ensemble; il glisse entre les formules générales. Pour comprendre un peu Mazarin, il faut, en quelque sorte, se pencher sur lui, détailler sa personne et sa vie, et descendre aux choses parfois menues qui le touchent de près.

Voilà ce qui m'a conduit à rechercher comment ce cardinal italien, qui succède à Richelieu, s'est comporté à l'égard du Souverain-Pontife et des princes de l'Église, ses compatriotes. C'est à Rome qu'il avait passé sa jeunesse et jeté les fondements de sa prodigieuse fortune; c'est là que vivait sa famille: père, frère, sœurs et beaux-frères, neveux et nièces; c'est au service du pape qu'il avait révélé ses talents de diplomate et obtenu ses premières dignités. Même devenu principal ministre du roi de France, le Saint-Père, les cardinaux, les Romains ne pouvaient lui rester indifférents: il lui était

interdit de les traiter en étrangers; entre eux et lui, des liens spéciaux existaient et devaient se conserver. Mais ce contact nécessaire, comment s'établit-il? En douceur ou en violence? Avec des ménagements, des concessions réciproques, des familiarités, ou au contraire des exigences, des âpretés et des perfidies domestiques? Telle est la question que je me suis proposé de résoudre.

J'ai donc borné mes recherches sur les rapports de Mazarin et de la papauté à ce qu'il y eut de particulier, de *personnel* à notre ministre. Et j'espère qu'on ne me taxera pas de mesquinerie, d'étroitesse de vue. Il faut songer, en effet, qu'entre 1644 et 1648 — les dates extrêmes que je me suis assignées — Mazarin eut à se garder d'un double péril, intérieur et extérieur, que les ennemis du dehors prétendirent se faire une arme de sa disgrâce, et que, son intérêt s'identifiant à celui de l'État, ce fut en un certain sens une œuvre de salut public de défendre sa personne, d'assurer sa charge, de grandir et de fortifier son autorité.

J'ai puisé, pour préparer ce travail, aux sources suivantes:

I. — *Sources manuscrites.*

A. — **Sources françaises.**

1° Les Archives du Ministère des Affaires Étrangères m'ont fourni la plus grande part de mes matériaux.

a) La *Correspondance politique de Rome* (vol. 84 à 103 et suppl. 5) renferme non seulement les dépêches officielles envoyées à l'ambassadeur ou reçues de lui, mais aussi une quantité de lettres, rapports ou mémoires adressés à divers personnages, prélats français ou cardinaux italiens, sans compter de très nombreuses « nouvelles à la main » de Rome ou d'ailleurs:

b) Le fonds *Mémoires et Documents. France* contient un recueil de lettres italiennes de Mazarin portant spécialement sur les négociations pontificales pour l'année 1646 (vol. 260): et, sous la rubrique « Affaires intérieures » vol. 850-858), quelques pièces émanées encore du cardinal et

surtout une intéressante chronique rédigée pour Abel Servien, le plénipotentiaire de Munster, par un de ses agents nommé Gaudin.

2° Le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale m'a donné à consulter :

a) Les fameux « carnets » de Mazarin (*Baluze* 174), où il reste beaucoup à glaner, même après les publications de Cousin et de Chéruel[1] : et du même un volume de lettres concernant la politique italienne pour l'année 1647 (*Italie* 1679) :

b) Des recueils de dépêches officielles du marquis de Saint-Chamond et du sieur de Grémonville, qui furent nos représentants à Rome en 1644 et 1645[2] (*France* 16069 et 16070), et du sieur Gueffier, secrétaire de l'ambassade (*500-Colbert* 357 et 358) ; en outre des correspondances particulières adressées à Dupuy[3] par Grémonville de 1645 à 1647 (*Dupuy* 394 *bis*) et par un certain Board, secrétaire du marquis de Fontenay-Mareuil[4], ambassadeur en 1647 (*id.* 393) ;

c) Les dépêches du ministre vénitien à Paris, Nani, fonctionnaire intelligent, consciencieux et remarquablement informé (*Italie* 1822-1829 :

d) Quantité de documents officiels ou privés, mémoires, relations, comptes rendus, procès-verbaux (V. notamment : *France* 3721, 3781, 4151, 15474, 17224 et 18024[5] : *500-Colbert* 155 et 172 : *Dupuy* 619 et 869) :

3° La Bibliothèque Mazarine s'est montrée, en dépit de son nom, beaucoup plus avare : elle ne m'a offert que des recueils de lettres du cardinal (vol. 2215-2217), dont les plus importantes ont été publiées déjà par Chéruel ;

4° La Bibliothèque de l'Arsenal et les Archives Nationales m'ont procuré moins encore : la première, quelques pièces sur le conclave d'In-

1. V. Cousin, *Journal des Savants*, 1854-1856 ; et Chéruel : 1° *Revue historique*, t. IV, 1877 ; 2° *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, Paris, 1879-1888, 4 vol., *passim* (surtout t. III, append.). Les originaux sont assez difficiles à déchiffrer, mais il existe à la Sorbonne (Bibliothèque Victor Cousin) une copie manuscrite à peu près complète et d'une lecture aisée.

2. Sur ces personnages, v. notes p. 7 et p. 49.

3. Jacques Dupuy, prieur de Saint-Sauveur, « garde » de la bibliothèque royale ; mort en 1656. Il était le frère de Pierre Dupuy, conseiller du Roi, mort en 1651.

4. V. sur lui p. 143.

5. Ce mss, le principal de la série, est intitulé : *Mémoires contenant tout ce qui a été négocié à Rome au nom du Roi par le cardinal Grimaldi... et par l'abbé de Saint-Nicolas... : le tout extrait de leurs dépêches originales écrites à M. le Comte de Brienne, secrétaire d'État* (mars 1645-mai 1648).

nocent X et les cardinaux Barberini (nos 4119 et 4128) ; les secondes, plusieurs brefs du pape au roi et deux missives du nonce au secrétaire d'État Brienne [1] (LL[2]).

B. — Sources romaines.

J'ai conduit mon enquête dans les deux départements des archives pontificales.

1° Les Archives Vaticanes proprement dites m'ont apporté l'exacte contre-partie de celles des Affaires Étrangères.

a) Les registres de la *Nonciature de France* (vol. 88-96 et 308-309) contiennent, en une double série dont les recueils alternent à peu près régulièrement, les dépêches originales, en clair, du nonce et les dépêches en chiffre du même, déchiffrées et mises au net. Dans les deux derniers volumes (308 et 309), sont réunies à part les minutes du cardinal-neveu et du cardinal secrétaire d'État.

b) Les autres catégories de documents, qui n'ont pas de rubrique spéciale à la France, m'ont permis pourtant de découvrir quelques textes intéressants (*Lettres de cardinaux* : vol. 9, 12-14 et 138 ; *Lettres d'évêques* : vol. 22-25 et 167 ; *Lettres de princes* : vol. 64-65, 69-70, 72, 170 et 195 ; *Lettres de particuliers* : vol, 16-19 et 155).

2° Le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane possédait lui aussi beaucoup d'éléments utiles à mon travail.

Quantité de plaquettes sur divers événements ou incidents, des relations de conclavistes, etc., se trouvent éparses dans plusieurs collections. J'ai mis à contribution surtout la collection Barberini, d'où j'ai tiré :

a) Des lettres, en grande partie autographes, de Mazarin aux cardinaux François et Antoine Barberini, de 1640 à 1661 (*Barb. Lat.* 8042 et 8043) ;

b) Des lettres du nonce Bagni aux mêmes Barberini en 1644 et 1645 (*Barb. Lat.* 8254) ;

c) Des dépêches des cardinaux-neveu et secrétaire d'État au nonce, de 1644 à 1648 (*Barb. Lat.* 6105 et 6106)[2].

1. Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, conserva la charge de secrétaire d'État aux affaires étrangères à peu près sans interruption de 1638 à 1663.

2. J'ai relevé deux lettres d'Innocent X à Mazarin dans les *Documents inédits pour servir à l'histoire du cardinal Mazarin*, par Henri de Surrel de Saint-Julien (Annales de Saint-Louis des Français, t. II, 1897) ; — et quelques autres pièces notables dans l'*Inventaire analytique et chronologique de la série des Archives du Vatican dite « Lettere di vescovi »*, par l'abbé Clergeac (Ann. de Saint-Louis des Français, t. X, 1905).

II. — *Sources imprimées.*

Elles sont loin d'égaler les précédentes, soit pour le nombre, soit pour la valeur. Je les range sous trois chefs :

1° Les Correspondances — se réduisent, pour le sujet qui m'occupe, à quatre ouvrages :

a) Les *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par A. Chéruel, t. II (juillet 1644-décembre 1647), Paris, 1879, in-4° : instrument dont l'importance et l'utilité ne sont pas contestables, mais qui ne dispense pourtant pas de recourir aux manuscrits originaux :

b) Les *Négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie de messire Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers*, Paris, 1748, 5 vol. in-12 : collection assez complète des lettres que l'abbé a envoyées ou reçues pendant sa mission extraordinaire à Rome en 1646 et 1647 [1] :

c) L'*Expédition du duc de Guise à Naples. Lettres et instructions diplomatiques de la cour de France* (1647-1648), publiées par J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse, Paris, 1875, in-8° : où sont surtout reproduites les dépêches adressées par le secrétaire d'État Brienne au marquis de Fontenay-Mareuil.

d) Les *Relazioni degli stati europei dagli ambasciatori Veneti nel secolo XVII, série II — Roma*, publ. par Barozzi et Berchet, Venise, 1857-1863, in-8° : auxquelles je n'ai emprunté que quelques traits sur le personnage d'Innocent X.

2° Les Mémoires — sont beaucoup plus riches. Je me suis servi principalement de ceux qui suivent :

a) Pour la politique générale et les intrigues de cour, les *Mémoires* de Goulas [2] (publ. pour la Société de l'Histoire de France par Charles Constant, Paris, t. II, 1879), de Montglat [3] (édit. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. V, 1838), et le *Journal* d'Ormesson [4] (publié dans la collect. des documents inédits sur l'Hist. de France par Chéruel, t. I, 1860) ;

1. V. sur cet abbé la note p. 101.

2. Nicolas Goulas était gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans.

3. François de Paule de Clermont, marquis de Montglat, maître de camp au régiment de Navarre, grand-maître de la garde-robe du roi, partagea toute sa vie entre la cour et l'armée.

4. Olivier Lefèvre d'Ormesson, d'une honorable famille de gens de robe et de finances ; d'abord conseiller au Parlement ; maître des requêtes de 1643 à 1650 ; puis intendant ; meurt en 1686.

b) Pour les rapports avec le Saint-Siège, les *Mémoires* de Fontenay-Mareuil (édit. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. V, 1837) et de l'abbé Arnauld[1] (édit. id., 2e série, t. IX, 1837);

c) Pour les affaires ecclésiastiques, les *Mémoires* du P. Rapin[2] (publ. par L. Aubineau, Paris, t. I, 1865) et de Godefroy Hermant[3] (publ. par Gazier, Paris, t. I, 1905);

d) Pour les questions où le Parlement fut intéressé, les *Mémoires* d'Omer Talon[4] (édit. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VI).

3° Les ouvrages historiques. — Je classe dans cette troisième catégorie des études plus ou moins systématiques et raisonnées, mais qui, par la date de leur composition, demeurent assez rapprochées des événements pour pouvoir être considérées comme des sources. J'ai consulté notamment:

a) Sur Mazarin et les faits principaux de son ministère : Aubéry, *Histoire du cardinal Mazarin*, Paris, t. I, 1688, in-12; Gualdo Priorato, *Histoire du ministère du cardinal Jules Mazarin*, Amsterdam, t. I, 1671, in-16; Jean de Labarde, *De rebus gallicis historiarum libri decem ab anno 1643 ad annum 1652*, Paris, 1672, in-4°;

b) Sur le conclave de 1644, l'organisation du gouvernement pontifical et la ville de Rome : *De electione Urbani IIX* (sic) *et Innocentii X pontificum commentarii historici duo*, Helmestadt, 1651, in-8°; Jérôme Bignon, *Traité sommaire de l'élection des papes*, Paris, 1655, in-4°; J. Aymon, *Tableau de la cour de Rome*, La Haye, 1707, in-12[5];

c) Enfin sur quelques démêlés du pape avec le cardinal-ministre, les deux livres de P. Linage de Vauciennes : *Différend des Barberins avec le pape Innocent X*, Paris, 1678, in-12°[6]; et *Relation des négociations qui se sont faites à la cour de Rome pour la promotion au cardinalat des sujets pro-*

1. Antoine Arnauld était le fils d'Arnauld d'Andilly; après avoir embrassé la carrière des armes, il prit la robe en 1643 et accompagna en Italie l'abbé de Saint-Nicolas, son oncle.

2. Le P. Rapin, jésuite, professa au collège de Clermont à Paris et fut chargé de l'éducation d'Alphonse Mancini, neveu de Mazarin.

3. Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais, docteur en Sorbonne et recteur de l'Université de Paris (1646-1648), fut un adepte fervent du Jansénisme.

4. Omer Talon, « avocat général en la cour du Parlement de Paris » depuis 1641; meurt en 1652.

5. V. sur la topographie de Rome et ses monuments vers le milieu du XVIIe siècle, les *Merveilles de la ville de Rome avec le guide qui enseigne aux étrangers à aisément trouver les choses plus remarquables de Rome... le tout traduit d'Italien en Français par P. de Launay*, Rome, 1676, in-12.

6. Cet ouvrage a été composé d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Fr. 18024.

posés par la France depuis l'année 1644 jusqu'en l'année 1654, Paris, 1676, in-12°[1].

Il me reste maintenant à remercier tous ceux qui ont bien voulu me faire profiter de leur savoir ou m'aider de leurs conseils. Et je tiens à désigner ici particulièrement M. Abel Lefranc, qui a dirigé mon travail avec l'obligeance la plus active, et Mgr Duchesne, dont l'appui si bienveillant m'a grandement facilité l'accès des Archives vaticanes. Qu'ils reçoivent l'hommage de ma profonde reconnaissance.

Abréviations :

A. E. — Archives des Affaires Étrangères.
B. N. — Bibliothèque Nationale.
B. M. — Bibliothèque Mazarine.
B. A. — Bibliothèque de l'Arsenal.
A. V. — Archives Vaticanes.
B. V. — Bibliothèque Vaticane.

1. J'arrête ici mon exposé bibliographique. L'indication des travaux moderne sera donnée au cours des développements qui vont venir.

ÉTUDE

SUR

MAZARIN ET SES DÉMÊLÉS

AVEC LE PAPE INNOCENT X

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLECTION DU PAPE INNOCENT X

(Juillet-Septembre 1644)

A. — LA PRÉPARATION DU CONCLAVE

I. La situation de Rome à la fin de juillet 1644. Les désordres de la chrétienté et l'anarchie dans l'État ecclésiastique; les congrégations romaines; la « liberté du conclave ». — II. La politique de Mazarin; les instructions du mois de février et l'exclusion de Pamphilio. Les agents du ministre à Rome; l'ambassadeur; les cardinaux; la famille Mazarini. — III. Le Sacré-Collège; ses éléments; les « partis » ou « factions »; les procédés d'influence ou d'intimidation: l'exclusion; l'appel au soldat; l'argent.

B. — LE CONCLAVE

I. Première phase: de la fermeture du conclave (10 août) au début de septembre; la « pratique » du cardinal Sacchetti et son échec définitif; le découragement des Barberini. — II. Seconde phase: du début de septembre à l'ouverture du conclave (15 septembre); la « pratique » de Pamphilio; l'envoi d'un courrier extraordinaire en France; les combinaisons d'Antoine et l'élection brusquée d'Innocent X.

Le vendredi 29 juillet 1644, dans la matinée, le pape Urbain VIII « passa de cette vie en une meilleure[1] ». Il y avait à

1. Les relations varient sur l'heure du décès; les unes donnent 7 heures; les autres, 11 heures du matin. V. A. E. Rome 84, f° 70 et B. A. 4128, p. 761 et 762. — Urbain VIII (Maffeo Barberini, né à Florence en 1568, occupa le siège apostolique de 1623 à 1644.

peine plus d'un an que le cardinal Mazarin dirigeait les destinées de la France. L'élection du chef de l'Église était pour lui, romain d'origine, ecclésiastique au moins par la robe rouge et ministre d'un grand État catholique, un événement de la plus haute gravité. Comment allait-il supporter l'épreuve?

V. — LA PRÉPARATION DU CONCLAVE

I

L'interrègne qui suit la mort d'un pape est toujours un moment critique. Mais, à cette date de juillet 1644, des causes particulières échauffaient les esprits et compliquaient la situation.

Rome naturellement subissait le contre-coup des désordres qui affligeaient la chrétienté. Or, depuis un quart de siècle, la chrétienté était devenue comme un vaste champ de bataille, où Français, Espagnols, Allemands, Italiens, Suédois et Hollandais s'épuisaient en luttes fratricides.

Il faut incriminer aussi le pontife défunt. Urbain VIII laissait une fâcheuse réputation. Aussi dur envers ses sujets que faible à l'égard de ses parents, il avait comblé de dignités, d'honneurs et de richesses, ses neveux, les cardinaux François et Antoine Barberini et le prince-préfet Thaddée[1]. Il leur avait abandonné le gouvernement de l'État ecclésiastique : gouvernement qui, sans doute, n'était qu'une exploitation à peine déguisée. Il s'était brouillé avec tous les princes italiens ses voisins : le grand-duc de Toscane, Ferdinand II de Médicis[2], le duc de Parme, Odoardo Farnèse[3], le duc de Modène, François Ier d'Este[4]. Et il avait même conduit contre l'un d'eux, le Farnèse,

1. François Barberini, né à Florence en 1597; cardinal en 1623; légat en France en 1625. Son oncle l'avait créé chancelier de la sainte Église romaine. Il mourut en 1679. - Thaddée, né en 1603, était préfet de Rome et généralissime des armées pontificales; il avait épousé en 1627 Anne Colonna, sœur du cardinal; il mourut à Paris en 1647. — Antoine, né à Rome en 1608; cardinal en 1627; il avait accumulé un nombre invraisemblable de charges, dont la principale était celle de camerlingue, et de bénéfices (V. B. N. Clair. 494). — Il y avait un second cardinal Antoine Barberini, frère d'Urbain VIII, de l'ordre des capucins, appelé cardinal de S.-Onofrio, Il mourut en 1646.

2. Ferdinand II de Médicis, né en 1610; avènement en 1621; mort en 1670.

3. Odoardo Farnèse, né en 1666; avènement en 1622; mort en 1646.

4. François Ier d'Este, né en 1610; avènement en 1629; mort en 1658.

une guerre longue et meurtrière, où l'on vit, au mépris des préceptes évangéliques, des cardinaux chevaucher à la tête des soldats de l'Église[1]. Enfin à tous ces griefs s'était superposé celui d'une longévité exaspérante : pendant vingt et un ans, le pontife avait tracassé son peuple et découragé les espoirs de ceux qui aspiraient à sa succession[2]. L'irritation atteignait ses bornes extrêmes. Sa fin devait être accueillie comme une délivrance, et même on pouvait craindre qu'elle ne fût le signal d'une réaction tumultueuse.

Durant quelques jours, en effet, Rome donna un beau spectacle d'anarchie. Les relations contemporaines abondent en détails sinistres ou étrangement comiques. Tandis que Pasquin décoche les traits de son ironie un peu lourde au tyran disparu, à ses parents, à ses créatures, à ses ennemis même, qui maintenant rêvent de le remplacer et de l'imiter, les portes des prisons s'ouvrent et la tourbe des malfaiteurs se répand par les rues. Il n'est question, dans la ville et sa banlieue, que d'exploits de bandits et de faux-monnayeurs, d'assassinats, de rixes, d'arquebusades, de coups de poignard et de pistolet. Le bruit court d'un soulèvement de la populace : et le Capitole est mis en état de défense[3].

Dans le trouble, il fallait bien se protéger. Alors ce fut un déploiement insolite de force armée. Cardinaux, princes, ambassadeurs doublent la garde de leurs palais et ne sortent plus qu'avec de bonnes escortes ; des patrouilles circulent sans cesse ; cavaliers et fantassins affluent de toutes parts[4] ; les maisons particulières en regorgent. Notre ambassadeur, se rendant chez l'un des principaux prélats de la ville, est accueilli par plus de trois cents hommes en armes, « tambours battants et trompettes sonnantes[5] ».

1. La guerre de Castro débuta en 1641 et ne se termina qu'au mois de mars 1644 grâce à la médiation de la France. La citadelle de Castro qui appartenait au duc de Parme ne fut évacuée par les pontificaux qu'en juillet, quelques jours avant la mort d'Urbain VIII.

2. A. E. Rome, 84, f° 90 : mémoire du 10 août 1644.

3. B. A. 4128, p. 772 ; A. E. Rome, 84, f° 120 ; Ignazio Ciampi, *Innocenzo X Pamfili e la sua corte*, Roma, 1878, in-8°, p. 1 et 2 ; Ernesta Chinazzi, *Sede vacante per la morte del papa Urbano VIII Barberini e conclave di Innocenzo X Pamfili*, Rome 1904, in-8°, p. 9-12.

4. A. E. Rome, 84, f° 104 ; Saint-Chamond à d'Avaux et Servien, 30 juillet 1644 ; *id.* f° 119-121 : le même au roi, 1er août.

5. A. E. Rome, 84, f° 142 et 143, Saint-Chamond au roi, 10 août. Cf. Alex. Eisler, *Das veto der katolischen Staaten bei der Papstwahl seit dem Ende des 16 Jarhhunderts*, Wien, 1907, in-8°, p. 89 et 90.

Mais le remède était à peine meilleur que le mal. Ce foisonnement de soldats ne constituait-il pas lui-même un danger? Pourquoi et contre qui avaient-ils été mobilisés? Contre les brigands ou contre des rivaux? Pour restaurer la tranquillité publique ou servir des ambitions et des rancunes privées? On pouvait tout supposer. Chacun prit ombrage de son voisin et s'alarma pour la « liberté du conclave ».

Pendant ce temps, les cardinaux s'évertuaient à maintenir une apparence de gouvernement. Chaque jour, du 30 juillet au 8 août, dans la sacristie de Saint-Pierre, ils se réunirent en « congrégations[1] ». Séances orageuses; discussions ardentes. Où se ferait l'élection pontificale? A Monte-Cavallo, au Gesù ou au Vatican suivant l'habitude? Après six heures de débats, le Vatican et l'habitude l'emportèrent[2]. — Le prince Thaddée resterait-il général de la Sainte Église? En dépit de véhémentes protestations, sa charge lui fut confirmée, mais sous le contrôle de deux cardinaux[3]. — Qui garderait les clefs du conclave? Le gouverneur, Mgr Bonvisi, ou le prince Savelli, maréchal de Rome? Le prince protesta que sa famille possédait depuis 350 ans ce glorieux privilège, et il gagna sa cause[4].

Enfin, comme pour mieux exciter encore les passions, les ambassadeurs des souverains catholiques vinrent paradèr à la sacristie de Saint-Pierre, prononcer des harangues belliqueuses, offrir au Sacré-Collège les services intéressés de leur maître et témoigner de leur zèle intolérant à la « liberté du conclave ». Qu'on juge de leur éloquence par la péroraison de notre représentant:

« Leurs Majestés veulent conserver cette union inviolable avec le Saint-Siège et aussi cette très sainte et très auguste compagnie, et elles n'ont d'autre dessein que de voir la chaire de Saint-Pierre remplie d'une personne qui soit digne d'y être assise et, pour y parvenir et maintenir la liberté du conclave, j'offre à vos Éminences leurs armes dont la force est plus connue dans toute l'Europe par la bouche de leurs canons que par celle de leurs ambassadeurs[5]. »

C'est au milieu de ce désarroi matériel et moral, dans cette

1. B. A. 4128, p. 665; Cf. Petrucelli della Gattina, *Histoire diplomatique des conclaves*, Paris, 1865, t. III, p. 96.

2. A. E. Rome 84, f° 119 : Saint-Chamond au roi, 1er août.

3. *Ibid.*, 84, f° 117-121 : lettre de Saint-Chamond au roi, 1er août 1644; et Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins...*, p. 2-5.

4. A. E. *id.* f° 149 : Saint-Chamond au roi, 10 août.

5. A. E. *id.* f° 109-113.

agitation intense des corps et des esprits, parmi ces dangers réels ou imaginaires qu'on préludait au choix du futur pape.

II

Mazarin s'est-il laissé surprendre par la mort d'Urbain VIII? Avait-il arrêté son plan de campagne et disposé ses batteries en vue de cette redoutable éventualité? On l'a nié. Parce qu'il n'a pas réussi, on l'a accusé de négligence et de maladresse : il s'abstint, dit-on, d'envoyer à ses agents des instructions précises, il voulut jouer au plus fin, et « souvent les petites finesses ne cadrent pas bien avec les grandes affaires[1] ». C'est une erreur.

Dès le 1er février 1644, sur le bruit encore vague que le Souverain-Pontife déclinait, des ordres très clairs et très détaillés avaient été expédiés à notre ambassadeur. Le document désignait comme candidats à la papauté : en première ligne, le cardinal Bentivoglio[2], noble vieillard, dont la nonciature en France avait laissé de très sympathiques souvenirs; en seconde ligne, le cardinal Sacchetti[3], moins âgé, mais jadis patron fort bienveillant pour le jeune Mazarin en mal de parvenir. Par contre, un autre cardinal, qui avait représenté le Saint-Siège en Espagne, était nommé en ces termes non équivoques :

« Pour le cardinal Pamphilio, Sa Majesté ne peut en aucune façon consentir que ses ministres concourent à son exaltation et *leur ordonne de s'y opposer par toutes les voies qu'ils aviseront, d'abord en secret, mais ouvertement pourtant s'il est nécessaire d'en venir là.* C'est un sujet qui a donné toutes ses affections à l'Espagne, qui n'a perdu aucune occasion de lui en donner des marques, comme à la France de son aversion[4]. »

1. Mémoires de Fontenay-Mareuil, p. 174. Petrucelli della Gattina, *op. cit.*, p. 97, adresse à Mazarin les mêmes critiques. Chéruel en a fait justice (V. *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, p. 142-145).

2. Gui Bentivoglio, né en 1579, d'une illustre famille de Bologne; nonce en France de 1617 à 1621; cardinal en 1621; mort en 1644.

3. Jules Sacchetti, Florentin, né en 1587; cardinal en 1626; mort en 1663. Sur ses rapports avec Mazarin, v. Cousin, *La jeunesse de Mazarin*, Paris, 1865, in-8°, p. 23-29 et 48-50. Le futur ministre de Louis XIV était secrétaire de Jean-François Sacchetti, frère du cardinal, en cette année 1628 qui décida de sa carrière diplomatique et de sa fortune.

4. A. E. Rome, suppl. 5, f° 15-17.

Que le favori d'Anne d'Autriche ait eu d'autres raisons, plus personnelles que celles qui sont données là, d'exclure l'ancien nonce à Madrid, je ne le nie pas, mais on doit constater qu'il l'a exclu, à l'avance, de la manière la plus formelle.

Ce n'est pas tout. Aussitôt que fut arrivée la nouvelle du décès d'Urbain, il écrivit en hâte aux deux cardinaux Barberini, auxquels leur parenté avec le défunt, leur part dans le gouvernement de l'Église, leurs richesses et la grande majorité des créatures de leur oncle au Sacré-Collège réservaient une influence prépondérante au prochain conclave. Et les deux lettres, datées du 11 août, expriment parfaitement sa sollicitude inquiète, en même temps que sa volonté ferme de collaborer à la promotion du futur pape[1].

Enfin, il dépêcha à Rome un de ses secrétaires, le sieur Alexandre Fabri, porteur d'instructions qui complétaient et confirmaient les précédentes de façon péremptoire : « Sa Majesté renouvelle encore plus particulièrement aux dits seigneurs cardinaux et ambassadeurs les ordres qu'elle leur a donnés pour l'exclusion de Pamphilio, ayant encore eu depuis de nouvelles raisons qui l'obligent absolument à s'opposer à son élévation » : si on désirait un pontife chargé d'ans, Bentivoglio était tout indiqué; si par hasard on restait indifférent à la question d'âge Sacchetti et même Altieri[2] feraient également d'excellents sujets [3].

Voilà qui est net et qui prouve, d'abord, que Mazarin ne se désintéressait pas du tout de la succession d'Urbain VIII et, en outre, qu'il avait fait connaître clairement ses intentions pour l'orienter dans un sens précis. Mais il ne suffisait pas de dicter sa volonté; encore fallait-il que l'exécution en fût assurée par des agents consciencieux et actifs.

L'ambassadeur de France, le marquis de Saint-Chamond, grand seigneur sinon grand esprit, de caractère aimable et de

1. B. M. 2217, f° 206 et 208. La lettre adressée à Antoine est surtout expressive : quel dommage, dit-elle, que le pape n'ait pu, avant sa mort, réaliser son désir de promouvoir huit nouveaux cardinaux; cela eût fait « un bel gioco »; qu'importe : avec du sang-froid et de la résolution, on réussira à élever un sujet agréable à la France et aux Barberini.

2. Jean-Baptiste Altieri, romain, né en 1606; évêque de Camerino; cardinal en 1643; mort en 1654.

3. A. E. Rome 84, f° 80 et suiv.; cf. *id.* f° 90.

façons courtoises, avait servi avec honneur aux armées et dans divers postes diplomatiques[1]. Malheureusement il souffrait d'une mauvaise santé ; n'étant en fonction auprès du Saint-Siège que depuis trois mois, il n'avait pu acquérir encore qu'une expérience très médiocre des affaires romaines ; et d'ailleurs sa qualité de laïque lui interdisait de prendre une part vraiment sérieuse aux opérations du conclave. Autant de motifs qui le paralysaient[2].

Des trois cardinaux français, le premier, François de la Rochefoucault, trop vieux, ne pouvait plus bouger[3]. Le second, Achille d'Estampes de Valençay[4], se trouvait à Rome, mais dans une situation singulière. Être turbulent et brouillon, incorrigible bavard, il avait dû déserter la cour de Louis XIII et s'était réfugié à Malte ; puis la faveur du pape l'avait placé à la tête des troupes qui combattaient le duc de Parme et créé cardinal en 1643 sans l'assentiment et même un peu contre le gré de la Reine-régente. A tout hasard, Mazarin l'avait gratifié d'une pension de 30 000 livres ; mais il était difficile de faire fonds sur ce soudard.

Le troisième seul offrait des garanties. Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu[5], frère de l'illustre cardinal-duc et lui-même cardinal de Lyon, avait accepté de venir à Rome, plusieurs mois auparavant, sans mission définie, pour appuyer l'ambassadeur et renforcer du prestige de son nom le « parti » français.

Mazarin se fiait davantage à quelques compatriotes qu'il

1. Melchior Mitte de Chevrières-Miolans, marquis de Saint-Chamond ; né vers 1586 ; chevalier des ordres du roi et ministre d'État ; mort en 1649.

2. Cf. la dépêche de l'ambassadeur vénitien, 13 août 1644 (B. N. Italie 1822, f° 190.)

3. François de la Rochefoucault, né à Paris en 1558 ; évêque de Clermont à 26 ans ; cardinal en 1607 ; ambassadeur à Rome de 1609 à 1613 ; grand aumônier de France en 1618 à la mort du cardinal Du Perron ; abbé de Sainte-Geneviève en 1619 ; mort en 1645.

4. Achille d'Estampes de Valençay, né à Tours en 1589 ; chevalier dans l'ordre de Malte à huit ans ; maréchal de camp après la prise de la Rochelle (1628), lieutenant-général des armées pontificales pendant la guerre de Castro (1641-1644) ; mort en 1646 à Rome.

5. Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu, né en 1582 ; il résigna l'évêché de Luçon pour entrer dans l'ordre des Chartreux ; puis sortit du cloître pour monter sur les sièges d'Aix (1626) et de Lyon (1629) ; cardinal en 1629 ; grand aumônier de France à la démission de la Rochefoucault en 1632 ; mort en 1653 (Cf. G. de Mun, *Un frère de Richelieu*, dans la Revue d'Histoire Diplomatique, année 1904).

croyait dévoués à sa fortune ou au moins intéressés à son alliance. D'abord les Barberini, que la reconnaissance et l'intérêt à la fois devaient attacher au service du roi Très-chrétien : S. M. ayant été presque seule à entretenir des relations cordiales avec Urbain VIII durant les dernières années de son pontificat et le cadet Antoine, investi de la dignité de « protecteur » des affaires de France en cour de Rome, recevant de ce chef 32 000 écus de pension. Ensuite le cardinal Bichi[1], évêque de Carpentras, Siennois souple et avisé, qui, lui, était le confident du ministre, son ami particulier, « l'homme du monde qu'il honorait et aimait le plus ». Et puis deux autres cardinaux : le Gênois Grimaldi[2] et le Romain Theodoli[3], qui avaient donné des gages d'un dévouement, d'ailleurs grassement payé.

Enfin il comptait sur ses parents. Le P. Michel Mazarin[4], son frère, dominicain ambitieux, intrigant et mal équilibré, remplissait auprès de Sa Sainteté l'importante charge de « maître du Sacré-Palais[5] ». Et, dans une situation un peu subalterne, Vincent Martinozzi, le beau-père de sa sœur aînée, majordome du cardinal Barberini, était capable lui aussi de s'employer utilement par l'intermédiaire de son patron.

Mazarin disposait donc de plus d'agents qu'il n'était nécessaire pour se faire obéir. Malheureusement nulle entente n'existait entre eux. Ils se jalousaient, se détestaient et se gênaient de mille manières. Les cardinaux tenaient soigneusement l'ambassadeur à l'écart; les Français affectaient d'ignorer les

1. Alexandre Bichi, né à Sienne en 1597; évêque de Carpentras en 1630; cardinal en 1633; un moment nonce en France; il dut résigner son évêché en 1654 et mourut à Rome en 1657. Cf. de Bacourt, *Le cardinal Bichi, abbé de Szint-Mihiel*, dans les Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, année 1894).

2. Jérôme Grimaldi, né à Gênes en 1597; vice-légat de Romagne en 1625; gouverneur de Rome en 1628; nonce en France en 1641; cardinal en 1643. Il devint archevêque d'Aix en 1648 et mourut en 1685.

3. Marius Theodoli, né à Rome en 1596; cardinal en 1643; mort en 1650. Il avait un frère, le marquis de San-Vito, dont on reparlera.

4. Michel Mazarin, né à Rome en 1607; élève des dominicains au collège de la Minerve, il entra dans l'ordre; devint provincial de Rome en 1632 et intrigua en vain pour obtenir le généralat; maître du Sacré-Palais en 1643 (Voir G. de Mun, *Un frère de Mazarin*, dans la, Revue d'Histoire Diplomatique, année 1904).

5. D'après Aymon, *Tableau de la cour de Rome*, p. 205 : le maître du Sacré-Palais, toujours un religieux dominicain, « est comme le curé de la *famille* papale, étant obligé de l'instruire dans les choses de la foi les principaux jours de fête »; et en outre « il est le juge ordinaire des imprimeurs, des graveurs et des libraires qui ne peuvent mettre au prix ni débiter aucun ouvrage sans sa permission ».

Italiens: les personnages officiels n'avaient que dédain pour les parents de S. E., ils s'accusaient mutuellement d'indiscrétion, de trahison, de lâcheté, chacun prétendant être seul à accomplir son devoir [1].

Ce manque d'union, ces fâcheuses rivalités devaient rendre vaines les plus fermes dispositions du premier ministre.

III

Désigner des candidats, émettre des préférences, ce n'était qu'une faible partie de la tâche. Il restait à travailler le collège électoral en sorte qu'il les adoptât: entreprise autrement délicate et mal aisée.

Cinquante-sept cardinaux allaient entrer au conclave, six seulement faisant défaut: trois Espagnols [2], deux Français [3] et un Italien [4]. Ces cinquante-sept présentaient naturellement une extrême diversité non seulement d'esprit et de caractère, mais encore d'âge et d'origine. Le doyen avait 81 ans [5]; le plus jeune 26 ans [6]. Les Italiens figuraient en très grande majorité, puisqu'il n'y avait que trois Espagnols, deux Français et un Allemand contre dix-huit Romains, sept Florentins, cinq Gênois, trois Milanais, deux Vénitiens, deux Napolitains, deux Siennois, etc. [7].

Comment se groupaient les électeurs pontificaux? Ici j'avoue mon embarras.

Tous les documents qui nous renseignent sur le conclave parlent de « partis » ou de « factions »; mais ils ne s'accordent ni sur leur nombre, ni sur le chiffre de leurs adhérents, ni sur leurs chefs [8]. Les uns donnent quatre partis, et qui ne sont

1. A. E. Rome 86, f° 217, 222, 233; Bichi à Mazarin, 29 juillet, 1 et 9 août; *id.* 84, f° 142 : Saint-Chamond au roi, 10 août.

2. Borgia, Spinola et Sandoval.

3. Mazarin et la Rochefoucault.

4. Orsini.

5. Marcel Lanti, romain, né en 1563; cardinal en 1606; mort en 1652.

6. Paul-Emile Rondanini, romain, né en 1618; cardinal en 1643; mort en 1668.

7. V. B. A. 3725 : Liste des cardinaux du conclave d'Innocent X; et abbé C. Bérton, *Dictionnaire des cardinaux*, 1857 (t. XXXI de l'*Encyclopédie théologique* de Migne).

8. Cf. notamment: B. A. 4128, p. 786 et 787; *id.* p. 682; B. N. Dupuy 394 *bis*, f° 15 : lettre de Grémonville à Dupuy, 23 août 1644; et B. N. Italie 1167, f° 107.

pas toujours les mêmes (tantôt Français, Espagnols [1], Romains et créatures des Barberini ; tantôt créatures des Barberini membres du vieux collège [2], Français et Espagnols) ; d'autres trois, ou même seulement deux. Suivant les textes, le nombre des « Français » varie de 4 à 6, sans compter une pompeuse liste de *vingt-huit* noms que Saint-Chamond envoie à la cour sous ce titre : « Noms des cardinaux qui m'ont promis de servir le Roi en leur proposant un sujet digne du pontificat [3] ». Et pareillement le chiffre des « Espagnols » oscille de 8 à 24. Chose étrange : les mêmes individus sont attribués à des partis opposés [4].

Quelle explication fournir de ces anomalies ? Tout simplement peut-être celle-ci qu'*il n'y avait pas de partis*, au moins dans le sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, c'est-à-dire pas de groupes organisés, offrant une certaine fixité, possédant un chef reconnu et un programme défini. De telles associations, si elles eussent existé, auraient semblé, j'imagine, conspirer contre « la liberté du conclave [5] ».

Seulement les passions antagonistes engendraient des camps, où l'on se rangeait sans ordre et où l'on combattait sans discipline. Ainsi s'affrontaient, deux à deux, créatures d'Urbain VIII et membres du vieux collège, Français et Espagnols, Romains et Florentins. On s'unissait non en vue d'une action positive, mais pour résister à un adversaire commun. Et les camps pouvaient modifier sans cesse leur composition et leur effectif, suivant que le péril apparaissait ici ou là. Chacun, en somme, gardait son autonomie, se réservait de n'obéir qu'à son inspiration et distribuait toutes les promesses voulues, parce qu'il était bien déterminé à n'en tenir aucune.

L'intérêt personnel, en effet, dans cette œuvre auguste de la création du Souverain-Pontife, entrait pour une grande part, je n'ose dire la plus grande part. Quand se discutaient les titres des

1. Ces termes désignaient non seulement les nationaux de France ou d'Espagne, mais aussi les Italiens qui paraissaient dévoués aux intérêts de ces deux pays.

2. Il s'agissait des cardinaux créés par les prédécesseurs d'Urbain VIII.

3. A. E. Rome, 84, f° 162.

4. Lanti, Bentivoglio, Capponi, Cornaro, Bragadini, Brancaccio, Mattei, Cesi étaient réputés à la fois « Français » et « Espagnols ».

5. J'ai conservé, pour la commodité de l'exposition, les termes de « parti » et de « faction » : il faut retenir qu'ils ne désignent que des groupements sans consistance.

candidats à la tiare, les questions privées passaient au premier plan. Quelles raisons les cardinaux avaient-ils de repousser tel ou tel de leurs collègues? C'est qu'il était trop jeune et qu'il accaparerait le pouvoir trop longtemps, ou qu'il fréquentait chez un ami dont on se défiait, ou qu'il avait une belle-sœur ambitieuse, un cousin suspect, des neveux encombrants[1]... Malgré les fanfaronnades des « factionnaires » Français et Espagnols, un très petit nombre se laissaient gouverner par des considérations d'ordre politique ou national[2].

On conçoit donc qu'il n'était pas commode d'agir sur ce corps électoral composite, inconsistant, amorphe, dont chaque membre, en quelque sorte, exigeait un siège individuel et ne se livrait jamais sans arrière-pensée. Néanmoins Mazarin connaissait trop bien le monde romain pour négliger aucun des moyens qui pouvaient le disposer en sa faveur ou le plier à sa volonté.

D'abord l'« exclusion ». On trouve le mot partout dans les correspondances et les rapports de l'époque: la chose n'avait pourtant qu'une valeur assez vague. L'exclusion, en 1644, n'était pas le *veto* absolu, formel, opposé par un prince catholique à l'élévation d'un cardinal qu'il n'aimait point. Elle n'avait pas la rigueur d'un droit, mais simplement la portée d'une intimidation[3]. Et elle comptait pour rien, si elle n'était soutenue par un tiers au moins des voix du Sacré-Collège, l'élection du pape se faisant à la majorité des deux tiers. Lors donc que Mazarin parlait d'exclure Pamphilio, sa déclaration n'avait d'importance que si dix-neuf cardinaux au moins l'appuyaient dans le conclave[4]. L'exclusion ne dispensait pas de gagner des votes; au contraire, elle y obligeait.

Pour cela, il restait à exploiter deux des moindres faiblesses de l'homme: la peur et la cupidité.

1. A. E. Rome 86, f° 217, 222 et 233 : Bichi à Mazarin, 29 juillet, 1 et 9 août; *id.* 84, f° 142 : Saint-Chamond au roi, 10 août; et B. A. 4128, p. 784. — Cf. Petrucelli della Gattina, *op. cit.*, p. 102.

2. On remarquera que l'Empereur et le roi de Pologne, quoique princes catholiques, n'ont pas de parti déclaré ; mais seulement les souverains d'Espagne et de France, *qui ont des intérêts italiens* : l'Espagnol, à cause de Naples et du Milanais ; le Français, surtout à cause de Mazarin.

3. Voir Marius Evrard, *Le droit de veto dans les conclaves*. Paris, 1908, in-8°, p. 17 et 18. Cf. Alex. Eisler, *Das veto der katolischen Staaten bei der Papstwahl*, p. 135-139.

4. A. E. Rome, 86, f° 217 et 233 : Bichi à Mazarin 29 juillet et 9 août ; *id.* 84, f° 170; Saint-Chamond au même, 15 août.

Leurs Éminences, pour éviter des représailles, des tracasseries, des violences toujours possibles, devaient craindre de s'aliéner un monarque disposant de gros bataillons et de bons généraux. C'est pourquoi il importait, à quiconque voulait influencer le scrutin, de pénétrer les électeurs de la force de ses armes, de leur faire mesurer l'étendue des dangers auxquels ils s'exposaient en récalcitrant. Et c'est pourquoi aussi Mazarin commanda à l'amiral-duc de Brézé de se tenir prêt à appareiller pour Civita-Vecchia [1] et pourquoi il se hâta d'envoyer à Rome la nouvelle opportune de la victoire de Fribourg remportée par le duc d'Enghien et Turenne, après deux journées sanglantes [2].

Mais l'appel au soldat était d'un usage bien délicat, surtout lorsqu'il s'agissait du gouvernement de l'Église. L'argent opérait avec plus de discrétion.

Le cardinal de Lyon avait été muni d'un certain nombre de lettres portant la signature royale et libellées ainsi qu'il suit :

« Mon cousin, j'ai été si particulièrement informé de l'affection que vous témoignez avoir pour le bien et avantage de cette couronne, que je ne puis m'empêcher de vous témoigner mon ressentiment. Si vous avez quelques bons désirs, vous pourrez vous en expliquer en toute liberté et confiance avec le s[r] marquis de Saint-Chamond, mon ambassadeur [3]. »

L'honnête cardinal était chargé de distribuer ces précieuses missives à ceux de ses collègues dont il jugeait que les « bons désirs » dussent s'harmoniser avec l'intérêt de son maître. D'autre part, l'ambassadeur reçut, par le courrier du 9 août, « 6000 pistoles d'Espagne » pour être employées à gagner des serviteurs à la France [4]. Et l'on sait que Bichi, avant d'entrer au conclave, avait dépensé déjà 15 à 16 000 écus pour une fin identique [5].

Pourtant il faut reconnaître que l'argent, lui aussi, était un instrument d'une efficacité limitée. Beaucoup, quoique tentés, résistaient; sans refuser positivement les offres, ils répondaient :

1. A. E. Rome 84, f° 89 : mémoire du 10 avril à Saint-Chamond. — Armand de Maille-Brézé, né en 1619; neveu du cardinal de Richelieu : devint amiral à la mort de son oncle.

2. B. N. Italie 1822, f° 208 : Nani, 23 août. Les deux journées de bataille furent celles des 3 et 5 août.

3. A. E. Rome 84, f° 95 ; cf. *id.* 86, f° 217 : Bichi à Mazarin, 29 juillet.

4. *Ibid.*, f° 79; mém. à Saint-Chamond, 9 août; *id.* f° 97 : Mazarin à Bichi, 10 août.

5. *Ibid.* 84, f° 196 : Saint-Chamond à Lyonne, 22 août.

Après l'élection! ne voulant pas avoir l'air de vendre leur vote[1], Et ceux mêmes qui avaient la conscience assez large pour accepter, étaient peu sûrs.

On voit à quelles difficultés se heurtait la diplomatie de Mazarin pour faire réussir un pape de son choix ou écarter un candidat dangereux, combien demeurait aléatoire, en dépit des ordres donnés et des précautions prises, la désignation du futur pontife. Le frère de Richelieu, sur le point de s'enfermer au Vatican, rédigea ce billet : « Les astrologues et les physionomistes ne sont pas maintenant sans occupation... Il est bien vrai que, si je n'étais persuadé que l'élection du pape est l'affaire du Saint-Esprit, je croirais aisément que le hasard y aurait bonne part[2]. » Le Saint-Esprit, le hasard, l'argent, les rivalités, les ambitions personnelles, certes, il y avait bien là de quoi déconcerter le prophète le plus hardi.

B. — LE CONCLAVE

Les cardinaux pénétrèrent dans leur « prison » le 9 août au soir[3]; ils en sortirent le 15 septembre au matin. Le conclave de 1644 ne dura par conséquent qu'un mois et une semaine. Le dénouement en fut brusqué à cause de la chaleur, qui rendait détestable l'hygiène du régime cellulaire[4]. Sa brièveté d'ailleurs n'a nui nullement à l'ardeur des compétitions et à l'âpreté des débats; au contraire, le physique réagissant sur le moral, le malaise des corps aigrissant les esprits, les incidents s'y multiplièrent comme à plaisir[5].

1. A. E. Rome 84, f° 174 : Saint-Chamond au roi, 15 août. — En outre l'action des Français était neutralisée par les largesses que les Espagnols faisaient de leur côté.

2. *Ibid.* 86, f° 229 : cardinal de Lyon à Mazarin, 8 août.

3. Le 8 août, les obsèques d'Urbain VIII furent célébrées en grande pompe. Le 9, le cardinal Lanti, doyen du Sacré-Collège, dit la messe du Saint-Esprit; après quoi les cardinaux se rendirent processionnellement au conclave. Mais la clôture ne devint effective qu'à une heure avancée de la nuit; et c'est le lendemain seulement, 10 août, que commencèrent les opérations électorales (Cf. B. A. 4128, p. 666, 681 et 770; A. E. Rome 84, f° 149 : Saint-Chamond au roi, 10 août; et Chinazzi, *op. cit.*, p. 14).

4. A. E. Rome 84, f° 71 : Saint-Chamond au roi, 29 juillet.

5. Un conclave est toujours assez mystérieux, puisque les opérations y sont théoriquement tenues secrètes. A cette époque, pourtant, il y avait de nombreuses « fuites »; les ambassadeurs et bien d'autres personnes encore se ménageaient sans trop de peine des intelligences parmi les conclavistes ou même les cardinaux. (Cf. A. E. Rome 84 : lettre de Saint-Chamond au roi, 11 août; et à Mazarin, 15 août).

I

Du 10 août à la fin du mois environ, les Barberini s'efforcèrent, avec une certaine constance, d'élever à la dignité suprême un des sujets recommandés par Mazarin, le cardinal Sacchetti.

Gouverner une élection pontificale était une entreprise infiniment complexe et délicate, où les plus habiles risquaient d'être trompés. Si l'on présentait trop tôt un candidat, on s'exposait à l' « enfoncer » irrémédiablement, car aussitôt se déchaînaient contre lui tous les papables déçus ou jaloux. La nécessité s'imposait donc de louvoyer sans cesse, de cheminer avec prudence, d'attendre les occasions favorables et d'enlever le vote par surprise. Et ce qui compliquait encore la stratégie d'un conclave, c'est que les hostilités, en quelque sorte, n'étaient jamais suspendues : il y avait scrutin chaque matin et chaque soir ; il fallait bon gré mal gré voter deux fois par jour ; la vigilance des chefs ne pouvait se relâcher un seul instant, et toute l'activité qui ne se dépensait pas à forcer les positions de l'adversaire devait être employée à déjouer ses ruses et à parer ses coups[1].

Durant les premiers jours, tout ce qui, du Vatican, transpira au dehors se résumait ainsi : confusion, stagnation, incertitude[2]. Il n'y avait pas lieu de s'émouvoir. C'était la règle. Les opérations initiales n'étaient que de pures formalités, destinées

Par eux, un peu de lumière se répandait, mais enveloppée de quelles brumes! — Quant aux relations publiées après coup par des membres plus ou moins actifs de l'assemblée, elles ne sont guère, en raison de l'acharnement qu'offrit la lutte électorale et des rancunes qui subsistèrent entre vainqueurs et vaincus, que des œuvres de circonstance, panégyriques ou réquisitoires, destinés à excuser les défaillances des uns et à exalter les services des autres. — J'ai adopté pour méthode de comparer trois versions différentes, émanées de personnages qui représentent les principales opinions et tendances en conflit : 1° version d'Albornoz, un des chefs du parti espagnol (V. mss de B. N. France 17224, et Italie 194 et 1167; B. M. 1657. L'ouvrage paru en 1651 sous ce titre : *De electione... Innocentii X* en est la traduction latine à peu près exacte) ; 2° version de Bichi, qui appartenait à la faction française (V. B. N. Italie 194; et A. E. Rome, 86); 3° version de Petrucelli della Gattina, dont l'ouvrage (*Histoire diplomatique des conclaves*, t. III, 1865) est très postérieur à l'événement, mais, composé d'après les papiers des Médicis et des Este, traduit assez bien les sentiments des petites cours italiennes.

1. V. Aymon, *Tableau de la cour de Rome*, p. 40-45; J. Bignon, *Traité sommaire de l'élection des papes*, p. 29; And. Taurelli, *De novissima electione Innocentii X* 1644, in-4°, p. 20-21 (utile à consulter pour le cérémonial du conclave).

2. A. E. Rome 84, f° 170 et 173 : Saint-Chamond au roi, 15 août; et à Lyonne, 22 août.

à gagner un peu de temps ou, comme on disait, à « savoir le vent du collège ». Et les suffrages s'égaraient exprès sur des noms ridicules[1]. Seuls les malintentionnés ou les ignorants pouvaient accuser les Barberini de manquer de résolution et de laisser à l'abandon une assemblée qu'ils avaient charge de diriger.

Il fallait pourtant aboutir à quelque chose; et d'ailleurs cette fantaisie des scrutins pour rien n'allait pas sans danger. On en eut bientôt la preuve. Rondanini, le benjamin du Collège, que son inaptitude désignait tout particulièrement, ne recueillit-il pas un matin trente bulletins à son nom? Huit de plus, et il devenait, au grand ébahissement de la chrétienté, le vicaire de Dieu!

Les Barberini comprirent que le moment était venu d'engager les opérations régulières: ils nommèrent leur candidat: Sacchetti. Et l'on vota. Sans tarder, les « Espagnols », soutenus par les Romains et le « vieux collège », lui donnèrent l'exclusion[3]. La lutte commençait vraiment.

L'exclusion, en effet, n'ayant nullement le caractère d'un veto, il suffisait d'un déplacement de quelques voix pour l'annuler: et l'exclu pouvait finir par être élu. Mais les neveux d'Urbain VIII accumulèrent les maladresses.

D'abord, ils s'avisèrent d'éclaircir un point de droit qu'il importait au contraire de laisser soigneusement dans l'ombre. Ils demandèrent une consultation au P. Valentini, jésuite, confesseur du conclave, sur ce cas de conscience: Est-il permis de poursuivre la « pratique » d'un cardinal qui a l'exclusion d'un prince catholique? Le Père se prononça pour la négative. Les Espagnols triomphèrent[4].

L'échec était sérieux, mais non décisif. Après tout, la déclaration du jésuite ne constituait pas un dogme. Les partisans de Sacchetti pouvaient encore reprendre l'avantage. Bichi conseillait de renoncer momentanément au Florentin, de lasser la patience du Collège en présentant dix candidats impossibles

1. B. V. 4128, p. 793 et 794.

2. *Id.* p. 683.

3. Cf. A. E. Rome 86, f° 290: relat. de Bichi; et Petrucelli, *op. cit.*, p. 106 et 107.

4. *De electione Innocentii X*, p. 71. — Cf. Evrard, *Le droit de veto dans les conclaves*, p. 104 et 105; Alex. Eisler, *Das veto der katolischen Staaten bei der Papstwahl*, p. 96; et Chinazzi, *op. cit.*, p. 35-37.

et de revenir au premier, lorsque le découragement, l'énervement auraient amolli les résistances. Au lieu de cela, les Barberini s'opiniâtrèrent: ils publièrent partout sur un ton tranchant qu'ils feraient Sacchetti pape « à la barbe des Espagnols » et qu'ils mourraient en cellules plutôt que de céder [1].

Les créatures d'Urbain VIII, qui tenaient à la vie, se mirent à murmurer contre l'égoïsme de ses neveux. Plusieurs jours s'écoulèrent en négociations stériles, en bavardages [2]. Le dénouement semblait s'éloigner. Alors on commença à parler de Pamphilio.

Pamphilio passait pour être l'ennemi mortel d'Antoine; et, pour expliquer cette haine, on racontait tout bas une histoire assez louche. Un certain Gualtieri, neveu du premier et domestique du second, avait disparu mystérieusement de Rome quelques années auparavant: et le bruit, vrai ou faux, avait circulé que son maître, pour le punir d'une insolence, s'était débarrassé de lui vilainement [3]. En tout cas l'hostilité des deux familles était si bien connue que, maintes fois, Pasquin avait exercé sa verve sur ce thème :

Se sara fatto Pamphilio
I Barberini andrano in esilio [4].

Et le cadet des Barberini avait déclaré sans ambages qu'il ne lui accorderait sa voix que « lorsqu'il aurait la plante des pieds contre le mur [5] ».

1. Cf. A. E. Rome 86, f° 291 : relat. de Bichi; et B. N. France 17 224, f° 9 : relat. d'Albornoz.

2. *De electione Innocentii X*, p. 72.

3. La version officielle était la suivante : on avait expulsé le jeune Gualtieri, parce qu'il s'était servi des estaffiers d'Antoine pour « châtier une personne qui l'avait fâché ». (*Négociations à la cour de Rome* d'Henri Arnauld, t. I, p. 24). — Le récit de Goulas (*Mém.*, t. II, p. 118) est beaucoup plus corsé. Gualtieri, appelé un jour par son maître pendant qu'il joue, s'écrie grossièrement : « L'ho nelc... tutta la notte, che mi lasci il giorno! » Urbain VIII, instruit du propos, balance à perdre les deux hommes à la fois. Antoine est épargné; mais Gualtieri part pour l'Allemagne, où il meurt dans un combat, assassiné, dit-on, par un émissaire du cardinal (Cf. Ciampi, *op. cit.*, p. 30).

4. Gualdi, *Vie de Madame Olimpe Maldachini, princesse Pamfile*, Genève, 1770, in-16, p. 60.

5. *Id.* p. 58. — Après le conclave se répandit un « Dialogue entre les deux Barberini », où sont énumérées avec beaucoup de force et d'adresse les raisons qui pouvaient amener Antoine à se convertir à la candidature de Pamphilio (B. A. 4119, p. 891-902).

Il faut admettre que ses idées évoluèrent. Du 24 au 27 août, il y eut entre lui et le marquis de Saint-Chamond un échange de billets significatifs [1].

Le cardinal s'y plaignait amèrement de la vanité de ses efforts et du « mauvais pied » où se trouvaient ses affaires : son parti se disloquait : aucun des candidats de la France ne possédait la moindre chance : et ce désarroi faisait le jeu des Espagnols. Quel dommage qu'on se fût engagé si avant contre Pamphilio ! car en définitive c'était un honnête homme et dont le succès ne saurait nuire à M. le cardinal Mazarin. A supposer en effet qu'il parvînt à la tiare par l'office des Barberini, et avec l'agrément du roi Très-chrétien, le passé naturellement serait oublié ; une alliance indissoluble se formerait entre les deux maisons. Le Pamphilio, d'ailleurs, donnait des gages : il consentait à ce qu'un mariage clandestin fût béni à Palestrina entre son neveu Camillo et une fille du prince Thaddée. Quand tout serait conclu, les Barberini, en signe de dévouement à la personne de S. M., arboreraient ses armes à la porte de leurs palais : la France et son ministre disposeraient du pape et de presque tout le Sacré-Collège. Et pour l'ambassadeur qui aurait conduit cette négociation, quelle gloire !

Le discours était habile, sinon très sincère : Saint-Chamond répondit froidement :

« Je voudrais aux dépens de mon propre sang favoriser l'élévation de Pamphilio, tant pour l'estime que je fais de sa personne et pour la particulière affection que j'ai pour lui depuis vingt ans, que pour le respect de V. E. et pour me conformer à ses volontés qui me seront toujours des lois, *mais il m'est impossible d'aller contre les intentions du Roi* [2] »

Antoine était fixé : il devait ou abandonner ce Pamphilio ou se fâcher avec Mazarin. Il se prononça pour la première alternative et résolut de pousser à fond la « pratique » de Sacchetti. Son frère le seconda. Pendant trois jours, ils multiplièrent les démarches, menacèrent, objurguèrent. Et enfin, se flattant d'avoir une majorité suffisante, dans la nuit du 29 août, ils

1. Ces documents sont au nombre de quatre : 1° mémoire d'Antoine à Saint-Chamond, écrit le 19 août et envoyé seulement le 24 ; 2° réponse de Saint-Chamond à Antoine, 25 août ; 3° nouveau mémoire et lettre d'Antoine, 26 août ; 4° nouvelle réponse de Saint-Chamond, 27 août. (A. E. Rome 84, f° 185-217).

2. A. E. Rome 84, f° 214-217 : Saint-Chamond à Antoine, 27 août.

réunirent leurs partisans et les invitèrent à porter le lendemain leurs suffrages sur le Florentin [1].

La manœuvre avait été combinée à souhait. Les ralliés, les douteux voteraient au *scrutin* : il y en aurait au moins douze. Si ce chiffre était atteint, François Barberini ferait de sa barrette un signe à ses fidèles, qui, à *l'accès* [2], opineraient avec ensemble dans le sens prescrit. Par un raffinement de précaution, qui équivalait au plus subtil des chantages, le bruit de l'élection prochaine avait été répandu au dehors et don Thaddée avait reçu l'ordre de se rendre à Saint-Pierre et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rompre la clôture [3].

Il semblait bien cette fois qu'on tînt le successeur d'Urbain VIII. Lorsque, le matin du 30 août, les cardinaux pénétrèrent dans la chapelle Pauline pour procéder au vote accoutumé, l'émotion était intense ; mais ceux de la faction Barberini, pleins d'espoir, exhibaient des visages épanouis, tandis que les « Espagnols » demeuraient sombres et soucieux.

Hélas ! ni les espoirs des uns ni les appréhensions des autres ne se réalisèrent. Les prétendus ralliés firent tout échouer. Au premier tour, le nom de Sacchetti ne sortit que cinq fois du calice électoral. Barberini jugea inutile de donner le signal convenu. Alors ce fut une déroute. Le pauvre candidat recueillit à peine une douzaine de suffrages [4].

Ainsi après vingt-deux jours de délibérations et d'opérations quotidiennes, le conclave ne se trouvait pas plus avancé qu'au bout du premier. Il tournait dans un cercle vicieux, les minorités étant assez fortes pour repousser et les majorités trop

1. A. E. Rome 86, f° 293 : relat. de Bichi ; cf. *id.* 84, f° 221 : Saint-Chamond à Mazarin, 29 août. — Fontenay-Mareuil, dans ses *Mémoires* (p. 272 et 273), accuse sans preuves les Barberini d'avoir travaillé pour Pamphilio dès le début du conclave et proposé Sacchetti en faisant tout le possible pour qu'il échouât.

2. Ces termes de *scrutin* et d'*accès* désignent le premier et le second tour du vote. On procédait exactement de même dans les deux cas, sauf qu'au second tour la formule des bulletins étaient : « Accedo (je me rallie) eminentissimo... » au lieu de : « Eligo in summum pontificatum... ». On ne comptait, à l'accès, que les bulletins où le nom du candidat avait été changé, c'est-à-dire ceux qui apportaient une modification au résultat du premier tour. Et la majorité des 2/3 nécessaire pour être élu s'obtenait en additionnant les suffrages du scrutin et de l'accès. (V. Aymon, *op. cit.*, p. 58-63).

3. *De electione Innocentii* X, p. 75.

4. Cf. *De electione Innocentii* X, p. 72-75 ; B. A. 4128, p. 798-800 ; A. E. Rome 86, f° 293-294 ; relat. de Bichi ; *id.* 84, f° 272 : Saint-Chamond à Mazarin, 3 septembre ; Petrucelli, *op. cit.*, p. 111 et 112 ; et Chinazzi, p. 41.

faibles pour promouvoir. Et, par surcroît, la chaleur accablante commençait à éprouver sérieusement les reclus. Dès le 27 août, deux cardinaux et cinq conclavistes se déclaraient « incommodés[1] ». Deux jours plus tard, Bentivoglio était au plus mal. Le 2 septembre, Barberini à son tour s'alitait, atteint du « choléra[2] ». Il fallait se hâter.

II

Jusqu'au début de septembre, malgré les erreurs de Barberini, les événements, en somme, n'avaient pas si mal tourné pour Mazarin. Rien n'indiquait avec évidence que ses ordres seraient trahis et que les sujets qu'il recommandait seraient tous écartés. Mais après l'échec du 30 août, tout change. C'est dès lors une phase nouvelle du conclave qui se déroule : la candidature de Pamphilio est posée et elle va progresser jusqu'au dénouement.

La correspondance d'Antoine avec Saint-Chamond, interrompue le 27 août, reprit dans les premiers jours du mois suivant, mais avec un tout autre caractère. L'Italien était définitivement converti à la cause de son ennemi[3] ; il voulait contribuer de toutes ses forces à l'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre ; et pour cela il cherchait à obtenir que Mazarin renonçât à son exclusion ou, au moins, à compromettre l'ambassadeur et à embrouiller les choses de telle sorte que l'élection ne parût pas nettement dirigée contre la France et qu'il pût dégager sa responsabilité, une fois le fait accompli.

Donc, le 4 septembre, après plusieurs séances de discussions vides, de piétinements, de « gâchis[4] », Antoine écrivit

1. A. E. Rome 84, f° 219 : nouv. du 27 août ; *id.* 86, f° 256 : Alex. Fabri à Mazarin, 29 août.

2. Cf. *De electione Innocentii* X, p. 80 et 82 ; et Petrucelli, p. 124.

3. La conversion définitive d'Antoine doit se placer entre le 30 août et le 2 septembre. Les avocats de Pamphilio auprès de lui furent les cardinaux Spada et Pancirolo. Fontenay-Mareuil parle dans ses *Mémoires* (p. 273) d'un « artifice assez grossier » qu'ils employèrent pour réconcilier leur client avec le cadet des Barberini : Antoine aurait été attiré dans une cellule voisine de celle de Pamphilio ; celui-ci, averti, aurait discouru à haute voix de la manière la plus flatteuse pour la famille du pape défunt ; et l'autre, charmé, aurait laissé tomber ses préventions.

4. Ces séances troubles furent occupées par la « pratique » du dominicain Maculano ou (de son lieu d'origine) Fiorenzola. Antoine l'avait proposé sans doute

au marquis : Sacchetti n'était plus possible, Bentivoglio moribond ; un seul avait chance de réussir : Pamphilio [1]. Et il proposait afin de fléchir Mazarin : 1° le mariage de Camillo, neveu du futur pontife, avec une fille de don Thaddée ; 2° l'entrée au service de la France de tous les Barberini, qui adopteraient les armes fleurdelisées ; 3° l'octroi du chapeau de cardinal au P. Michel Mazarin « sans aucune nomination du Roi » ; 4° un second chapeau, celui-là à la désignation de S. M. ; 5° un emploi à Mgr Mancini (autre parent du premier ministre), capable de le porter aux plus hautes dignités ; 6° enfin la gratification de « trois charges considérables dans Rome » à des personnes bien intentionnées [2]. En même temps, il tâchait de gagner à la combinaison Bichi, le plus remuant de la faction française, par l'appât de l'archevêché d'Avignon pour lui et d'une barrette rouge pour son frère [3].

Des deux côtés, la réponse fut peu encourageante. Bichi, à l'en croire, déclara avec intrépidité qu'il ferait son devoir, tout son devoir, dût-il « perdre la vie » ! Saint-Chamond, moins héroïque, se contenta de demander un délai d'une vingtaine de jours pour écrire à son gouvernement et recevoir, s'il y avait lieu, de nouvelles instructions [4].

Quel accueil Mazarin réservait-il à ces propositions *in extremis*, d'ailleurs tentantes ? Allait-il se départir de son intransigeance ou s'y ancrer ? donner un consentement tardif ou persister dans son refus ?

Les offres du Barberini furent longuement pesées : que gagnerait-on à se ranger au parti de Pamphilio et à seconder son élection ? que valaient les belles promesses communiquées

seulement pour gagner du temps. Le P. Mazarin lui fit donner l'exclusion (V. A. E. Rom. 86, f° 295 et 296 ; relat. de Bichi ; *id.* 84, f° 290 : Saint-Chamond à Mazarin, 6 septembre ; et Petrucelli, *op. cit.*, p. 113 et 114).

1. A. E. Rome 84, f° 270 et 271 : Antoine à Saint-Chamond, 4 septembre.

2. Ces propositions ont dû être faites de vive voix à Saint-Chamond par le marquis de San-Vito, frère d'Antoine Thadée. On n'en trouve pas trace dans la correspondance de l'ambassadeur ; mais elles nous sont révélées par le mémoire de Mazarin qui y répond (A. E. Rome 84, f° 236).

3. A. E. Rome 86, f° 294 : relat. de Bichi.

4. *Ibid.* 84, f° 267 : Saint-Chamond à Antoine, 4 septembre ; *id.* f° 279 : Saint-Chamond à Lyonne, 5 septembre ; *id.* 86, f° 266-267 : Michel Mazarin à son frère, 5 septembre. Cf. Alex. Eisler, *op. cit.*, p. 100 et 101. — Antoine continua à envoyer des billets suppliants à l'ambassadeur, sans succès. (A. E. Rome 84, f° 280 et 297 : 5 et 9 septembre). Puis silence complet du 10 au 15 septembre.

par M. de Saint Chamond? Bref la réponse fut négative : on ne gagnerait rien : les promesses étaient nulles, et pourquoi? Parce qu' « un homme est bien plus offensé qu'on ait failli à lui faire échapper le pontificat qu'il ne se tient obligé, quand on y a donné les mains ne pouvant quelquefois faire mieux[1] » ; tant qu'il demeurerait une chance d'empêcher cet homme d'être élu, il fallait tenir ferme. Accordons au moins que le favori d'Anne d'Autriche était bon psychologue.

Deux mémoires furent donc expédiés immédiatement : l'un à l'ambassadeur, l'autre à Bichi[2]. Le premier ne contenait qu'une protestation dédaigneuse : jamais le Roi ne consentirait à se déjuger en ce qui concernait Pamphilio : quant aux avantages dont on berçait son ministre, c'étaient là promesses de candidat, qui ne survivaient guère à l'élection. Il n'y avait pas lieu de suivre « les fins particulières » du cardinal Antoine ; c'était à lui, au contraire, de « servir la France selon ses véritables intérêts et les intentions de S. M. »

Le second mémoire renfermait des instructions précises. On priait avec instance l'évêque de Carpentras de maintenir la cohésion dans le petit groupe des « Français » et de ne rien épargner pour y attirer quelques notabilités du collège, Mattei par exemple, qui jouissait d'une certaine influence sur les Romains. On sacrifierait pour cela jusqu'à 8 ou 10 000 écus de revenus en bénéfices ou en pensions. En tout cas, il fallait « persister entièrement jusqu'au bout dans l'exclusion ».

Mazarin ne pouvait s'exprimer en termes plus nets, plus francs. Mais les deux pièces sont datées du 19 septembre : depuis quatre jours déjà la chrétienté avait un pape : Innocent X. Et ce pape était précisément l'exclu. Que s'était-il passé?

Depuis le commencement du mois, la situation sanitaire du conclave avait encore empiré : l'infortuné Bentivoglio succombait le 7 septembre, pendant que Mattei et Gabrieli, gravement touchés eux aussi, quittaient le Vatican. Tout le monde était las, énervé, subissant la pénible impression de ces misères physiques. Des altercations s'élevaient à chaque

1. A. E. Rome 84, f° 239.

2. *Ibid.* Il y a deux mémoires, datés du 19 septembre à Saint-Chamond, f° 235-243 ; à Bichi, f° 255-258 — et deux lettres qui les accompagnent : à Saint-Chamond, 19 septembre, f° 228 ; à Bichi, 20 septembre, f° 259.

instant, sans motif. Visiblement on avait hâte d'en finir, le plus tôt possible, par n'importe quel moyen[1]. Un matin, Cennino, du vieux collège, avait obtenu 26 voix[2]! Or les Barberini redoutaient par-dessus tout l'avènement d'un membre du vieux collège. Il était dangereux de tarder davantage.

Restait l'opposition de la France. Mais Antoine jugea, à la réflexion, qu'il valait mieux ne pas attendre la réponse de Mazarin. En effet, ou elle serait affirmative, et alors le mérite d'avoir créé le Souverain-Pontife se trouverait partagé: ou bien elle serait négative, et alors le neveu d'Urbain se verrait forcé d'agir contre des ordres formels et une volonté clairement manifestée : tandis que, s'il prenait les devants, il aurait toujours l'excuse du doute[3]. Le raisonnement n'était sans doute point de la meilleure qualité, mais les circonstances ne lui permettaient guère de se montrer difficile.

D'ailleurs l'ambassadeur s'était fourvoyé avec le marquis de San-Vito, frère de Theodoli. Il avait risqué des démarches assez imprudentes auprès de Pamphilio et des Espagnols. Il donnait à croire qu'il ne désapprouvait pas la combinaison[4].

Les dernières hésitations d'Antoine tombèrent. Et le 14 septembre, dans la matinée, il proposa aux chefs de la faction d'Espagne son concours pour la « pratique » de leur candidat[5].

Toute la journée s'écoula en conciliabules mystérieux, en allées et venues fiévreuses d'une cellule à l'autre. Bichi et Richelieu, qui flairaient une manœuvre désespérée, insistaient pour qu'on publiât enfin l'exclusion du Romain. Mais le cadet des Barberini les rassura hypocritement : pourquoi s'émouvoir? L'heure n'était pas si grave... D'autre part, il accréditait dans tout le conclave le bruit que S. M. Très-chrétienne lui avait envoyé de nouvelles instructions qui annulaient les

1. Cf. *De electione Innocentii X*, p. 85 ; A. E. Rome, 86, f° 297 : relat. de Bichi ; *id.* f° 272 ; et 84, f° 309 : Saint-Chamond à Brienne, 12 septembre.

2. Certaines relations vont jusqu'au chiffre de 34 (V. B. A. 4128, p. 808). Cf. Chinazzi, *op. cit.*, p. 48.

3. Petrucelli della Gattina, *op. cit.* p. 119.

4. A. E. Rome 86, f° 280 : Alex. Fabri à Mazarin, 15 septembre. Cette lettre parle de visites que Saint-Chamond aurait fait rendre par son fils et d'autres personnes à des membres de la famille Pamphili. L'ambassadeur avoue d'ailleurs à Brienne (*id.* 84, f° 311 et 312) que, pour gagner du temps, il s'est mis en relations directes avec Pamphilio et les Espagnols. — Cf. *id.* 86, f° 295 : relat. de Bichi.

5. *De electione Innocentii X*, p. 86 ; et Eisler, *op. cit.*, p. 102.

anciennes, qu'elle ne s'opposait plus à l'exaltation de Pamphilio et qu'il le savait mieux que personne, lui, le Protecteur des affaires de France[1]. Les indécis faiblirent.

La nuit vint, nuit pleine d'angoisse, pendant laquelle les cellules des « Français », surtout celle de l'irréductible Bichi, furent étroitement surveillées et de savants pointages vingt fois recommencés par les conspirateurs. Antoine d'ailleurs l'écourta en faisant tinter la sonnette du premier vote avant même le lever du jour. Son titre de camerlingue lui donnait ce pouvoir[2].

Donc, le 15 septembre à l'aube, la chapelle Pauline s'emplit peu à peu. Le pontife désigné, qui n'avait pas dormi de joie et de crainte à la fois, s'agitait nerveusement sur son siège : « Tous vos cardinaux sont-ils là? demanda-t-il à Albornoz, un des notables espagnols. — Oui, ils sont là : que V. E. ait bon courage. » Il avait été décidé que les partisans du Roi Catholique donneraient au scrutin et ceux des Barberini à l'accès. La majorité fut écrasante : Pamphilio réunit sur son nom quarante-huit suffrages, et il n'y eut que six bulletins négatifs[3].

Innocent X n'était point encore proclamé que la foule, massée en permanence sur la place Saint-Pierre, se précipitait déjà pour rompre la clôture. Au même instant éclataient les salves d'artillerie du château Saint-Ange et les cloches des innombrables églises de Rome sonnaient à toute volée[4].

Cet événement allait compromettre pendant plusieurs années les relations de Mazarin et du Saint-Siège. L'échec du cardinal-ministre était d'autant plus grave qu'il avait fait plus d'efforts pour vaincre, et sa déconvenue d'autant plus forte qu'il se promettait davantage du succès.

Mazarin avait, en effet, besoin d'un pape qui fût son ami,

1. V. A. E. Rome 86, f° 297-301 : relat. de Bichi; et f° 282 : Bichi à Mazarin, 15 septembre.

2. Cf. *id.* f° 301 : relat. de Bichi; et *De electione Innocentii* X, p. 89 et 90.

3. *De electione Innocentii* X, p. 91, et A. E. Rome 86, f° 283 : Bichi à Mazarin, 15 septembre. Les votes négatifs furent ceux de l'élu, des deux Français, Valençay et Lyon, et de trois Italiens, Bichi, Grimaldi et Fiorenzola. Il y eut en outre trois abstentions : Bentivoglio (mort), Mattei et Gabrieli (malades).

4. A. E. Rome 86, f° 345 et 346; A. Taurelli, *De novissima electione...*, p. 24-26. — Cf. Aymon, *op. cit.*, p. 65.

son obligé[1]. Il sentait bien que son pouvoir en France manquait d'assise morale. Il demeurait, en dépit de la faveur que lui témoignait la Régente et du prestige de ses hautes fonctions, un étranger, un isolé, un déraciné, que la moindre secousse pouvait abattre. Il lui fallait à tout prix se ménager un refuge pour la mauvaise fortune, disposer d'une assurance contre la disgrâce. Or, seuls Rome lui offrait ce refuge et l'appui du Souverain-Pontife cette assurance.

Mais Pamphilio élevé sur le trône apostolique, sans lui, contre lui, au mépris de ses amis déclarés, c'était l'évanouissement de tous ses espoirs. Désormais, où trouver le salut?

1. L'ambassadeur vénitien Nani analyse avec une remarquable pénétration les sentiments de Mazarin à l'égard de l'élection d'Innocent X : « Il désirait, écrit-il, un pape incliné à la France, mais aussi un pape qui fût de ses amis particuliers, comme Bentivoglio, Sacchetti et Altieri, devinant combien ce pontife pourrait contribuer à sa grandeur en soutenant son crédit auprès du clergé du royaume, en menaçant des foudres sacrées ceux qui oseraient entreprendre contre sa personne et finalement, s'il devait quitter le ministère, en l'accueillant à Rome avec honneur. » (B. N. Italie 1822, f° 12).

CHAPITRE II

LES REPRÉSAILLES DE MAZARIN

(Septembre-Décembre 1644)

A. — ATTITUDE ENVERS LE PAPE

I. L'accueil fait en France à l'élection d'Innocent X : la turbulence de la cour et la maladie de Mazarin. Le gouvernement reconnaît l'élu : déclarations de la Régente et du ministre au nonce : lettres officielles. — II. Les rapports sur le pape et son entourage : Innocent X : sa belle-sœur : ses neveux ; ses conseillers. Les discordes de la cour romaine : les Pamphili contre les Barberini. — III. Les premiers actes d'Innocent X : nominations aux dignités et offices : les légats et les nonces : première promotion de cardinaux ; les princes français réfugiés en Italie ; un mariage dans la famille du pape.

B. — L'EXÉCUTION DU CARDINAL ANTOINE ET DE L'AMBASSADEUR

I. La « trahison » d'Antoine Barberini : l'épître royale de disgrâce : la vengeance de Mazarin et l'émotion qu'elle produit à Rome. — II. L'histoire des « billets » échangés entre Saint-Chamond et les Theodoli ; innocence présumée de l'ambassadeur. Il est compromis par Antoine ; il perd sa charge. Les Theodoli sont privés de leurs pensions.

Mazarin apprit l'élection d'Innocent X le 27 septembre. Plusieurs courriers arrivèrent de Rome presqu'à la fois. Ils présentaient la chose naturellement avec des commentaires et sur des tons très différents. Il y avait la note dégagée d'Antoine[1], assez inquiet au fond de l'impression qu'allait produire en

1. A. E. Rome 84, f° 338, 339 et 343 : Antoine au roi, à la reine et à Mazarin, 15 septembre. Il annonçait que le cardinal Pamphilio avait été créé « à l'applaudissement du Sacré-Collège », et il suppliait de ne pas ajouter foi aux mauvais bruits qu'on ne manquerait pas de faire courir sur son compte.

France sa « trahison » : la façon sournoise et pateline du P. Michel Mazarin, indifférent d'ailleurs à la personne de l'élu et seulement préoccupé de tirer le meilleur parti possible de toutes les circonstances[1] : le style sec et froid avec affectation de l'aîné des Barberini[2] ; le mode courroucé, boudeur de Saint-Chamond[3] : et enfin le timbre aigrement enjoué de l'évêque de Carpentras : « Je craignais la pluie, mais non pas le déluge[4]. »

En résumé, personne n'avait osé emboucher la trompette triomphale. Les plus optimistes insinuaient que les dispositions du nouveau pape à l'égard du fils aîné de l'Église ne paraissaient pas mauvaises ; les plus francs disaient carrément : Nous avons essuyé un échec. Et tous cherchaient des excuses ou des échappatoires, comprenant que le gouvernement royal ne pouvait se réjouir d'un événement qu'il s'était évertué à empêcher.

A. — ATTITUDE ENVERS LE PAPE

I

La nouvelle tombait fort mal pour Mazarin. A la fin du mois de septembre 1644, la cour folâtrait à Fontainebleau. Sous prétexte de distraire le jeune roi, chacun prenait son plaisir : comédies, mimes, jeux, chasses se succédaient sans trêve[5]. On s'amusait énormément. Mais l'oisiveté est fâcheuse conseillère : les intrigues, elles aussi, allaient leur train ; l'esprit des « Importants » gouvernait bien des têtes légères et des cœurs ambitieux[6] : tout

1. A. E. Rome 84, f° 340 : Michel Mazarin à son frère, 16 septembre. Il lui semblait que l'élection de Pamphilio ne procurerait aucun désavantage à la France ; cependant il s'interdisait d'être joyeux.

2. *Id.* f° 366 : Saint-Chamond à Brienne, 19 septembre ; et f° 326 : le même à la reine, 15 septembre : le cardinal Antoine « a manqué de foi et de parole », « il est généralement blâmé de tous », etc.

3. *Id.* f° 374 : Barberini au roi, 22 septembre.

4. *Id.* f° 382 : Bichi à Lyonne, 26 septembre.

5. V. Labarde, *De rebus gallicis...*, p. 109.

6. La cabale des « Importants », inspirée à la fois par un esprit de réaction contre Richelieu et le désir de se débarrasser de Mazarin, fut dispersée au mois de septembre 1643. Le plus en vue des conjurés, le duc de Beaufort, fut enfermé au donjon de Vincennes ; son père, le duc de Vendôme, passa la frontière : quelques évêques, impliqués dans l'affaire, durent regagner leur diocèse.

était matière à critiques et à disputes : et les premiers princes du sang, Gaston d'Orléans, frère du feu monarque, et le prince de Condé, son cousin, se montraient les plus turbulents, comme si l'indiscipline eût été un des privilèges de leur race[1]. Le moment était mal venu pour subir une défaite, même diplomatique. Ne dirait-on pas que le favori d'Anne d'Autriche « plâtrait seulement les affaires à la mode d'Italie, au lieu d'y apporter de fortes résolutions » : que, s'il continuait, « la Reine n'aurait plus dans peu d'autorité[2] », etc. ? Et ne profiterait-on pas de l'occasion pour en délivrer le royaume?

Mazarin était déjà souffrant : subitement son état empira[3]. Aggravation réelle du mal causée par le souci ou retraite habile pour se recueillir : le doute est permis.

La fièvre, en effet, et les saignées n'empêchèrent pas le malade de réfléchir, de délibérer et d'agiter ce problème considérable : reconnaîtrait-on ou ne reconnaîtrait-on pas le Souverain-Pontife? La question fut presque certainement posée au Conseil. On possède là-dessus quelques documents suggestifs[4]. Et j'admets qu'elle le fut seulement en manière de tâtonnement, pour sonder le terrain et déterminer dans quelle mesure il était possible de s'engager contre la papauté. Est-ce, comme l'indique un contemporain[5], le prince de Condé qui, ami du P. Vincent[6]

1. V. A. E. France 850, f° 16, 24 et 37 : Gaudin à Servien, 13 et 27 août et 3 septembre 1644. L'auteur de ces lettres rapporte des bruits d'après lesquels le duc d'Orléans réclamerait à la Reine la liberté de Beaufort, un bâton de maréchal à sa disposition et l'entrée de l'abbé de la Rivière, son favori, dans les conseils : ce qui équivalait à la disgrâce de Mazarin.

2. *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 216 et 217 ; et B. N. Italie 1823, f° 54. Nani, 1er novembre.

3. On a écrit parfois que Mazarin fit une maladie de l'élection d'Innocent X. Ce n'est pas exact. La maladie a précédé la mauvaise nouvelle. L'ambassadeur vénitien Nani, dans une dépêche du 27 septembre, rapporte qu'il revient de Fontainebleau, où il a trouvé S. E. souffrant d'une « flussione di testa » ; et c'est dans une seconde dépêche du même jour qu'il annonce l'arrivée du courrier de Rome (B. N. Italie 1823, f° 6). On a d'ailleurs suggéré d'autres hypothèses pour expliquer la maladie du cardinal, jusqu'à un empoisonnement par Gaston d'Orléans !

4. B. N. Italie 1823, f° 21 : Nani, 4 octobre ; *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 89 ; et A. E. France 260, f° 393-395 : mémoire sur le différend du roi et du pape.

5. *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 89, note.

6. Vincent de Paul, né dans un petit village des Landes, précepteur des trois fils d'Emmanuel de Gondi ; aumônier général des galères. Il assista Louis XIII dans ses derniers moments ; et au début de la régence, nommé président du Conseil de conscience, il exerça une certaine influence à la cour.

et fort respectueux des choses saintes, protesta de toute son énergie et fit repousser la solution négative? Il se peut. Mais j'imagine que le ministre dut se laisser assez facilement convaincre : il voulait sans doute éclairer sa religion, et non provoquer un acte d'une exceptionnelle gravité, qui exposait l'Église et le royaume aux pires bouleversements[1]. Bref, il fut décidé que le gouvernement de Sa Majesté « dissimulerait », en attendant de connaître les véritables intentions du nouveau pontife, qu'il ne manifesterait ni approbation ni désapprobation et se bornerait à enregistrer le fait de l'élection officiellement[2]. On m'accordera pourtant que là même il y avait un symptôme inquiétant, une menace latente. Cette façon de réserver son jugement dépassait les limites ordinaires de l'impertinence.

Lorsque le nonce vint à Fontainebleau, environ le milieu d'octobre, présenter les lettres qui notifiaient l'avènement de Sa Sainteté[3], il reçut un accueil poli, mais glacé. La reine énonça, en se tournant vers son fils, cette phrase à double entente :

« Je dois lui rendre compte de ma régence, et cette prospérité que Dieu lui a donnée, je ne dois pas la lui faire perdre *ni le priver des amis qui ont défendu sa couronne*, quand besoin était. »

Et le ministre convalescent ne témoigna pas plus de cordialité. Lui aussi usa d'équivoque : il dit son désir de vivre en bons termes avec Innocent X, « pourvu qu'il se montrât également père de tous[4] ».

Là-dessus des messages d'une onctueuse insignifiance furent expédiés à Rome, où la mauvaise humeur perçait sous le mielleux des formules protocolaires :

« Très Saint-Père, déclarait le petit roi, ne pouvant douter que ce ne soit par la voix du Saint-Esprit que votre Béatitude a été élevée à la papauté, nous devons croire qu'elle en recevra aussi les inspirations et tous les mouvements de grâce et de prudence qui lui sont nécessaires pour

1. Et d'ailleurs la légitimité de cet acte pouvait être contestée, puisque l'exclusion n'avait pas été prononcée au conclave par les représentants de la France et que l'exclusion même ne constituait pas un droit absolu des souverains catholiques.

2. B. N. Italie 1823, f° 21 : Nani, 4 octobre.

3. V. ces lettres A. E. Rome 84, f° 361 et 365 : lettres au roi et à la reine, 19 septembre. Elles n'ont dû parvenir au nonce que le 10 ou le 11 octobre ; le 12, il était à Fontainebleau, et il fut admis à l'audience royale le 13 (Cf. B. N. Italie 1823, f° 31 : Nani, 11 octobre ; et A. E. Rome 84, f° 379 : Lyonne à Bichi, 12 octobre).

4. A. V. Francia 92, f° 7-16 : Bagni, 30 septembre, 14 et 19 octobre.

le gouvernement de l'Eglise, et que cette couronne recevra tous les témoignages d'affection et de bienveillance qu'elle peut espérer d'un père saint et plein de bonté[1]... »

Sa Béatitude dut se contenter de ces pauvretés officielles et méditer douloureusement sur l'attitude de la France à son égard.

II

Mazarin, revenu à la santé, garda le silence et observa. Il se fit renseigner par ses agents, ses espions avoués ou secrets, qu'il avait fort nombreux, sur le pape, ses parents, ses conseillers, la cour pontificale[2].

Jean-Baptiste Pamphilio, né à Rome le 7 mars 1572, portait allégrement ses soixante-douze ans. Sa famille, originaire de Gubbio en Ombrie, était de petite noblesse provinciale[3] : mais deux oncles cardinaux l'avaient poussé de bonne heure à d'éminentes fonctions : nonce apostolique à Naples sous le règne de Grégoire XV ; dataire du légat François Barberini en France, en 1625, sous Urbain VIII ; quelque temps après, nonce ordinaire à Madrid, où il gagnait si bien les sympathies de ses hôtes qu'il s'acquérait une solide réputation d'« espagnol ». Honoré de la pourpre en 1629, il était retourné en Italie, et dès lors Urbain VIII, qui appréciait son « érudition », l'avait employé « dans diverses négociations des plus difficiles et dans les congrégations les plus épineuses ». Il faisait partie des congrégations du Concile de Trente, du Saint-Office, des Rites, de la Propagation de la Foi, de l'Immunité ecclésiastique, etc., lorsque le suffrage de ses collègues l'établit sur la chaire de Saint-Pierre[4].

On se persuadera malaisément qu'il s'imposait par la prestance de sa personne ou la hauteur de son caractère.

1. A. E. Rome 84, f° 381 : le roi au pape, 17 octobre. — Cf. B. N. 2217, f° 212 et 213 : Mazarin au même, 21 octobre.

2. V. Carnet de Mazarin, VI, p. 22 : « Ritorno di Roma del Fabri, n^ro seg^to e nuove che ha portato ».

3. On découvrit après l'élection que la famille des Pamphili descendait de l'antique roi de Rome Numa, non pas Pompilius, mais *Pamphilius* (Ciampi, op. cit., p. 6).

4. André Du Chesne, *Histoire des papes et souverains chefs de l'Église*, Paris, t. II, 1653, p. 533, et And. Taurelli, *De novissima electione Innocentii* X, p. 30.

D'abord le physique impressionnait mal. Velazquez a laissé de lui un portrait fameux[1], qui n'inspire vraiment aucune tendresse pour le modèle. Barbu et sourcilleux, le nez fort, le menton carré et proéminent, les traits rudes et irréguliers, la physionomie ingrate, Innocent X était fort laid : « ce qui faisait dire à beaucoup de gens qu'il était ridicule d'élire un Père universel... aussi vilain et aussi difforme, que ses enfants n'oseraient jamais en approcher, tant il était effroyable à voir[2] ».

Et le moral n'attirait pas davantage. Durant son séjour en France, on lui avait donné le sobriquet de « Monseigneur On ne peut pas ». Sous des apparences austères, sévères, rébarbatives, il cachait un esprit médiocre et un cœur faible. L'ambassadeur vénitien Contarini, avec un sens très pénétrant, l'analysait ainsi : « délicat et crédule avec ses ministres », « facile à recevoir l'impression du soupçon », « désireux de se soustraire aux inquiétudes », « pusillanime », « lent à comprendre, incapable de grandes conceptions, obstiné dans l'indécision[3] ». Il vivait renfermé, s'enveloppait de mystère, parlait peu, passait des journées à jouer aux boules dans son jardin[4]. Sa principale force était la force d'inertie, et il avait la ténacité muette des timides et des irrésolus.

Mais l'intérêt qui s'attachait au pape s'étendait à toute sa parenté. En effet, d'après les mœurs de l'époque, l'élection pontificale n'élevait pas seulement un individu, mais, si l'on peut dire, toute une tribu.

Innocent X passait pour être entièrement dominé par sa belle-sœur, dona Olimpia Maldachini. Cette femme étrange dédaignait les personnes et les occupations de son sexe, fuyant bals, festins, soirées, à la fois par avarice et par ennui de s'habiller. Elle ne se plaisait que dans la compagnie des hommes,

1. Il est conservé à Rome dans la galerie Doria.

2. Gualdi, *Vie de Madame Olimpe Maldachini*, p. 61-63. L'ambassadeur vénitien Contarini ajoute ces indications physiologiques : « Innocent X est sobre pour le manger et pour le boire; il ne fait aucune distinction de mets et se moque des médecins... Il est sujet à la goutte, au flux, à la rétention d'urine » (Barozzi et Berchet, *Relations des ambassadeurs vénitiens. — Rome*, vol. II, p. 68 et 69).

3. Barozzi et Berchet, *ibid.* Toujours d'après Contarini, voici de quelle manière Innocent accueillait les ambassadeurs : « ... celui qui traite avec sa Béatitude, à la première audience, croit l'affaire parfaite; à la seconde, qu'elle est entièrement à refaire; à la troisième, qu'elle a complètement échoué ».

4. A. E. Rome 86, f° 422-430 : Ondedei à Mazarin, 24 octobre; *id.* f° 456 : Macarani au même, 31 octobre.

et pour partager leurs distractions les plus brutales, comme la chasse, ou leurs plus âpres soucis, comme ceux de la politique[1]. D'ailleurs douée d'une intelligence inculte, mais très vive, d'une volonté vigoureuse et pratique, quasi masculine, « Io sto com' un cavallo biasimato[2] » (Je me cabre comme un cheval qu'on corrige), disait-elle un jour d'elle-même. Sans accorder une foi aveugle aux racontars des Romains, friands de scandales, sur les rapports peu innocents de la Maldachini et de son beau-frère[3], sans faire trop de cas d'un bon mot : Olim pia, nunc impia, il faut reconnaître cependant qu'elle exerçait une grande influence sur le Pamphilio[4]. Bichi s'écriait déjà au conclave : « Signori, faremo una papessa[5]! »

Olimpia avait trois enfants : un garçon Camillo, tout jeune homme puisqu'il était né à Naples en 1622, doux et paisible, mais d'une ignorance totale et d'une paresse incurable, nullement au niveau des dignités qui allaient l'accabler à l'avènement de son oncle : et deux filles, dont l'aînée seulement était mariée au marquis Giustiniani, riche, affirmait-on, de 40 000 écus de rente[6].

D'autres parents plus éloignés restèrent dans l'ombre, au moins au début du pontificat[7]. En revanche Innocent X compta, parmi les cardinaux, quelques conseillers très intimes, dont le crédit contre-balança parfois même l'influence de sa belle-sœur : ce furent Spada, Pallotta[8] et, sur tous les autres, Pancirolo.

Jean-Jacques Pancirolo était né à Rome en 1590 d'un

1. Ciampi, *Innocenzo X e la sua corte*, p. 17 et 18.

2. Ciampi, *ibid.*, p. 19.

3. Gualdi, *op. cit.* L'auteur, qui exagère sans doute beaucoup, raconte qu'elle avait empoisonné son mari pour être plus libre avec son beau-frère, que d'ailleurs elle traitait celui-ci avec un sans-gêne et une brutalité incroyables, que le pauvre homme perdait complètement la tête en sa présence, etc.

4. A. E. Rome 86, f° 424 : Ondedei à Mazarin, 24 octobre. Dans cette lettre Olimpia est qualifiée « donna di cervello ».

5. *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 235.

6. A. E. Rome 86, f° 423 et 424 : Ondedei à Mazarin, 24 octobre ; *id.*, f° 372 : Bichi au même, 10 octobre. — Cf. Ciampi, p. 122 ; et Barozzi et Berchet, *op. cit.*, p. 52.

7. Seul le marquis Bufalo vécut à Rome dans l'intimité du pontife.

8. Bernard Spada, Modénais, né en 1594 ; cardinal en 1626 ; mort en 1661. Contarini le juge ainsi : « D'humeur hautaine, prestance majestueuse, vain de ses talents, de sa science superficiellement encyclopédique. » — Jean-Baptiste Pallotta, romain, né en 1586 ; évêque d'Albano et de Frascati ; cardinal en 1629 ; mort en 1668.

tailleur enrichi. Il avait d'abord suivi Pamphilio comme auditeur pendant sa nonciature à Naples, puis gagné la faveur des Barberini et, grâce à ce haut patronage, franchi lestement la carrière des honneurs : camérier d'Urbain VIII, surintendant de la maison de son neveu, François, nonce en Espagne, patriarche de Constantinople et cardinal à la promotion de 1643[1]. C'était un homme simple et froid, vivant confiné dans ses appartements, n'acceptant ni suite ni cortège et évitant les « apparences » du pouvoir pour se contenter de la « substance »[2]. La charge de secrétaire d'État, qui lui fut confiée aussitôt après le conclave, devait prendre entre ses mains une importance exceptionnelle[3].

Quantité de personnages défilent dans les rapports adressés à Mazarin : tous ceux qu'on jugeait capables à un degré quelconque de jouer un rôle et de tenir un emploi. Mais ce n'étaient pas seulement leurs caractères individuels qu'on notait avec un soin méticuleux ; c'étaient encore toutes les rivalités et toutes les jalousies qui les divisaient.

De nombreuses discordes, en effet, affligeaient la cour de Rome. Celle qui dressait la famille du pontife contre les cardinaux, ses confidents, n'offrait pas, au moins pour l'instant, de sérieuses inquiétudes[4]. Beaucoup plus grave s'annonçait le conflit avec les Barberini.

Les neveux d'Urbain VIII avaient espéré conserver une part d'autorité et assurer l'avenir de leur maison en unissant Camillo à une fille de don Thaddée[5]. Mais tout le monde les détestait. Pour faire échec au mariage, on suscitait de tous côtés des concurrentes à la jeune demoiselle : le duc de Modène proposait une de ses sœurs et le roi d'Espagne une Napolitaine somptueusement dotée[6]. Déjà à la cérémonie du couronnement,

1. Ciampi, *op. cit.*, p. 118 et 119.

2. V. E. Rome 86, f° 422-430 : Ondedei à Mazarin, 24 octobre ; et 85, f° 174 : Bichi à Mazarin, 1er novembre.

3. V. Richard, *Origines et développement de la secrétairerie d'État apostolique*, dans la Revue d'Histoire Ecclésiastique, t. XI, 1910.

4. V. E. Rome 86, f° 343 : Bichi à Mazarin, 26 septembre ; *id.* f° 248 : Ondedei au même, 24 octobre. Camillo, est-il dit, ne cherche qu'à « débusquer » Pancirolo.

5. Il avait été question déjà de ce mariage pendant le conclave, v. *supra*.

6. V. E. Rome 86, f° 323 : Bichi à Mazarin, 19 septembre. La candidate du roi d'Espagne était de l'illustre maison d'Aquino et avait une dot de 800 000 ducats d'or.

le 4 octobre, les ambassadeurs avaient humilié le prince-préfet — futur beau-père — en refusant de lui céder le pas[1]. La voix publique accusait les oncles d'avoir tripoté dans les finances de la Chambre apostolique; le peuple presque quotidiennement manifestait contre eux dans les rues, criant : « Saint-Père, revisez les comptes[2] ! » Et il n'était pas jusqu'à Innocent qui ne parlât avec mépris de toute la séquelle : les Barberini n'étaient pour rien dans son élection, quoi qu'ils prétendissent; Dieu seul avait tout fait, « par miracle[3] ». En vain, pour aguicher Olimpia, la promise reçut-elle en dot le magnifique domaine de Montelibretto qui valait quatre millions, avec une rente de 100 000 écus en sus. Le mariage n'eut pas lieu. Et au premier consistoire, le jeune Pamphilio, en dépit de ses vingt-deux ans et de son insuffisance, fut créé cardinal[4].

Ainsi Mazarin constituait ses dossiers, recueillait sur choses et gens mille informations secrètes, s'édifiait sur les qualités et les défauts de chacun, les défauts surtout, épiait avec calme tous les signes de faiblesse, les symptômes d'impuissance, les occasions de désordre, qu'il saurait au besoin exploiter[5].

1. Thaddée, comme neveu du pape, avait la préséance sur les ambassadeurs; mais ceux-ci, après la mort d'Urbain VIII, n'admirent plus le privilège. Le cas fut soumis à Innocent X qui essaya de biaiser, puis donna tort au Barberini (V. A. E. Rome 84, f° 385, et 85, f° 13 : Saint-Chamond à Mazarin, 26 septembre et 3 octobre. — Cf. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins avec le pape*, p. 6 et 7).

2. A. E. Rome 86, f° 366 : Macarani à Mazarin, 10 octobre; *id.* f° 396 : Mugnesi au même, 16 octobre; *id.* f° 391 : Bichi au même, 16 octobre.

3. *Ibid.* f° 372 : Bichi à Mazarin, 10 octobre.

4. *Ibid.* f° 390 : Bichi à Mazarin, 16 octobre; *id.* 85, f° 244 : Saint-Chamond au même, 14 novembre.

5. On peut croire que le gouvernement pontifical n'était pas moins curieux des êtres et des agissements de la cour de France. Voici la dépêche que le nonce envoyait à Rome, par ordre sans doute, le 9 décembre : « Pour ce qui est de gagner la bonne volonté de la Reine et du Conseil, il faut qu'on sache que le sieur cardinal Mazarin est auprès d'eux en extrême autorité et estime, parce qu'il s'applique continuellement aux affaires. Il rend compte des moindres choses à la Reine, au sieur duc d'Orléans et au sieur prince de Condé, et il en est grandement aimé, parce qu'ils trouvent ses directions utiles pour eux et précieuses pour le Roi. Il ne montre aucun intérêt pour lui ni pour la nation italienne; et il témoigne préférer le service du Roi à la satisfaction de tous les parents et amis qu'il peut avoir au monde. L'abbé de la Rivière a du pouvoir sur le duc d'Orléans, mais le cardinal Mazarin en a davantage. M. le prince de Condé est très courtois avec tous et fort bien incliné au siège apostolique; et il désire se lier étroitement avec V. E.; mais il est tout au cardinal Mazarin qui le fait jouir de beaucoup d'honneurs, lui et ses deux fils : le duc d'Enghien, et le prince de Conti, abbé de Cluny et de Saint-Denis. Les personnes les plus confidentes de M. le cardinal

III

Le plus sûr moyen de sonder Innocent X, d'apprécier la pureté de ses intentions et le sens de ses inclinations, c'était de surveiller ses premiers actes.

Le nouvel élu avait l'habitude, sitôt investi de la souveraineté, de procéder à une distribution de charges, titres, pensions, bénéfices, évêchés, abbayes, prébendes, à la portée de tous les appétits et à l'étiage de tous les talents. D'abord il fallait satisfaire une légion de parents, amis, parents d'amis ou amis de parents, plus ou moins zélés et capables, mais tous désireux de profiter le plus possible, et le plus tôt possible, de la bonne fortune échue à leur patron. En outre il n'était pas indifférent d'avoir dans les postes les plus élevés de l'Église et de l'État des créatures dévouées, au lieu des tièdes ou des mal-pensants qui pouvaient s'y retrancher. Mais, d'autre part et pour les mêmes raisons, ces nominations n'intéressaient pas moins les gouvernements catholiques et tous ceux qui entendaient jouir d'une influence quelconque à Rome. Donc Innocent X se montrerait-il, dans le choix de ses serviteurs, favorable ou défavorable à la France? Question capitale[1].

Dès le milieu d'octobre, on fut averti que Sa Sainteté avait dessein d'expédier trois légats extraordinaires auprès des couronnes, et même de remplacer le nonce ordinaire à Paris[2]. Aussitôt vif émoi. Songeons, en effet, que les agents diplomatiques, à cette époque de communications lentes et difficiles, avaient beaucoup plus d'indépendance et d'action personnelle que de nos jours, l'envoyé du pape surtout, qui pouvait s'arroger une sorte d'autorité sur les membres du clergé national.

Mazarin sont M. de Chavigny, auparavant secrétaire d'État et maintenant membre du conseil secret; et M. de Lyonne, qui traite toutes les affaires les plus importantes. » (A. V. France 92, f° 40.

1. Aussitôt après son élection, Innocent X décerna comme faveurs à ceux qui l'avaient le mieux secondé : l'évêché d'Imola à Theodoli; de fortes pensions à Spada, Pallotta et Fachinetti; une abbaye à Rapaccioli; au cardinal d'Este, les bénéfices qui avaient vaqué depuis la mort de son oncle le cardinal de Modène (V. A. E. Rome 86, f° 343 : Bichi à Mazarin, 26 septembre).

2. A. E. Rome 86, f° 341 et 353 : Bichi à Mazarin, 26 septembre et 2 octobre; et B. N. Italie 1823, f° 21 : Nani, 4 octobre.

Or le nonce actuel, Nicolas-Gui Bagni, était un homme de tout repos[1]. C'était un veuf, entré tard dans les ordres. Décoré du titre d'archevêque d'Athènes, il venait seulement d'arriver en France. La mort d'Urbain VIII l'avait surpris avant même qu'il n'eût eu le temps de présenter ses lettres de créance à Sa Majesté[2]. Il paraissait doux, tranquille, un peu timide, rempli de bienveillance ou de faiblesse à l'égard des Français. Mazarini tenait absolument à le garder et il ne voulait pas qu'un légat extraordinaire vînt s'installer à côté de lui et risquât de rendre ce mouton enragé. D'ailleurs les candidats proposés n'étaient pas recevables : Spada, un « espagnol » avéré ; Scotti, un « brouillon extravagant » et qui, nonce à Paris déjà quelques années auparavant, avait laissé un détestable souvenir[3].

Il eut gain de cause. Ses représentations, d'ailleurs modérées, firent que Bagni demeura et que le Saint-Père s'épargna la dépense d'un légat extraordinaire[4]. Il n'y avait qu'à se féliciter. Mais d'autres préoccupations surgirent à propos des nouveaux cardinaux.

Les cardinaux étaient de très grands personnages. Les membres les plus distingués de la hiérarchie ecclésiastique ou nobiliaire devaient leur céder le pas. Les plus puissants monarques de la chrétienté les appelaient : Mon cousin. Presque tous jouissaient d'opulents bénéfices. Conseillers naturels du prince des Apôtres, ils exerçaient les principaux offices de son patrimoine et peuplaient ces fameuses « congrégations » romaines qui faisaient la loi à l'Église entière. Enfin et surtout ils étaient les agents des futurs conclaves et des papes en perspective. On comprend que les chancelleries s'inquiétassent de ces « Éminences[5] ».

1. Bagni, né en 1584, près de Rimini, de Fabrice, marquis de Montebello, et de Laure Colonna. Il avait épousé Théodora de Gonzague.

2. B. N. Italie 1822, f° 191 et 206 : Nani, 13 et 23 août.

3. A. E. Rome 86, f° 388 : Bichi à Mazarin, 16 octobre; *id.* 85, f° 194 : le même au même, 6 novembre; *id.* f° 217 : Saint-Chamond au même, 7 novembre. — En 1639, un différend s'étant élevé entre Richelieu et le Saint-Siège, Scotti se livra à des violences de langage inadmissibles; il fallut lui interdire les audiences et demander son rappel. Cf. *Carnet de Mazarin* II, p. 105.

4. A. E. Rome 85, f° 91 : Mazarin à Saint-Chamond, 28 octobre. Bagni devait rester nonce en France jusqu'à la fin de l'année 1656.

5. V. les réflexions du signor Ondedei à Mazarin au sujet des cardinaux : Il faut 1° gagner l'amitié des anciens; 2° faire en sorte que dans les prochaines promotions, il y ait des « dépendants » de la France; ne pas exiger d'eux une décla-

On attendit avec impatience la première promotion. Elle eut lieu le 13 novembre. Déception profonde : avec Camillo obtenait seul le bonnet rouge Jean-Charles de Médicis, frère cadet du grand-duc de Toscane, qui était un adversaire déclaré de la couronne[1]. Pouvait-on douter, devant cette preuve évidente de partialité, que le Souverain-Pontife ne méprisât la France et ne réservât toutes ses faveurs à la rivale[2] ?

Et encore d'autres actes de sa vie publique ou privée vinrent confirmer cette opinion. Deux princes français, tombés en disgrâce, s'étaient avisés de chercher asile sur les terres du Saint-Siège. A grand'peine Mazarin fit résoudre de les tenir à distance. L'un, le duc de Bouillon, put demeurer à Rome, mais à condition de laisser son titre d'Altesse aux portes de la ville[3]. L'autre, le duc de Vendôme, qui arrivait de Venise, reçut l'ordre de ne pas s'approcher en deçà de Lorette ; alors il se détourna et gagna Florence[4]. Mais, comme s'il regrettait ces demi-concessions, comme s'il se fût appliqué à corriger chaque mesure presque courtoise par un procédé hostile, Innocent maria, au mois de décembre, la seconde fille d'Olympia au prince Ludovisio, que ses sympathies et ses intérêts attachaient notoirement à l'Espagne[5].

ration publique ; leur payer des pensions secrètement, mais régulièrement. Il serait bon d'avoir dans une banque à Rome un solide capital, qui accomplirait des miracles lors de la vacance du siège pontifical (A. E. Rome, 86, f° 430).

1. A. E. Rome 85, f° 236 : Bichi à Mazarin, 13 novembre ; et f° 246 : Saint-Chamond au même, 14 novembre.

2. *Carnet de Mazarin* VI, p. 72 (24 décembre 1644) : « Re cattolico gran speranza nel Papa e sodisfatione delle gratie che ha gia ricevute nel principio del pontificato. » — Cf. A. V. Francia 92, f° 38 : Bagni, 9 décembre.

3. Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, né à Sedan en 1605 ; ayant pris part à la révolte du comte de Soissons contre Richelieu en 1641 et arrêté comme complice de Cinq-Mars en 1642, il n'avait recouvré sa liberté qu'en abandonnant Sedan au Roi ; puis craignant d'être inquiété à nouveau, au début de la régence, il s'était retiré d'abord à Genève, puis à Rome, où Urbain VIII l'avait accueilli quelques jours avant sa mort (V. A. E. Rome, 85, f° 245 : Saint-Chamond à Mazarin, 14 novembre).

4. A. E. Rome 85, f° 165 : Saint-Chamond à Mazarin, 28 octobre ; *id.* f° 235 : Bichi au même, 13 novembre ; *id.* f° 274 ; Saint-Chamond à Brienne, 21 novembre. — César duc de Vendôme, fils illégitime d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594 ; mort en 1643. Compromis avec son fils Beaufort dans la cabale des Importants, il avait réussi à prendre le large et s'était réfugié en Italie.

5. A. E. Rome 85, f° 364 : Bichi à Mazarin, 12 décembre ; et B. N. Italie 1823, f° 179 : Nani, 24 janvier 1645 — Cf. *Carnet de Mazarin*, VI, p. 43 : « Matrimonio di Ludovisio con la nepote del Papa : il d° per gl' interessi di casa sua e per inclinatione spagnolo. S. M. ne parlara al nuntio, quando gliene dara parte,

Son Éminence enregistra tous ces faits, menus ou graves, suspects ou catégoriques, protestant avec mesure et plus souvent mûré dans un silence impressionnant. Il semblait avoir pris pour mot d'ordre : neutralité, et pour tactique : attendre.

B. — L'EXÉCUTION DU CARDINAL ANTOINE ET DE L'AMBASSADEUR

Mazarin pourtant souffrait d'avoir été la « fable » du conclave[1]. Il consentait bien à épargner le pape, mais il allait passer sa colère sur ceux qui l'avaient aidé à devenir pape. Il ne contesterait point ouvertement l'élection ; en revanche, ses auteurs seraient déclarés traîtres, parjures et simoniaques.

I

Après une rapide enquête, les responsabilités furent établies tant bien que mal et les victimes désignées[2].

Il y en avait une qui s'imposait au châtiment : le cardinal Antoine Barberini, et pour divers motifs : il avait été le plus grassement pensionné par la couronne : il avait le plus contribué à l'« avancement » d'Innocent X ; et, vu l'éminence de son rang, sa disgrâce devait frapper davantage les esprits et inspirer plus d'effroi.

Par surcroît, on le savait vulnérable. Les Barberini, depuis la mort de leur oncle, se voyaient en butte à mille tracasseries, comme si on eût voulu leur faire expier leur grandeur passée

e li dira (?) che tutte le buone parole di S. S. sono per la Francia ma li effetti sin' hora sono per li Spagnoli. »

1. Cf. A. V. France 92, f° 16 : Bagni, 19 octobre ; et B. N. Italie 1825, f° 48 et 82 : Nani, 25 octobre et 22 novembre. On lira dans cette dernière dépêche le curieux récit d'une audience accordée par Mazarin à l'ambassadeur de Venise : la conversation tomba aussitôt sur l'élection pontificale : « On ne saurait exprimer, écrit Nani, l'animation avec laquelle il discourut, jetant feux et flammes, *s'agitant à tel point que je craignais que sa santé, trop faible encore pour résister à l'attaque violente des passions, n'en reçût un sérieux préjudice.* »

2. V. les renseignements recueillis sur Bichi, Lyon, Valençay, Grimaldi, etc. : A. E. Rome 86, f° 329 : Ondedei à Mazarin, 19 septembre ; *id.* f° 344 : Bichi au même, 26 septembre ; *id.* f° 383 : Grimaldi au même, 15 octobre.

et leur prouver cruellement qu'ils n'étaient plus rien. On les abreuvait de sarcasmes et d'affronts [1]. Ils s'offraient en proie à la rancune publique et privée, le cadet surtout, contre lequel il n'y avait qu'un cri : C'est un homme sans foi [2]!

Rome se demandait curieusement quel traitement allait recevoir en France le Protecteur infidèle. Et les avis se partageaient. Néanmoins, on croyait généralement qu'il se tirerait d'affaire sans grand dommage, parce que Mazarin avait partie liée avec son compère et qu'il craindrait, en le condamnant, ou de le jeter dans les bras du roi Catholique ou d'effaroucher le Souverain-Pontife [3].

En tout cas, la question était posée et elle ne pouvait être résolue que de deux manières : il fallait ou approuver délibérément la conduite d'Antoine, comme s'il n'avait pas cessé d'obéir aux ordres de Sa Majesté, quitte à lui adresser en confidence une semonce bien sentie et à différer le payement de ses pensions ; ou, au contraire, « jouer cartes sur table » et proclamer hardiment qu'il avait trompé la France et privé son prince « de la satisfaction et de la gloire d'avoir exalté au pontificat un sujet aussi digne » que Sa Sainteté Innocent X [4]. Mazarin opina pour la seconde alternative, la plus tranchante, la plus brutale.

Le 12 octobre, un courrier emportait de Fontainebleau cette commission pour le marquis de Saint-Chamond :

« Je ne vous fais cette lettre par avance, disait le Roi, par l'avis de la Reine régente Madame ma mère, que pour n'avoir pu dissimuler jusque-là l'étrange procédé qu'a tenu envers moi et cette couronne le cardinal Antoine. Je désire donc qu'aussitôt que la présente vous sera remise, vous alliez sans perdre de temps demander audit cardinal le brevet, dont je l'avais honoré, de la protection des affaires de mon royaume et lui faire lever mes armes de dessus la porte de son palais, ne voulant pas qu'une personne si indigne de mes bonnes grâces conserve dans le public aucune marque de les posséder [5]. »

1. Pasquin se présentait aux Romains tantôt botté, éperonné avec la légende : « Je porte des éperons et des bottes aux Barberini qui doivent s'enfuir cette nuit secrètement », tantôt tout nu avec cette explication « qu'il n'avait pu trouver un seul tailleur, parce qu'ils étaient tous occupés à confectionner des habits de campagne pour les Barberini » (Gualdi, *op. cit.*, p. 68 et 69).

2. A. E. Rome 84, f° 366 : Saint-Chamond à Brienne, 19 septembre ; *id.* 382 : Bichi à Lyonne, 26 septembre.

3. *Ibid.*, 86, f° 358 : Macarani à Mazarin, 2 octobre.

4. *Ibid.*, 86, f° 330 et 331 : Ondedei à Mazarin, 19 septembre.

5. A. E. Rome 84, f° 370 ; le roi à Saint-Chamond, 11 octobre. — La lettre ne partit que le 12.

C'était une disgrâce en bonne et due forme. Mais Mazarin la corsa ingénieusement par des dispositions spéciales qu'il suggéra à l'ambassadeur : tant il craignait d'en être pour ses frais de vengeance!

Il faut, écrivit-il, empêcher à tout prix que le coupable ne se dérobe, n'évite « l'éclat ». Le châtiment doit être public comme la faute. S'il se doute de quelque chose, il pourra prévenir la sentence et résigner hâtivement sa charge de Protecteur. Le coup sera manqué. Aussi le ministre, sournois, recommandait :

« Je pense qu'il n'y aurait pas danger de le surprendre chez lui et d'*entrer familièrement* sans faire demander audience ; et, si on résiste, pourvu que vous fussiez accompagné, *entrez moitié figue moitié raisin*. Si la goutte vous tenait au lit, je pense qu'il n'y aurait d'autre expédient que de *le prier de venir vous voir pour affaires importantes et agréables* [1]. »

C'était un véritable guet-apens. Mazarin appelait cela : veiller à ce que les choses « se passent avec dignité » !

D'ailleurs il put se déclarer satisfait. Les choses « se passèrent avec dignité ». Antoine fut très mortifié.

Le courrier arriva à destination le 25 octobre, vers 8 ou 9 heures du matin. Saint-Chamond, comme on l'avait prévu, était au lit. Il se fit apporter aussitôt les dépêches dans sa chambre. Le temps de les déchiffrer, midi sonnait. Il envoya chercher les cardinaux de Lyon et Bichi pour se concerter brièvement avec eux et peut-être leur confier la mission qu'il ne pouvait remplir lui-même ; mais l'un était absent et l'autre se trouvait empêché. Alors, comme il fallait se presser, il résolut de faire connaître la décision royale et de réclamer le brevet du Protecteur déchu par un billet signé de sa main que présenterait son fils [2].

Antoine, qui flairait le coup, hésita à recevoir le jeune homme. Mais celui-ci avait la consigne de « s'opiniâtrer » : il bouscula le maître de chambre de Son Éminence et entra. Il n'y avait qu'à céder.

1. *Ibid.* 84, f° 375 : Mazarin à Saint-Chamond, 12 octobre. — Hugues de Lyonne, de son côté, probablement chapitré par le cardinal, écrivait à Bichi : « *Je meurs de peur que M. l'ambassadeur n'exécute pas bien l'ordre qu'il a touchant le cardinal Antoine.* Ce sera à V. E. à l'assister de ses conseils et à diriger sa conduite » (A. E. Rome 84, f° 379 : lettre du 12 octobre).

2. *Ibid.* 84, f° 371.

Antoine parut. On se salua, on échangea froidement quelques paroles de compliments; puis le cardinal demanda d'une voix blanche ce qu'on voulait lui communiquer. Un secrétaire s'approcha et lui tendit le papier de l'ambassadeur.

Il le prit, considéra l'adresse et constata que la qualité de Protecteur n'y figurait point. Il esquissa un geste vague, puis brusquement ouvrit le pli, lut quelques lignes et, changeant de couleur, balbutia « qu'il ne savait où était ledit brevet, qu'il était mêlé parmi ses papiers, qu'il le chercherait ». Et il tourna le dos.

Le soir, Martinozzi vint dire de sa part à l'ambassadeur, en s'excusant, que décidément le brevet demeurait introuvable. Mais le lendemain les armes de France n'ornaient plus le palais du Barberini[1].

L'affaire fit grand bruit. Toutefois personne ne plaignit la victime. Au contraire, le Saint-Père témoigna être enchanté. Tous ceux qui, à Rome ou ailleurs, « avaient été si maltraités » de l'odieuse famille, se réjouirent de cette « justice exemplaire ». Quant à la petite coterie française, qui naturellement détestait son patron, elle exulta[2]. Et le pauvre Antoine, abandonné, renié, bafoué, adressa à son juge une piteuse défense : il se résignait aux décrets de la Providence, mais il persistait à affirmer qu'il n'avait pas mal servi la couronne, qu'il lui restait malgré tout dévoué, que le temps ferait apparaître la sincérité de ses intentions[3]. En attendant, Mazarin était bien vengé.

II

Cette exécution ne fut pas la seule. D'autres suivirent à bref délai et à peine moins retentissantes : celle des deux Theodoli, puis celle de l'ambassadeur lui-même, qui de bourreau devint patient. Mais quels griefs avait-on contre ceux-là?

C'est le Barberini qui les perdit. Il prétendait avoir entre ses mains certains « billets » échangés durant le conclave entre le cardinal Theodoli et son frère, le marquis de San-Vito, et qui contenaient des témoignages accablants pour le représentant du

1. A. E. Rome 86, f° 160-164 : Saint-Chamond à Mazarin, 28 octobre.
2. *Ibid.* f° 450 et 458 : Ondedei et Benedetti à Mazarin, 31 octobre.
3. *Ibid.* f° 444 : Antoine à Mazarin, 31 octobre.

Roi[1]. Celui-ci, en effet, circonvenu par les deux Italiens, aurait consenti à lever l'interdiction de son gouvernement au sujet de Pamphilio, moyennant de sérieux avantages pour le pays et pour lui : pour le pays, la promesse que la Provence, la Bretagne et les Trois-Évêchés (Toul, Metz et Verdun) seraient soumis aux « concordats » comme les autres provinces[2] et que S. M. disposerait d'un chapeau rouge en dehors de la promotion des couronnes; pour lui, une grosse somme d'argent et l'établissement d'un de ses parents, l'abbé de Caderousse, sur le siège archiépiscopal d'Avignon. Et les fameux billets apportaient des précisions vraiment capables d'impressionner : M. de Saint-Chamond ne se contentait pas de 10 000 doubles : il ne voulait traiter qu'à 20 000 : mais c'était une affaire de plus ou de moins : et, bien entendu, il exigeait le secret le plus rigoureux. En deux mots, l'ambassadeur de France s'était vendu et Innocent X n'était pape que par un honteux marchandage. Accusation atroce. Doit-on l'accepter? La chose mérite d'être examinée.

Plusieurs faits inclinent aux soupçons. D'abord la sympathie avérée de Saint-Chamond pour Pamphilio, sympathie vieille de vingt ans, puisqu'elle remontait au voyage qu'avait accompli en France le futur pontife aux côtés du légat François Barberini[3]. Autre symptôme : le même Saint-Chamond a eu, pendant le conclave, de fréquents rapports avec le cardinal Theodoli[4] par l'entremise de son frère San-Vito. Ses dépêches en font foi. Mais les deux Romains ne paraissaient-ils pas de chauds partisans de Mazarin et y avait-il grand mal à converser

1. On peut les lire aux archives des A. E. Rome 84, f° 301-306, sous cette rubrique : « Copie des billets du marquis de Santo-Viti au cardinal Theodoli son frère pendant le conclave, donnés par Antonio au seigneur Alessandro ». Ils sont au nombre de trois, datés des 6, 7 et 10 septembre.

2. La Provence, la Bretagne et les Trois-Évêchés, provinces récemment annexées à la couronne, et ayant conservé jusqu'à ce temps des vestiges de leur autonomie, n'étaient pas comprises dans les « concordats » passés entre la France et le Saint-Siège. Le régime sous lequel elles vivaient était beaucoup moins avantageux au pouvoir laïque. — Chéruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, p. 150, a tort de confondre ces négociations de caractère clandestin avec les propositions pseudo-officielles qui furent transmises à Mazarin au commencement de septembre.

3. A. E. Rome 86, f° 329 : Ondedei à Mazarin, 19 septembre.

4. D'ailleurs Theodoli était le seul membre du Sacré-Collège qui eût promit à l'ambassadeur de le renseigner sur les opérations du conclave (V. A. E. Rome 84, f° 152 et 170 : Saint-Chamond au roi, 10 août; et à Mazarin, 15 août).

avec eux? La plus troublante des présomptions est la suivante : l'ambassadeur avait des embarras d'argent. Qu'on lise cette curieuse lettre expédiée à Hugues de Lyonne le 5 septembre :

« J'engagerai demain mon buffet de vaisselle dorée et le vendrai si je puis pour l'employer à servir ici le Roy. Mais après cela je serai contraint de m'en retourner pour n'avoir plus de quoi subvenir à la dépense qu'il me faut faire. Vous savez que je n'eus jamais en mains que des charges ruineuses et que je n'ai ni office ni bénéfice et que partout je dois beaucoup... Outre cela, il faut que j'entretienne plusieurs enfants que Dieu m'a donnés : et je ne suis point payé de mes appointements. Ceux des six premiers mois de cette année m'ont été assignés sur un édit qui n'est pas encore notifié, et encore ne sont-ils payables qu'à la fin de février prochain. Je n'ai point non plus d'assignation de mes appointements du Conseil ni de ma pension dernière ; et l'on m'a fait perdre celle que Leurs Majestés m'avaient fait donner sur l'Etat de la Reine... Ceux qui servent avec la passion et la fidélité que je fais méritent de n'être pas abandonnés [1]. »

Ne serait-il pas légitime de supposer que ce malheureux, pour payer des dettes criardes, ait été tenté par le « donatif » — comme on disait alors — dont sa complaisance devait être récompensée?

Pourtant, je crois qu'il faut l'absoudre.

Le marquis s'est défendu, dès qu'il eut appris quelles accusations pesaient sur lui, avec une chaleur, une sincérité d'accent qui ne trompent guère : toute sa carrière, a-t-il déclaré, protestait contre ce tissu de mensonges et de perfidies ; il « avait toujours fait réussir à l'avantage de la France tous les emplois de guerre et de négociation dont il avait été honoré [2] ». Avouons qu'il n'avait pas tort : le passé dans une large mesure garantit le présent. Et puis le principal témoin, San-Vito, s'est

1. A. E. Rome 84, f° 278 : Saint-Chamond à Lyonne, 5 septembre. — Cf. *id.* 86, 256 et 262 : lettres d'Alex. Fabri, 29 août et 5 septembre.

2. *Ibid.* 85, f° 98 et 99 : « *Relation véritable de ce qui s'est passé en la création du pape Innocent X contre les faux bruits publiés au désavantage de M. de Saint-Chamond, ambassadeur extraordinaire du Roy près de Sa Sainteté* ». — Cf. les états de service du marquis : il débute comme officier au régiment de Picardie ; en 1612, il est lieutenant-général en Lyonnais, Forez et Beaujolais ; en 1621-1623, maréchal de camp à l'armée du Dauphiné ; en 1625, il est envoyé en mission à Rome ; en 1627, ambassadeur extraordinaire à Turin et à Mantoue ; en 1628, il est blessé au siège de La Rochelle, et commande dans l'île de Ré en 1628-29 ; : il est nommé lieutenant-général en Provence, puis en Champagne (1630-31) ; gouverneur de Calais (1632) il va négocier un traité de commerce avec l'Angleterre ; il commande l'armée de Champagne en 1633 et 1634 ; il va en Suède en 1635 et conclut le traité de Wismar ; en 1636 il est ambassadeur extraordinaire près des princes

rétracté : il a reconnu que c'était lui, d'accord avec son frère, qui avait imaginé cette demande d'écus pour faire traîner en longueur les opérations du conclave et que le Français avait été absolument étranger à la manigance[1]. Enfin, ce qui entraîne la conviction, c'est qu'en même temps que les Theodoli échangeaient de prétendus messages, où se dévoilait la faiblesse de Saint-Chamond, celui-ci en envoyait à Antoine d'un tout autre style : il lui rappelait la conférence qu'ils avaient eue ensemble à la Chancellerie, après la mort de son oncle, et où Pamphilio avait été formellement exclu suivant les commandements de S. M. ; et il réitérait ses instances pour qu'on voulût « considérer » Altieri ou quelque autre candidat, digne de la tiare et bien en cour[2].

Je conclus que l'ambassadeur n'a pas trafiqué des ordres de son prince. Il n'a pas failli à son devoir. Il n'a été que naïf et imprudent.

Lorsqu'au début de septembre, il eût écrit en France pour demander si ses instructions ne pouvaient être modifiées en faveur de Pamphilio, cette première concession fut sans doute jugée insuffisante et on le pria artificieusement de se prêter à une manœuvre qui n'engageait à rien, qui n'avait pour but que « d'amuser » le conclave en attendant la réponse de Mazarin. Il n'eut pas le courage de refuser. C'est là sa faute : car les rusés compères, Barberini et Theodoli, ne cherchaient qu'à le compromettre, et ils se hâtèrent d'ajouter aux articles convenus d'autres, comme celui des « 20 000 doubles », qu'il aurait rejetés avec indignation, s'ils lui avaient été soumis. Il était tombé dans un piège[3].

Désormais Antoine, le principal auteur de la combinaison et en possession des pseudo-billets des Theodoli, était, ou se croyait, très fort. D'abord, il n'eut pas de peine à rassurer ses collègues que la crainte de la France retenait encore et à leur prouver que Monsieur l'ambassadeur était sinon « guadagnato »

d'Allemagne et signe un traité d'alliance avec le landgrave de Hesse ; enfin il est envoyé à Rome en 1644.

1. *Déclaration du marquis de Santo-Viti*, A. E. Rome 85, f° 125-128.

2. A. E. Rome 84, f° 275 et 299 : Saint-Chamond à Antoine, 5 et 10 septembre.

3. Un des correspondants les mieux informés de Mazarin, Ondedei, reconnaît que l'ambassadeur a été dupé par les Theodoli, qu'il n'a fait aucun acte positif contre les ordres du roi (A. E. Rome 86, f° 329).

du moins « guadagnabito » : et l'élection fut enlevée[1]. Mais de plus il disposait, pour l'avenir, d'un perfide instrument de défense ou de vengeance. Avec une merveilleuse adresse, il s'était forgé une arme à deux tranchants, dont il pouvait user soit contre Mazarin soit contre Innocent. A volonté, il pouvait humilier l'un en déshonorant son agent officiel et inquiéter l'autre en jetant sur sa nouvelle dignité des soupçons de simonie.

Pourtant le subtil Barberini se tint coi, tant qu'il conserva l'espoir d'éviter une rupture avec le ministre de France et de se concilier les bonnes grâces du pontife élu par ses soins. C'est seulement quand il vit toute la meute romaine aboyer après lui qu'il divulgua les papiers accusateurs.

A Rome, le scandale fut énorme, et Saint-Chamond ne sut pas l'arrêter. Au contraire, il l'aggrava par d'inconcevables maladresses. Il se concerta avec les Theodoli pour tâcher de ravir les « billets » à leur propriétaire, qui naturellement défendit son bien[2]. Pour comble, il demanda au pape d'intervenir. Il fit tout le possible pour donner à penser qu'il était coupable. Bientôt, dans la ville, l'infortune du marquis défrayait toutes les conversations. Personne ne comprenait très clairement ce qui s'était passé, mais « ce qui se débitait n'était à la faveur ni d'Antoine, ni de Theodoli, ni de l'ambassadeur » : pour celui-ci surtout, de l'avis général, c'était « une grande brèche à sa réputation[3] ».

Les Theodoli eux jouèrent l'indifférence et le dédain. Du reste, ils avaient reçu le prix de leur trahison : l'homme d'Église avait été créé évêque d'Imola et l'homme d'épée, maître de camp dans les Romagnes[4]. Ils n'avaient plus rien à dissimuler. Alors

1. Cf. A. E. Rome 86, f° 297 : relation de Bichi ; et 85, f° 101 et 102 : *Relation véritable... de Saint-Chamond.*

2. Bichi, qui d'ailleurs détestait Saint-Chamond, raconte que les deux marquis allèrent jusqu'à promettre à Antoine d'écrire en France pour sa justification, s'il leur livrait les papiers compromettants (A. E. Rome 86, f° 392 : Bichi à Mazarin, 16 octobre).

3. A. E. Rome 86, f° 397 et 410 : nouvelles de Rome, 16 et 23 octobre. — Au même temps, l'ambassadeur se mettait une autre affaire sur les bras : à la suite d'une rixe entre Français et Espagnols, il laissait ses serviteurs circuler dans les rues de Rome avec des épées et des mousquets et molester les sbires pontificaux : d'où réclamations (Cf. B. V. Barb. Lat. 6105, f° 33-37 : lettre au nonce, 21 novembre ; et A. V. Fr. 92, f° 44 : lettre du nonce, 16 décembre).

4. A. E. Rome 86, f° 459 : Ondedei à Mazarin, 31 octobre.

ils s'affichèrent avec les « Espagnols ». L'évêque osa se montrer en plein Corso avec le cardinal de Médicis et Montalto, deux ennemis jurés de la France : spectacle immoral et qui signifiait comme une déroute, une débandade des serviteurs du Roi[1].

Mazarin, pour la seconde fois, fit « une justice exemplaire » : Saint-Chamond et les Theodoli furent amalgamés dans une seule fournée de victimes.

Le premier connut son malheur vers le milieu de décembre par une épître dont la majesté corrigeait mal l'amertume :

« Monsieur le marquis de Saint-Chamond, n'ayant pas satisfaction de la conduite que vous avez tenue pendant le conclave, quoique les déclarations que Notre-Saint-Père le pape a faites de son affection envers cette couronne m'en donnent beaucoup de l'effet qui s'en est ensuivi, je vous fais cette lettre pour vous dire que je ne veux pas me servir plus longtemps de vous dans l'ambassade de Rome et que je désire que, trois jours après que vous l'aurez reçue, vous en sortiez pour revenir en France sans vous amuser aux cérémonies de congé qui sont accoutumées au départ des ministres et que vous alliez dans votre maison de Saint-Chamond, où vous recevrez les ordres de ce que vous aurez à faire[2]. »

Les Theodoli furent exécutés par le même courrier : ils durent ôter l'écusson de France de la façade de leur palais, et ils perdirent leurs pensions. Il ne restait à Rome, pour traiter de nos affaires avec le Saint-Siège, que le fidèle Bichi[3].

Comme Antoine disgracié, le marquis et ses « complices » crurent bon de protester et d'implorer la clémence royale : ceux-ci avec quelque retenue[4], celui-là avec une émotion touchante : il adressa toute une série de lettres éplorées au Roi, à la Reine, au comte de Chavigny, au secrétaire d'État Brienne, au chancelier Séguier, à Mazarin, les assurant « sur sa part de paradis » qu'il était innocent[5].

1. A. E. Rome 86, f° 410 et 441 : nouvelles de Rome, 23 et 30 octobre.

2. *Ibid.* 85, f° 147 : le roi à Saint-Chamond, 16 novembre. — Mazarin écrivit quelques jours après à l'ambassadeur une lettre à la fois mielleuse et arrogante : il avait, prétendait-il, intercédé auprès de la Reine en sa faveur, mais sans succès ; il voudrait « qu'il lui eût coûté de son sang » pour que les papiers de Santo-Viti n'aient pas été découverts, etc. (A. E. Rome 85, f° 181 et 182 : Mazarin à Saint-Chamond, 23 novembre. — Cf. *Carnet de Mazarin*, VII, f° 24 v°.

3. A. E. Rome 85, f° 185 : Mazarin à Bichi, 24 novembre.

4. *Ibid.* 92, f° 12 : Mazarin à Bichi, 20 janvier 1645.

5. *Ibid.* 85, f° 373-382 ; et B. N. Fr. Nouv. Acq. 6210, f° 84 (lettre à Séguier). — Saint-Chamond se retira à Frascati, où il demeura jusqu'à la fin de

Le cardinal-ministre ne se laissa point attendrir. Les scandales romains servaient trop bien son intérêt. En destituant d'aussi éminents personnages que le neveu d'Urbain VIII et l'ambassadeur de France, il donnait une idée avantageuse de son pouvoir et de la confiance dont il jouissait auprès des souverains. Et puis il ne lui déplaisait pas sans doute que la tiare d'Innocent X parût avoir été l'objet d'un marché, parce que cette histoire, même si elle ne s'accréditait qu'à moitié, affaiblirait l'autorité du pontife, le rendrait, au moins pour un temps, timoré, impuissant, inerte. Et c'est à quoi tendaient tous ses efforts.

Sa politique était une politique d'intimidation. Puisqu'il ne pouvait avoir l'amitié du Saint-Siège, il voulait obtenir son respect et régner à Rome par la crainte.

janvier 1645, toujours malade; puis il demanda la permission de revenir dans une de ses « vignes » près de Rome. En avril seulement il put entrer en France (V. A. E. Rome 89, f° 111; 90, f° 149; et 92, f° 30.) — Le jugement intéressé de Mazarin a entraîné l'opinion générale : presque tous les contemporains (Labarde, p. 112-113 ; *Journal* d'Ormesson, I, p. 230; dép. de Nani, 22 novembre, B. N. Italie 1822, f° 82) et les historiens (Chéruel, op cit., II, p. 151) ont cru Saint-Chamond coupable. Seuls Fontenay-Mareuil (*Mémoires*, p. 174) et Goulas (*id.* II, p. 48) font des réserves.

CHAPITRE III

L'INTERRUPTION DES RAPPORTS DIPLOMATIQUES AVEC LE SAINT-SIÈGE

(Janvier-Septembre 1645)

A. — LE CHAPEAU DE MICHEL MAZARIN

I. Les premières démarches en faveur du P. Mazarin et les exigences du ministre son frère ; la promotion du 13 novembre ; la mission du sieur de Grémonville à Rome. — II. Le voyage en France du cardinal de Valençay, son départ incognito de Rome : l'émotion à la cour ; tactique de Mazarin pour écarter le danger ; Valençay à Aigreville. — III. L'arrivée de Grémonville à Rome : inquiétude, puis optimisme du Saint-Siège : négociations pénibles de Grémonville ; l'échec du P. Mazarin.

B. — APRÈS L'ÉCHEC DU P. MAZARIN

I. L'irritation violente de la Reine et de Mazarin ; le désarroi des Français à Rome et l'attentat contre le résident de Portugal ; le départ de Grémonville ; le P. Mazarin nommé archevêque d'Aix. — II. L'affaire Beaupuis : son arrestation à Rome : Mazarin demande son extradition que le pape refuse ; tentative d'évasion du prisonnier ; le Parlement contre le Saint-Siège. — III. L'Assemblée du clergé : élection de ses membres et nomination des présidents ; faveurs et courtoisies de Mazarin pour l'Assemblée ; débats pénibles pour le Saint-Siège. — IV. La réconciliation des Barberini : le cardinal de Valençay médiateur ; offres et conditions de Mazarin : son activité pour raffermir le parti français à Rome : hésitations des Barberini.

L'immobilité et le silence à l'égard du chef de l'Église ne pouvaient se prolonger indéfiniment. Mazarin ne poursuivait là, d'ailleurs, que la recherche d'un *effet*. Dès qu'il jugea l'effet produit, il sortit de sa réserve. Mais ce fut pour poser une condition : estimant qu'une réparation éclatante lui était due pour

son échec du 15 septembre, il demanda hardiment la promotion de son frère Michel au cardinalat. Cette promotion, flatteuse pour lui, très désagréable à l'Espagne, pénible à Innocent X, ne réunissait-elle pas à peu près toutes les qualités désirables pour une revenche?

A. — LE CHAPEAU DE MICHEL MAZARIN

I

Depuis quelque temps déjà Michel s'agitait. Il avait pris une part active aux négociations plus ou moins louches du conclave, et « l'avancement du Père maître du Sacré-Palais », on s'en souvient, avait figuré au nombre des profits éventuels de l'exaltation de Pamphilio. Puis la chose s'étant faite contre le gré de Mazarin, on n'en parla plus qu'à mots couverts et avec mille réticences qui laissaient entendre qu'on souhaitait d'oublier la promesse. Mais le brave Père était rempli d'illusions [1]. Il interprétait la moindre courtoisie dans le sens le plus favorable à ses ambitions, il multipliait les démarches et accablait d'importunités les familiers du nouveau pape. Il fallut une première déception et une lettre acerbe de son aîné pour le rappeler momentanément à la prudence,

Le 31 octobre, Michel annonçait sur un ton de triomphe que Pancirolo et Spada étaient venus le trouver et lui avaient offert discrètement de s'occuper de lui au prochain consistoire, si la charge de Protecteur était restituée à Antoine [2]. Mazarin s'indigna ou fit semblant [3]. Il soupçonnait que la proposition n'était pas sincère : surtout il la jugeait inopportune. C'était le temps des représailles, non celui des pardons. Il écrivit à son frère :

1. A. E. Rome 86, f° 308, 319 et 434 : lettres de Michel Mazarin, 17 et 19 septembre et 24 octobre. — Les agents de Mazarin, quoique portés à l'indulgence, trouvaient que le Père manquait de tact, qu'il ne surveillait pas assez ses paroles et ses actes (V. *ibid.* 86, f° 458 : Ondedei à Mazarin, 31 octobre; et 85, f° 265 : Bichi au même, 21 novembre).

2. A. E. Rome 86, f° 454 : Michel Mazarin à son frère, 31 octobre.

3. Hugues de Lyonne en témoigna assez vivement au nonce (V. A. V. Francia 92, f° 32; et B. N. Italie 1823, f° 76).

« Il nous est arrivé le 20 du mois passé (20 novembre) le courrier Girolamo avec les dépêches de Votre Révérendissime Paternité. Elle devait absolument persister à rejeter les propositions qui lui étaient faites de la part de Sa Sainteté par le cardinal Spada pour la réconciliation des Barberini avec la France. Vous y avez au contraire prêté l'oreille, puisque vous avez consenti à envoyer ce courrier. Tout cela m'a causé un extrême déplaisir. Votre condescendance peut avoir fait naître l'idée que cette démarche aurait du succès et que la récompense qu'on vous garantissait contribuerait au bon résultat de l'affaire... Il faut que les cardinaux Spada et Pancirolo, qui ont voulu prouver à Sa Sainteté qu'elle était dans l'obligation de réconcilier les Barberini avec le roi de France, aient cru que Sa Majesté n'était qu'un roi d'étoupe (sic), obéissant à des caprices et n'examinant pas sérieusement les résolutions qu'il adopte, puis qu'ils se sont imaginé qu'après une déclaration aussi juste et aussi hautement applaudie que celle qui a été rendue contre le cardinal Antoine, Sa Majesté pouvait se rétracter aux dépens de sa propre dignité et de son honneur [1]. »

L'épître était datée du 25 novembre : le 13, une promotion de cardinaux avait eu lieu, et il n'avait pas été question du Père [2] : double rebuffade. Il ne lui restait qu'à se tenir tranquille et à attendre le bon plaisir de l'aîné.

Il n'attendit pas trop longtemps. A la fin de décembre, Mazarin décida de reprendre l'affaire à son compte. Le moment était bien choisi pour entamer des pourparlers avec le gouvernement d'Innocent X. Le ministre avait assez exhalé sa mauvaise humeur, malmené ses gens. Maintenant il pouvait sans inconvénients s'amadouer.

Comme l'ambassadeur était cassé, il nomma un envoyé extraordinaire auprès du Saint-Siège. Le sieur de Grémonville, qui était accrédité auprès de la Sérénissime République, reçut l'ordre de passer par Rome avant de se rendre à Venise [3]. Et

1. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 98-102 ; Cf. A. E. Rome 85, f° 183 : Mazarin à Bichi, 25 novembre. — Rome se hâta de démentir : le pape n'avait rien su de la démarche ; Pancirolo rien dit ; et quant à Spada il avait voulu tout simplement se débarrasser du Père qui l'ennuyait (A. E. Rome 85, f° 412 : Ondedei à Mazarin, 25 décembre ; et B. V. Barb. Lat. 6195 : lettre du Secrétaire d'Etat, 12 décembre).

2. Cf. A. E. Rome 85, f° 236 : Bichi à Mazarin, 13 novembre ; et A. V. Francia 92, f° 38 ; Bagni, 9 décembre.

3. Nicolas Bretel de Grémonville, né à Rouen vers 1609 ; président au Parlement de Paris ; ambassadeur à Venise et à Rome de 1644 à 1647 (A. N. Dupuy 394 *bis* : lettre de Grémonville à Dupuy.) — Mazarin avait songé d'abord à envoyer auprès du pape le maréchal du Plessis-Praslin : *Carnet* VI, p. 24 : « Inviar Plessis-Praslin à Roma imbre assistito dall'abbiate di S. Nicolas » ; mais le maréchal fit des difficultés : *Ibid.* p. 40 : « Plessis-Praslin si duole di andar a Roma. Dispensarlo e parlarli freddamente. Intanto Gremonville servira bene. »

un copieux mémoire l'instruisit de l'objet de sa mission.

L'envoyé extraordinaire, suivant ses instructions, devait faire d'abord grande révérence au chef de l'Église en lui tenant le petit discours que voici :

« ... Leurs Majestés étant satisfaites, autant qu'il se peut, des assurances de bonne volonté qu'il a plu à Sa Sainteté leur donner par les lettres qu'elle leur a écrites et par ce qu'y a ajouté le nonce,... n'ont pu se contenter de lui en avoir témoigné le ressentiment par leurs lettres, mais ont voulu envoyer une personne expresse pour se conjouir en leur nom avec Sa Béatitude de son heureuse assomption au pontificat... Le Roi se fera toujours remarquer pour être le fils aîné de l'Église par le respect et la révérence qu'il rendra à Sa Sainteté... », etc., etc.

Ensuite il aborderait hardiment le sujet du P. Mazarin :

« Il est certain que S. M. souhaite avec grande passion l'avancement du P. Maître du Sacré Palais. Les services considérables que M. le cardinal Mazarin rend avec tant d'assiduité et de désintéressement à cette couronne parlent si avantageusement en sa faveur qu'il ne se peut rien ajouter au désir qu'elle en a... *On juge même que Sa Sainteté étant bien conseillée doit souhaiter plus ardemment que nous-même d'avoir occasion de gratifier ce royaume pour désabuser principalement toute la cour, les Parlements et les personnes les plus intelligentes et accréditées, qui se sont mis en tête que nous avions maintenant un pape espagnol*[1]. »

Le chapeau de Michel acquérait ainsi l'importance d'une affaire d'État. Il devenait comme le signe et la condition d'une entente cordiale entre la France et le Saint-Siège.

Il est juste, d'ailleurs, de reconnaître qu'on prit à cœur de témoigner qu'on était tout disposé à bien vivre désormais avec le pape, s'il accordait ce qu'on lui voulait. La Reine lui adressa, de sa belle main, quelques lignes fort gracieuses, pour lui recommander le Révérendissime Père[2]. Le cardinal, de son côté, se répandit en propos aimables et, joignant l'action à la parole, il se démit, pour en faire don au jeune Pamphilio, de l'abbaye de Corbie, qui passait pour être la seconde du royaume

1. Les instructions de Grémonville ont été publiées dans les *Négociations à la cour de Rome*, d'Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, t. I, p. 21-141. — Elles ne s'occupaient pas seulement du P. Mazarin : différents articles concernaient « la paix générale » et les affaires de Catalogne. « La Catalogne s'était depuis peu révoltée contre l'autorité du roi d'Espagne, et le pape, par égard pour lui, refusait de pourvoir aux évêchés vacants. »

2. A. E. Rome 89, f° 20 : la reine au pape, 20 janvier 1645.

et rapportait bon an mal an, en dépit des malheurs du temps et des ravages de la guerre, 12 000 écus sonnants[1].

La situation semblait donc soudainement éclaircie. Mazarin, après avoir boudé, daignait sourire. Mais Innocent répondrait-il à ses politesses un peu tardives? Accepterait-il la main tendue, et surtout d'y verser le prix demandé?

II

Le sieur de Grémonville venait de partir, lorsqu'un incident étrange se produisit.

Le cardinal de Valençay avait quitté la France depuis bien des années, et dans des circonstances qui faisaient qu'on n'était nullement désireux de le voir rentrer. Aussi n'est-ce pas sans étonnement que, le 3 janvier 1645, Rome apprit qu'il était sorti de la ville mystérieusement en carrosse, sous prétexte d'aller « prendre l'air » à Bagnaia et qu'il avait continué sa course au delà en compagnie de deux gentilshommes français[2]. L'étonnement devint de la stupeur, quand on sut que le fugitif avait écrit au Saint-Père que le Roi l'appelait auprès de lui. Et très vite l'histoire se corsa : les deux gentilshommes français furent transformés en deux bandits des Romagnes, avec lesquels S. E. voulait tenter quelque « nouveauté » contre le cardinal Mazarin. Cependant le pape paraissait soucieux et toute la ville, très intriguée, « faisait cent mille discours[3] ».

En France, la curiosité et l'inquiétude ne furent pas moindres[4]. Le 17 janvier, le premier ministre, averti, expédia en

1. V. l'ordonnance royale qui authentique la cession de Corbie à Pamphilio : A. E. Rome 85, f° 283 (15 décembre). Cf. B. N. Italie 1824, f° 14 : Nani, 7 mars 1645; *id.*, les instructions de Grémonville dans Arnauld, *op. cit.*, I, p. 125-127; enfin *Carnet de Mazarin* VI, p. 32 : « La S^ra d. Olimpia è stata gia regalata dall' imb^re di Spagna di 15 ^m l. d'argenteria e si preparano gran regali e feudi (?) per d. Camillo. Conviene far qualche cosa da questa parte dovendo aver si piu riguardo al nepote che al zio. » — Et p. 36 : « Presenti al ca^l Pamphilio, Papa e p^a d. Olimpia. Badia di Corbia al ca^l Pamphilio ».

2. A. E. Rome 89, f° 31 : Bichi à Mazarin, 3 janvier 1645. — Bagnaia, petite ville de deux milliers environ d'habitants, à 3 kilomètres à l'E. de Viterbe.

3. *Ibid.*, f° 36 : nouvelles du 9 janvier 1645; *id.* f° 45 : Benedetti à Mazarin, 9 janvier; *id.* f° 65 : Ondedei au même, 16 janvier.

4. Pourtant Mazarin se doutait déjà que Valençay méditait de faire irruption en France (A. E. Rome 85, f° 324 et 370 : Bichi à Mazarin, 28 novembre et 12 décembre 1644).

hâte au devant du voyageur un enseigne des gardes du corps pour l'inviter à rebrousser chemin aussitôt. En même temps le comte d'Alais, gouverneur de Provence, était prévenu et plusieurs agents de la maréchaussée chargés de se rendre à Marseille, Toulon, partout où son débarquement serait signalé [1].

La précaution n'était point vaine, car Achille d'Estampes, autant qu'il se peut conjecturer, arrivait avec des intentions subversives.

Les Barberini, en premier lieu, le poussaient, nourrissant toujours l'espoir d'une réconciliation avec le roi Très-chrétien même au détriment de son ministre. La chose est certaine: elle a été avouée [2]. Mais d'autre part, Innocent X n'était peut-être pas non plus étranger à l'aventure: il avait, comme les neveux d'Urbain VIII, son dessein particulier, qui était de négocier une entente secrète avec le duc d'Orléans, en lui proposant le mariage de Mlle de Montpensier, sa fille, avec l'infant d'Espagne [3]. Enfin on prononça, dans le trouble, le nom du duc de Bouillon ; et, même si c'est à tort, le fait n'en est pas moins significatif [4].

Il se dégage, à mon sens, de tout cela que, sous le couvert de réhabiliter les Barberini, il s'agissait en somme de se débarrasser de Mazarin [5]. Il y avait une sorte de complot machiné contre lui, si le terme n'est pas trop fort pour désigner des velléités assez vagues, des intentions confuses, des projets informes. Valençay n'était-il pas, d'ailleurs, l'homme des coups de tête

1. A. E. Rome 89, f° 430 : le roi à Valençay, 17 janvier 1645 ; *id.* f° 431 : le même au comte d'Alais ; *id.* f° 433-436 : le même à MM. de Champigny, de Riz et d'Aiguebonne. Cf. *ibid.* f° 85 : mémoire du roi à Grémonville, 2 février.

2. A. E. Rome 89, f° 262 : Grémonville à Mazarin, 22 février 1645. D'ailleurs, le bailli de Valençay, neveu du cardinal, correspondait avec François Barberini (*Ibid.*, 85, f° 221 et 222).

3. A. V. Francia 92, f° 95 : Bagni, 3 février ; A. E. Rome 89, f° 134 : Bichi à Mazarin, 6 février ; *id.* f° 277 : Benedetti à Mazarin, 27 février ; *id.* f° 302 ; Grimaldi au même, 6 mars.

4. A. E. Rome 89, f° 37, 45 et 65 : lettres de Bichi, Benedetti et Ondedei à Mazarin ; A. V. Francia 92, f° 76 : Bagni, 20 janvier. Cf. *Correspondance de Mazarin*, II, p. 133-135.

5. Il faudrait peut-être rattacher à cette affaire les intrigues d'un des secrétaires particuliers de Mazarin, le sieur Ferri, qui fut mis à la Bastille peu de temps auparavant pour avoir eu correspondance avec diverses personnes d'Italie ou d'Espagne hostiles au ministre et notamment les Barberini. V. sur ce très obscur incident A. V. Fr. 92, f° 36 : Bagni, 18 novembre 1644 ; et B. N. Italie 1823, f° 97 et 167 ; Nani, 29 novembre 1644 et 17 janvier 1645.

et des coups de langue ? Ne disait-on pas de lui : « Où il y aura de quoi brouiller, il est dangereux qu'il ne se mette toujours de la partie[1] » ? L'irruption de ce soldat en robe rouge, turbulent, jovial et fantasque, pouvait provoquer de graves ébranlements dans une cour déjà instable et où les femmes se trouvaient en nombre[2]. Visiblement le premier ministre flaira un rival.

Il agit avec promptitude et vigueur.

Achille d'Estampes, ayant naturellement évité le courrier et les policiers dépêchés à sa rencontre, entrait à Paris le 26 janvier à une heure du matin et allait se loger dans l'hôtel de son frère, l'archevêque de Reims[3]. Il fallait coûte que coûte faire le vide autour de lui, l'empêcher de communiquer avec aucun personnage d'importance, surtout avec la Reine.

Le marquis de Créqui, premier gentilhomme de la Chambre, se présenta le jour même à l'hôtel d'Estampes pour lui signifier l'ordre de Sa Majesté de quitter la ville dans les vingt-quatre heures et le royaume avant deux semaines. Il se récria : le Roi était maître de sa vie et de son bien, mais non pas de son honneur, et son honneur lui interdisait de céder à une injonction si humiliante.

Le lendemain 27, le Conseil se réunit et délibéra de lui envoyer deux nouveaux gentilshommes. Cette fois, c'était la dernière sommation. S'il résistait, S. M. était résolue à l'expulser de force et « elle lui donnerait au besoin une escorte d'archers pour le conduire sur la frontière[4] ».

Allait-on faire violence à un prince de la Sainte-Église? L'emmener entre quatre sergents comme un criminel? Le nonce s'interposa. Il le pressa amicalement d'obéir, de ne pas exposer en sa personne le corps sacré des cardinaux à de regrettables

1. V. E. Rome 86, f° 391 : Bichi à Mazarin, 16 octobre 1644.

2. V. *Mémoires* de Montglat, p. 157 : Mazarin craignait particulièrement « qu'il ne raillât devant elle (la reine) de son extraction et de la vie qu'il avait faite en sa jeunesse, de laquelle il avait eu parfaite connaissance à Rome » ; et *Carnet de Mazarin* VI, p. 55 : « M. Destampes continuamente da Mr Patrocle (*sic*) tutto della casa di Sillery et Pitieu (Puisieux) parla a M. Dans ; e questa e la strada per laquale il card. di Valancé si persuade far pervenire a S. M. molte inventioni e artifitii ». Cf. Labarde, *op. cit.*, p. 126 ; et *Mémoires* de Goulas, II, p. 75 et 76.

3. B. N. Italie 1823, f° 187 et 188 : Nani, 31 janvier ; et V. E. Rome 89, f° 85 : mémoire du roi à Grémonville, 2 février.

4. Cf. V. V. France 92, f° 86 et 89 : Bagni, 27 janvier et 2 février ; et *Journal* d'Ormesson, I, p. 250 et 251.

extrémités. Et il réussit à le convaincre. Valençay se voyait isolé ; bien plus, il se sentait un peu ridicule : on commençait à railler sur son compte ; on récitait :

Si don Pèdre est venu, il s'en peut retourner [1].

Le 28 janvier, il s'installa au couvent de St-François de Picpus, dans la banlieue parisienne, où il demeura jusqu'au 2 février. Comme il prétendait avoir des choses du plus haut intérêt à exposer devant la Reine[2], le secrétaire d'État Brienne fut le visiter. Il ne dit rien ou presque rien. On l'invita de nouveau à déguerpir. Alors il réclama un passe port et de l'argent[3]. On lui fournit le passe port et on lui refusa l'argent. Enfin il laissa le couvent : mais ce fut pour faire halte presqu'aussitôt à Aigreville, dans une maison de sa sœur la maréchale de la Châtre, où il se terra. Il s'y trouvait encore deux mois après[4].

Mazarin avait déjoué l'intrigue romaine. Néanmoins c'était d'un fâcheux augure pour la mission du sieur de Grémonville.

III

Le 2 février, le jour même où Valençay s'éloignait de Picpus, l'envoyé extraordinaire du roi de France arrivait à Rome. Son cortège à travers les rues, le nombre de ses pages et de ses estaffiers et sa pompeuse réception au Palais Mazarini provoquèrent la sensation habituelle : et on jugea qu'il avait la volonté de « vivre à la grande [5] ».

1. A. N. LL[2], f° 48 : Bagni à Brienne, 28 janvier ; et *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 77.

2. *Carnet de Mazarin* VI, p. 76 : « Cardinale de Valenze : istanza di veder Sua M., S. A. R. et il P[e], havendoli fatto dire di haverlo consigliato partire. Denaro lo faccia avanzare. »

3. A. V. Francia 92, f° 95 : Bagni, 3 février ; B. N. Italie 1823, f° 197 : Nani, 7 février ; et *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 77. D'après ce dernier, le bailli de Valençay avouait cyniquement qu'il serait aisé de « congédier » son oncle en lui accordant quelques bons bénéfices.

4. *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 251 ; et *Mémoires* de Montglas, p. 157. A Aigreville même, Valençay fut surveillé de près. On peut lire aux A. E. France 851, f° 86, une lettre (datée du 18 mars) de M. de Bragelonne, fonctionnaire des finances, qui se justifie auprès de Mazarin d'avoir visité Valençay à Aigreville : il n'est allé lui présenter ses civilités que « par occasion », dit-il, et l'entretien a duré à peine une demi-heure.

5. A. E. Rome 89, f° 149 et 150 : Benedetti à Mazarin, 6 février.

Cette opinion remplissait d'aise le cœur des « Français » : mais elle plongeait dans la consternation les amis d'Innocent X. Depuis trois mois, en effet, leurs consciences ne s'étaient point tranquillisées : ils se rongeaient. La disgrâce d'Antoine et de Saint-Chamond, le scandale des « billets » de Theodoli, la fugue de Valençay, que de tourments[1] ! Par dessus tout, l'attitude de sphynx de Mazarin les glaçait. Les timides se taisaient ; mais quelques-uns avouaient que l'opération du 15 septembre prêtait à soupçons et à contestes. Et Bichi écrivait avec une joie maligne :

« Je trouve presque tous, même les fonctionnaires d'Espagne, en grand doute de la validité de l'élection du pape comme simoniaque et en prières pour la courte vie de Sa Sainteté, pour sortir par cette voie des embarras qui pourraient arriver à l'Église ; et c'est même un du parti espagnol qui me dit que parmi eux on parlait de cette sorte : que cette élection avait jeté en terre une mauvaise semence, dangereuse de pousser un jour si elle était tant soit peu arrosée, qu'ils ne pouvaient prévoir encore d'où viendrait cet arrosage, ou de France ou d'Espagne, mais qu'il était à craindre, dans la conjoncture présente, qu'il n'arrivât de quelque part[2]. »

Si le Siennois n'exagère pas d'une façon grossière, si vraiment, dans l'entourage du pape, les esprits étaient à ce point désorientés, ou même seulement un peu moins, on conçoit que l'entrée de Grémonville ait causé une forte émotion. Qu'apportait-il dans son carrosse ? La paix ou la guerre ? Des gens bien informés n'affirmaient-ils pas qu'il venait réclamer la réunion d'un concile pour reviser les actes du dernier conclave[3] ?

On attendit, le cœur battant, la première audience. Elle se passa tout en compliments. L'ambassadeur parla avec âme du « repos de la chrétienté » ; le pontife répliqua par quelques mots attendris sur la santé du Roi et la vertu de la Reine ; et ainsi de suite. Charmante insignifiance. M. de Grémonville fut proclamé le plus aimable des Français. Toute la famille Pamphilio le fêta. Même Dona Olimpia, qui ne prodiguait pas ses

1. A. E. Rome 89, f° 9 ; Macarani à Mazarin, 2 janvier ; Cf. France 260, f° 397 : mémoire sur le différend du pape et du roi.

2. *Ibid.* 89, f° 99 : Bichi à Mazarin, 23 janvier. — De son côté Grémonville rapporte qu'Innocent X ne se consolait pas de devoir la tiare aux Barberini, il cherchait à se persuader et à persuader à l'ambassadeur que le Saint-Esprit seul était l'auteur de son avènement, le Saint-Esprit qui avait entraîné les Barberini « à une chose qu'ils n'avaient pas l'intention de faire ». (A. E. Rome 89, f° 196.)

3. *Ibid.* 89, f° 64 : Bichi à Mazarin, 16 janvier.

faveurs, l'invita aux « conversations de dames » qui avaient lieu dans son palais[1]. Et l'allégresse n'eut plus de bornes, quand tout aussitôt Camillo apprit qu'il recevait l'abbaye de Corbie, la seconde abbaye du royaume, qui valait 12 000 écus par an[2].

Du coup, à l'extrême inquiétude succéda une extrême sécurité. Il semblait qu'on sortît d'un mauvais rêve. Ainsi ce péril qu'on redoutait tant n'avait existé qu'en imagination ? On respirait. Et cette histoire de concile n'était qu'un cauchemar : la France se soumettait, reconnaissait l'élu des Barberini et des Espagnols. Louanges au Seigneur ! Dès lors qu'avait-on à craindre de ce Mazarin qui, en dépit de ses grands airs, avait bien été obligé comme tout le monde de s'incliner devant la souveraineté pontificale ? Sans doute la piété de Sa Majesté et le bon sens de M. le Prince avaient triomphé de ses coupables suggestions. Son crédit baissait. Toutes les espérances et toutes les audaces étaient permises. Ce fut une saute d'humeur déconcertante, une brusque pirouette, dont le pauvre Grémonville demeura stupide.

Désormais le P. Mazarin devait renoncer à son ambition. Les négociations traînèrent un mois environ pitoyablement. Rien ne put vaincre la répugnance d'Innocent X à rougir le bonnet du dominicain : ni l'épître de la Reine, ni les cadeaux du ministre, ni la mort du vieux cardinal de la Rochefoucault, qui créait, au profit du royaume, une vacance dans le Sacré-Collège[3]. En vain l'envoyé extraordinaire multiplia ses grâces. Le pape fit la sourde oreille à toutes les prières et à tous les conseils de prudence[4].

D'ailleurs, Michel contribua un peu à sa propre déconvenue. Son impatience, son zèle intempestif et maladroit, ses indiscrétions lassaient les meilleures volontés. Sans cesse il harcelait l'ambassadeur : « Jamais démon ne fut plus importun que celui-là », gémissait le malheureux, qui se déclarait « possédé »,

1. A. E. Rome 89, f° 133-et 134 : Bichi à Mazarin, 6 février ; et f° 138-141 : Grémonville au même, 6 février.

2. *Ibid.* f° 188-198 : Grémonville à Mazarin, 13 février.

3. Le cardinal de la Rochefoucault mourut le 12 février 1645 à Sainte-Geneviève, accablé de vieillesse et d'infirmités. A. E. Rome 92, f° 25 : Mazarin à Grémonville, 17 mars.

4. Mazarin écrivit de sa propre main à Innocent X le 17 février pour le supplier de ne pas obéir aux suggestions du « parti contraire ». (A. E. Rome 92, f° 20.) Le pape se contenta d'envoyer une belle lettre au roi pour le remercier de la donation de Corbie (A. N. LL[2], f° 151).

« persécuté », « n'ayant pas un moment de repos[1] ». Et c'est le moine qui, en révélant hâtivement la donation de Corbie et en faisant gratifier tout de suite Pamphilio de son brevet, s'était privé lui-même du principal de ses moyens et enlevé sa chance la plus sérieuse[2].

Le martyre de Grémonville prit fin le 6 mars. Au consistoire de ce jour, Innocent X nomma huit cardinaux : Giustiniani, Caraffa, Sforza, Albergati, Odescalchi, Cecchini, Censi, Cibo. Le Maître du Sacré-Palais ne figurait pas sur la liste et les huit « étaient notoirement dans les intérêts de la couronne d'Espagne[3] ».

Le Saint-Père signifiait aussi clairement que possible qu'il ne faisait nul cas, sinon du gouvernement français, du moins de la famille Mazarin.

B. — APRÈS L'ÉCHEC DU P. MAZARIN

I

La sinistre nouvelle parvint environ le 20 mars à Paris. Le cardinal-ministre entra en fureur. Avec sa voix brève et sèche des plus mauvais jours, il proféra des menaces : Tant que la France a tourné le dos au pape, il a mendié son amitié, mais dès qu'elle s'est mise à l'encenser, il ne lui a plus montré que du dédain... Eh bien! on va changer de « registre! »... Et la Reine, elle aussi fort en colère, s'écria : « Si le pontife croit qu'il suffit de donner de bonnes paroles pour se moquer de nous en actions, il se trompe de beaucoup. Les grands rois ne se traitent pas comme les petits prélats de la cour de Rome[4]. »

1. A. E. Rome 89, f° 146 et 311 : Grémonville à Brienne, 6 février et 6 mars. Cf. G. de Mun, *Un frère de Mazarin*, Revue d'Histoire Dipl. ann. 1904, p. 509 et 510.

2. Cf. Labarde, *op. cit.*, p. 124; Linage de Vauciennes, *Relation des négociations qui se sont faites à la cour de Rome au sujet des cardinaux*, f° 19; et A. E. Rome 90, f° 193 : Grémonville à Mazarin, 23 avril.

3. A. E. Rome 89, f° 331 : Bichi à Mazarin, 6 mars; et f° 337 : Grémonville au même, 7 mars; B. N. Dupuy 394 bis, f° 29 : Grémonville à Dupuy, 6 mars.

4. B. N. Italie 1824 f° 90 : Nani, 21 mars. — Cf. *Carnet de Mazarin* VI, p. 64. « S. M. faccia dire per il conte di Briena à Mr Nuntio il suo disgusto della promotione de card...? spagnoli e senza il P. Mazarini ».

La violence de langage de la souveraine et de son favori donna le ton. Tous, à leur exemple, de se plaindre, de menacer, de vitupérer. Et même certains enchérirent : ils prononcèrent le terrible mot de « schisme », invoquèrent, avec des sous-entendus inquiétants, le précédent de la monarchie anglaise[1]. Lyonne écrivit à Grémonville : « Le procédé du pape nous enseigne celui que nous devons tenir dorénavant. On estime ici qu'il faut que vous parliez sèchement et hautement, leur remettant dans le ventre la peur qu'ils croient que nous avons prise d'eux[2]. » Et Brienne, après avoir appris au nonce abasourdi que le dernier Conseil s'était occupé d'Henri VIII, lui déclara sentencieusement : « C'est pourquoi les pontifes doivent bien se garder de dégoûter les princes libres et puissants comme est le roi de France[3]. »

Puis arrivèrent de nouveaux rapports de Rome, qui montraient les conséquences de l'échec du P. Mazarin : et l'irritation en fut accrue. Là-bas, tous les agents du roi et du cardinal se chamaillaient. Ils ne s'entendaient point sur l'attitude à observer envers le palais pontifical : les intransigeants étaient d'avis de suspendre les audiences, les modérés jugeaient préférable de « continuer le train ordinaire[4] », et c'étaient des discussions sans fin. Comme aux plus beaux jours du conclave, on se rejetait mutuellement l'accusation d'avoir tout compromis par nonchalance ou par maladresse. Mais le plus maltraité était le sieur de Grémonville : il avait « biaisé » ; au lieu d' « expédier » l'affaire en « quatre paroles », il avait pris d'interminables détours et, par sa froideur, trompé le Saint-Père sur les véritables sentiments de Leurs Majestés à l'égard du Maître du Sacré-Palais[5] : « Si vous avez quelque ennemi, confiait l'infortuné à Brienne, envoyez-le ici. Sur ma parole, je vous réponds que vous en serez bientôt vengé, par le mal qu'il y aura[6]. »

Par contre, les adversaires de Son Éminence triomphaient

1. B. N. Italie 1824, f° 155 : Nani, 4 avril.

2. A. E. Rome 92, f° 26 : Lyonne à Grémonville, 27 mars.

3. A. Vat. Francia 92, f° 141 : Bagni, 24 mars.

4. A. E. Rome 89 : f° 315 et 316 : Martinozzi à Lyonne, 6 mars; *id.* f° 338 : Grémonville à Mazarin, 7 mars; *id.* f° 377 : Ondedei au même, 13 mars.

5. *Ibid.* f° 335 et 336. Ondedei à Mazarin, 6 mars; *id.* f° 348 : Pietro Mazarini à son fils, 7 mars; *id.* 92, f° 36 : Lyonne à Grémonville, 17 avril. Cf. Linage de Vauciennes, *Relation des Négociations*, p. 38.

6. A. E. Rome 90, f° 202 : Grémonville à Brienne, 23 avril.

sans modestie. Ils raillaient d'une manière blessante la déconfiture du Père, faisaient des gorges chaudes sur le sacrifice inutile de l'abbaye de Corbie et criaient bien fort que Pamphilio s'était moqué de toute la famille[1].

Pour comble d'insolence ils commirent, ou encouragèrent, le plus lâche attentat contre la personne du résident de Portugal que protégeait la couronne[2]. Un dimanche, Nicolo Montero, évêque de Lamego et prieur de Sodefeyta, vieillard vénérable, revenait de la « Madona del Popolo ». La foule s'était amassée pour voir défiler la cavalcade des ambassadeurs extraordinaires de Lucques : grande réjouissance ; quand soudain « cinquante bandits napolitains ou domestiques de l'ambassadeur d'Espagne » se ruèrent sur le carrosse du Portugais en brandissant leurs épées et en déchargeant leurs arquebuses : un gentilhomme placé à côté de lui fut tué, son cocher grièvement blessé et lui-même essuya trois coups de pistolet qui, par miracle, ne l'atteignirent pas ; puis, cet exploit accompli, les assaillants se retirèrent tranquillement à la barbe des sbires qui leur faisaient des révérences[3].

Cette mauvaise action colportée en France, dûment amplifiée et ajoutée à tout ce qu'on avait déjà sur le cœur, provoqua un redoublement d'indignation : le pape ne témoignait-il pas aux coupables une indulgence qui frisait la complicité[4] ? Voilà donc quels étaient les fruits de ce glorieux pontificat : l'autorité apostolique avilie, le droit des gens odieusement violé et la majesté divine elle-même gravement offensée[5] !

Mazarin fut exaspéré : il ne s'en cacha point. Dans ses discours et dans ses écrits de ce temps-là on sent la colère gronder. Qu'il accorde une audience à l'ambassadeur vénitien ou qu'il corresponde avec son confident Grimaldi, les même insinuations menaçantes reviennent sur ses lèvres ou sous sa plume :

1. A. E. Rome 92, f° 32-24 : Mazarin à Grémonville, 14 avril.

2. Le Portugal, réuni à l'Espagne par Philipe II, s'était insurgé à la fin de l'année 1640 et avait proclamé roi le duc de Bragance. La France s'était hâtée de signer avec lui un traité d'alliance. (1er février 1641.)

3. A. E. Rome 90, f° 24 : Grémonville à Mazarin, 4 avril ; Cf. A. V. Francia 92, f° 158 : Bagni, 21 avril.

4. B. N. France 18024, f° 2-4 : Négociations de Grimaldi, mars-avril.

5. A. E. Rome 90, f° 28-32 : Grémonville à Mazarin, 4 avril ; *Correspondances de Mazarin*, t. II, p. 148 : Mazarin aux plénipotentiaires de Munster ; B. N. Italie 1824, f° 261 : Nani, 25 avril ; A. V. Francia 92, f° 168 : Bagni, 5 mai.

beaucoup de gens, dans le royaume, se sont livrés et se livrent encore à des réflexions « très extravagantes » sur l'élection d'Innocent X : jusqu'ici, par zèle pour la religion et par respect du chef de l'Église, il a imposé silence aux mal-pensants, réprimé tous les écarts ; mais si on le pousse à bout, il le jure, on s'en repentira[1] !

D'ailleurs, il ne manifesta pas son courroux seulement par des phrases. Dès le 27 mars il envoyait au sieur de Grémonville l'ordre de rejoindre sans délai son poste auprès du gouvernement de la Sérénissime République. Et cet ordre était accompagné de considérants sévères : il ne faudrait pas, disait-on, que Sa Sainteté pût « croire que les recherches que l'on faisait avec tant de soin pour son amitié étaient des effets de la crainte que nous pouvions avoir qu'elle nous dût être contraire » ; « la Reine souhaiterait extrêmement... d'avoir des raisons assez fortes pour persuader à tout le royaume que Sa Sainteté nous est aussi affectionnée comme elle le témoigne en paroles[2] », etc.

Ce n'était pas une rupture complète : c'était au moins une interruption des relations officielles, une mesure de représaille, un acte hostile. Sans doute le nonce restait en fonctions à Paris ; mais il comptait si peu[3]. Et il demeurait à Rome même un secrétaire, Gueffier, chargé de l'expédition des bénéfices, du fretin des affaires ecclésiastiques, sans parler des agents officieux, Ondedei, Grimaldi surtout[4] ; mais ils avaient, les uns et les autres, la consigne de « n'employer plus le nom du Roi », de ne s'occuper que des intérêts « particuliers », de ceux « qui ne touchaient point l'État » et de ne solliciter aucune « grâce » de cette cour apostolique infestée d'Espagnols[5]. Mazarin ne maintenait

1. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 131 et 135 : Mazarin à Grimaldi, 25 mars ; et B. N. Italie 1824, f° 217-222 : Nani, 18 avril.

2. A. E. Rome 89, f° 351-356 : le roi à Grémonville, 27 mars.

3. Bagni craignit pourtant que le Conseil ne voulût plus du tout traiter avec lui (A. V. Francia 92, f° 153 : Bagni, 14 avril).

4. Grimaldi commence à cette date avec Mazarin une correspondance qui ne s'arrêtera plus jusqu'en 1648. Il tient le rôle de Bichi, qui quitte Rome le 21 mars. Il reçoit d'ailleurs, vers le même temps, la « Comprotection » des affaires de France. — Cf. A. E. Rome 89, f° 453 : Bichi à Mazarin, 20 mars ; *id.* 90, f° 67-70 : Grimaldi à Mazarin, 10 avril ; et B. N. 500-Colb. 357, f° 1 : Gueffier au roi, 25 avril, et à Brienne, 24 avril.

5. Cf. B. N. 500-Colb. 357, f° 36 : Gueffier à Brienne, 19 juin ; et f° 38 : le même au duc d'Orléans et au prince de Condé, 25 juin ; et A. E. Rome 90, f° 261 : le roi à Gueffier, 2 juin ; et f° 304 : Mazarin au même, 16 juin.

le contact avec le Saint-Siège que dans la mesure où il conservait encore la faculté de le tourmenter, de lui faire expier ses mécomptes et de lui inspirer une crainte salutaire de son pouvoir.

Le Père Maître du Sacré-Palais n'en était pas moins frustré de ses espoirs et il réclamait énergiquement une « honorable retraite[1] ». Elle lui fut accordée sous la forme de l'archevêché d'Aix qui, par un heureux hasard, vint à vaquer. C'était un des premiers sièges épiscopaux du royaume : le frère de Richelieu l'avait occupé pendant plusieurs années[2], et présentement le fils cadet du prince de Condé, Armand de Conti, aspirait à y monter. Le cardinal-ministre écrivit froidement au prince : « Je crois que V. A. m'aime assez pour ne désapprouver pas que j'aie supplié Sa Majesté de pourvoir mon frère de l'archevêché d'Aix[3]. » Son Altesse ne désapprouva pas et le pape n'eut qu'à ratifier la nomination[4]. Cela encore était une manière de vengeance. Innocent X devait se convaincre que ce moine « sans esprit et sans mérite », qu'il tenait « en un entier mépris », apparaissait digne, en France, des plus hautes charges ecclésiastiques.

L'intimidation et les bravades recommençaient.

II

Mazarin trouva tout de suite un excellent prétexte pour harceler le Saint-Siège : il ne s'agissait point de « grâce », mais de « justice ».

Le sieur de Beaupuis, ex-officier aux gardes à cheval de Louis XIII, était accusé d'avoir participé en septembre 1643 au complot des « Importants », d'avoir voulu par conséquent attenter à la vie de Son Éminence. Mais tandis que le duc de Beaufort, chef de la cabale, était appréhendé et enfermé au

1. A. E. Rome 90, f° 91 et 267 : Michel Mazarin à son frère, 11 avril et 15 mai.

2. De 1626 à 1629.

3. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 155 : Mazarin à Conde, 6 mai. Cf. G. de Mun, *Un frère de Mazarin*, Revue d'Histoire Diplomatique 1904, p. 512.

4. Le P. Mazarin fut fait archevêque d'Aix au consistoire du 10 juillet 1645 (B. N. 500-Colbert 357, f° 48 : Guelfier à Brienne, 10 juillet).

5. Cf. A. E. Rome 89, f° 418 : Grémonville à Brienne, 13 mars; et Linage de Vauciennes, *Relation des négociations*... p. 39 et 50.

donjon de Vincennes, lui plus heureux avait réussi à s'échapper et il s'était réfugié en Italie auprès du duc de Vendôme également compromis et fugitif.

Beaupuis commit l'imprudence de venir à Rome. Tant qu'il avait séjourné à la cour du grand-duc, on ne s'était pas soucié de lui [1] : mais sitôt qu'il fut sur les terres de l'Église, sembla-t-il plus dangereux ou plus facile à prendre ? Bref l'ambassadeur Grémonville reçut l'ordre de le faire mettre sous les verroux, et le Saint-Père accorda la chose presque sans difficultés[2]. Cela se passait avant l'échec du P. Mazarin.

Après l'événement, on présenta des exigences nouvelles[3] : l'arrestation du complice de Beaufort n'était qu'une satisfaction dérisoire ; il fallait encore qu'il fût « consigné » en France, pour que le Parlement instruisît son procès dans les formes légales[4]. On voit par quel détour ingénieux le Parlement se trouvait intéressé à la lutte.

Là-dessus toute une polémique s'éleva sur la compétence respective des juridictions royale et pontificale. Beaupuis, soutenaient les uns, doit être jugé en France, puisqu'il est sujet du Roi et qu'il a commis son crime en France[5]. Mais les autres objectaient : le Souverain-Pontife ne peut, sans compromettre sa dignité, livrer Beaupuis qui s'est réfugié dans son État et, d'autre part, il a seul qualité pour le faire, puisque son attentat visait un prince de l'Église romaine[6]. A quoi les premiers ripostaient : le pontife peut livrer Beaupuis sans rien perdre de sa dignité, puisque l'extradition existe déjà à Rome pour les bandits napolitains ; quant à son attentat, il visait une personne

1. Dès le 30 décembre 1644, Mazarin avertissait Bichi que Beaupuis était parti pour Rome (A. E. Rome 85, f° 357 : Mazarin à Bichi, 30 décembre 1644). La nouvelle était prématurée, car Grémonville le vit en passant à Florence à la fin de janvier 1645 (B. N. Dupuy 394 bis, f° 21 : Grémonville à Dupuy, 29 janvier 1645). Et c'est à la fin de février seulement qu'il fut arrêté.

2. Cf. A. E. Rome 89, f° 275 : Bichi à Mazarin, 27 février ; et B. V. Barb. lat. 6 105, f° 161 : secrétaire d'État à Bagni, 6 mars (Beaupuis est appelé *Beaumont*).

3. La liaison entre l'affaire Beaupuis et l'échec du P. Mazarin apparaît clairement dans le *Carnet de Mazarin* VI, p. 64 : « Sapere dal cancelliere se senza pregiuditio di S. M. si potessero inviar a Roma le procedure contro Bopuy » — et deux lignes plus bas : « S. M. faccia dire per il conte di Briena à M^s Nuntio il suo disgusto della promotione ».

4. B. M. 2 217, f° 226 ; Mazarin à Ondedei, 25 mars.

5. A. V. Francia 92, f° 195 : Bagni, 9 juin.

6. A. E. Rome 90, f° 264 : Grimaldi à Mazarin, 14 mai.

ecclésiastique, sans doute, mais qui exerçait par surcroît un office séculier[1].

Quoi qu'il en soit de cette controverse, le gouvernement apostolique refusa de se laisser persuader : il demanda des pièces pour éclairer sa foi, s'appliqua à ne point donner de réponses catégoriques, réunit des congrégations qui ne conclurent à rien, tira en longueur [2]. Enfin il ne put éviter l'apparence d'avoir voulu faire échapper le prisonnier.

Ce fut une histoire singulière. Le jeudi 27 avril, on s'avisa soudain que le sieur de Beaupuis avait besoin de changer d'air. Celui du Château Saint-Ange, où il était enfermé, ne lui convenait pas : il ne mangeait plus, ne dormait plus, ne se « soulageait » plus « ni par le jeu ni par la lecture ni par aucun entretien », et ses geôliers l'avaient même « surpris dans l'action de vouloir s'étrangler avec son mouchoir ». Le pape ne tenait pas à avoir la mort de ce demi-juste sur la conscience. Alors on s'adressa à Saint-Louis, à la Trinité-du-Mont et autres lieux habités par des communautés françaises, dans l'espoir que quelqu'une consentirait à s'en charger. Mais les communautés françaises refusèrent l'une après l'autre : il fallut conduire le prisonnier au collège de Saint-Norbert, entre les Quatre-Fontaines et Sainte-Marie-Majeure. Autant valait le mettre dans la rue : ledit collège était dirigé par des religieux flamands de l'ordre de Prémontré, sujets espagnols, et séparé de la « vigne » du marquis Frangipani, qui lui aussi pactisait avec l'Espagne, par « une petite muraille qu'un enfant et un goutteux pourraient franchir sans courre aucun danger[3] ».

Au bout de quelques jours, on se ravisa. A la suite d'une nouvelle consultation de médecins, on s'aperçut que l'air du collège Saint-Norbert et de la « vigne » du marquis Frangipani ne convenait pas non plus au sieur Beaupuis. Il fut donc transféré, le vendredi 12 mai, dans une maison particulière du quartier de la Lungara au bord du Tibre, où, disait-on, vingt Corses veillaient sur lui : précaution d'ailleurs bien vaine, car

1. A. V. FRANCIA 92, f° 195 : Bagni, 9 juin; et A. E. ROME 92, f° 27 : Lyonne à Grémonville, 27 mars.

2. A. E. ROME 90, f° 93 : Martinozzi à Mazarin, 12 avril; *Id.* f° 122 : Grémonville au même, 17 avril.

3. *Ibid.* f° 226 : abbé de Loyac à Mazarin, 1er mai; *Id.* f° 224 : Minimes de la Trinité-du-Mont au même; et B. N. 500-COLBERT 357, f° 4 : Gueffier à Brienne, 1er mai.

le pauvre homme était dans un tel état de faiblesse que « quand on lui tiendrait les portes de la maison ouvertes, il ne pourrait se sauver ». En attendant, des gens du duc de Vendôme venus de Florence le visitaient presque quotidiennement et une barque suspecte évoluait sur le fleuve.

Pourtant il n'y eut pas d'évasion. Le prisonnier allant mieux, on lui fit réintégrer le château Saint-Ange, où, « guéri de sa folie d'abstinence », il se porta à l'excès contraire et enfin resta tranquille[1].

Mazarin tourna la comédie en drame. Il se répandit en protestations véhémentes. Le pape avait tenté de soustraire à la justice du Roi l'auteur du plus abominable des forfaits! Le « père des chrétiens » encourageait un crime atroce! Le chef de l'Eglise s'attaquait au droit le plus sacré des souverains de connaître des causes de leurs sujets[2].

Le sieur de Beaupuis ne fut pas extradé[3]; mais le Parlement finit par se fâcher. Et c'était sans doute le résultat souhaité. De graves magistrats proposèrent au Conseil d'interdire les envois d'argent en cour de Rome pour l'octroi des bénéfices et de troubler les affaires d'Avignon[4]. Ils allaient un peu loin : le ministre s'y opposa. Il se réservait de faire agir les gens de justice en d'autres circonstances. Il lui suffisait pour l'instant d'avoir un peu échauffé leur bile.

1. V. A. E. Rome 90, f° 275, 289 et 319 : abbé de Loyac à Mazarin, 16, 23 et 29 mai; *Id.* f° 263 : Grimaldi au même, 14 mai; et B. N. 500-Colbert 357, f° 10 et 14 : Gueffier à Brienne, 15 et 22 mai.

2. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 182 et 204 : Mazarin à Grimaldi, 2 juin et 15 juillet; et B. M. 2 217, f° 246 : le même à Macarani, 26 mai; *Id.* f° 252 : le même à Ondedei, 2 juin : Cf. *Carnet de Mazarin*, VII, f° 31 : Mazarin adjure la reine de « parler ferme » du « procédé » d'Innocent X « particolarmente sull affare di Bopuy ».

3. B. N. 500-Colbert 357, f° 16, 19, 22, 26 et 43 : Gueffier à Brienne, 22 et 29 mai, 1er et 4 juin, 3 juillet : les vains efforts du secrétaire pour obtenir que Beaupuis soit livré.

4. A. V. Francia 92, f° 259 : Bagni, 1er septembre. — Le Parlement commençait juste au même temps à instruire le procès de Beaufort : peut-être faut-il voir là plus qu'une coïncidence (Cf. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 225 : Mazarin au chancelier, 16 septembre; B. N. 500-Colbert 357, f° 88 : Gueffier à Brienne, 18 septembre; et *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 305).

III

Il y avait un autre corps que Mazarin devait chercher, sinon à mobiliser, du moins à neutraliser durant son conflit avec le Saint-Siège : c'était le clergé.

Le clergé lui avait créé, au début de la régence, de sérieux embarras. Quelques-uns de ses adversaires les plus résolus, les évêques de Beauvais et de Lisieux[1], s'étaient retranchés au Conseil de conscience[2], que présidait le P. Vincent. Plusieurs couvents, où Anne d'Autriche fréquentait, le Val-de-Grâce, la maison des Filles de Sainte-Marie, celle des carmélites de Pontoise étaient devenus autant de foyers d'intrigues. Tout un parti de dévots s'agitait autour de la Reine et s'efforçait d'exploiter sa piété contre le favori[3]. Cette « sainte ligue », qui avait préparé et appuyé la cabale des « Importants », s'était disloquée après l'internement de Beaufort. Mais le danger de son action occulte persistait, et il pouvait s'aggraver brusquement, si les relations avec la papauté devenaient tout à fait mauvaises. Quelle plus belle occasion de démontrer à la souveraine que son ministre la conduisait à la perte de son âme!

Or précisément au mois de mai 1645, le clergé de France devait tenir ses assises solennelles, ainsi qu'il avait accoutumé de faire tous les quatre ans. Cela tombait mal à propos. Des manifestations regrettables, des questions gênantes, des débats périlleux étaient à redouter. Il fallait y prendre garde : d'autant plus que Rome, de son côté, veillait et qu'elle ne manquerait pas.

1. Augustin Potier succéda à son frère comme évêque de Beauvais; grand aumônier d'Anne d'Autriche et investi de sa confiance à la fin du règne de Louis XIII; compromis dans la cabale des Importants et renvoyé dans son diocèse; mort en 1650. — Philippe Cospéan, né à Mons en 1568, docteur en Sorbonne; évêque d'Aire, de Nantes et enfin de Lisieux (1636); il jouissait d'une grande célébrité de prédicateur et d'un crédit non médiocre à la cour; mort en 1646.

2. Le Conseil de conscience avait été fondé au début de la régence pour s'occuper des questions religieuses et examiner les titres des candidats aux principales fonctions ecclésiastiques (V. Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, Paris, 1882, in-8°, p. 284).

3. *Carnets de Mazarin*, I et II, *passim*. Cf. Cousin, dans le *Journal des Savants*, ann. 1854 et 1855; et Loiseleur, *Mazarin et Anne d'Autriche*, dans la *Revue contemporaine*, septembre 1866.

si un désaccord se révélait entre le cardinal et les prélats, de s'en prévaloir contre lui [1].

Mazarin manœuvra avec une adresse, une finesse, un sens pratique, qui nous attestent son intelligence claire, méthodique, dédaigneuse des abstractions et éprise avant tout de réalités. On a parlé, à ce propos, du « gallicanisme » de Mazarin. On a écrit : « Il ne négligea rien pour reconstituer une Église uniquement gallicane et qui fût inféodée à la monarchie française [2]. » C'est, à mon avis, une forte exagération. Mazarin n'a pas encouragé les tendances particularistes du clergé de façon systématique, en invoquant une théorie, une tradition, des droits. Il se moquait des doctrines, et il en avait peur : il jugeait plus prudent, plus sage et aussi plus efficace de gouverner les clercs par des intérêts que par des idées [3]. Ainsi fit-il en 1645 pour les tenir à distance du Saint-Siège ; il ne procéda point par déclarations de principes, mais par démarches personnelles, par mesures précises, directes et d'une portée immédiate.

Le ministre se soucia d'abord d'obtenir de bonnes élections. Pour cela, il ne recula devant aucun moyen : pression, candidatures officielles, invalidations arbitraires. L'Assemblée se réunit le 20 mai 1645. Or, dès le 2 septembre 1644, il invitait l'évêque de Béziers à déléguer son confrère d'Uzès, dont les « bonnes qualités » étaient connues ainsi que « l'intelligence » et le zèle aux intérêts de l'Église [4]. Un peu plus tard, le 21 février 1645, le cardinal de Lyon était averti que la Régente, très satisfaite de son attitude au dernier conclave, désirait qu'il se fît nommer avec quelque autre prélat « animé du même esprit », Monsieur de Châlon par exemple [5].

1. A. V. Francia 88, f° 133 : Bagni, février 1645 ; et B. V. Barb. Lat. 6105, f° 178 et 179 : le secrétaire d'État à Bagni, 13 mars.

2. Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 292. — Au contraire, la réunion d'un concile national, réclamée par certains ecclésiastiques favorables au Jansénisme, fut toujours repoussée par Mazarin (Cf. *Mémoires* de God. Hermant, I, p. 238 et 239).

3. V. *Mémoires* du P. Rapin, I, p. 40-44.

4. B. M. 2266, f° 343 ; Mazarin à l'évêque de Béziers, 2 septembre 1644.

5. *Ibid.* f° 378 : le même au cardinal de Lyon, 21 février 1645. — Le frère de Richelieu répondit au ministre le 14 mars (A. E. Rome 89, f° 430) s'excusant de son « peu de valeur », de sa vieillesse et de sa mauvaise santé, mais promettant de faire tout son possible (Cf. A. E. France 851, f° 144 : l'évêque d'Auxerre à Mazarin, 1er mai 1645).

En outre, comme les membres de l' « auguste compagnie » ne pouvaient être tous, malgré les précautions, pénétrés du « même esprit », il importait qu'ils fussent, au cours des débats, fermement dirigés et soutenus. Son Éminence commença donc par se faire décerner une sorte de présidence honoraire qu'il déclara accepter avec « grand honneur et civilité ». Puis, toujours par ses soins, la présidence effective fut confiée au cardinal de Lyon, vieillard timoré et docile : et les trois vice-présidences aux archevêques de Narbonne, de Tours et de Toulouse, dont les deux premiers au moins étaient patronnés par la cour. Et enfin, vers le milieu de juin, arriva à Paris l'évêque de Carpentras, l'adroit et fidèle Bichi, qui se constitua en quelque sorte le régulateur de l'Assemblée, et auquel sa robe rouge permettait de jouer ce rôle avec autorité[2].

Du reste, après que les séances furent ouvertes, Mazarin n'épargna à Messieurs du clergé ni les courtoisies, ni les faveurs[3], ni surtout les promesses.

Un incident menu, mais assez significatif, se produisit le 13 juillet, lors des obsèques de l'archevêque de Bordeaux. Un service funèbre devait avoir lieu à Notre-Dame et, à cette occasion, on avait disposé dans l'église même un « petit théâtre » pour les fauteuils des trois cardinaux convoqués à la cérémonie. C'était contraire aux règles du protocole ecclésiastique : jamais les cardinaux n'avaient occupé en France, à un office religieux, des places plus élevées que celles des plus humbles clercs. Mais on ne s'en avisa qu'au dernier instant. Une députation se précipite à la rencontre de Mazarin et de Bichi qu'elle rejoint

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris au couvent des Augustins en l'année mil six cent quarante-cinq... Paris, 1645, in-fol° : séances des 14, 16 et 19 juin. Cf. A. E. France 851, f° 220 : Gaudin à Servien, 10 juin.

2. B. N. Italie 1824, f° 48 et 1825, f° 485 : Nani, 14 mars et 20 juin. — Peut-être l'autorité de Bichi rencontra-t-elle quelques résistances à l'Assemblée. V. *Carnet de Mazarin* VII, f° 19 : « M. le Prince fatto istanze a diversi prelati che non acconsentissero che il card. Bichi fosse residente ». — Le Siennois se fit naturaliser français au mois d'août (V. A. E. France 852, f° 102 : « lettres de naturalité » en sa faveur). — Il se retira au mois de septembre dans son évêché de Carpentras (V. B. N. France 1824, f° 5 : Négociation de Grimaldi ; septembre 1645).

3. La précédente assemblée du clergé en 1641 avait été fort malmenée par Richelieu, qui avait envoyé en exil six des plus considérables prélats. Celle de 1645 décida de leur faire une sorte de réparation en les invitant à venir siéger même sans être députés. Mazarin ne s'y opposa point (V. *Mémoires* du cardinal de Retz, édit. Feillet, I, p. 246 et 247).

« déjà bien avancés sur le Pont-Neuf ». Leurs Éminences s'arrêtent, écoutent les explications embarrassées des émissaires de la compagnie, témoignent quelque surprise et retournent tranquillement sur leurs pas. La cérémonie fut remise au lendemain. Cependant l'Assemblée était dévorée d'inquiétude ; elle craignait d'avoir froissé le premier ministre et elle lui dépêcha une seconde ambassade pour s'excuser. Mazarin accueillit les excuses avec bonne humeur, disant « que personne n'avait plus d'affection que lui pour servir le clergé, qu'il n'attendait pas que les occasions s'en présentassent, mais qu'il irait toujours au devant[1] ».

Il y avait une autre façon de toucher le cœur des prélats et des docteurs de « l'auguste compagnie » : on ne l'oublia point. Pendant toute la durée des assises, la collation des bénéfices vacants fut suspendue, afin d' « en faire sentir le bouquet » à tout le monde. Et la succession de M. de Bordeaux, qui était l'un des plus gros bénéficiers du royaume, vint à point allumer les convoitises des indifférents ou des tièdes[2].

Cette politique astucieuse devait porter ses fruits. Les délibérations du clergé, dès le début, furent bonnes pour le gouvernement, bonnes jusqu'à faire paraître une secrète animosité contre le Saint-Siège. On ne pouvait exiger davantage.

Sur deux matières, en effet, la discussion faillit s'envenimer. Les évêques, d'une part, jugeaient inadmissibles les prétentions des réguliers d'administrer les sacrements dans les églises paroissiales de leur diocèse ou même dans des chapelles particulières sans leur autorisation ; et, d'autre part, s'indignant que l'attribution des bénéfices se fît à « personnes scandaleuses ou non idoines », ils demandaient que la daterie romaine n'expédiât aucune bulle sans information de l'*ordinaire*[3]. Ces deux impor-

1. *Procès-verbal de l'Assemblée du clergé* : séances des 13, 14 et 17 juillet. Cf. *Journal* d'Ormesson, I, p. 296.

2. Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 7 : « Far soprasedere nelle collatione de benefitii et abbadie durante l'assemblea per far sperar a tutti » ; et A. E. France 851, f° 240 et 852, f° 18 : Gaudin à Servien, 24 juin et 8 juillet. — Mazarin était très soucieux de pouvoir disposer des bénéfices : V. *Carnet de Mazarin* VI, p. 21 : « S. M. avverta di rimettere a me tutti li affari ecclesiastici di badie, priorati e cose simili, affine di non esser sorpresa » ; et Chantelauze, *op. cit.*, p. 293 : « Mazarin, en prodiguant les bénéfices, se forma parmi les gallicans un parti en état de lutter contre le parti dévoué au Saint-Siège ». — D'ailleurs, de son côté, le nonce conseillait au secrétaire d'État pontifical d'expédier des « grâces » aux membres de l'Assemblée : A. V. Francia 88, f° 373 : Bagni, 14 juillet.

3. A. V. Francia 88, f° 363, 373 et 349 : Bagni, 23 et 30 juin et 14 juillet.

tantes questions étaient agitées depuis longtemps dans l'Église gallicane. L'Assemblée réclama leur règlement définitif et immédiat ; et comme la cour pontificale, à son habitude, atermoyait, elle lui adressa à la fin d'août une manière d'ultimatum : si le pape refusait d'intervenir, le pouvoir laïc serait saisi du différend avec les réguliers [1].

L'ultimatum, au demeurant, n'eut point de résultat à Rome ni de sanction en France [2]. Mais sans doute Mazarin n'en fut pas moins satisfait. Puisque le clergé avait ses démêlés avec le Souverain-Pontife, il comprendrait que le ministre eût les siens. Les deux mécontentements se rejoindraient, se justifieraient mutuellement, s'excuseraient et peut-être se fortifieraient. En tout cas, il n'y avait pas d'alliance à redouter entre l'Église de France et l'Église romaine.

IV

Il ne suffisait pourtant pas d'indisposer contre Innocent X les robins et les clercs du royaume. Si on voulait le réduire à merci, il fallait l'atteindre chez lui, dans son domaine, lui susciter des ennemis à Rome même, constituer contre lui un parti nombreux, résolu et dévoué. Entreprise malaisée, avouons-le, après l'épidémie de trahisons et de défections qu'avait déchaînée le dernier conclave. Mais Mazarin n'était jamais à court d'expédients : il décida de se réconcilier avec les Barberini, ces Barberini qu'il avait honnis, humiliés et qu'il repoussait la veille encore insolemment.

Le cardinal de Valençay se trouvait toujours en France, à Aigreville, incertain et maussade, soignant ses rhumatismes. Il pensa à se servir de lui. Le 28 mars, ils eurent ensemble à

et B. V. Barb. Lat. 6105, f° 400 et 411 : le secrétaire d'État à Bagni, 12 juillet et 7 août.

1. A. V. Francia 88, f° 447 : Bagni, 25 août ; *id.* Particol. 17, f° 2 : clergé de France à Innocent X, 31 août ; et *Procès-verbal de l'Assemblée du clergé* ; séances des 18 août, 1 et 4 septembre.

2. Rome maintint énergiquement les privilèges des réguliers et l'expédition des bulles sans information de l'ordinaire (V. A. V., Francia 88, f° 461, 521 et 686 : Bagni, 1er et 22 septembre et 16 décembre 1645 ; et 93, f° 316 : lettre du cardinal Caraffa, 16 août 1646).

Villeroy une entrevue qui dura plus de six heures et fut excessivement cordiale. A force de « cajoleries », le ministre obtint que l'ex-commandeur de Malte regagnerait l'Italie sans voir la Reine et que là-bas, moyennant un « appointement honnête », il s'emploierait de toute son activité pour « l'ajustement » des neveux d'Urbain VIII[1].

La négociation menaçait d'être épineuse, car Valençay avait fait connaître les propositions des Barberini, qui n'étaient rien moins que modestes : déclaration publique de dévouement à la France, érection des armes royales à la façade de leurs palais et, en échange, restitution de la dignité de Protecteur à Antoine et quelque autre distinction, le cordon bleu par exemple, au prince-préfet[2]. Et Mazarin, de son côté, posait des conditions strictes; pour ne pas risquer d'être encore une fois dupé, il exigeait de « bons gages » : Antoine viendrait dans le royaume en signe de soumission : la famille y achèterait des biens considérables qui serviraient de caution : un des fils de Thaddée épouserait une Mancini ou une Martinozzi au choix : et enfin l'archevêque d'Aix serait présenté à Sa Sainteté « pour le chapeau que les papes ont accoutumé de rendre par gratitude à la maison de celui dont ils tiennent le cardinalat[3] ».

Valençay partit donc, non sans quelque lenteur. Il n'arriva à destination que vers les premiers jours de juin. Mais dans l'intervalle la diplomatie avait travaillé.

Des démarches avaient été tentées, et la plupart avec succès, auprès des cardinaux que la chronique romaine signalait comme « enragés contre le pape » : Rossetti, Gabrieli, Colonna, Fachinetti, Verospi. Rossetti avait affirmé ses bonnes dispositions en assurant « qu'il aimait mieux être d'un petit troupeau, dans lequel il croyait qu'il serait plus considéré ». Rapaccioli qui témoignait une « affection extraordinaire » à la couronne, d'autres encore s'étaient vus combler de prévenances. Altieri, ex-candidat à la tiare, avait reçu une pension secrète de

1. Cf. B. V. Francia 92, f° 131 et 145 : Bagni, 10 et 31 mars; B. N. Italie 1824, f° 125 et 157 : Nani, 28 mars et 4 avril; A. E. Rome 92, f° 29 : Mazarin à Grémonville, 31 mars; *Journal* d'Ormesson, I, p. 274; et *Mémoires* de Montglas, p. 157.

2. Labarde, *op. cit.*, p. 127; et A. E. Rome 92, f° 48-51 : Mazarin à Valençay, 3 juillet.

3. B. M. 2217, f° 254 : Mazarin à Martinozzi, 10 juillet; et B. N. 500-Colbert 357, f° 2 et 3 : Gueffier à Brienne, 24 avril et 1er mai.

2 000 écus[1]. Les Theodoli eux-mêmes étaient rentrés en grâce : ils séchaient d'ennui et de regret, et puis, du moment qu'on pardonnait aux Barberini, il n'y avait pas de raison de leur garder rancune[2]. Enfin des pourparlers s'étaient engagés avec deux des plus puissantes familles italiennes, les Farnèse et les Este, pour remplir la dignité de Protecteur[3]. La faction française semblait renaître.

Pourtant l'affaire des Barberini n'aboutit pas complètement. D'abord Valençay, le médiateur, montra fort peu de zèle, quoiqu'il eût été payé à l'avance d'une pension de 6 000 écus et d'une abbaye qui en rapportait le double. A peine arrivé à Rome, il prit des airs de mystère et de découragement, évita les agents de Mazarin, se confina dans son palais, la plus grande partie du temps au lit avec la goutte, se plaignant de tout à tous et répétant qu'il n'avait « ni les talents ni la disposition » de bien servir Sa Majesté[4]. Et puis les intéressés eux-mêmes soulevèrent des difficultés. Comprenant que le ministre de France les recherchait, qu'il avait besoin d'eux, alors ils changèrent de ton, commencèrent à discuter, à chicaner, et s'efforcèrent, en gens pratiques, de donner le moins pour recevoir le plus. Ils insistèrent pour que le titre de Protecteur fût rendu à Antoine, protestant avec emphase qu'ils ne pouvaient s'abandonner à la France contre leur honneur ; ils affectèrent d'être « confus » des exigences du ministre, et d'ailleurs dans l'impossibilité d'y satisfaire : pour le mariage, leurs neveux étaient trop jeunes ; pour l'achat des terres, ils n'avaient pas d'argent : et ainsi du reste[5].

Mazarin répondit avec amertume que, si quelqu'un avait

1. A. E. Rome 89, f° 61 : Bichi à Mazarin, 16 janvier; 91, f° 5 : Pietro Mazarini à son fils, 8 juillet; 92, f° 16 : Mazarin à Bichi, 20 janvier.

2. *Ibid.* f° 314 : Martinozzi à Lyonne, 6 mars; 91, f° 82 : Santo-Viti à Mazarin, 10 avril; 90, f° 219 : Benedetti au même, 24 avril; et B. N. 500-Colbert 357, f° 7 : Gueffier à Brienne, 11 mai.

3. *Ibid.* 89, f° 480 : Grémonville à Mazarin, 26 mars.

4. B. N. Italie 1824, f° 158 et 263 : Nani, 4 et 25 avril; A. E. Rome 90, f° 333 : Martinozzi à Mazarin, 12 juin; et 91, f° 65 : mémoire à Valençay, 6 septembre; B. N. 500-Colbert 357, f° 43 et 56 : Gueffier à Mazarin, 3 et 24 juillet.

5. A. E. Rome 96, f° 81 et 82 : mémoire sur les Barberini; 90, f° 157 : Antoine à Valençay, 18 avril; f° 167 : Barberini au même, 19 avril; f° 170 : Martinozzi à Mazarin, 19 avril; B. N. 500-Colbert 357, f° 6, 49 et 63 : Gueffier à Brienne, 8 mai, 13 juillet et 7 août; et *Correspondance de Mazarin*, II, p. 222 : Mazarin à Ondedei, 5 septembre.

lieu d'être « confus », c'était lui plutôt, des réticences et des équivoques des trois frères ; et quant à leur honneur, ils y songeaient un peu tard, c'est au conclave qu'ils auraient dû s'en soucier. De plus il envoya, entre la fin de juillet et le commencement de septembre, trois mémoires à Valençay, pour qu'il arrachât aux récalcitrants une déclaration, un geste, une démarche quelconque de nature à justifier l'action du Roi. Silence absolu[1].

Néanmoins l'échec de l'entreprise n'était qu'apparent. Le cardinal-ministre avait appris aux neveux d'Urbain VIII qu'il n'était pas inflexible, qu'il consentait à oublier le passé et à contracter avec eux une alliance plus étroite même que jadis. Des deux côtés, on s'était habitué à l'idée d'un rapprochement ; on le savait possible : et l'on sentait qu'au moindre accident, il deviendrait un fait accompli.

Ainsi Mazarin préparait ses voies, dressait ses batteries, accumulait patiemment des forces de résistance et d'attaque. On ne s'expliquerait pas, sans ce travail préalable, la riposte vigoureuse qu'il fit aux menaces d'Innocent X.

1. A. E. Rome 92, f° 50 : Mazarin à Valençay, 3 juillet ; B. M. 2217 f° 254 : le même à Martinozzi 10 juillet ; et f° 262 : le même à Grimaldi 30 août ; A. E. Rome 88, f° 80-84 : mémoires à Valençay.

CHAPITRE IV

LES INTRIGUES ROMAINES CONTRE MAZARIN

(Juin-Novembre 1645)

A. — MISSIONS SECRÈTES ET « COMPLOTS »

I. La mission de Mgr Rinuccini, nonce en Irlande : mission officielle et mission secrète : espionnage et entretiens « confidentiels » avec Condé et des membres du clergé hostiles à Mazarin ; départ du nonce. — II. L'intrigue du prêtre Hersent : son caractère et ses aventures ; Hersent à Rome ; ses rapports avec Innocent X et Scotti ; sa mission auprès du duc d'Orléans et de l'abbé de la Rivière ; accueil réservé du prince et de l'abbé. — III. Le voyage de l'abbé de Sillery ; précipitation et faux-fuyants ; projets d'entente avec la maison d'Orléans et provocations romaines contre Mazarin.

B. — LA RIPOSTE DE MAZARIN

I. Défensive : surveillance de Sillery et avertissement à son oncle Valençay : incarcération d'Hersent à la Bastille ; ses interrogatoires et ses aveux ; ressentiment de Mazarin contre les entreprises de Rome. — II. Offensive : accusations portées à Rome contre les Barberini ; la fuite d'Antoine ; les Barberini se placent sous la protection de la France ; protestation du pape et satisfaction de Mazarin qui les soutient. — III. La manifestation du 16 novembre : le discours du chancelier au nonce ; publication de ce discours ; l'appel à l'opinion ; ses résultats.

A Rome, l'optimisme demeurait inébranlable. On se gaussait du rappel de Grémonville. Le puissant ministre du roi Très-chrétien n'avait trouvé que cela pour venger l'échec de son frère ! Et il croyait par là intimider le Saint-Père ! Eh bien, il se trompait : le Saint-Père était, au contraire, ravi d'être débarrassé de ce fâcheux[1]. Et un de ses familiers ne se gênait

1. A. E. Rome 90, f° 142 : Grimaldi à Mazarin, 17 avril. — Rome signalait

pas pour dire « qu'il avait été fait pape sans les Français et qu'il se conserverait bien sans eux[1] ». Non, décidément, Mazarin n'était pas à craindre. En France, il avait une multitude d'envieux et des détracteurs acharnés ; sur les bords du Tibre, il ne comptait guère que des ennemis : l'entente avec les Barberini, malgré les méchants bruits qui couraient, n'était qu'une chimère. Et, la confiance donnant de l'audace aux plus timides, on jugeait qu'une légère poussée suffirait à abattre le colosse. L'équipée de Valençay avait manqué son but ; mais ce n'était qu'un coup d'essai timide et d'ailleurs mal combiné. Pourquoi ne pas recommencer?

A. — MISSIONS SECRÈTES ET « COMPLOTS »

I

Au mois de juin arriva de Rome à Paris Monseigneur Rinuccini, archevêque de Fermo. De tous les émissaires pontificaux contre lesquels Mazarin eut à se défendre, c'est assurément le moins mystérieux et le moins dangereux. Il avait un caractère officiel : il était nonce en Irlande et il venait apporter à Anne d'Autriche la rose d'or bénie, présent insigne des Souverains-Pontifes aux princesses catholiques[2]. Mais ne songeait-il qu'à remettre sa fleur et à gagner ensuite son île au plus vite? On en peut douter. Il s'attarda, en effet, dans le royaume d'une manière un peu suspecte — près de trois mois, pour offrir une rose ! — et un « avis secret » d'outre-monts révéla que le bon évêque devait, pour obéir à ses instructions, « se glisser » à la place de

aussi avec malveillance l'égoïsme de Mazarin qui transformait une misérable déception personnelle en une affaire d'État : le ministre dut à maintes reprises protester de son désintéressement (Cf. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 159 : Mazarin à Grimaldi, 8 mai ; A. E. Rome 92, f° 44 : à Grémonville, 9 mai ; *id.* 89, f° 471 : à son frère, 14 avril ; et B. M. 2217, f° 251 : à Ondedei, 2 juin).

1. B. N. France 18024, f° 21 : Négociations de Grimaldi — A Rome, on discutait beaucoup de la politique générale ; et sans cesse on répandait des nouvelles au désavantage de la France : le duc d'Enghien battu et fait prisonnier par le duc de Bavière, la levée du siège de Heilbronn, etc. (V. *id.* f° 6 et 10).

2. *Carnet de Mazarin* VII, f° 10 : « Questo nuntio d'Irlanda ha ordine di presentar la rosa benedetta alla Regina : esaminar se convenghi ricevere fiori da chi da cosi amari frutti. A Spagnoli effetti e frutti, a noi parole e fiori. »

notre nonce Bagni toujours mal vu de son gouvernement et « toujours comme l'oiseau sur la branche[1] ». Il avait donc, semble-t-il, une mission avouée et une mission secrète.

Innocent X était poursuivi par l'idée de changer son représentant. Il se défiait, et non sans raison d'ailleurs, il faut en convenir, de l'archevêque d'Athènes[2]. Il avait besoin, dans un état troublé, cahoté comme celui de la France alors, d'un serviteur digne de ce nom, d'un diplomate avisé et qui ne s'encombrât point de scrupules inutiles, d'un agent qui prît hautement ses intérêts et qui fût capable de se charger des besognes les plus délicates. Rinuccini pouvait être celui-là.

En tout cas, deux lettres qu'il adressa à Pamphilio marquent assez clairement quel usage il entendait faire de son mandat et quelle pensée avait inspiré le choix de sa personne.

Dans la première, datée du 9 juin, il annonçait que le jour même il avait vu le prince de Condé et que ce prince avait manifesté une inclination si extraordinaire pour le Saint-Siège qu'il avait jugé à propos de rédiger leur conversation, bien que « confidentielle[3] ». Et on sait que Condé était, surtout dans le domaine des choses cléricales, l'adversaire de Mazarin ou du moins celui que les malveillants se plaisaient à lui opposer, le grand seigneur dévot, plein de zèle pour le service de Dieu, ami des prélats et des religieux, qui s'affrontait naturellement au ministre sans foi ni respect de l'Église et de son chef. On peut conjecturer avec vraisemblance que cet entretien *confidentiel* ne fut pas tout à l'éloge du cardinal.

L'autre lettre, datée du 14 juillet, concernait le clergé, ce clergé français qui lui non plus ne passait pas pour être fort tendre au favori de la Régente. Le nonce d'Irlande venait de recevoir la visite d'un des promoteurs de l'Assemblée, M. Hallier, docteur en Sorbonne, savant théologien et qui, par surcroît,

1. B. N. Italie 1825, f° 435 et 595 : Nani, 6 juin et 14 juillet : Mazarin ayant pénétré les intentions de l'envoyé du Saint-Siège prononce avec un sourire dédaigneux : « Le pape a vraiment bien choisi le moyen et le temps; mais nous allons détromper ce prélat, et rapidement! » — Cf. A. V. Francia 92 A, f° 46 : Bagni à Barberini, 2 juin.

2. Bagni continuait d'entretenir une correspondance active avec les Barberini, même après qu'Innocent X eût rompu avec eux (Cf. A. V. Francia 92 A : lettres de Bagni à Barberini d'avril 1644 à décembre 1645).

3. Annales de Saint-Louis des Français, t. X, p. 233 : Rinuccini à Pamphilio, 9 juin.

ambitionnait un évêché. Le docteur, comme le prince, avait affirmé en termes décisifs son dévouement à la religion et à la papauté. Et Rinuccini concluait : « Je voudrais que le royaume pût prendre exemple sur le corps ecclésiastique [1]. »

Ces deux pièces ne permettent-elles pas de supposer qu'il était chargé de sonder les dispositions de la cour et du clergé, de déterminer si Mazarin ne se perdrait pas en suivant une politique anti-romaine, et peut-être un peu de pousser à ce résultat ?

L'archevêque de Fermo envoya à son gouvernement des rapports encourageants, mais qui étaient peu sincères. La Reine, en effet, lui fit un accueil détestable, à lui et à sa rose ; elle s'emporta et l'apostropha avec une telle véhémence que le pauvre nonce, stupéfait, ne trouva pas un mot pour l'apaiser. Quelques jours après, il essuya une nouvelle algarade du ministre. C'était là de quoi affaiblir la portée des assurances de Condé, qui du reste parlait bien, mais n'agissait pas. L'envoyé du pape s'en ouvrit, non sans amertume, à l'ambassadeur de Venise : vraiment on se leurrait à Rome ; il allait recommander maintenant la prudence et la douceur [2]. Il n'en fit rien ; mais, après deux mois d'attente vaine et de nouvelles déceptions avec les clercs, il se décida à rejoindre son poste. Au début de septembre, il s'embarqua à La Rochelle et passa en Irlande [3].

Son départ n'enleva pas la conviction qu'il était venu en France dans le but principal d' « espionner ».

II

Une seconde tentative alla beaucoup plus loin. Le héros en fut un certain Hersent. Qui était cet individu ? Qu'a-t-il voulu ? Qu'a-t-il fait ? Autant de questions qu'il est difficile, malgré

1. Annales de Saint-Louis des Français, t. X, p. 235 : Rinuccini à Pamphilio, 14 juillet.

2. B. N. Italie 1825, f° 472 et 497 : Nani, 13 et 20 juin.

3. *Ibid.* f° 793 : Nani, 5 septembre — Mazarin paraissait d'ailleurs pressé de se débarrasser du Rinuccini. Cf. *Carnet* VII, f° 10 : « Dar imbarco al nuntio per Irlanda con participatione della regina d'Inghilterra ». — *Id.* f° 18.

toutes les recherches, de dégager complètement du mystère qui les enveloppe.

Charles Hersent était apparu le 9 mai à Rome, précédé d'une réputation douteuse. Prêtre de l'Oratoire, docteur en Sorbonne, il possédait d'incontestables dons oratoires, prêchait avec « talent » ; mais on le jugeait « homme impétueux et entreprenant », exalté et brouillon, excessif et intempestif, très imprudent[1]. En 1640, il s'était vu attribuer la rédaction d'un libelle hostile à Richelieu, l'*Optatus Gallus*[2] ; et il n'avait évité la Bastille que de peu. On le savait favorable au Jansénisme, imbu des nouvelles doctrines de l'évêque d'Ypres. C'était un de ces êtres au tempérament fougueux, à l'imagination ardente et débridée, qui ne reculent devant aucune responsabilité ni aucun danger, qui se jettent à l'aveugle dans les aventures les plus scabreuses et qu'au demeurant il est facile de désavouer : donc un candidat tout désigné pour une manœuvre louche. A la fin de l'année 1644, le coadjuteur de Paris, Jean-François-Paul de Gondi, l'avait frappé d'interdit pour le punir d'un sermon prononcé à l'église Saint-Gervais, où il avait abordé l'épineuse controverse de la grâce et émis des propositions susceptibles de « remuer le peuple[3] ». Menacé encore une fois de la geôle, il avait pris prudemment le large, sur la sollicitation de ses amis, nous dit-il. Il s'était retiré d'abord à Avignon, où il avait traversé l'hiver sans encombre. Et puis, au printemps, dépisté par les Jésuites, dénoncé, à l'en croire, comme fugitif, hérésiarque, etc., il avait résolu avec sang-froid de se rendre à Rome pour défendre son orthodoxie devant le pape[4].

Nourrissait-il déjà dans sa tête le pernicieux dessein dont on

1. *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 167. Cf. abbé Féret, *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne*, t. V, 1907, in-8°, p. 343-352. — Il y a doute sur le doctorat d'Hersent (*Ibid.* p. 343, n. 1). Le nonce écrivait qu' « il n'était pas docteur ni bachelier d'aucune Université » (A. V. Francia 88, f° 333).

2. Richelieu, à cette époque, était en conflit aigu avec le Saint-Siège. Les pamphlétaires l'accusaient de vouloir se faire nommer patriarche de l'Église gallicane, au risque de provoquer un schisme.

3. Le sermon avait eu lieu le 2e dimanche de l'Avent sur ce sujet : « Le scandale de J.-C. dans le monde » (V. abbé Féret, op. cit., p. 349). — Cf. A. V. Francia 88, f° 333 : Bagni, 9 juin 1645 ; *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 168 ; et *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 119.

4. A. E. Rome 91, f° 65 : mémoire d'Hersent.

l'accusa plus tard? On sait seulement qu'à peine sur le pavé de la ville pontificale il s'agita extraordinairement. Il entra en rapports avec tous les agents officiels ou officieux de la France : le sieur Gueffier, notre chargé d'affaires, Grimaldi, qui avait succédé à Bichi dans la « confidence » du premier ministre, l'abbé de Loyac, camérier particulier d'Innocent X, qui correspondait avec la cour pour obtenir l'évêché de Toul, enfin Monseigneur Scotti, ancien nonce à Paris et de fâcheuse mémoire[1]. Et il témoigna le plus « ardent désir d'offrir sa plume et tous ses talents à Sa Sainteté pour la défendre contre les ennemis ouverts qu'elle avait en France et ceux qui, sous main, tâchaient de débaucher de son obéissance les esprits des peuples. »

Céda-t-on par faiblesse aux instances de cet importun? Se recommanda-t-il de quelque protection occulte? Trouva-t-il un appui intéressé dans l'entourage du pontife? En tout cas, quoiqu'il fût représenté de divers côtés comme un esprit « très dangereux » et « capable de brouiller tout le monde pour plaire à son caprice[2] », ou peut-être bien à cause de cela même, il réussit à se mettre en relations directes avec Innocent X.

Que se passa-t-il entre eux? Encore un point resté obscur. Les documents favorables au Saint-Siège soutiennent qu'ils ne se virent qu'une seule fois et ne s'entretinrent que de choses indifférentes, de généralités et de banalités, comme en pouvaient échanger le chef de l'Église et un humble clerc admis à lui baiser les pieds. Les documents favorables à Mazarin prétendent qu'ils se virent à maintes reprises et élaborèrent ensemble tout un noir complot contre le ministre du roi de France[3].

En comparant les uns et les autres, voici ce qui se dégage de plus certain :

Innocent X vit Hersent : le fait n'est pas douteux. Il ne le vit peut-être qu'une fois : mais à coup sûr il ne le traita pas

1. Mazarin fut très vite inquiet de la présence d'Hersent à Rome. V. *Carnet* VII, f° 7 : « Arsan a Roma : far parlar al nuntio ».

2. V. E. Rome 90, f° 277 : abbé de Loyac à Mazarin, 16 mai 1645.

3. Consulter d'une part B. V. Barb. Lat. 6105, f° 395-396 et 512-527 : lettre de Pamphilio à Bagni, 10 et 12 juillet, 5 et 12 novembre 1645 ; — d'autre part : B. M. 2217, f° 328 : Mazarin à Ondedei, 10 décembre ; et B. N. Italie 1827, f° 60 : Nani, 7 novembre 1645.

comme un visiteur ordinaire. Il avait été copieusement renseigné sur ses antécédents : ses facultés d'intrigue lui étaient connues. Il lui insinua d'un ton pénétré que « si Monseigneur le duc d'Orléans, *à la persuasion de l'abbé de la Rivière, pourrait induire la Reine à faire la paix, ledit abbé pourrait espérer de lui tout ce qu'il voudrait* » : il tiendrait notamment un chapeau de cardinal à sa disposition [1].

En outre le docteur eut avec Scotti, il l'avoua, plusieurs conférences. Le thème de la « paix » y fut sans doute plus largement développé et le détail de l'entreprise précisé : il s'agissait de proposer à Son Altesse le mariage de sa fille, Mademoiselle de Montpensier, avec le prince héritier d'Espagne [2]. Le cardinal de Valençay avait reçu au début de l'année, on s'en souvient, la même commission : mais il n'avait pu ou osé s'en acquitter jusqu'au bout. Hersent, petit personnage, serait-il plus heureux ? ou plus adroit ? ou plus hardi ?

Il s'embarqua à Civita-Vecchia, dans les premiers jours de juillet, en pleine chaleur [3] : un mois après, il s'introduisait dans Paris. Il s'y cacha quelques semaines dans la maison d'un parent ; puis, comme le duc était à l'armée en Artois, il partit vers le commencement de septembre sur la route de Calais. Le 5 au soir, à Béthune, il se présentait à l'abbé de la Rivière et lui exposait en grand secret l'objet de son voyage. L'abbé allait-il se laisser séduire par la perspective du chapeau ? Entrerait-il dans les plans du Saint-Père ? Userait-il, pour le satisfaire, de son influence sur l'oncle du Roi ? Non. Il

1. Voici, d'après Hersent lui-même (A. E. Rome 91, f° 69), quelques détails sur son entretien avec Innocent X :

Les questions théologiques et le livre de M. Arnauld servirent d'exorde ; mais on glissa rapidement « des matières de controverse aux politiques et à la guerre qui affligeait la chrétienté ». Le Saint-Père interrogea longuement l'Oratorien sur la France, la cour et le gouvernement, témoigna s'intéresser à la piété de la Reine, à la gravité précoce du Roi, à la sagesse des princes, à la bonne santé de tous ; il s'enquit du Parlement, du clergé, de la Sorbonne. Puis la conversation tomba sur la paix. Alors il s'anima et « le visage enflammé », « se mouvant de tout le corps », il affirma qu'il « sacrifierait sa vie et son sang » pour cette noble cause. Puis brusquement il demanda à son interlocuteur s'il connaissait le duc d'Orléans et l'abbé de la Rivière son favori.

Cf. *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 119.

2. Cf. B. N. Italie 1825, f° 835 : Nani, 12 septembre ; *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 168 ; et Labarde, *op. cit.*, p. 173 et 174.

3. Une lettre de Pamphilio à Bagni, datée du 12 juillet, signale qu'Hersent a quitté Rome depuis plusieurs jours (B. V. Barb. Lat. 6105, f° 396).

venait d'être pourvu d'une bonne abbaye de 15 000 livres de rente; il aspirait à pénétrer au Conseil; il jugeait plus profitable pour l'instant de s'entendre avec Mazarin que de le combattre[1]. Il s'empressa donc d'éconduire l'émissaire pontifical et lorsqu'un peu plus tard, la campagne terminée, il eût rejoint la cour à Fontainebleau, il révéla tout le complot au cardinal[2].

Y avait-il proprement un *complot*? Le pape s'en est toujours défendu avec chaleur[3]. Expliquons-nous. Sans doute serait-il excessif de parler d'attentat contre Mazarin, d'action positive et violente de conspirateurs. C'eût été trop en dehors de la méthode pateline, des façons souples accoutumées à Rome. Mais il ne serait pas moins exagéré de soutenir que cette histoire a été imaginée de toutes pièces par le cerveau fertile de Son Éminence, à seule fin de se donner le rôle intéressant d'une victime vouée aux fureurs pontificales.

Certains détails de l'intrigue sont d'ailleurs significatifs. On a noté l'attitude d'Hersent qui se cache et va trouver en grand mystère le favori de Monsieur. Le choix du duc d'Orléans n'est pas indifférent non plus : on le savait turbulent et peu affectionné au premier ministre. Celui de la Rivière encore moins : personne n'ignorait que Louis Barbier, jadis modeste régent au collège du Plessis, à présent aumônier et confident de Son Altesse, se rongeait d'ambition[4]. Autre chose à remarquer : on offrait le chapeau à l'abbé après l'avoir refusé, de façon injurieuse, au maître du Sacré-Palais. Et enfin ajoutons que cette question de la *paix*, que l'on cherchait à soulever, était infiniment douloureuse, délicate et compliquée. C'est avec ce mot-là qu'à l'époque on échauffait les mécontents et qu'on provoquait les pires désordres. C'était le pavillon qui couvrait les plus tristes marchandises. La paix était séditieuse par excellence[5].

1. *Carnet de Mazarin* VII, f° 40; et *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 110.

2. V. E. Rome 91, f° 69 : Mémoire d'Hersent; et B. N. Italie 1825, f° 834 et 835 : Nani, 12 septembre.

3. V. notamment une lettre du chevalier Digby, résident à Rome pour la reine d'Angleterre, 3 novembre 1645 (A. E. Rome 88, f° 85-88).

4. V. Linage de Vauciennes, *Relation des négociations de la cour de Rome*, p. 66-69.

5. Mazarin le savait d'autant mieux que jadis nonce en France (1635) il avait été sollicité par Marie de Médicis, la reine-mère, de se prêter à une négociation qui avait la paix comme but avoué et pour objet réel de se débarrasser de Richelieu.

Il est fort possible qu'Innocent X ait sincèrement travaillé pour la paix; mais il n'est pas douteux qu'il ait vu en Mazarin un obstacle à sa conclusion : et qu'il ait songé par conséquent à la négocier sans lui et contre lui. Le Saint-Siège n'ourdissait pas de complot, si l'on veut : mais il en suggérait l'idée, en indiquait la marche et y donnait d'avance son consentement.

III

Un troisième émissaire surgit dans des circonstances non moins énigmatiques.

Vers la fin de septembre, la cour de Fontainebleau apprit, avec un profond étonnement, que l'abbé de Sillery, neveu du cardinal de Valençay, se trouvait dans ses parages. Il était arrivé en droite ligne de Rome et n'avait mis que douze jours à effectuer le trajet[1]. On s'enquit des motifs de cette précipitation. Lui et les siens s'égarèrent dans des explications confuses et contradictoires, entassèrent comme à plaisir les subterfuges et les mensonges, et finalement éveillèrent de graves soupçons.

Au dire de l'un, l'abbé était parti de sa propre initiative, à l'insu de son oncle; c'était inexact, puisque le carrosse dudit oncle l'avait conduit jusqu'à Viterbe et que, d'ailleurs, il apportait des lettres de sa part : premier mensonge. A en croire un autre, il venait tout simplement pour faire « mettre sous son nom » une abbaye dont le Roi avait très récemment gratifié Valençay; mais c'était impossible, parce que Sillery, au moment où il avait quitté l'État ecclésiastique, ignorait certainement cette libéralité : deuxième mensonge. Lui-même — troisième mensonge — quoi qu'il fût convaincu d'avoir voyagé avec le secrétaire des Barberini, Albano Malatesta, le niait effrontément[2]. De toute évidence, il y avait quelque chose à cacher, mais quoi? Il faut se borner à des conjectures.

1. D'après Gueffier, Sillery partit de Rome vers le 10 septembre à 2 heures de la nuit sans avoir dit adieu à personne (B. N. 500-Colbert 357, f° 88 : Gueffier à Brienne, 18 septembre).

2. B. M. 2 217, f° 293 : mémoire à Grimaldi, 29 octobre. — Malatesta menacé par la police pontificale passa en France sur les conseils de ses patrons : il tomba malade en route et mourut à Decize (Cf. B. N. 500-Colbert 357, f° 79 et 80 : Gueffier à Brienne, 1er et 4 septembre).

Ni l'âge, ni le fiasco de l'hiver précédent, ni les bontés ministérielles n'avaient assagi ce vieux cabaleur qu'était Achille d'Estampes. Depuis son retour en Italie, il ne cessait de récriminer : tout allait mal, les Barberini ne voulaient rien entendre, il manquait d'argent pour son train... Bref il recommençait à regretter la France, et il se rapprochait du duc de Bouillon, cet autre suspect, compagnon d'infortune. Il n'est pas invraisemblable qu'il ait prêté une oreille indulgente à des propositions malsaines et chargé son neveu de quelque mission équivoque [1].

D'autre part, un familier de la maison d'Orléans rapporte à cette date que des conférences secrètes eurent lieu entre l'abbé de la Rivière et la mère de Sillery, Charlotte d'Estampes-Valençay, marquise de Puisieux. Pour donner le change, on parla de la vente du domaine de Berny, propriété de la marquise que Monsieur convoitait [2]. Mais on peut supposer que ce marché n'était qu'un prétexe et que, sous couleur de débattre des intérêts privés, on traita en réalité de politique.

Du reste, le voyageur lui-même laissa échapper des confidences. Il avoua qu'il croyait trouver toute la cour en « *brouilleries* », qu'une « dame de condition » devait communiquer à la Reine l'intention du Souverain-Pontife de créer cardinal « la personne à qui elle voudrait confier la direction des affaires, *en l'ôtant au cardinal Mazarin* [3] ».

Personnages et circonstances, réticences et aveux, tout confirme l'impression que l'entreprise était combinée encore au détriment du premier ministre, qu'il s'agissait de lui susciter un rival et de provoquer sa chute en poussant au pouvoir la coterie d'Orléans [4]. La tentative de Sillery, autant qu'on la

1. On trouve l'écho de ces menées dans une lettre de Grimaldi à Mazarin (A. E. Rome 93, f° 67, 14 janvier 1646). Valençay lui a avoué que « dans la pratique d'Hersent, il a su des choses que V. E. n'a pas découvertes ». Cf. B. N. France 18024, f° 10 et 11 : négociation de Grimaldi, septembre-octobre 1645.

2. *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 128. Cf. B. N. 500-Colbert 357, f° 88 : Gueffier à Brienne, 18 septembre.

3. A. E. Rome 88, f° 74 : mémoire à Grimaldi, 1er novembre. — Cette « dame de condition » était précisément Mme de Puisieux (B. N. Italie 1826, f° 60 : Nani, 7 novembre).

4. Cette histoire continua à tracasser Mazarin encore longtemps : le 24 février 1646 il écrit à Grimaldi pour qu'il essaie de tirer à Valençay quelques éclaircissements (A. E. France 260, f° 53).

pénètre, apparaît comme une réplique de celles de Valençay et d'Hersent[1].

Certes, dans ces diverses intrigues, plus d'un point reste obscur, bien des particularités demeurent douteuses, et que dire des intentions toujours si délicates à démêler? Mais on m'accordera qu'il est difficile d'attribuer à une simple coïncidence ces manœuvres répétées de gens, tous issus de Rome, et tâchant à nuire au favori d'Anne d'Autriche[2].

En somme, il faut convenir que l'été de 1645 vit éclore sur les rives du Tibre toute une floraison de mauvaises pensées et de desseins hostiles[3], comme s'il parût à Innocent X que la déchéance de Mazarin était la manière la plus glorieuse de célébrer l'anniversaire de son pontificat.

B. — LA RIPOSTE DE MAZARIN

Le cardinal-ministre, provoqué, riposta avec énergie. Rome cherchait à le détruire : il tint bon, déjoua et dénonça les cabales montées contre lui. Rome encore s'efforçait de débaucher Orléans et Condé : il oublia ses rancunes et contracta alliance avec les Barberini, attestant ainsi la vigilance de son gouvernement, la solidité de son crédit et l'indignité de ses adversaires.

1. Peut-être trouvons-nous la trace d'une quatrième intrigue dans la lettre qu'adressait de Venise au secrétaire d'Etat Brienne, le 3 novembre 1645, un certain Louis Reydollet. L'auteur tenait ses renseignements de Mgr Ottoboni, prélat honoré de la confiance de Sa Sainteté, auditeur de Rote et fils du chancelier de la Sérénissime République. Innocent X, rapportait-il, voudrait bien envoyer en France une personne de confiance pour traiter avec Leurs Majestés. Il songerait au moins à « expédier secrètement une personne avec des autorités de traiter proportionnées aux nécessités présentes, s'il y avait jour pour la faire voir et écouter sans bruit et terminer quelques points qui serviraient d'acheminement à de grandes choses ». Noter pourtant qu'à la fin de la lettre il est question de conférer le cardinalat à l'archevêque d'Aix (A. E. Rome 88, f° 89 et 90).

2. A ce moment Mazarin était inquiété aussi du côté du prince de Condé (V. *Carnet* VII, f° 36 et 37).

3. Gueffier signale même une entreprise contre la personne du Roi : mais il n'a pu obtenir aucune précision (B. N. 500-Colbert 357, f° 109 : Gueffier à Brienne, 16 octobre).

I

Il importait d'abord de réduire à l'impuissance les missionnaires ultramontains. Ce fut bientôt fait.

L'abbé de Sillery qui, à cause de son rang et de ses accointances, eût été le plus malaisé à atteindre, se trouvait être en même temps le plus timide. On le laissa courir, on se contenta de le surveiller. Au bout de quelques semaines, il retourna en Italie, sans doute déçu comme son oncle, s'apercevant que les « brouilleries de la cour » ne répondaient pas à ses espoirs.

Quant à Valençay qui, depuis deux mois, demandait à être délivré du souci des affaires, on le prit au mot, on l'avertit qu'on se passerait dorénavant de ses services[1] et, comme il témoignait le désir de rentrer en France encore une fois, on le pria de se tenir tranquille :

« Mon cousin, écrivit le Roi, quoique je ne pense pas que vous me portiez assez peu de respect pour entreprendre de nouveau de quitter Rome et venir en France sans en avoir ma permission expresse, je vous fais cette lettre par l'avis de la reine-régente, Madame ma mère, pour vous dire à toutes fins, si vous en avez eu la pensée, que je vous défends d'entrer dans mon royaume, sur tant que vous craigniez de me déplaire et me désobéir[2]. »

Charles Hersent était, au contraire, un pauvre diable sans défense et avec cela d'une imprudence folle. Mazarin, qui voulait du même coup se débarrasser de lui et déchaîner un scandale, l'attira dans un guet-apens : c'est un art à quoi il excellait.

L'Oratorien, même après la révélation de ses menées criminelles, resta d'abord en liberté. Inconscient du danger, il

1. Mazarin exprime son mécontentement contre Valençay dans une lettre envoyée au duc de Longueville, le 14 octobre « ... il a formé quantité de cabales, mais tout est découvert et le fruit qu'il en retirera sera d'avoir ruiné ses affaires, sans avoir beaucoup fait pour sa réputation. » (*Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 237); et dans une autre à Grimaldi, du 29 octobre, où il accuse le même Valençay de conspirer avec le duc de Bouillon (*Ibid.* p. 246).

2. A. E. Rome 91, f° 81 : le roi à Valençay, 26 octobre. — Cette lettre est accompagnée d'une note de Lyonne : « Lettre à M. le cardinal de Valençay qu'il faut adresser à M. le cardinal Grimaldi, afin qu'il la rende quand il en sera besoin ». C'est la raison sans doute pour laquelle elle est classée (*Ibid.* 92, f° 70) sous le nom de Grimaldi.

continua d'intriguer à Paris avec des personnes qu'il croyait « confidentes[1] ». L'abbé de la Rivière, qui n'avait pas cessé de le voir, l'encouragea à sortir de son incognito. Pour mieux l'égarer, le cardinal lui accorda une audience[2]. Cet étrange conspirateur se démasqua de plus en plus. Bref l'abbé le chargea au nom de son maître, le duc d'Orléans, d'écrire au pape : il écrivit. La lettre fut interceptée. Hersent était pris : le soir du 6 octobre, comme il sortait de chez le président Lecoigneux où il avait dîné, le prévôt lui mit la main au col et le conduisit à la Bastille[3].

On procéda sans tarder aux interrogatoires pour saisir « les premières pensées de cet esprit bouillant de qui les secondes seraient sans doute plus étudiées et moins naïves ». Le prisonnier s'évertua à prouver qu'il n'avait « négocié » avec personne, qu'il avait « pensé ne faire autre chose que de dire un mot de la part de Sa Sainteté à M. l'abbé de la Rivière pour être porté à la Reine par la bouche de Monsieur pour la paix universelle ». Et il s'indigna fort contre l'accusation de « crime d'État » qui pesait sur lui : sa vie était et avait toujours été celle d'un bon Français, très affectionné à son prince et à son pays. Pourtant il ne put dissimuler les conciliabules avec Scotti, les allées et venues mystérieuses en France et la commission secrète à la Rivière[4].

On examina aussi ses papiers qui, après son arrestation, avaient été placés sous scellés. Lettres, mémoires, écrits de toute espèce furent minutieusement dépouillés : l'étude du dossier dura environ un mois. Et on fit quelques découvertes : un traité « super bulla Urbani octavi contra Jansenium », une brochure inachevée contre Son Éminence, un chiffre pour correspondre avec Scotti et plusieurs billets de ce prélat[5]. Tout cela, joint au

1. A. E. Rome 91, f° 96 : mémoire à Grimaldi, 28 octobre. — Mazarin était depuis longtemps informé de la présence d'Hersent en France. V. *Carnet* VII, f° 20 : « Arsan di ritorno. »

2. *Carnet de Mazarin* VII, f° 26 : « Arsan. Quello mi ha detto mandarlo a Arné. »

3. A. E. Rome 91, f° 58 : Petitpuy (le prévôt) à Mazarin, 6 octobre. Cf. *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 120 et 121.

4. *Ibid.* 91, f° 60 : Hersent à Mazarin, 8 octobre ; et f° 69 : mémoire d'Hersent. Cf. A. V. Francia, 92, f° 287 : Bagni, 13 octobre.

5. Les archives de A. E. Rome, 91, ont conservé deux lettres de Scotti : la première du 11 septembre (f° 52) et la seconde du 5 novembre (f° 184), celle-ci postérieure à l'arrestation d'Hersent et qui d'ailleurs ne semble pas lui être

message intercepté, constituait un faisceau assez solide de preuves à charge et démontrait suffisamment « avec quelle passion on souhaitait des brouilleries en France[1] ».

Mazarin put dès lors laisser éclater sa colère. Le « complot » d'Hersent ne dénonçait-il pas la malveillance et la perfidie romaines? Vraiment il avait un beau motif d'indignation. Il ne s'agissait plus de simples blessures d'amour-propre, comme lorsque « l'avancement » de son frère était en jeu ; il s'agissait maintenant de provocations et d'« attentats », et c'était la tranquillité, la sécurité même du royaume qui se trouvaient menacées !

A Rome on essayait bien, pour voiler sa gêne, de rire du fameux « complot » ; on répétait que le docteur était un « fol[2] », et plus fol encore celui qui prenait au sérieux ses divagations. Mais lui qui aurait pu être la victime de cette folie, il ne plaisantait pas.

Ceux qui l'approchèrent durant ces semaines de fièvre ont noté, comme après l'échec du P. Mazarin, ses mines renfrognées, ses froncements de sourcils, ses airs sibyllins, ses paroles âpres et vagues : Innocent X voulait se défaire de lui par tous les moyens, même les plus injustes, même les plus violents, même au prix d'un assassinat... Les Espagnols publiaient en Flandre que « qui oserait entreprendre contre sa vie », Sa Sainteté l'absoudrait avec plaisir... D'ailleurs, que ne devait-on pas attendre du pontife qui procurait l'impunité à un Beaupuis convaincu du crime le plus atroce?... Mais patience ! La cour rentrée à Paris, on allait agir, on mettrait en œuvre des « résolutions plus hautes » que jamais[3]. Tout n'était-il pas permis

adressée. Elles ne sont très révélatrices ni l'une ni l'autre. Je n'ai pu en découvrir d'autres. — Cf. en outre B. N. Italie 1827, f° 60 : Nani, 7 novembre ; B. M. 2217, f° 328 : Mazarin à Ondedei, 10 décembre ; A. E. France 852, f° 176 : Gaudin à Servien, 4 novembre ; et *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 175 : lettre à Longueville, 13 janvier 1646.

1. A. E. Rome 88, f° 74 : mémoire à Grimaldi, 1er novembre. — Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 34. « Mandar Arsan in qualche luogo o piazza dove goda liberta, havendo fatta gia un'ampla e puntuale dichiaratione di tutte le commissioni che riceve del papa, riconosciuta la cifra con Scotti e confessato le lettere scritte al detto et S. Santita. »

2. B. N. France 18024, f° 17 : négociation de Grimaldi, octobre 1645.

3. B. N. Italie 1826, f° 41 et 61 : Nani, 24 octobre et 7 novembre ; et A. V. Francia 92, f° 290 : Bagni, 20 octobre ; Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 17. — En même temps, Mazarin écrivait avec superbe à ses correspondants romains : ceux qui répandent de faux bruits n'empêcheront pas « que tout le monde voie l'état

contre un pape qui, sous le prétexte fallacieux d'établir la paix universelle, se faisait en réalité agent de guerre civile ?

II

Le cardinal-ministre, en effet, ne resta pas sur la défensive. Il ne se contenta point de parer les coups qui lui étaient portés : il les rendit, trop heureux d'étaler sa force avec l'apparence du droit.

Les Barberini, depuis la mort de leur oncle, vivaient dans de cruelles alternatives. Tantôt ils se terraient, la mort dans l'âme, sur la foi d'un propos hostile qui circulait au palais apostolique ; et tantôt, grâce à un geste amical, un sourire du Saint-Père, ils renaissaient à l'espoir. Par intervalles, ils sombraient dans le plus complet découragement. Et puis la confiance reprenait le dessus : leur purgatoire, à la longue, aurait une fin ; leurs tourments cesseraient ; le pontife, qui après tout leur devait sa dignité, ne pouvait pas ne pas les épargner. Ils se trompaient.

Dès le mois de juillet 1645, lorsqu'il crut comprendre qu'une réconciliation était impossible entre eux et Mazarin, Innocent X inaugura un régime de représailles. Le port et le château de Santa-Marinella, propriétés des trois frères, furent démantelés ; les gouverneurs de Segni et de Valmontone, qui dépendaient d'eux également, destitués ; d'autres de leurs serviteurs arrêtés à Rome, en Toscane, à Milan, un peu partout [1]. Leurs affaires décidément se gâtaient.

On les accusait, et non sans quelque vraisemblance, d'avoir fait un usage par trop personnel des deniers publics, lorsqu'ils administraient l'État de l'Église. Tandis qu'ils édifiaient

florissant de ce royaume, la prudence avec laquelle les affaires s'y conduisent et les grands succès qui élèvent si haut tous les jours la réputation et la terreur des armes françaises ; et ils sont mal informés de l' « assiette » du ministre : Dieu merci, sa position est forte et les services qu'il a rendus lui ont valu non seulement « l'affection et l'estime » de Leurs Majestés, mais aussi « la considération et l'applaudissement universel de tout le peuple et de tous les bons Français ». *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 248 : lettre à Grimaldi, 29 octobre. Cf. B. M. 2217, f° 276 et 283 : lettres à Sforza et à Ondedei.

1. B. N. 500-Colbert 357, f° 59 et 62 : Gueffier à Brienne, 31 juillet et 7 août. — Cf. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 20-22 ; Labarde, p. 129 ; et Ciampi, *Innocenzo X Pamphili*, p. 29-30.

une énorme fortune, ils avaient laissé, au terme du pontificat d'Urbain VIII, la Chambre apostolique criblée de dettes. Le cadet avait en outre, paraît-il, à répondre de plusieurs abus de pouvoir[1]. On ne prête qu'aux riches et les Barberini étaient, malheureusement pour eux, fort riches. Mais il faut aussi reconnaître que ceux qui les poursuivaient agissaient plus par vengeance qu'en esprit de justice et que, sous leurs procédures, se dissimulait mal l'envie de se partager les dépouilles des condamnés.

D'ailleurs, les résultats seuls nous importent. Antoine, le premier, pris de peur en voyant deux de ses domestiques appréhendés dans sa propre maison, hanté par le spectre des neveux de Paul IV[2], s'enfuit dans la nuit du 28 au 29 septembre, gagna Fiumicino et de là fit voile vers Gênes ; puis, parvenu sur le territoire de la République, il écrivit au Saint-Père pour s'excuser d'avoir, en partant, négligé sa bénédiction[3]. Ses frères demeurés à Rome, estimèrent à leur tour qu'ils n'étaient plus en sûreté. La fuite du cadet compromettait la situation déjà si précaire du reste de la famille. Aussi décidèrent-ils le dimanche 15 octobre, à 18 heures, d'arborer à la façade de leurs palais, comme sauvegarde, les armes du roi de France; et ils en avisèrent sur-le-champ le signor Pietro Mazarini, père de Son Éminence[4].

Ainsi donc ce grand acte de soumission et de « partialité », qui naguère encore paraissait aux Romains invraisemblable, que Mazarin avait négocié trois mois sans succès, devenait brusquement, et par l'opération même du pape, un fait accompli. Et du même coup, il revêtait un caractère nettement hostile à ce dernier : puisque c'était par crainte de ses châti-

1. Gueffier dans une lettre à Brienne (B. N. 500-Colbert 357, f° 62) parle de la disparition suspecte de deux « belles » religieuses à Bologne pendant qu'Antoine y commandait. V. dans le même sens : *Mémoires* de Talon (p. 162) : Antoine fut accusé de « deux mauvaises actions sales et noires » ; et encore *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, (p. 275) et lettre de Gaudin à Servien, 27 août 1645 (A. E. France 852, f° 92).

2. Les neveux de Paul IV, le cardinal Carlo Carafa et son frère le duc de Palliano, deux ans après la mort de leur oncle (1561), furent accusés de crimes abominables, brigandages, meurtres, faux, concussion et condamnés à mort.

3. B. N. France 3781, f° 107 : Antoine à François Barberini, 28 septembre, et f° 109 : le même au pape, 4 octobre.

4. B. N. 500-Colbert 357, f° 110 : Gueffier à Brienne, 16 octobre ; et A. E. Rome, 91, f° 120 : Pietro Mazarini à son fils, 17 octobre.

ments, c'était aussi contre lui naturellement que les Barberini recherchaient la protection de la France.

Innocent X s'aperçut un peu tard de son erreur. Il envoya trois lettres éperdues au Roi, à la Reine et au premier ministre pour les détourner d'accorder leur appui à cette bande de criminels qui avaient violé impudemment les constitutions apostoliques[1].

Mais Mazarin était trop satisfait du courroux pontifical. Dès qu'il apprit le départ d'Antoine et avant même qu'il connût le geste de ses frères, il s'empressa de donner aux pseudo-criminels l' « assurance capitale » que la couronne les seconderait dans toutes leurs traverses et il conseilla au fugitif de se retirer en Piémont, pays voisin et ami du royaume, où il serait fort bien accueilli[2]. Et puis Sa Sainteté fut invitée, avec ironie, à se réjouir de cet heureux dénouement[3].

Enfin quand il sut, le 1er novembre, que les neveux d'Urbain VIII s'étaient par anticipation conformés à ses encouragements et avaient spontanément adopté les armes fleur de lisées, il exulta. Le Vénitien Nani, qui le vit à ce moment-là, déclare en propres termes: « Je ne l'ai jamais trouvé plus triomphant pour les victoires les plus insignes[4]. »

Les Barberini, en effet, devenaient ses alliés, sans conditions, et dans des circonstances qui les forçaient d'épouser désormais toutes ses rancunes et de servir toutes ses ambitions. Innocent X avait voulu s'entendre avec ses adversaires et jeter

1. A. N. LL² f° 16 et 17 : le pape au roi et à la reine, 19 octobre; Ann. de Saint-Louis des Français, t. II, p. 197 : le même à Mazarin, 18 octobre.

2. B. M. 2217, f° 280 : Mazarin à Antoine, 29 octobre; et *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 252 : lemême à François Barberini, 29 octobre. — Le ministre avait fait expédier la veille (28 octobre) un courrier à Grimaldi pour le presser d'obtenir des neveux d'Urbain VIII l'adhésion officielle à la France qu'il ignorait encore. Le Roi, disait ce document, renonçait à toutes les garanties qui avaient été discutées précédemment (achat de terres en France, etc.) « ne doutant point que la franchise et la générosité de ce procédé n'obligent ledit cardinal (François B.) à songer à renchérir et à faire plus de son mouvement que si on l'avait exigé de lui. »; seulement Antoine devrait abandonner l'espoir d'être réintégré dans sa dignité de Protecteur, et le prince Thaddée ferait peut-être bien de se décharger du « fardeau » de la préfecture en faveur du duc de Modène (A. E. Rome 91, f° 90-93). Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 23 : « Risolver il negotio de' Barberini ».

3. A. E. Rome 88, f° 78 : le roi au pape, 26 octobre. — Cette lettre a été antidatée d'une semaine avec intention : elle est en réalité du 2 novembre (Cf. A. E. Rome 91, f° 81).

4. B. N. Italie 1826, f° 60 : Nani, 7 novembre.

le trouble à la cour de France. A son tour, il soutenait les adversaires du pontife, entravait sa justice et sapait son autorité. Cela n'éclipsait pas Rocroy ; néanmoins c'était un succès.

III

Le 16 novembre fut encore une glorieuse journée. Le gouvernement s'était réinstallé à Paris. L'heure des « hautes résolutions » avait sonné. Ce jeudi, Monseigneur Bagni, nonce apostolique, fut mandé au Conseil; et là, devant la Reine, les princes et les ministres assemblés, il dut subir pendant un grand quart d'heure le plus sévère, le plus âpre, le plus véhément des réquisitoires, que le chancelier Séguier prononça au nom du Roi.

C'est une pièce capitale. On m'excusera de l'analyser brièvement [1].

Le discours commençait sur un ton d'amère ironie. Leurs Majestés ont peine à comprendre pourquoi le Saint-Père s'adresse à elles « avec tant de confiance » pour obtenir, contre l'honneur et les intérêts de la couronne », l' « oppression » de la famille Barberini, alors qu'elles n'ont jamais rencontré à Rome qu' « une entière partialité pour leurs ennemis et tant de mauvais traitements qu'aucun autre prince, bien inférieur à elles, n'aurait jamais la patience pour les supporter ». « Il serait superflu, ajoutait l'orateur, que je m'étendisse sur le détail de cette matière avec vous, Monseigneur, qui vous êtes si souvent appliqué inutilement à chercher des prétextes pour faire approuver la conduite de votre maître. » On juge l'insolence du langage.

Et le discours continuait : Les Espagnols « agissent dans Rome comme dans leur trône » ; leurs partisans sont élevés aux plus hautes dignités, tandis que les serviteurs de la France en sont écartés honteusement : le refus de promouvoir l'archevêque d'Aix l'a bien montré.

« S. M. avait cru de flatter le pape en lui fournissant un moyen si facile de l'obliger et toute la France. Mais comme elle en a cent autres en

1. On peut l'intituler : *Manifeste de Mazarin contre le Saint-Siège* beaucoup plus justement que la pièce citée par Chéruel (t. II, p. 182-190), qui n'est qu'une lettre particulière de Mazarin à Grimaldi et n'eut point de publicité.

mains de témoigner à M. le cardinal Mazarin, en la personne de ses proches, la gratitude qu'elle conserve des recommandables services qu'il rend à cet État, par des biens et des honneurs plus durables dans une maison que n'est le cardinalat, elle s'en est peu mise en peine. Et, à la vérité, il est aisé à juger de la bonté et de la grandeur de Leurs Majestés que, si ledit sieur cardinal même par une modération non commune ne s'y opposait vivement, ses parents, que chacun voit vivre à Rome comme ils faisaient auparavant, n'ayant que le seul bruit sans effet du grand rang qu'il tient en ce royaume, seraient en état il y a longtemps de ne pas porter envie à aucune des principales et plus élevées familles de ce pays-là ni pour les dignités ni pour les richesses qu'elles lui auraient abondamment départies avec l'applaudissement universel de tous leurs peuples... »

En outre :

« La chrétienté voit avec étonnement que dans Rome, où réside le collège des cardinaux, le pape, qui est leur protecteur naturel, éloigne le châtiment d'un des principaux complices de la noire entreprise formée pour assassiner un cardinal, principal ministre de Sa Majesté et qui sert si utilement l'État. »

Il y aura là vraiment un objet de scandale pour la postérité.

Et que dire du voyage d'Hersent!

« Chose si étrange et si surprenante, la voyant partir d'un père commun, que la discrétion m'oblige d'en taire les circonstances. Les précautions que l'on avait prises pour empêcher que diverses personnes et la Reine ne pût avoir connaissance de cette négociation que par le contrecoup qu'elle devait produire, ont fait assez connaître quelles fins étaient cachées sous le beau manteau de la paix et combien Sa Sainteté aime l'union de la maison royale. Et, à la vérité, ce n'est pas sans fondement que les Espagnols publièrent en ce temps-là qu'il devait éclater un grand coup en France. »

Après ces provocations, tout ce que l'on peut demander au Roi, c'est de « continuer et dissimuler afin que sa dévotion envers le Saint-Siège, soutenant de si rudes épreuves, en éclatât davantage ». Mais qu'on ne lui demande pas de sacrifier la famille Barberini, « laquelle a recherché passionnément ses bonnes grâces ». Le cardinal Antoine n'est point blâmable d'avoir quitté Rome sans permission : s'il l'avait sollicitée, elle lui eût été refusée. « S. M. non seulement n'a pas désapprouvé ses raisons, mais trouvé qu'il lui était comme impossible d'en user avec sûreté autrement qu'il n'a fait. » Et d'ail-

leurs, est-ce le premier cardinal qui sort ainsi à l'improviste de l'État ecclésiastique? Quelle démonstration a faite le Saint-Père, lorsque Valençay est arrivé « en cachette » à Paris? Aucune. Ou plutôt le nonce lui-même a parlé en sa faveur. Mais Valençay était parti « contre la volonté du Roi » et l'autre avec son agrément : voilà la différence.

Une menace terminait l'algarade. La « prudence » et la sagesse feront comprendre à Sa Sainteté, espérait-on, qu'il lui importe « que d'une affaire ordinaire on n'en fasse une grande et que Leurs Majestés qui sont engagées d'honneur, au point que chacun voit, ne soient pas obligées de chercher des moyens pour mettre leur réputation à couvert[1] ».

Lorsque le chancelier eut fini, le duc d'Orléans et le prince de Condé prirent la parole : en quelques phrases énergiques, ils déclarèrent ratifier tout ce qui venait d'être présenté avec une si belle éloquence. Et enfin le premier ministre, lui aussi, dit son mot : si les Barberini sont persécutés, proféra-t-il d'une voix cassante, Sa Majesté saura les venger[2]. Le nonce se retira complètement abasourdi.

Cette manifestation, d'ailleurs, ne resta pas limitée à l'huis clos du Conseil : elle reçut une large publicité. Et ce nouveau trait ajoute encore à son intérêt. Le discours de Séguier fut expédié à Rome pour être répandu par les soins des Français et amis de la France. Dans le pays même, de nombreuses copies en circulèrent[3]. Il y eut comme un appel à l'opinion. En un contraste saisissant, Mazarin exposait d'une part son désintéressement, les services éminents qu'il avait rendus à l'État et le peu de profit qu'il en avait recueilli pour lui et les

1. A. N. K. 117 A, pièce n° 14. — V. B. N. France 20131, f° 100 : la réponse du nonce aux plaintes du chancelier.

2. V. A. V. Francia 92, f° 330 : Bagni, 24 novembre ; B. N. Italie 1826, f° 88 : Nani, 21 novembre ; et B. M. 2217, f° 304 : Mazarin à Grimaldi, 18 novembre. — On disait que les trois résolutions suivantes avaient été arrêtées en conseil : 1° rompre toutes relations avec le représentant du pape ; 2° interdire tout envoi d'argent à Rome pour les bénéfices ; 3° mobiliser 5 ou 6000 hommes de troupe pour occuper Avignon (Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 27 : « Cominciar a far prontamente preparar l'armata e far avicinar delle truppe al contado d'Avignone, lasciando correr voci. »

3. V. diverses copies aux A. E. Rome 88, f° 149 et suiv. ; à la B. N. France 3781, f° 65-76 ; *id.* 17333, f° 3-12 ; *id.* 20 131, f° 85-100, etc. Ce discours ne semble pourtant pas avoir été imprimé (Cf. B. N. France 18024, f° 27 : négoc. de Grimaldi, décembre 1645).

siens ; d'autre part, la mauvaise foi du Saint-Siège, les vexations dont il abreuvait à Rome les agents du Roi et les divisions qu'il cherchait à semer jusqu'au sein de la famille royale. Il dénonçait l'odieuse partialité du pape en faveur des Espagnols, le mépris insultant que tous ses actes trahissaient à l'égard des Français. Et la conclusion s'imposait que, le chef de l'Église manquant à la bienveillance et à la justice qu'il devait à tous ses enfants, ceux-ci étaient dispensés désormais de lui garder le respect [1].

Cet appel fut-il entendu ? Oui, et en des sens opposés, comme il arrive généralement. Plusieurs écrits de polémique parurent à la fin de l'année 1645, approuvant ou critiquant l'attitude du ministre, confirmant ou infirmant ses accusations contre le gouvernement apostolique. Les uns s'attaquèrent à « la fuite mal conseillée d'Antoine [2] » ; les autres, élargissant le débat, osèrent contester la primauté du pape [3]. Un « véritable Français retiré à Rome » composa une satire mordante contre le cardinal, où ce dernier était gratifié de l'épithète de « mahométan », les Barberini traités de bandits et le Souverain-Pontife proclamé « innocent en sa vie comme en son nom [4] ». Une réponse pleine de verve se hâta de rétablir les faits et de remettre les choses au point, en malmenant le pontife « innocent en sa vie comme en son nom » et en exaltant les neveux de son prédécesseur [5]. De part et d'autre, on prononça de grands mots et on aligna de grandes phrases. On alla presque jusqu'à affirmer que le sort de la chrétienté menacée par les Turcs était lié à l'accueil des Barberini en France et qu'un schisme devait naître fatalement dans l'Église

1. Cf. A. E. France 852, f° 194 : Gaudin à Servien, 25 novembre. — Innocent X reçut vers le même temps des épitres assez sèches du roi. A. E. Rome 88, f° 155 et 156) ; et du duc d'Orléans (B. N. Dupuy, 619, f° 226).

2. C'est le titre d'un libelle italien publié à cette époque V. B. N. Italie 679, f° 133-163 ; et cf. B. M. 2217, f° 325 : Mazarin à Grimaldi, 8 décembre 1645 ; et A. E. Rome 93, f° 14 : Grimaldi à Mazarin, 8 janvier 1646.

3. A. V. Francia 88, f° 649 ; et 92, f° 343 : Bagni, 5 et 8 décembre ; B. M. 2217, f° 325 : Mazarin à Grimaldi, 8 décembre ; et B. N. Italie 1826, f° 125 : Nani, 12 décembre.

4. Ce pamphlet est intitulé : « *Avis d'un véritable Français retiré à Rome envoyé dudit lieu à un sien ami à Paris, le quinzième novembre* 1645 *sur la protection des Barberins contre Sa Sainteté* ». Il en existe de nombreuses copies à la B. N., aux A. E. et à la B. M. (V. A. E. Rome 88, f° 114-118 ; et B. N. France 3781, f° 51-61).

5. B. M. 4376, f° 249-252.

parce que le cardinal Antoine avait quitté un peu précipitamment l'État ecclésiastique.

Ces exagérations prouvent du moins que Mazarin avait réussi, comme il s'y efforçait, à émouvoir l'opinion. Le conflit avec le Saint-Siège prenait une ampleur qu'il n'avait pas jusqu'alors. Les chancelleries ne le contenaient plus. Il débordait dans le public. Les actes décisifs approchaient.

CHAPITRE V

LA PROTECTION DES BARBERINI

(Décembre 1645-Mai 1646).

A. — LES BARBERINI EN FRANCE

I. Les rigueurs pontificales contre les Barberini : une Congrégation est chargée de l'examen de leurs comptes ; sommations et séquestre de leurs biens ; dernières vexations. Hostilité persistante d'Innocent X contre Mazarin. — II. Les faiblesses de Mazarin pour les Barberini : compensations et indemnités ; le don de la Mothe-au-Bois ; la mission de l'abbé de Saint-Nicolas ; offre d'asile dans le royaume. — III. L'arrivée des Barberini en France ; le voyage d'Antoine ; son entrée à Paris ; l'accueil qu'il y reçoit. Fuite des deux autres frères ; débarquement en Provence ; François à Paris. Triomphe de Mazarin.

B. — BULLE SUR LA RÉSIDENCE DES CARDINAUX

I. Ressentiment du pape contre les Barberini et leur protecteur ; la bulle du 19 février 1646 sur la résidence des cardinaux ; Mazarin visé derrière les Barberini. — II. La protestation de Mazarin ; les arguments contre la bulle pontificale ; le discours de l'avocat général Talon ; l'arrêt du Parlement ; la déclaration de l'Assemblée du clergé. — III. Les provocations de Mazarin : programme de représailles contre le Saint-Siège : l'embauchage des cardinaux à Rome ; fondation d'une « caisse des pensions ». Progrès du parti français à Rome.

Le conflit s'exaspéra au sujet des Barberini. C'était à prévoir. Innocent X n'ignorait pas, en effet, que leur ruine ou au moins leur humiliation, après l'alliance qu'ils venaient de contracter avec la couronne, heurterait violemment Mazarin. Et Mazarin, de son côté, savait qu'après l'hostilité déclarée du palais pontifical, la défense de leurs personnes et de leurs intérêts ne heurterait pas moins violemment Innocent X. Cette

famille infortunée se trouvait réduite, si l'on peut dire, à la condition lamentable d'un champ de bataille.

A. — LES BARBERINI EN FRANCE

I

Le Souverain-Pontife apprit le 17 novembre par Grimaldi que le roi de France couvrait de sa haute protection les neveux d'Urbain VIII[1]. Il manifesta son mécontentement par un visage « renfrogné », des propos « aigres » sur le départ « indécent » d'Antoine et une « enfilade de discours » maussades pour se justifier d'être un « tyran ». Mais cette intervention n'arrêta point les mesures de rigueur contre les « criminels[2] »; au contraire, elle en provoqua de nouvelles et de plus en plus impitoyables.

Antoine, en s'éloignant de Rome, avait confié l'exercice de ses charges, avec les revenus qui s'y rattachaient, à plusieurs cardinaux de ses amis, comme les brevets de son oncle lui en donnaient le droit. Le pape n'accepta pas cette délégation. Il disposa lui-même des charges susdites, et en faveur des pires ennemis du fugitif, et à raison de la haine qu'ils lui vouaient. Le plus acharné de tous, Sforza, fut le mieux pourvu : il obtint le pro-camerlinguat[3]. La curée commençait.

Le 20 novembre une « Congrégation » se constitue, composée de Sforza président et de cinq clercs de la Chambre

1. Grimaldi eut quelque peine à se faire admettre en la présence d'Innocent X. Le mercredi 15 novembre il envoya un gentilhomme pour demander audience. Le maître de Chambre répondit avec son « incivilité » ordinaire que Sa Sainteté ne pouvait recevoir ni le lendemain, ni le surlendemain, qu'elle aurait probablement affaire le samedi, qu'enfin on verrait si elle serait accessible le dimanche. Il fallut que le gentilhomme du cardinal se fâchât. Alors l'audience fut accordée pour le 17 novembre (V. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 25 et suiv.)

2. Il y eut pourtant un moment d'hésitation. Sforza fit des ouvertures à Gueffier, ouvertures d'après lesquelles le Roi obtiendrait toutes les satisfactions qu'il réclamait, s'il abandonnait les Barberini à leur sort. Elles furent hautement repoussées : le Roi pouvait-il sans compromettre sa dignité « sacrifier ses serviteurs aux passions d'autrui »? (A. E. Rome 91, f° 240 : le roi à Gueffier, 22 décembre 1645; et 92, f° 113 : Mazarin à Grimaldi, 9 février 1646).

3. Labarde, *op. cit.*, p. 130.

apostolique connus pour leurs sentiments anti français[1], avec la mission de reviser les comptes de tous ceux qui ont manié les deniers publics durant la guerre de Castro. Par le même acte sont annulés tous les privilèges, indults et cédules d'Urbain VIII affranchissant ses neveux de tout contrôle et les déchargeant de toute obligation[2]. Et, quelques jours plus tard, les trois frères sont cités devant la Congrégation pour s'expliquer sur leur gestion financière passée.

En vain font-ils répondre par leurs procureurs qu'ils ont été surintendant général du Saint-Siège, camerlingue, légat à *latere*, capitaine-général, et non point administrateurs des finances ; qu'ils *commandaient* et ne tenaient point de registres, qu'ils ne peuvent rendre des comptes pour des offices qu'ils n'ont pas remplis[3]. Les citations sont renouvelées et des poursuites entamées presque aussitôt. Antoine est sommé de réintégrer le territoire ecclésiastique avant deux mois sous peine d'excommunication et de confiscation de ses biens. François et Thaddée se voient interdire d'enlever quoi que ce soit de leurs palais ou villas, « ni meubles, ni argent, ni joyaux » et d'abdiquer aucune de leurs magistratures ou dignités[4]. C'était déjà le séquestre, sous une forme déguisée.

Lorsque arrivèrent, dans les premiers jours de décembre, les dépêches de France qui rapportaient la mercuriale du chancelier au nonce, il y eut un émoi bien compréhensible. Le Saint-Père subitement se sentit atteint d'une « fluxion ». Mais tout de suite copieusement drogué par l'ambassadeur de Toscane et le sieur Ronciglio, assistant du ministre d'Espagne, il se remit : la fluxion disparut comme par enchantement, et les vexations continuèrent de plus belle contre les Barberini[5].

Dès lors, c'est un échange animé de notes, de mémoires, de significations, de constats, un va-et-vient fiévreux d'audi-

1. Bonvisi, Caraccioli, Torregiani, Palavicini et Caffarelli.

2. Le bref pontifical qui constituait la nouvelle Congrégation fut daté du 14 novembre pour faire croire qu'il avait précédé la remise de l'épitre royale en faveur des Barberini (17 novembre). En réalité il était du 19 ou du 20 novembre (V. B. N. France 18024, f° 22 et 49 : négoc. de Grimaldi ; et Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 41).

3. B. N. France 18024, f° 49 : négoc. de Grimaldi, novembre-décembre 1645.

4. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 32-36 ; et Labarde, *op. cit.*, p. 196.

5. B. N. France 18024, f° 26 : négociations de Grimaldi, décembre 1645.

teurs, de procureurs, d'avocats[1]. Les accusés faiblissent. A leur prière, Grimaldi demande une audience du pape : pendant « deux grosses heures ». Innocent s'agite, gémit, affirme que cesser les poursuites, c'est abandonner le pontificat; puis brusquement il s'emporte : les Barberini ont pillé toutes les charges du Saint-Siège et tous les bénéfices de l'Italie, ...ils ont ruiné la Chambre apostolique, ...ils ont filouté des millions[2]... Le pape ne désarme pas. Et le 16 décembre, un décret sans appel de Sforza fixe la reddition des comptes à quinze jours pour François et Thaddée et un mois pour Antoine, sous peine d'une amende de cinq cents écus par jour[3].

Les deux aînés protestent qu'ils n'ont pas le temps, à cause des fêtes de Noël, de réunir toutes les pièces nécessaires. On ne les écoute pas. Et quand enfin, pour obéir, ils présentent leurs livres, les commissaires pontificaux jettent les hauts cris : les lacunes, les erreurs inconscientes ou volontaires abondent : ils comptent un écu à un barbier pour faire la barbe; c'est une dérision, une parodie de comptabilité[4]. Alors les rigueurs redoublent. Tout l'argent qu'ils ont déposé dans les banques de Rome est placé en séquestre; nombre de leurs fonctionnaires et de leurs domestiques sont arrêtés, eux-mêmes étroitement surveillés : des espions guettent aux portes de la Chancellerie qu'occupe François et du palais du prince-préfet; toutes les avenues qui y conduisent sont gardées par des sentinelles; tous les carrosses qui entrent ou sortent sont visités[5].

Ce n'était pas seulement la fortune des neveux d'Urbain VIII, c'était leur liberté même qui semblait menacée. Voilà comment Innocent X traitait les protégés de Mazarin.

Mais pourquoi se serait-il gêné? Il « vivait dans l'opinion

1. B. N. Dupuy 619, f° 182. — On publie, d'ailleurs, quelques pièces embarassantes pour les neveux d'Urbain VIII (V. B. N. France 18024, f° 50 : négoc. de Grimaldi, décembre 1645).

2. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 52-68.

3. B. N. France 18024, f° 51 : négoc. de Grimaldi, décembre 1645.

4. B. N. Dupuy 619, f° 183 et 184 : *id.* France 18024, f° 52 : négociat. de Grimaldi, décembre 1645-janvier 1646. Cf. A. E. Rome 94, f° 87 : Saint-Nicolas à Mazarin, 12 juin 1646.

5. A. E. Rome 93, f° 13 et 38 : Bidaud (secrétaire de l'Ambassade) et Grimaldi à Mazarin, 8 janvier 1646 ; *id.* f° 33, 76, 92 et 125 : nouv. de Rome, 8, 15, 20 et 22 janvier 1646. — Un beau jour on invoqua le prétexte d'une arquebusade entre bandits et villageois et on alla à Préneste enlever les armes et l'artillerie que Thaddée avait rassemblées là avec la permission de son oncle.

ferme que le gouvernement de Son Éminence était odieux en France, que les princes le supportaient avec peine et que la nation française était honteuse de se laisser conduire par un étranger, comme s'il n'y eût pas dans tout le royaume un seul véritable homme d'État[1] ». Et il était particulièrement bien informé, recevant les confidences d'un dominicain, le P. Dufour, qui s'honorait de relations intimes avec les Guise, et ayant des entretiens la nuit avec le chevalier Digby, correspondant attitré de la reine d'Angleterre, laquelle se trouvait alors en France[2]! D'ailleurs, on publiait partout que « le prince de Condé avait dit au Conseil qu'il ne fallait pas rompre avec le Saint-Siège au sujet des Barberini et que la Reine avait dit, de son côté, à la duchesse de Guise, en fondant en larmes, qu'elle était la plus malheureuse femme de la terre, vivant comme esclave du cardinal Mazarin et contribuant à ruiner l'Espagne où était son cœur[3] ». Et le doyen du tribunal de Rote, un Français, le sieur Du Nozet, répétait à qui voulait l'entendre que dans son pays on ne se souciait nullement des Barberini, quelles que fussent les déclarations officielles[4]. Avec des renseignements si sûrs et des témoignages si probants, comment ne pas croire à la déchéance prochaine du cardinal-ministre? Et, puisqu'il apparaissait que ses sympathies pour les neveux

1. A. E. Rome 93, f° 20 : Grimaldi à Mazarin, 8 janvier. Cf. A. E. France 260, f° 16 : Mazarin à Grimaldi, 12 janvier; et f° 25, le même à Barberini, 25 janvier.

2. A. E. Rome 93, f° 20 et 142 : Grimaldi à Mazarin, 8 et 28 janvier; et B. N. Italie 1826, 168 et 231 : Nani, 7 janvier et 13 février. — Vers le même temps, le pape voyait mystérieusement aussi un clerc député par l'Assemblée des prélats français pour s'occuper à Rome des intérêts de l'évêque de Léon (Cf. B. N. 500-Colbert 357, f° 97 : Gueffier à Brienne, 25 septembre 1645; et *Carnet de Mazarin*, t. VII, f° 24).

3. A. E. Rome 93, f° 142 : Grimaldi à Mazarin, 28 janvier. — Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 26 : « M[a] di Guisa scrive e riceve lettere dal Torregiani che si vedono dal papa e potendo esser adulato ne puol risultare danno a S. M. Rimediarvi ordinando che non si scriva. »

4. B. N. France 18024, f° 54 : négoc. de Grimaldi, janvier 1646; et 500-Colbert 357, f° 41 : Gueffier à Brienne, 26 juin 1645. — Le bruit courait même à Rome, à cette époque, que Mazarin était malade non seulement moralement, mais physiquement; il était atteint d'hydropisie; il mourrait certainement avant peu; de toute manière on serait débarrassé de lui (A. E. France 260, f° 45 et 46 : Mazarin à Grimaldi, 24 février 1646). — En revanche Innocent X fit toutes les courtoisies imaginables au duc d'Arcos, vice-roi de Naples, qui séjourna à Rome du 19 au 25 janvier 1646 : il le logea au Palais et le reçut à souper *avec sa femme*, ce qui était presque sans précédent.

Universitas BIBLIOTHECA

d'Urbain VIII n'étaient pas étrangères à son discrédit, ne convenait-il point d'aggraver le plus possible leur « persécution », pour amener un coup d'éclat?

Poursuivre les Barberini, c'était peut-être atteindre et faire culbuter Mazarin.

II

Mazarin tint ferme pour les Barberini. Les jugeait-il sincèrement innocents? Il le prétend[1]; mais on en peut douter. Il est beaucoup plus probable qu'il ne se servait d'eux que pour faire échec au Saint-Siège, de même que le Saint-Siège les tracassait surtout pour lui nuire. Il considérait son propre intérêt, non le leur. Et c'est pourquoi il déploya à leur endroit tant de vigueur.

Il décida, d'abord, qu'ils seraient largement indemnisés du préjudice matériel qui leur était causé, et indemnisés aux dépens du pape et de ses amis les Espagnols, pour que la satisfaction fût plus complète. Antoine serait pensionné avec le produit des *annates*[2]. François recevrait dans les territoires nouvellement conquis sur les Espagnols en Artois, le domaine de la Mothe-aux-Bois, qui rapportait 100 000 livres par an, à quoi pourrait s'ajouter le revenu total du comté de Béthune. Et Pamphilio, par mesure de représailles toute gratuite, subirait lui aussi sa part de dommage : son abbaye de Corbie serait proprement « vendangée » par des soldats qu'on y enverrait tenir garnison. Tout cela devait « bien sonner » à Rome[3].

En outre, comme plus que jamais les affaires de France en

1. *Correspond. de Mazarin*, t. II, p. 277 : lettre au duc de Longueville, 13 janvier 1646; et A. E. Rome 92, f° 121 : Mazarin à Grimaldi, 26 février.

2. On appelait *annates* l'impôt prélevé par la chancellerie romaine sur les bénéfices vacants et équivalant au revenu d'une année. — Mazarin écrivit à Grimaldi, le 18 novembre, pour qu'il fît savoir aux cardinaux qui avaient accepté les charges d'Antoine que S. M. était très « mal satisfaite » et qu'elle ne négligerait rien pour les lui faire restituer, à lui ou à ses amis (B. M. 2217, f° 308).

3. *Carnet de Mazarin* VII, f° 26 : « Conviene far qualche cosa di *esclat* come assegnar al card. Barberini tutti li rediti del contado di Bethune et il dominio della Motta-au-Bois piu per apparenza che per altro, e cio sonara bene a Roma. » — Cf. B. M. 2217, f° 318 : Mazarin à Barberini, 18 novembre; et B. N. Italie 1826, f° 102, 133 et 166 : Nani, 28 novembre et 19 décembre 1645 et 7 janvier 1646.

cour pontificale avaient besoin d'un Protecteur, et qui fût personne de qualité, Mazarin songea à remplir dignement cette charge. Les Barberini ne pouvaient plus rien « protéger », puisqu'au contraire ils étaient eux-mêmes en situation d'implorer la protection d'autrui. Il s'adressa donc aux grandes maisons princières de l'Italie. Le choix était d'ailleurs facile : le frère du duc de Parme n'avait pas encore obtenu le chapeau ; Jean Charles de Médicis, le cadet du grand-duc de Toscane, n'offrait pas de garanties suffisantes : il ne restait que le cardinal Renaud d'Este [1], frère du duc de Modène, qui justement venait de se brouiller avec les Espagnols. C'est lui qui fut prié d'accepter l'honneur[2].

Pour assurer le bon effet de l'opération, le ministre résolut de déléguer en mission extraordinaire dans la péninsule l'abbé de Saint-Nicolas, Henri Arnauld : c'était un homme « parfaitement propre » aux négociations les plus épineuses, doué d'une « grande patience », d'une discrétion à toute épreuve, possédant une connaissance merveilleuse de l'histoire et de la généalogie et animé du zèle le plus ardent « pour les avantages de l'État [3]. »

L'abbé devait, suivant ses instructions, se rendre successivement à Parme, à Modène, à Florence et à Rome, et traiter de deux matières principales : la « protection » des affaires du royaume et les procédures engagées contre les neveux d'Urbain VIII. Auprès du Farnèse et du Médicis, il s'excuserait de ce que l'on n'eût point favorisé leurs proches ; et au duc de Modène, par contre, il vanterait hautement les insignes bontés dont son frère était l'objet : le cardinal-Protecteur recevant avec son brevet une pension de 12 000 écus, sans compter les émoluments de la charge qui s'élevaient à une somme au moins

1. Renaud d'Este, cardinal depuis 1641 ; évêque de Montpellier en 1655 ; mort en 1673.

2. A. E. France 260, f° 8 : Mazarin au duc de Modène, 1er janvier 1646. Cf. Labarde, *op. cit.*, p. 199 ; et B. N. 500-Colbert 357, f° 86 : Gueffier à Brienne, 11 septembre 1645.

3. *Mémoires* de l'abbé Arnauld, p. 512 : Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 81-84. Cf. A. E. Rome 92, f° 73. — Henri Arnauld, frère d'Arnauld d'Andilly et d'Antoine Arnauld ; né en 1597 ; d'abord destiné au barreau, il prit la robe ecclésiastique à la mort de son père ; grâce à Andilly, il entra dans la maison du nonce Bentivoglio, fit un premier séjour de cinq ans à Rome et obtint l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers. A la suite de sa mission extraordinaire (1645-1647), il devint évêque d'Angers en 1649 et mourut « en odeur de sainteté » en 1692.

égale. Quant aux Barberini, les trois princes seraient avertis que « la France n'était pas pour souffrir plus longtemps ce traitement et que, s'ils aimaient véritablement le bien public et étaient serviteurs de Sa Sainteté, le meilleur conseil qu'ils pouvaient lui donner, c'était de changer sa conduite à l'égard de cette couronne [1] ». On voit comment le voyage d'Henri Arnauld se rattachait au plan de campagne de Mazarin pour la défense des « pauvres persécutés » : il s'agissait de gagner l'amitié de la maison de Modène, la neutralité de celles de Florence et de Parme, et par là d'inquiéter le Saint-Siège en lui montrant ses voisins ou indifférents ou même hostiles [2].

L'envoyé extraordinaire partit le 17 décembre. Mais les nouvelles de Rome devenaient de plus en plus mauvaises. Alors le cardinal-ministre prit un moyen extrême pour arracher au « tyran » pontifical ses innocentes victimes : par le courrier du 22 décembre, il leur offrit asile en France. Il proposa même de leur expédier, s'ils en témoignaient le désir, « un vaisseau bien équipé pour les porter [3] ».

Afin de voiler ce que pouvait avoir de répréhensible et d'un peu choquant cet encouragement à la désertion, il invoqua des motifs de pieuse charité : il fit écrire à François que Sa Majesté était indignée de ce que le pape voulût « retrancher la matière à sa vertu », en le dépouillant des richesses avec lesquelles il accomplissait tant d'œuvres de bienfaisance ! Mais l'acte n'en était pas moins significatif et l'intention évidente. Innocent X, en poursuivant les Barberini, manifestait son

1. A. E. Rome 92, f° 73-95 : instructions du roi à l'abbé de Saint-Nicolas, 7 décembre 1645. Cf. *Ibid.* 91, f° 224.

2. Mazarin avait d'abord songé à envoyer un ambassadeur ordinaire à Rome ; plusieurs personnes même avaient été pressenties : le comte de Chavigny, les maréchaux d'Estrées et de la Meilleraie, le marquis de Fontenay-Mareuil (V. B. M. 2217 f° 305 : Mazarin à Grimaldi, 18 novembre ; A. E. France 852, f° 194 et 206 : Gaudin à Servien, 25 novembre et 9 décembre ; B. N. Italie 1826, f° 103 et 133 : Nani, 28 novembre et 19 décembre ; *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 275 ; et *Carnet de Mazarin* VII, f° 27 et 35 : « Dichiarar l'imbasciatore a Roma : M. di Fontané ». Le pape de son côté songeait à envoyer un nonce ; *Carnet* VII, f° 27. « S. Santita vuol mandar un nuntio straordinario » : Mazarin fit répondre que Bagni occupait très dignement son poste (B. M. 2217, f° 306 : Mazarin à Grimaldi, 18 novembre.)

3. B. N. Italie 679, f° 165 : le roi à Barberini, 22 décembre ; et A. E. Rome 92, f° 100 ; et France 260, f° 10 ; Mazarin à Grimaldi, 22 décembre 1645 et 1er janvier 1646. — Cf. B. N. Italie 679, f° 169 : Barberini au roi, 10 janvier ; et A. E. Rome 93, f° 71 : Barberini à Mazarin, 15 janvier.

mépris de la protection de Mazarin : Mazarin, en les accueillant dans le royaume, affichait son dédain de la justice d'Innocent X.

III

Les Barberini ne restèrent pas sourds à l'invitation.

Antoine, parti depuis longtemps, arriva naturellement le premier. Après avoir joui pendant deux mois de l'hospitalité savoyarde, vers le début de décembre il franchit les monts. Il chemina fort lentement d'ailleurs. Peut-être lui répugnait-il de paraître en suppliant à la cour de France, ou bien avait-il quelque ordre secret de ne point trop se presser[1]. Il avança pourtant. Le 9 décembre, sa présence était signalée à Valence ; le 16, on l'attendait à Lyon ; le 30, on doutait encore de sa venue prochaine ; mais le 3 janvier, il écrivait lui-même de Nemours qu'il serait le surlendemain aux pieds de Leurs Majestés[2].

Il n'entra à Paris que le samedi 6 janvier 1646, mais quelle entrée ! Le nonce aurait voulu empêcher toute cérémonie, toute pompe, toute manifestation inconvenante pour son maître. Peine perdue : Mazarin tenait au contraire, pour être désagréable au Saint-Père, à faire les choses grandement.

Il se porta au devant du voyageur à Villejuif avec « une cinquantaine de carrosses à six chevaux et force gentilshommes bien montés ». Il l'accompagna jusqu'à son palais, où il le régala d'un « souper magnifique » ; puis, toujours en somptueux équipage et prodiguant les courtoisies, il le conduisit à l'audience des souverains. Le nonce Bagni nota malicieusement que le Barberini fit « de grandes humiliations » au Roi et à la Reine, « ayant été observé qu'il se tint plus d'un grand quart d'heure chapeau bas. » D'ailleurs Anne d'Autriche lui réserva son plus gracieux accueil et, après les congratulations indis-

1. Le correspondant de Servien explique cette lenteur par la volonté du gouvernement royal de se fixer sur la culpabilité d'Antoine ; il est plus naturel de supposer qu'elle résultait des hésitations du Barberini (A. E. France 852, f° 206, 216, 223 et 230 : Gaudin à Servien, 9, 16, 23 et 30 décembre). — Cf. *Carnet* VII, f° 36. « S. M. ordini al card. Antonio di non andar in posta. »

2. A. E. Rome 91, f° 255 : Antoine à Mazarin, 3 janvier 1646.

pensables, ayant congédié l'assistance, elle l'entraîna à part avec le petit roi et le duc d'Orléans[1].

Pourtant il faut reconnaître que, sauf cet empressement affecté de Mazarin et cette politesse officielle de la Régente, Antoine ne rencontra pas les sympathies sur lesquelles il comptait peut-être. Beaucoup jugeaient suspecte sa fuite de Rome et hésitaient à lui donner raison contre le pape. Son passé ne plaidait pas trop en sa faveur : on l'estimait « homme de peu » Et, pour comble de disgrâce, les femmes le trouvèrent affreux[2].

Sans parler du nonce qui décemment ne pouvait témoigner de l'amitié à un rebelle, l'ambassadeur de Venise, les résidents de Parme et de Florence refusèrent de le visiter. L'Assemblée du clergé décida, elle aussi, tout d'abord, de s'abstenir; et il fallut un ordre exprès de Sa Majesté pour qu'elle lui députât un archevêque et trois évêques, qui, du reste, firent assaut de « civilités » et lui offrirent de prendre rang dans « l'auguste compagnie » : ce qu'il accepta avec gratitude[3]. De même, le prince de Condé et le duc d'Enghien ne l'allèrent voir qu'après quelques résistances[4]. En somme l'accueil du corps diplomatique, du clergé et des princes fut assez tiède.

Les autres membres de la famille eurent un succès plus franc que le cadet.

Au milieu du mois de janvier 1646, la position était devenue intolérable pour les Barberini demeurés à Rome. Chaque jour apportait l'annonce d'un nouveau séquestre ou d'une nouvelle rafle de domestiques. L'arrestation des patrons semblait imminente. Tous leurs amis les pressaient de s'enfuir pour sauver au moins leur liberté[5]. Aussi lorsque ces malheureux reçurent l'offre de Mazarin de passer en France, leur détermination fut-elle vite prise[6].

1. A. V. Francia 94, f° 16 : Bagni, 12 janvier; et A. E. France 855, f° 7 : Gaudin à Servien, 13 janvier.

2. *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 343; et *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 139.

3. A. V. Francia 94, f° 16 et 18 : Bagni, 12 et 19 janvier; B. N. Italie 1826, f° 181 et 198 : Nani, 16 et 23 janvier; A. E. France 855, f° 12 et 19 : Gaudin à Servien, 20 et 27 janvier; *Procès-verbal de l'Assemblée du clergé* : séances des 17 et 19 janvier.

4. A. V. Francia 94, f° 23 : Bagni 29 janvier; et B. N. Italie 1626, f° 198 : Nani, 23 janvier.

5. A. E. Rome 93, f° 92 : nouv. de Rome du 20 janvier.

6. A. E. Rome 93, f° 22 et 24 : Barberini à Lyonne et Mazarin, 8 janvier; et B. N. Italie 679, f° 169; le même au roi, 10 janvier.

Le brigantin « bien armé » qui avait amené de Toulon le courrier était à l'ancre entre Fiumicino et Ostie. Cinq ou six navires de guerre « qu'on connut » plus tard « pour vaisseaux français » croisaient entre Piombino, Corneto et Civita Vecchia. Il n'est même pas nécessaire de supposer, comme on le prétendit, qu'une escorte de soldats royaux débarqua et s'avança jusqu'à deux milles de Rome.

Dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 janvier, tandis que dona Anna, la femme du préfet, se retirait au monastère de Sainte-Thérèse-della-Scala, son mari, Thaddée, son beau-frère, le cardinal François, et ses quatre enfants, trois garçons et une fille de dix-sept ans déguisée en garçon, s'échappèrent à pied, à cheval ou en carrosse et par des portes différentes[1] pour mieux égarer la police : avouons que la police pontificale, en dépit de son agitation extrême, était facile à égarer.

Les fugitifs parvinrent sans encombre à Ostie dans la matinée du 17. Par bonheur, le temps était superbe, le ciel sans nuages, la brise légère. Ils s'embarquèrent aussitôt, craignant d'être reconnus et dénoncés par les mareyeurs qui chaque jour portaient le poisson à la ville[2].

Y eut-il malentendu ou fausse manœuvre ou stratagème un peu risqué? Bref, les Barberini n'utilisèrent ni le brigantin « bien armé », ni aucun des bâtiments de guerre, qui peut-être n'existèrent que dans l'imagination fertile des Romains, mais une simple petite barque génoise qui, au bout de quatre jours d'une traversée très périlleuse — le 21 janvier — les déposa sains et saufs sur la côte française, non loin de Cannes[3]. De là, ils écrivirent à Mazarin pour lui apprendre les péripéties et les émotions du voyage, et lui rappeler ses promesses[4].

A la nouvelle de ce débarquement, grande fut l'allégresse. On s'apitoya un peu sur les « naufragés », mais on se hâta joyeu-

1. Porte Angélique, porte Saint-Jean et porte Saint-Sébastien.

2. A. F. Rome 93, f° 92-94 : nouv. de Rome du 20 janvier.

3. *Ibid.*, f° 117 : Thaddée à Fabritio Ferrochi, 22 janvier.

4. *Ibid.*, f° 110 et 111 : François et Thaddée à Mazarin, 22 janvier. — François en partant le 16 janvier avait laissé une lettre au Sacré-Collège, où il déclarait qu'il fuyait une injuste persécution et qu'il reviendrait quand le pape serait mieux éclairé sur ses véritables sentiments (B. N. Italie 679, f° 178-184 — V. la réponse du Sacré-Collège à la date du 28 janvier ; *ibid.* f° 185-204). L'aîné des Barberini écrivit aussi à Innocent X pour s'excuser : la lettre est datée de Porto, 18 janvier (B. N. Dupuy 619, f° 181).

sement de leur souhaiter la bienvenue et de les assurer que la protection de Sa Majesté ne leur ferait point défaut. Enfin le cardinal François fut invité à monter jusqu'à Paris, tandis que le préfet, vu la mauvaise saison, demeurerait en Provence avec ses enfants[1].

François arriva le 1er mars au soir. On réédita pour lui les démonstrations flatteuses dont son frère avait l'objet ; et même on les accentua. Mazarin et le cardinal de Lyon allèrent à sa rencontre jusqu'à Charenton, accompagnés de tous les princes et grands du royaume. Le nombre des carrosses dépassait la centaine. On roula aussitôt au Palais-Royal, où le Barberini fut reçu en audience par Leurs Majestés. Après les compliments d'usage, il fut comme Antoine « tiré à part » par la souveraine et il eut avec elle, le duc d'Orléans et le premier ministre une conversation intime, où les « caresses » et les marques d'affection ne lui furent point ménagées[2].

D'ailleurs, il trouva partout un accueil sympathique. Il était moins compromis que son cadet. Sa conduite au conclave n'avait pas été déloyale. Beaucoup de personnes, qui l'avaient connu, lorsqu'il était venu vingt ans auparavant en qualité de légat, l'estimaient sincèrement. Et puis les circonstances romanesques de son départ de Rome le rendaient intéressant aux yeux des femmes. Le nonce lui-même n'hésita pas à le voir et à s'entretenir longuement avec lui[3].

Quant à Mazarin, il triomphait. L'exode des Barberini comblait ses vœux. Des gens graves comme Olivier d'Ormesson, jugeant froidement, suivant la raison et la logique, se scandalisaient un peu : « C'est une chose bien digne de la légèreté de la France de recevoir le cardinal Antoine, auquel on enlevait les armes de France avec ignominie, il y a sept à huit mois, comme à un traître[4]... » Mais pour lui, Jules Mazarin, quelle

1. A. V. Francia 94, f° 41 : Bagni, 2 février; A. E. France 260, f° 36 : Mazarin à François et Thaddée Barberini, 3 février; *id.*, Rome 93, f° 51 : le roi au comte d'Alais, 3 février; *id.* France 855, f° 32 : Gaudin à Servien, 10 février. Cf. B. N. France 18024, f° 61 : négoc. de Saint-Nicolas, janvier 1646.

2. *Journal* d'Ormesson, I, p. 349 : et *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 139.

3. A. V. Francia 94, f° 62 : Bagni, 2 mars; B. N. Italie 1827, f° 17 : Nani, 8 mars; A. E. France 855, f° 48, 53 et 60 : Gaudin à Servien, 3, 11 et 18 mars; *Procès-verbal de l'Assemblée du clergé*, séance du 6 mars 1646. — Antoine retourna en Provence dans les premiers jours de mars; François resta à Paris jusqu'au mois de mai.

4. *Journal* d'Ormesson, I, p. 332.

satisfaction d'amour-propre, quel succès intime et profond! Les puissants neveux d'Urbain VIII lui demandaient asile, recherchaient son appui, à lui qui avait été leur serviteur, et leur serviteur pas toujours très considéré ni très bien traité. Comme il dut savourer cette délicatesse du sort qui de protégé le faisait protecteur[1]! Et du même coup sa diplomatie remportait un sérieux avantage. Il prouvait aux Romains qu'il était, en dépit des racontars, le maître de la politique française et le maître jusqu'au caprice. Il distribuait souverainement le blâme et le pardon. Il condamnait et absolvait avec une égale autorité. A sa guise et suivant l'intérêt du moment, il transformait un individu en ennemi perfide ou en ami dévoué, en parjure infâme ou en partisan fidèle, en coquin capable de toutes les vilenies ou en âme vertueuse digne de toutes les affections. Beau démenti à ceux qui annonçaient sa chute prochaine.

B. — LA BULLE SUR LA RÉSIDENCE DES CARDINAUX

I

Innocent X, ainsi bravé, protesta; et sa protestation permit à Mazarin de préciser et d'accentuer encore son avantage.

Sur les sentiments qui agitèrent le pontife après le départ des Barberini, les avis sont partagés. Certains documents affirment qu'il accepta la chose avec philosophie, car il n'en voulait pas aux personnes, mais seulement aux biens, pour couvrir le déficit de la Chambre apostolique. D'autres, au contraire, tracent un tableau effrayant de la fureur pontificale et montrent Sa Sainteté « trépignant de dépit », allant et venant sans arrêt et tâchant à tuer le temps sans parvenir à « charmer » sa fièvre[2]. Pourtant entre ces deux versions contradictoires, il n'est pas impossible de choisir.

Que le pape ait dit, ou laissé dire, une fois les oiseaux envolés, qu'il ne s'en souciait point, qu'il n'avait jamais songé

1. *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 278 : Mazarin au duc de Longueville, 13 janvier 1646; et p. 281 : le même à Brasset, 3 février; *Mémoires* de Talon, p. 171.

2. A. E. Rome 93, f° 112-114 : nouv. de Rome, 22 janvier.

à les garder en cage, on se l'explique très aisément[1]. Mais ses pensers intimes étaient à coup sûr très différents.

Il avait assez montré, même par des lettres officielles, combien la fuite d'Antoine l'avait péniblement affecté : celle des deux autres devait lui causer un égal déplaisir. Et d'ailleurs, ses ennemis manifestaient une joie trop indécente, insistaient trop lourdement sur la persécution d'Hérode contre les « pauvres innocents » pour qu'il pût conserver longtemps tout son sang-froid[2].

Innocent X dit avec amertume à Grimaldi : « Les hérétiques riront et les catholiques se scandaliseront de voir le pontife méprisé comme il est. » Et, pour que les actes répondissent aux paroles, les neveux d'Urbain VIII furent traités en « contumaces ». Tous leurs biens furent saisis, du moins tout ce qui restait à prendre, charges et juridictions, la chancellerie et l'archiprêtrise de Saint-Pierre, les revenus des terres et des fermes, jusqu'au mobilier, à l'argenterie et aux vêtements. Enfin les scribes de Thaddée, qui n'avaient pas encore été inquiétés, allèrent rejoindre sous les verrous les autres serviteurs des Barberini[3].

Ce n'était là qu'une préface. Innocent méditait quelque chose de plus large, de plus complet, de plus frappant.

Le 19 février il fulmina contre les *cardinaux absents de l'État ecclésiastique* une bulle vengeresse en cinq articles :

1° Les cardinaux ne peuvent ni ne doivent sortir du territoire pontifical sans la permission expresse de Sa Sainteté;

2° Ceux qui, à l'avenir, s'absenteront sans congé régulier verront leurs revenus saisis.

3° Ceux qui ne seront pas rentrés dans le délai de six mois subiront la peine de la confiscation.

4° Si l'absence se prolonge, ils seront privés de tous les bénéfices, charges et pensions, dont ils sont pourvus.

5° Enfin, s'ils s'obstinent, ils perdront même la dignité cardinalice; et cette dignité ne pourra pas leur être rendue par

1. Cette opinion était d'ailleurs attribuée aux « spéculatifs ».

2. A. E. Rome 93, f° 90 : Macarani à Mazarin, 20 janvier; *id.* f° 97 : Grimaldi au même, 21 janvier; et f° 129 : Ondedei au même, 22 janvier.

3. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 9 et 46 : Pamphilio à Bagni, 21 janvier et 4 mars; A. E. Rome 93, f° 141 : Grimaldi à Mazarin, 28 janvier; Labarde, *op. cit.*, p. 197; et Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 72-79.

le Sacré-Collège pendant la vacance du siège apostolique.

La sentence devait être exécutée contre tous les délinquants, « nonobstant tout emploi et toute commission qu'ils pussent avoir des princes séculiers ». Et elle était applicable dès maintenant à « tous ceux qui se trouvaient absents et hors de l'État ecclésiastique sans permission[1] ».

Évidemment ces formules générales, ces menaces anonymes visaient des individus précis, des personnes en chair et en os : les Barberini sans doute, les fugitifs de la dernière heure, mais aussi Mazarin. Celui-ci en définitive n'était-il pas lui-même *absent* « nonobstant l'emploi et commission » qu'il tenait du roi Très-chrétien ?

Et là justement se révèle l'intérêt du document. Il symbolise à merveille la question des Barberini. Les neveux d'Urbain VIII, au fond, n'étaient que des instruments et leurs méfaits des prétextes. La véritable querelle, c'était celle de Mazarin et d'Innocent X[2].

D'ailleurs cette nouvelle pièce pontificale fit long feu.

II

La bulle du 19 février avait été affichée à Rome sur les places publiques. En France, naturellement, il n'y eut pas de notification officielle, vu les mauvaises dispositions du gouvernement. Mais il était impossible que l'affaire ne s'ébruitât. Et, en réalité, dès la fin de mars, la bulle circulait de main en main, et l'on venait chez le nonce s'informer « s'il était vrai que le pape réclamât à Rome tous les cardinaux[3] ». Les « malintentionnés » n'allaient-ils pas s'emparer de l'incident, l'amplifier à plaisir, crier par-dessus les murailles que le pre-

1. B. N. Dupuy 619, f° 186; et 500-Colbert 172, f° 5.

2. Labarde raconte (p. 197) que la signora Olimpia, à l'occasion du Carnaval de 1646, fit représenter une scène d'un goût détestable, mais très significative : un homme abominablement ivre titubant (François Barberini) et un autre à côté de lui, en costume mi-italien mi-français (Mazarin) le soutenant et le relevant chaque fois qu'il tombait.

3. Cf. A. E. France 855, f° 64 : Gaudin à Servien, 23 mars; et A. V. Francia 94, f° 101 et 171 : Bagni, 10 avril et 29 juin.

mier ministre excitait les Barberini à la résistance, le faire passer lui-même pour un réfractaire? Mazarin para le danger avec sa maîtrise et son adresse accoutumées.

Il s'agissait d'abord de bien connaître ce que l'on voulait combattre. Il fit donc procéder à une étude minutieuse du texte, afin d'en relever tous les points faibles, de rechercher toutes les raisons, bonnes ou médiocres, à lui opposer. Et, bien entendu, on en trouva à foison.

Le Souverain-Pontife rappelait à lui les cardinaux : mais quel intérêt supérieur pouvait-il invoquer? Les cardinaux étaient jadis les curés des paroisses romaines : d'accord, mais cette fonction avait disparu depuis longtemps et le souvenir ne s'en perpétuait que par des titres sans valeur. Les cardinaux étaient encore les conseillers du Saint-Siège : mais n'y avait-il pas à Rome assez de volontaires pour remplir cet office et d'ailleurs les papes ne choisissaient-ils pas d'habitude hors du Sacré-Collège les dépositaires de leurs secrètes pensées? Donc l'arrêt d'Innocent X était sans fondement aucun.

En outre, les peines qu'il édictait péchaient par excès : sans parler de la privation des biens et des charges, la destitution de plusieurs cardinaux présentait un caractère d'exceptionnelle gravité. Le résultat des futures élections pontificales risquait d'en être faussé.

Et enfin le style même du document, par son tour insolite, provocant, attirait la critique. Le Saint-Père prononçait *ex cathedra*, de sa propre autorité, sans avoir consulté ni le Sacré-Collège ni le « concile romain ». Il semblait se placer au-dessus de toute loi et n'avoir nulle considération pour les « empereurs, rois et républiques », auxquels les cardinaux pouvaient être « des ministres absolument nécessaires pour la sûreté de leurs personnes et la tranquillité de leurs États ». C'était témoigner un mépris odieux de la majesté royale, soulever d'irritants problèmes, fomenter peut-être des conflits et des désordres dans l'Église[1]. La bulle d'Innocent X était non seulement inutile : elle était néfaste.

Ayant ainsi fait provision d'arguments, Mazarin, pour leur donner du poids, voulut que le clergé et le Parlement les

1. B. N. 500-Colbert 172, f° 9-13 : *Observations sur la bulle des Cardinaux absents.* V. un autre mémoire, B. N. Dupuy 619, f° 193.

adoptassent, que ces deux vénérables corps lui délivrassent comme un permis de désobéissance au pape.

Le Parlement se conforma tout de suite à ce désir, et avec un entrain qu'il fallut même modérer. Hâtons-nous d'ajouter que l'astucieux ministre avait au préalable distribué parmi ses membres les plus influents quelques bonnes abbayes et de copieux *donatifs* [1].

L'avocat général Omer Talon, dans une conférence particulière qu'il eut avec le chancelier Séguier, proposa hardiment de faire annuler la bulle du 19 février par lettres patentes de Sa Majesté [2]. Mais on jugea qu'il valait mieux ne point engager le Roi dans ce débat. Et il fut décidé que les avocats généraux interjetteraient simplement « appel comme d'abus » ; ils entreraient dans la Grand'Chambre et, sans même demander la réunion de toutes les cours, Talon prononcerait un réquisitoire bien senti. Les magistrats rendraient ensuite leur arrêt [3]. La protestation serait calme, froide, mesurée : elle n'en aurait que plus d'effet.

Le Parlement s'exécuta le vendredi 20 avril. Talon débita une harangue dont quelques passages au moins sont à noter :

« Nous savons bien, dit-il, que N. S. P. le pape est souverain dans ses États et père commun dans la chrétienté. En la première qualité, nous faisons profession de l'honorer avec estime et considération particulière : en la seconde, nous lui portons respect comme au vicaire de J.-C. en terre, au chef visible de l'Église, au successeur légitime de saint Pierre qui possède la puissance spirituelle tout entière, pour en user en édification, en vérité et en justice ; mais lorsque l'intérêt des affections particulières, les mouvements de prédilection, les partialités et divisions des esprits ont fait éclore quelques actes en cour de Rome contraires aux principes de cette charité commune de laquelle ils doivent être animés, lorsque la disposition des anciens canons est blessée et que l'autorité souveraine de nos Rois souffre quelque préjudice, nous avons toujours réclamé et, *faisant différence entre la puissance des clefs, l'autorisation de lier et de délier et le pouvoir qui concerne les choses temporelles, nous résistons avec vigueur à l'exécution des actes émanés de la chancellerie romaine pour conserver les droits du Roi et les libertés de l'Église gallicane.* »

Et l'orateur, après avoir signalé toutes les irrégularités que

1. B. N. Italie 1827, f° 58 : Nani, 3 avril.

2. V. dans les *Mémoires* de Talon (p. 171 et 172) le projet de lettres patentes rédigé par lui.

3. *Mémoires* de Talon, p. 166 et 167.

contenait le dernier « acte émané de la chancellerie romaine » et qui justifiaient amplement *l'appel comme d'abus*, terminait par des phrases émouvantes : si « le pape se donnait liberté d'excommunier les cardinaux et les dégrader quand bon lui semblerait », un schisme nécessairement se produirait au prochain conclave et des maux affreux fondraient sur l'Église ; les magistrats avaient le devoir de s'élever de toutes leurs forces contre ce scandale, « en attendant qu'il plût au Roi d'y pourvoir par toutes manières convenables[1] ».

La Grand'Chambre enregistra l'appel sans sourciller et le lendemain 21 avril intervint l'arrêt, qui portait défense à tous sujets de Sa Majesté Très-chrétienne de lire, publier et débiter la bulle incriminée et prescrivait à ceux qui en possédaient des exemplaires de les envoyer au greffe de la justice royale[2].

Ainsi le Parlement prenait résolument le parti des cardinaux absents contre le Saint-Siège ; il déchirait une sentence pontificale, parce qu'elle contrariait et gênait Mazarin. De ce côté, la satisfaction était complète.

Le clergé se montra à peine moins docile, à peine moins empressé à désavouer son chef.

L'Assemblée durait toujours. Elle traînait une existence sans éclat, n'ayant acquis avec le temps ni hardiesse ni esprit d'indépendance[3] : elle avait été trop étroitement bridée à son début. Et c'est dans son sein que le premier ministre chercha et trouva des contempteurs bénévoles de la politique romaine.

Il se fit adresser par quelques notables de la faction ministérielle la singulière déclaration qu'on va lire en substance[4] :

1. B. N. France 3781, f° 78-87 ; et *Mémoires* de Talon, p. 167-170. Cf. A. V. Francia 94, f° 116 : Bagni, 20 avril.

2. Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. I, p. 260 ; et Labarde, *op. cit.*, p. 197. Le nonce Bagni eut beaucoup de peine à se procurer l'arrêt du Parlement, qui ne fut pas officiellement publié (A. V. Francia, 94, f° 121, 141 et 154 : Bagni, 27 avril, 11 mai et 1er juin).

3. L'Assemblée repoussa même assez froidement les avances de la cour romaine. A la séance du 19 février 1646, l'archevêque de Toulouse, président, donna communication d'une lettre de Pamphilio au nonce Bagni. Cette lettre contenait les témoignages d'affection les plus flatteurs pour les prélats et insinuait que le pape s'occuperait volontiers de « l'avancement de leurs affaires » si elles étaient adressées à des personnes de confiance. L'assemblée répondit simplement à Rome qu'on « aviserait » (*Procès-verbal de l'Assemblée du clergé* : séance du 19 février 1646).

4. Ce document m'a été fourni par une note manuscrite égarée dans un registre des A. E. Rome 85, f° 452 et 453, et intitulée : « Ordre que MM. les prélats

Les évêques, dans l'intérêt de « l'Église non seulement gallicane, mais universelle », conseillent à la Reine de mander l'archevêque de Toulouse et l'abbé de la Feuillade, l'un vice-président et l'autre promoteur de la compagnie, auxquels « elle fera dire par M. le chancelier ce qui s'en suit ou l'équivalent ». Et le canevas du discours était tracé : Le Parlement ayant reçu *l'appel comme d'abus*, le Roi a jugé à propos de confier au clergé l'examen de la bulle et de l'arrêt qui la supprime, de manière qu'il puisse délibérer en conscience « comme il verra bon être après avoir eu la connaissance et (*sic*) la justice de ses plaintes ». Puis c'était tout un programme de séance. L'abbé de la Feuillade d'abord présentera un rapport : ensuite le second promoteur « exagérera la chose et requerra qu'on nomme des commissions ». Mais M. de Toulouse « prendra la parole » et, considérant l'importance du débat, il « fera voir avec quelle prudence et quel poids l'on s'y doit gouverner, avertira qu'il se faut bien donner garde par un tel procédé de ne donner pas trop de prise aux ennemis de l'Église » et il conclura « qu'il croit qu'au lieu de commissaires il se faut contenter de lire lesdits bulle et arrêt pour voir par après ce qu'on aura à y dire ». Lecture sera donc faite des deux documents et alors « les prélats parleront selon qu'ils seront préparés et qu'on les aura disposés, et surtout ceux qui sont docteurs de la Faculté de Paris, non encore en forme d'avis, mais sans ordre, en forme de discussion, comme on a de coutume ». Ensuite M. de Toulouse reprendra la parole et après un premier discours si modéré, si sage, il sera en situation convenable d'attaquer à fond l'acte pontifical : « il remontrera les inconvénients qui peuvent naître de la substance de cette bulle », inconvénients « qui se réduiront à deux principaux (après néanmoins avoir examiné les autres) : l'un qui regarde le schisme et l'autre qui regarde particulièrement l'Église gallicane, qui consistent en ce que *le pape ayant si peu de considération pour les justes intérêts de cette couronne donne occasion à l'autorité royale d'en avoir peu*

croient devoir être gardé concernant leur sentiment sur la bulle ». Il porte en marge de la dernière page : « papier envoyé par M. d'Aire touchant la lettre que les prélats doivent écrire ». Ce document émane donc des évêques ; mais il a été certainement rédigé *par ordre*. D'ailleurs on peut lire la lettre de l'évêque d'Aire à Mazarin (A. E. Rome 94, f° 26), où il lui annonce l'envoi du projet qu'il a « commandé ». Le *Procès-verbal de l'Assemblée* est absolument muet sur cette question.

pour les siens et conséquemment pour ceux de l'église du Saint-Siège, qui ne peuvent que très malheureusement être séparés de ceux de la personne du pape » ; et il terminera en disant « qu'il croit qu'on ne peut apporter assez d eau ni assez promptement pour éteindre ce feu naissant qui est pour embraser toute l'Église », qu'il propose donc de « députer vers Sa Majesté pour la remercier de la communication qu'elle a donnée tant de la bulle que de l'arrêt » et d'obtenir d'elle la permission d'écrire à Sa Sainteté avec « respect » et « vigueur » pour lui « remontrer les malheurs inévitables qui suivront cette bulle », les menaces d'un « schisme », etc. « Sur cette proposition l'assemblée délibérera conformément à ces conditions et des commissaires seront nommés pour dresser la lettre, qui ne sera point signée qu'elle ne soit communiquée ». Et la pièce s'achevait par cette recommandation : « Outre les prélats qui seront ménagés par les particuliers serviteurs du Roi qui sont dans l'assemblée, il faudra faire parler sans éclat MM. d'Arles, le coadjuteur de Paris, de Chartres, Séez, Chalon-sur-Saône, Vienne et Bourges. En cas que M. le cardinal de Lyon ne les veuille pas suivre, on prendra les mesures [pour] qu'il ne se trouve point à l'Assemblée, lorsqu'on parlera de cette affaire[1] ».

On saisit là sur le vif un de ces échanges secrets qui ne furent peut-être pas très rares entre Mazarin et « l'auguste compagnie ». On apprend par ce trait comment les délibérations, en cas de besoin, y étaient savamment machinées par « les particuliers serviteurs du Roi » et de son ministre.

Observons, d'ailleurs, que celui-ci, dans la question qui nous occupe, ne suivit pas *à la lettre* l'avis de ses trop chauds partisans. Il dispensa les prélats d'écrire au Saint-Père. Mais il enregistra soigneusement le papier, qui pouvait servir à l'occasion. Si Innocent X, en effet, tentait de mettre à exécution ses menaces, d'appliquer les sentences qu'il venait de fulminer, il n'était pas indifférent de tenir en réserve, avec l'arrêt brutal du Parlement, une déclaration sévère du clergé contre le pontife qui « avait si peu de considération pour les justes intérêts de cette couronne ».

1. A. E. Rome 85, f° 452 et 453.

III

Suivant sa méthode, Mazarin compléta son système de précautions en semant avec adresse de faux bruits ou de l'argent, soit en deçà, soit au delà des monts.

En France, de terribles représailles s'annoncèrent, toujours les mêmes : la poursuite acharnée de Beaupuis, la publication des aveux du prêtre Hersent et de sa correspondance avec Mgr Scotti et avec Sa Sainteté, la réunion d'un concile national en accord avec les principes et traditions de l'Église gallicane. A nouveau des contestations s'élevèrent au sujet de la dernière élection pontificale et la vieille histoire des billets de Saint-Chamond recommença de courir[1]. Pour la dixième fois au moins, on parla de cesser toute expédition de finance en cour de Rome et d'envahir le territoire d'Avignon. Mais Son Éminence trouva moyen de rajeunir cet épouvantail vraiment un peu usé en faisant accroire que la proposition venait du prince de Condé. Ainsi ce prince réputé si franchement ultramontain aurait, en plein Conseil, réclamé une action en force contre le Saint-Siège[2] ! On conçoit le découragement, l'effroi du nonce qui écrivait à son maître : Mazarin, Condé, Brienne, tous « déclarent estimer tant l'intérêt du Roi qu'ils n'en exceptent ni le bien public ni la religion catholique[3] ». Et dès lors que les puissants affectaient un tel langage et une telle attitude, comment empêcher que ne se répandissent les discours les plus pernicieux, les malédictions contre un pape « capricieux », « partial » et tyrannique, les excitations à la désobéissance, les propos schismatiques[4] ?

1. B. N. Italie 1826, f° 200, 225, 244 et 154 : Nani, 23 janvier, 6, 20 et 27 février.

2. *Ibid.* 1826, f° 224 : Nani, 6 février; A. V. Francia 94, f° 42 et 110 : Bagni, 2 février et 13 avril; A. E. France 855, f° 32 et 86 : Gaudin à Servien, 10 février et 14 avril. — Je ne pense pas que le prince de Condé ait fait réellement au Conseil la proposition qu'on lui a prêtée, car Mazarin écrivait vers le même temps, *Carnet* VII, f° 38 : « M. le Prince parla per tutto all' avantaggio di Roma et ha gran conferenze, frequenti e longhe con li Gesuiti. »

3. A. V. Francia 94, f° 110 : Bagni, 13 avril.

4. A. E. France 855, f° 48 : Gaudin à Servien, 3 mars : « Quelques-uns de nos rois de France ayant démêlé avec le Saint-Siège n'ont voulu se mettre mal, mais demeurer dans l'obéissance, ce qui était bon en un temps où les rois

A Rome non moins heureusement qu'à Paris, l'activité du cardinal-ministre se déploya. Le départ des Barberini ne devait pas affaiblir la bonne volonté des partisans de la France, mais au contraire les déterminer à tenir ferme et à lutter sans trêve. Les négociations avec les Theodoli, qui traînaient depuis des mois, aboutirent enfin : ils furent rétablis dans la faveur royale, mais à condition de rompre absolument avec tous les « dissidents ou suspects » ; car s'il leur arrivait de nouveaux « manquements » ou de « biaiser dans le service », malheur à eux[1] ! Valençay, qui continuait de donner des inquiétudes par son « instabilité » et ses boutades, eut l'assurance que ses cinquante mille livres de pension lui seraient versées sans faute[2]. Mazarin s'avisa aussi, dès le mois de février, de déposer à Rome chez les sieurs Cenami, ses banquiers, une somme de cinquante mille écus qui serait élevée le plus tôt possible à cent mille et « demeurerait là pour le service de Sa Majesté ». Il songeait : « Cela fera un très bon effet parmi tous les serviteurs du Roi[3] ».

L'argent jouait le principal rôle dans cette diplomatie et seule l'exactitude des échéances garantissait l'ardeur des dévouements. Des pensions de trois mille écus étaient distribuées aux cardinaux qui promettaient d'arborer les armes de France sur leur palais. Ceux qui n'avaient point cette audace et craignaient de se compromettre aux yeux d'Innocent ne recevaient que deux mille écus. Le degré de fidélité présumée était donc strictement tarifé. D'ailleurs, on pouvait, en fournissant les gages exigés, passer de la seconde classe à la première. En outre il y avait à choisir entre des récompenses discrètes et des récompenses ostensibles, des pensions en espèces ou des bénéfices. Les timides prenaient les pensions, qui n'avaient point de couleur : les plus hardis ou les plus avides acceptaient les bénéfices[4]. Et le ministre recommandait à ses agents de se montrer aussi généreux que possible en promesses et même,

voulaient affermir leur couronne par ce moyen à cause de la religion prétendue qu'ils venaient de quitter, mais aujourd'hui que nos rois servent d'exemple à tous les autres princes par leur grande piété, on ne peut pas souffrir les caprices d'un pape qui est partial et ne se comporte pas comme père commun des chrétiens. »

1. V. E. France 260, f° 26 ; Mazarin au marquis Theodoli, 25 janvier.
2. *Ibid.*, f° 47 et 48 : le même à Grimaldi, 24 février.
3. *Ibid.* Rome 93, f° 115 et 116 : le même au même, 9 février.
4. *Ibid.* France 260, f° 69 et 83 : Mazarin à Grimaldi, 20 avril.

pour aguicher de nouvelles recrues, de payer très ponctuellement les « serviteurs » déjà « accommodés ». Grâce à cette arithmétique, à ces roulements d'écus, le parti « français » se mit à regagner du terrain.

Ainsi tous les efforts d'Innocent X se retournaient contre lui. Mazarin, en accueillant et retenant les Barberini dans le royaume, le bravait : il méprisait ses sentences et se riait de ses prohibitions. Bien plus, il s'en servait pour lui aliéner la cour, le clergé, la magistrature. Son crédit à Rome même, loin de décliner, grandissait, les Romains se rangeant volontiers du côté de ceux qui ont la bourse garnie. Néanmoins le Saint-Siège refusait encore de se rendre.

CHAPITRE VI

L'ACTION MILITAIRE

(Janvier-Novembre 1646)

A. — LA PREMIÈRE PHASE

I. Le projet d'action militaire dans l'Italie centrale. Les idées personnelles de Mazarin ; les instances de Grimaldi. Les préparatifs sur la côte provençale : émoi à Rome. Plan d'attaque contre les Présides de Toscane. — II. Troubles à Rome. Les efforts de l'abbé de Saint-Nicolas et du cardinal d'Este pour relever le parti français ; menaces et insolences de l'Amirante de Castille ; l'échauffourée du 29 avril. Humiliation des Espagnols et triomphe des Français. — III. La première expédition de Toscane. Débarquement des troupes royales devant Orbitello : avances de la cour pontificale à l'abbé de Saint-Nicolas. Combat naval indécis : la cour pontificale se réserve. Levée du siège d'Orbitello : joie maligne des Romains.

B. — LA SECONDE PHASE

I. La position de Mazarin au milieu de l'année 1646. Les griefs de l'opinion publique ; la succession du duc de Brézé et le mécontentement des Condé ; alliance insolite des Condé et de Gaston d'Orléans. Mazarin surmonte toutes les difficultés en France et rétablit à Rome son crédit chancelant. Reprise de son plan de campagne. — II. La seconde expédition de Toscane. L'effet moral : la grâce des Barberini. Les résultats matériels : la prise de Piombino et de Porto-Longone par l'armée royale. Le Saint-Siège esquisse un rapprochement avec la France. Échange de bonnes paroles et de bons procédés entre Mazarin et Innocent X. La mort du prince de Condé.

Le Saint-Siège ne céda qu'à la violence. Mazarin dut en appeler aux armes. Extrémité fâcheuse, certes, et dangereuse ; car attaquer le pape, vicaire de Dieu, dont la mission était pacifique par essence et qui ne disposait que de forces maté-

rielles dérisoires, c'était se donner un rôle passablement odieux, se mettre au ban de la chrétienté. Il fallait, pour risquer la partie et la jouer jusqu'au bout sans broncher, toute la prudence, la finesse, le doigté du favori d'Anne d'Autriche, en même temps qu'une rare ténacité et un superbe aplomb. Cette campagne de 1646 contre Rome est un pur chef-d'œuvre de virtuosité diplomatique[1].

A. — LA PREMIÈRE PHASE

Reconnaissons tout d'abord que l'initiative de l'action belliqueuse ne lui appartient pas exclusivement : l'idée lui en fut suggérée. Depuis longtemps ses agents, passant ou séjournant à Rome et constatant le mauvais état de nos affaires, l'humeur d'Innocent X et de ses familiers, laissaient échapper des réflexions de ce goût : Toute notre espérance est dans l'armée navale ; des victoires du Roi en Italie peuvent seules empêcher qu'on se moque de nous ; pour inspirer le respect, il n'est que d'être ou de paraître fort, etc. C'est ce qu'écrivait déjà M. de Grémonville, au mois de mars 1645, au lendemain de l'échec du P. Mazarin ; c'est ce qu'écrivait encore le sieur Bidaud, arrivant en janvier 1646 pour s'occuper des intérêts des Barberini ; c'est ce que répétait l'abbé de Saint-Nicolas, au mois de mars de la même année, après sa tournée dans les cours italiennes[2]. Et je ne parle pas de tous les donneurs de conseils, bâtisseurs de projets, inventeurs de systèmes, prometteurs de conquêtes magnifiques avec des moyens infimes, qui pullulaient dans l'entourage du premier ministre comme partout[3].

1. Cette campagne a donné lieu à diverses hypothèses. M. Hanotaux, dans ses *Études sur le* XVIe *et le* XVIIe *siècle*, Paris, 1886, in-16, y voit une vaste combinaison de Mazarin pour réaliser au moins partiellement l'unité italienne contre la maison d'Autriche. Pour quelques contemporains, il s'agissait plus simplement de ménager quelques succès faciles dans la péninsule pour compenser les échecs subis à la même époque en Allemagne (B. N. France 18024 : négoc. de Grimaldi). Je crois que l'entreprise était à plusieurs fins et que l'objet *principal* de Mazarin était de menacer le Saint-Siège, comme d'ailleurs la plupart des contemporains l'ont pensé.

2. B. N. Dupuy 394 *bis*, f° 31 : Grémonville à Dupuy, 13 mars 1645 ; A. E. Rome 93, f° 38 : Bidaud à Mazarin, 8 janvier 1646 ; et f° 238 : Saint-Nicolas au même, 26 mars.

3. L'un d'eux se faisait fort d'enlever Porto-Longone avec deux bâtiments de guerre seulement.

Mazarin était d'autant plus facile à persuader que lui-même jadis — il l'avoue dans une lettre à Grimaldi — il avait proposé à Richelieu un coup de main contre l'Italie centrale. Le « grand cardinal défunt » avait refusé catégoriquement, jugeant inutile et périlleux de disperser ses efforts et de s'engager dans une opération dont les risques étaient certains, tandis que les avantages demeuraient très problématiques[1]. Mais l'autre se flattait de beaucoup mieux connaître le pays que son prédécesseur, et pour cause: il croyait être sûr du peu de résistance qu'opposeraient ses compatriotes et de la sensation énorme que produirait un débarquement des troupes royales sur les confins de l'État pontifical.

D'ailleurs, à partir de novembre 1645, l'actif Grimaldi, lui aussi, le pressa avec un véritable acharnement de mobiliser la flotte : le succès, affirmait-il, qui s'annonçait brillant et rapide, compenserait largement les très légers sacrifices auxquels il faudrait consentir[2]. Le ministre se fit un peu tirer l'oreille, pour la forme. Et puis brusquement il se décida : les instances de son confident étaient trop conformes à ses pensées intimes.

Donc, durant les trois premiers mois de l'année 1646, la côte provençale s'anima, s'emplit d'un fracas extraordinaire. L'escadre de la Méditerranée, restée depuis fort longtemps dans le plus complet abandon, avait besoin de sérieuses réparations[3]. Tout ce qui pouvait encore tenir la mer fut radoubé et calfaté; les agrès et la voilure exactement vérifiés. On entassa des provisions et des munitions: on rassembla des gens... Tout marchait « alla gagliarda », sous l'aiguillon de l'archevêque d'Aix, que la situation de son diocèse faisait à moitié marin[4].

Mazarin armait ostensiblement, bruyamment: mais il dissimulait avec soin le but de ses armements. Il se doutait que le mystère en augmenterait la crainte. Et de fait, quand elle connut les préparatifs de l'armée navale, l'Italie entière

1. B. M. 2217, f° 321 et 322 : Mazarin à Grimaldi, 8 décembre 1645.

2. A. E. Rome 93, f° 19 : Grimaldi à Mazarin, 8 janvier 1646.

3. On en était réduit à emprunter pour les courriers des bâtiments génois.

4. A. E. France 260 : la correspondance de Mazarin et de l'archevêque d'Aix ; *ibid.*, f° 39 : Mazarin à Grimaldi, 19 février; et G. de Mun, *Un frère de Mazarin*, dans la Revue d'Histoire Diplomatique, année 1904, p. 515.

s'émut[1] : les chancelleries s'agitèrent : tous ceux qui n'entretenaient pas avec la France des relations très cordiales se sentirent menacés, le pape surtout.

Il ne pouvait échapper aux plus optimistes, en effet, que ces apprêts belliqueux coïncidaient avec l'accueil des Barberini dans le royaume. De là à lier les deux événements et à mêler les neveux d'Urbain VIII aux fiévreux travaux de l'archevêque d'Aix, il n'y avait qu'un pas qui fut bientôt franchi. On crut et on répéta que Mazarin n'avait d'autre dessein en équipant ses vaisseaux que de venger les innocentes victimes d'Innocent X et de reprendre à celui-ci de force leurs biens, qu'il détenait injustement[2]. N'alla-t-on pas jusqu'à prétendre qu'Antoine avait sollicité et obtenu un commandement dans l'armée qui devait rétablir la fortune de sa famille et humilier le pouvoir pontifical[3] ?

L'ambassadeur vénitien Nani était trop fin diplomate pour ne pas soupçonner quelque manœuvre d'intimidation. A différentes reprises, il écrivit à son gouvernement : le territoire ecclésiastique ne sera jamais envahi; il s'agit simplement d'inspirer aux Romains une peur salutaire[4]. Mais les esprits moins avertis prenaient les choses au tragique et dénonçaient la formation d'une ligue de princes italiens, dont le Saint-Père serait le président, pour s'opposer aux armes françaises dans la péninsule[5].

Mazarin, du reste, s'appliquait à justifier les prédictions les plus sinistres par ces déclarations énigmatiques, ces mots à double entente, ces réticences calculées, où il excellait. « Les choses vont de mal en pis avec le pape, disait-il à Nani au commencement de février. Je le déplore; mais il y a long-

1. B. N. Dupuy 394 bis, f° 91 et 93 : Grémonville à Dupuy, 28 avril et 5 mai; cf. A. E. France 855, f° 48 et 76 : Gaudin à Servien, 3 mars et 7 avril.

2. A. V. Francia 94, f° 68, 75 et 100 : Bagni, 23 février, 16 mars et 6 avril; et B. N. Italie 1827, f° 25 et 148 : Nani, 13 mars et 5 juin.

3. A. E. Rome 93, f° 137; Grimaldi à Mazarin, 28 janvier; et B. N. Italie 1827, f° 100 : Nani, 1er mai.

4. B. N. Italie 1847, f° 66 68 : Nani, 10 avril.

5. *Ibid.*, 1826, f° 182; et 1827, f° 68 : Nani, 16 janvier et 10 avril. Cf. Priolo, *Ab excessu Ludovici VIII de rebus gallicis historiarum libri VII*, 1665, in 4°, p. 45. — Certains, à Rome, supposaient que l'armée du Roi avait pour mission « d'appuyer » de telle sorte les cardinaux hostiles à Innocent X qu'ils eussent « la liberté » de dire ce qui leur semblait de son élection : V. B. N. 500-Colbert 358, f° 288, Gueffier à Brienne, 6 août 1646.

temps que je me considère justifié devant Dieu et devant ma conscience. Depuis un an, nous avons subi affront sur affront. A la fin la patience deviendrait lâcheté... » Et comme le Vénitien insistait, demandant si les frontières apostoliques seraient violées, il répondait avec un geste vague : « Les généraux prennent parfois des libertés [1]... »

Le cardinal-ministre n'avait pourtant pas l'intention de déclarer la guerre au Souverain-Pontife et de jeter des troupes sur l'État de l'Église. C'eût été trop brutal et trop maladroit. Il fallait le laisser croire et se garder de l'exécuter [2]. Mais alors, comment faire ?

Les Espagnols, depuis le règne de Philippe II, possédaient sur la côte de Toscane un certain nombre de postes — les *Présides* — qui reliaient leurs États du nord et du sud de l'Italie, rendaient redoutable jusqu'à Florence et jusqu'à Rome l'autorité de leur monarque. Les galères de Finale ou de Gaëte venaient se « rafraîchir » à Porto-Ercole ou à Porto-Longone ; et les soldats qui occupaient les forteresses de Telamone, de Piombino, d'Orbitello maintenaient le centre de la péninsule sous « le joug de l'Espagne [3] ». C'est contre ces *Présides* que Mazarin résolut d'opérer.

Par là, en effet, Innocent X serait atteint de trois côtés : d'abord dans ses amis, Espagnols et Toscans ; puis dans la personne de son neveu, le prince Ludovisio, à qui appartenait, sous la suzeraineté du roi Catholique, le territoire de Piombino : et enfin dans sa propre sécurité et tranquillité, puisque les Français, devenus ses voisins, pourraient à leur guise protéger, soutenir ses pires ennemis et déchaîner mille calamités sur la ville pontificale. Ainsi Mazarin, sans lui rien prendre, le imi-

1. Cf. A. E. France 852, f° 216 : Gaudin à Servien, 16 décembre 1645 ; et B. N. Italie 1826, f° 153 : Nani, 2 janvier 1646.

2. Mazarin exprime cette idée sans ambages dans une lettre au prince Thomas de Savoie (qui commandait le corps expéditionnaire) le 29 juin (A. E. France 854, f° 184) ; « Je vous réplique encore que nous ne voulons faire aucune action qui nous oblige à rompre avec le pape, mais *il faut tenir cette pensée fort secrète, parce que la crainte que Sa Sainteté pourrait avoir des armes du Roi ne peut produire que de bons effets pour nous.* » — Cf. *Carnet de Mazarin* VII, f° 39 : « Il v° d'Usesdice che M. le P^e gli ha detto come a tutti li vescovi che lui non sara mai d'avviso di far la guerra al papa, che sara sempre per la sede apostolica : il che e malitioso perche sapendo egli che *nessuno ha pensato di far cosa alcuna contro il papa*, parlando come fa, pare che voglio insinuar il contrario, anzi haver il merito d'impedirlo. »

3. Chéruel, *op. cit.*, t. II, p. 170 et 171 ; et *Mémoires* de Monglat, p. 171.

nuerait moralement et matériellement. Il lui ferait violence en quelque sorte sans le toucher. La combinaison, on en conviendra, était d'une suprême ingéniosité.

II

Les hostilités faillirent pourtant s'engager à Rome même, par suite d'un incident qui était imprévu, mais qui n'en servit pas moins à rehausser le prestige de la France et de son ministre.

L'abbé de Saint-Nicolas arriva sur les bords du Tibre le 17 mars, en apparence moins pour négocier avec le Saint-Siège que pour se mettre à la tête du parti français et le dresser contre la faction d'Espagne et la camarilla apostolique[1]. Il avait des ordres catégoriques : défense de visiter le pape! Le temps n'était plus aux compliments et aux sourires : « Il ne serait pas de la dignité de cette couronne de faire des avances, recevant tous les jours de si mauvais traitements ». avait écrit Mazarin[2]; et Lyonne aussi nettement :

« Il ne faut pas tomber dans les inconvénients de M. de Grémonville qu'on dit s'être laissé gagner à l'éclat de la tiare pontificale... Ni à Rome ni à Florence il ne faut jamais rien croire que ce que l'on a en main... Sa Sainteté fait une particulière profession *del ripiglio*, qu'ils appellent. Faites-vous expliquer ce que c'est que cette façon de négocier, afin de ne pas vous y laisser prendre. Il a les larmes et les bonnes paroles à commandement et quand l'autorité de la personne, avec la majesté de la place qu'il occupe, y est jointe, cela est capable de faire de grands effets en des esprits qui n'ont pas la connaissance des affaires que vous avez[3]. »

Henri Arnauld négligea donc de demander l'audience de Sa Sainteté et observa à l'égard du Palais une réserve hautaine.

L'exemple fut suivi. Le cardinal d'Este, rentré à Rome vers le même temps, montra dans ses nouvelles fonctions de Pro-

1. B. N. France 18024, f° 69 et 75 : négoc. de Saint-Nicolas, février-mars 1646 ; cf. *Mémoires* de l'abbé Arnauld, p. 515.

2. A. E. Rome 93, f° 115 et 122 : Mazarin à Grimaldi, 9 et 26 février.

3. *Ibid.*, f° 125 : Lyonne à Saint-Nicolas, 27 février ; et 93, f° 227 et 236 : Saint-Nicolas à Mazarin, 19 et 26 mars.

tecteur une raideur, une intransigeance, à laquelle on n'était pas accoutumé. Les « Français » applaudirent; les « Espagnols » grondèrent, ruminant une vengeance,

D'ailleurs, n'y avait-il pas chez les représentants du roi Très-chrétien auprès du Saint-Siège comme une tradition de hardiesse arrogante? On se plut à rappeler, dans la petite colonie française, tous les actes de fière vigueur accomplis par des ministres de Sa Majesté : sous Sixte V, le marquis de Pisani se rendant à la cérémonie de la canonisation de saint Didace et obligeant l'ambassadeur d'Espagne à s'abstenir; sous Clément VIII, le comte des Chapelles, à Saint-Jacques-des-Espagnols, arrachant une tapisserie qui figurait François Ier captif de Charles-Quint; sous Grégoire XV, le commandeur de Sillery montant chez la duchesse de Fiano, belle-sœur du pape, à la barbe de l'envoyé madrilène[1], etc.

Les imaginations réchauffées par ces souvenirs opportuns, les courages réveillés par la belle attitude de l'abbé de Saint-Nicolas et du cardinal d'Este, il ne manquait plus au parti français qu'une occasion de prouver sa valeur reconquise et sa ferme volonté de renouer la tradition. Cette occasion s'offrit d'elle-même.

Le gouvernement de Madrid venait de retirer son ministre ordinaire. A la fin de mars, il délégua Jean-Alphonse-Henri Cabrera, amirante de Castille, pour rendre à Sa Sainteté l'obédience du roi Catholique[2].

A peine débarqué, Cabrera jugea bon de faire l'insolent. Il annonça qu'il ne visiterait point le cardinal d'Este, ainsi que le protocole l'exigeait, qu'il n'arrêterait même pas son carrosse pour le saluer, s'il le rencontrait par hasard dans la rue. Le frère du duc Modène répliqua intrépidement que, si ce hasard arrivait, il saurait contraindre le Castillan à s'arrêter. Bref, de chaque côté, on commença à rassembler des gens d'armes[3].

Pensant intimider son adversaire, l'amirante introduisit dans la ville plus de 4 000 hommes du royaume de Naples et des

1. *Mémoires* de l'abbé Arnauld, p. 516.

2. Le comte de Siruela, dont la situation était devenue malaisée à la suite de l'attentat commis contre le résident de Portugal, avait quitté Rome au mois d'août 1645. Cabrera arriva le 24 mars 1646 (B. N. 500-Colbert 357 f° 77 : Gueffier à Brienne, 28 août 1645 ; et 358, f° 246 : le même au même, 7 mai).

3. A. E. Rome 93, f° 254 et 259 : Saint-Nicolas à Mazarin, 2 avril; et le même à Servien, 7 avril.

terres des Colonna, ses proches parents ; et il se vanta, avec la hâblerie de sa race, d'emmener le cardinal prisonnier à Naples et d'incendier son palais.

Celui-ci ne se laissa point du tout impressionner. Il se concerta avec les chefs de la faction française, les cardinaux Grimaldi, Valençay, Theodoli et recruta dans le duché de Modène, à Gênes ou même sur le territoire ecclésiastique environ 2 500 hommes résolus et bien armés[1]. En outre beaucoup de barons romains promirent leur concours : la maison d'Orsini avec 1 000 hommes, le prince de Carbognano avec 300, le duc de Cesi avec 500, le marquis Theodoli avec 200, le duc Mattei avec 400. Au bout d'un mois, la cité regorgeait de soldatesque[2]. La cour pontificale allait-elle assister impuissante à une bataille rangée entre Français et Espagnols dans les rues de Rome ?

Ces apprêts tragiques se terminèrent par une scène d'héroï-comédie.

L'amirante de Castille devait se présenter le 29 avril en grande pompe chez le cardinal Lanti, doyen du Sacré-Collège. Innocent X, pour empêcher la collision redoutée, voulut décider le cardinal d'Este à garder son palais ce jour-là ; mais l'autre s'emporta : il avait justement besoin de sortir pour le service de son maître, et il sortirait !

Le jour fatal arrive. Pendant que l'ambassadeur d'Espagne congratule Lanti, on apprend que le Protecteur de France est dehors avec Grimaldi, Valençay, Theodoli et six carrosses bondés de monde. Alors les boutiques se ferment. On attend une catastrophe. La ville entière est plongée dans une « épouvante merveilleuse ».

Ayant achevé sa visite, Cabrera regagne son logis entouré de tous ses gens. Les curieux, surmontant leur frayeur, se pressent sur son passage. Sur la petite place du Gesù, une bousculade se produit. Les esprits sont surexcités : les pistolets partent tout seuls et une décharge couche sur le sol une demi-douzaine de personnes. La confusion naturellement

1. Huit cents hommes occupaient le palais d'Antoine aux Quatre-Fontaines qu'habitaient Grimaldi et Saint-Nicolas ; cinq cents, le palais de Valençay ; le reste était dispersé dans le palais du cardinal d'Este, au Corso, et dans les maisons environnantes.

2. A. E. Rome 93, f° 255 et 308 : Saint-Nicolas à Mazarin, 2 et 30 avril.

redouble. Des femmes et des enfants poussent des cris aigus. Les Espagnols ne doutent plus qu'ils ont affaire à toute la bande du Modénais et ils s'enfuient éperdument en tous sens, tandis que l'amirante bat en retraite au Gesù avec quelques gentilshommes napolitains.

Les « Français » ne connurent leur pseudo-succès que le lendemain. On juge de l'humiliation des « Espagnols ». Cabrera, fort penaud, sa morgue tombée, ne songea plus qu'à se tirer n'importe comment de ce mauvais pas ; il accepta l'intervention du prince de Gallicano et du signor Pietro Mazarini ; et tout s'arrangea. Le 3 mai, cardinal et ambassadeur se joignirent comme par hasard à l'audience du pape. Le second débita quelques excuses que le premier reçut avec condescendance. Enfin les deux ennemis prirent ensemble congé du Saint-Père et grimpèrent dans le même carrosse[1]. L'incident était clos.

Ce fait minuscule et, au demeurant, assez burlesque eut un retentissement inouï, sans proportion avec son importance réelle. Les Français de Rome entonnèrent un chant de victoire éclatant, célébrèrent avec exaltation le triomphe — pourtant sans péril — de la « petite guerre ». « Il ne s'est jamais rien passé ici de plus glorieux pour la France », écrivit avec sang-froid l'abbé de Saint-Nicolas[2]. Dans le royaume même, ce fut un enthousiasme extravagant. Mazarin, si maître de lui à l'ordinaire, adressa aux héros de la « petite guerre » des compliments dithyrambiques : Grimaldi et le cardinal d'Este furent comblés des épithètes les plus louangeuses : « ...Dans peu de jours nul ne s'est acquis tant de réputation de courage, de résolution, de fermeté, de prudence et d'adresse[3]. »

Mais aussi, à cette époque où se préparait la manœuvre décisive contre le Saint-Siège, tout n'était-il pas bon à démontrer la fragilité de la puissance espagnole et la supériorité des

1. A. E. France 206, f° 376-388; *Relation de ce qui s'est passé entre le cardinal d'Este et l'amirante de Castille.* Cf. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 83, 95, 113 et 119 : Pamphilio à Bagni, 15, 23 et 29 avril, 6 et 13 mai et B. N. 500-Colbert 358, f° 243 : Gueffier à Brienne, 7 mai. — L'amirante de Castille s'éloigna de Rome le 4 juin ; le comte d'Ognate, ambassadeur ordinaire, arriva le 2 juillet de la même année (B. N. 500-Colbert 358, f° 251 et 272 : Gueffier à Brienne, 5 juin et 2 juillet ; et A. E. Rome 94, f° 14 : Saint-Nicolas à Mazarin, 8 juillet).

2. A. E. Rome 94, f° 7 : Saint-Nicolas aux plénipotentiaires de Munster, 4 mai ; et f° 16 : le même à Mazarin, 7 mai.

3. A. E. France 260, f° 114 : Mazarin au cardinal d'Este, 8 juin ; f° 140 : le même à Grimaldi ; f° 148 : le même à Saint-Nicolas, 7 juin.

armes françaises? La débandade des sbires de Cabrera avait au moins une valeur de symbole.

III

Une partie plus sérieuse allait se jouer aux frontières de l'État de l'Église. Rome vécut des semaines d'angoisse, comme si vraiment son sort eût dépendu de l'occupation des *Présides*.

Les troupes de débarquement, que commandait le prince Thomas de Savoie, prirent terre le 10 mai devant Monte-Argentario : les forts de Telamone et de San-Stefano furent emportés en un clin d'œil et, cinq jours après, la tranchée était ouverte devant Orbitello, tandis que l'amiral-duc de Brézé poussait ses galères jusqu'à Civita-Vecchia[1].

Ces premiers succès, joints à l'incident de l'amirante encore de fraîche date, appuyaient à merveille la diplomatie de Mazarin : la cour apostolique se fit pateline.

Scotti, le négociateur universel, qui ne reculait devant aucune démarche ni aucune besogne, vint en grand mystère trouver l'abbé de Saint-Nicolas et lui glissa à l'oreille qu'il avait « assez de part » auprès de Sa Sainteté, qu'il le pouvait assurer que celle-ci était prête non seulement à donner satisfaction au Roi, mais même à « faire liaison » avec son ministre. Innocent X cependant accablait « d'extrêmes caresses » tous les Français, « de quelque condition qu'ils fussent », qui l'approchaient. Il leur exprimait « toutes les choses imaginables pour faire croire qu'il avait tendresse et affection pour Leurs Majestés et pour la France ». On raconta même qu'abordant le cardinal d'Este, en plein consistoire, il s'était écrié : « Me croit-on si *balordo* (ce sont ses propres paroles) que je ne connaisse pas ce que c'est que le Roi, et la posture dans laquelle il se trouve aujourd'hui, et l'avantage qu'il y a d'être bien avec lui[2] ? »

Dans ces conditions, Mazarin estima que les pourparlers

1. A. E. France 855, f° 155 et 171 : Gaudin à Servien, 2 et 15 juin. Cf. *Mémoires* de Montglat, p. 171 ; et Chéruel, t. II, p. 196-201.

2. A. E. Rome 93, f° 258 : Saint-Nicolas à Servien, 7 avril ; f° 275 : le même à Mazarin, 16 avril ; et f° 300 : le même au même, 23 avril. B. N. France 18024, f° 87 : négoc. de Saint-Nicolas, avril-mai 1646.

pouvaient être repris sans inconvénients. Lui non plus n'hésitait pas à lier ensemble l'expédition de Toscane et les affaires romaines et à jeter dans la discussion l'argument sans réplique des navires de Brézé. Le 20 avril, il félicitait encore Henri Arnauld de ne s'être point rendu à l'audience pontificale ; le 6 mai, il lui écrivit : « Quant à ce qui est de voir Sa Sainteté, on n'y fait ici nulle difficulté [1]. » Quelle condescendance ! Il *daignait* exiger quelque chose : il *consentait* à réclamer la réhabilitation des Barberini et l'extradition de Beaupuis : en somme, grâce pour les ennemis d'Innocent X et châtiment pour le sien [2]. Tant de générosité ne devait-elle pas toucher le cœur du Saint-Père? Et d'ailleurs, le moyen de résister à de telles prières, « accompagnées du voisinage de huit à dix mille hommes [3] » ? Rome semblait sur le point de céder.

Vers le milieu de juin, la situation militaire se modifia au détriment des Français. Le 14 juin, au cours d'un furieux combat naval livré aux Espagnols, l'amiral-duc de Brézé fut tué par un boulet et, quoique victorieuse, la flotte royale privée de son chef quitta les eaux italiennes et retourna en Provence se « radouber ». Et, dans le même temps, on apprit les embarras du prince Thomas sous les murs d'Orbitello : les munitions manquaient; l'expérience des officiers et la discipline des soldats laissaient également à désirer ; l'armée assiégeante était décimée par les fièvres [4]. A nouveau la fortune nous trahissait.

La cour apostolique reprit espoir et aussitôt changea d'attitude et de langage. Nos agents qu'elle recherchait la veille, elle les évita : elle s'appliqua à éluder toutes leurs demandes, attendant que la nouvelle de quelque gros échec lui permit de refuser net. L'abbé de Saint-Nicolas continua d'être reçu en audience. Mais Innocent X, bien loin d'accorder les concessions voulues, ne se donnait même plus la peine de pro-

1. A. E. Rome 92, f° 135, 138 et 143 : Mazarin à Saint-Nicolas, 20 avril, 6 mai et 7 juin.

2. *Ibid.* 92, f° 144 : Mazarin à Saint-Nicolas, 7 juin ; et France 260, f° 140 et 144 : le même à Grimaldi et au cardinal d'Este, 8 juin.

3. A. E. France 260, f° 65 : Mazarin à Grimaldi, 20 avril ; et f° 147 : le même au cardinal d'Este, 9 juin ; et *Correspondance de Mazarin*, t. II, p. 302 : lettre à Grimaldi, 8 mai.

4. *Correspondance Mazarin*, t. II, p. 303 : lettre à Grimaldi, 7 juin ; B. N. 500-Colbert 358, f° 276 : Gueffier à Brienne, 16 juillet. Cf. *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 171 et Chéruel, t. II, p. 204-209.

mettre ; il noyait la discussion dans un flot de paroles courroucées, tonnant contre les neveux d'Urbain VIII qui avaient accumulé des richesses scandaleuses : plus de 250 000 écus de revenus, une quantité « étrange » de bénéfices et une « horrible » masse d'argenterie, pendant que plusieurs cardinaux « mouraient de faim [1] ».

Visiblement tout était suspendu au résultat du siège d'Orbitello. On ergotait sans conviction, ou plutôt avec la conviction que les armes seules trancheraient le débat. Arnauld l'avouait avec cynisme, ou naïveté : « Si nous pouvions avoir quelque bonne nouvelle d'Orbitello auparavant que j'aille à l'audience, cela viendrait très à propos [2]. »

Rome attendait, mais elle ne demeurait ni indifférente ni passive. Tous ses vœux allaient aux Espagnols ; et elle ne perdait aucune occasion de marquer sa partialité. Un messager du prince de Savoie fut arrêté à Civita-Vecchia. La douane pontificale saisit une provision de mèches que Grimaldi, sous le nom de sacs de corde, destinait à l'armée royale. Un corps de cavalerie napolitaine, par contre, que le gouvernement de Madrid dépêchait au secours de la place assiégée, emprunta le territoire ecclésiastique, et Innocent, avec une complaisance indigne d'un « père commun », ferma les yeux [3]. Pourquoi se gêner, puisque seuls la France et Mazarin avaient à se plaindre !

Enfin le 16 juillet, comme d'importants renforts espagnols approchaient, Thomas de Savoie se résigna à lever le camp : une grande partie des canons et des bagages resta aux mains des ennemis [4]. Voilà à quelle lamentable chose aboutissaient l'ingénieux dessein et les bruyants préparatifs du cardinal-ministre ! Pour ceux qui ne l'aimaient point, il y avait bien de quoi se moquer.

1. A. E. Rome 94, f° 38-41 : Saint-Nicolas à Mazarin, 21 mai ; f° 48-52 : 28 mai ; f° 70 ; 10 juin ; et f° 83-92 : 12 juin. Cf. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 86-106.

2. A. E. Rome 94, f° 62 : Saint-Nicolas à Mazarin, 4 juin. — Cf. B. N. Dupuy 394 *bis*, f° 103 : Gremonville à Dupuy, 14 juillet ; *ibid.* Italie 1827, f° 191 et 202 : Nani, 3 et 10 juillet.

3. B. N. France 18024, f° 92-98, 109-113 et 120 : négoc. de Saint-Nicolas, mai-juillet 1646 ; *ibid.* 500-Colbert 358, f° 255 : Gueffier à Brienne, 28 mai ; et A. E. Rome 94, f° 124 : Saint-Nicolas à Mazarin, 2 juillet ; et 92, f° 159 : Mazarin à Saint-Nicolas, 22 juillet.

4. Chéruel, *op. cit.*, t. II, p. 212-214 ; et *Mémoires* de Montglat, p. 172.

Lorsqu'on connut l'événement à Rome, ce fut une explosion d'allégresse haineuse. « L'insolence des Espagnols est extrême, notait l'abbé de Saint-Nicolas, mais la joie du Palais est encore plus grande... Tous les *papalins* s'en sont allés réjouir avec le pape [1]. » Pasquin donna libre cours à sa verve. Naturellement on n'entendit plus parler ni des Barberini ni de Beaupuis. Mais, en revanche, il n'y eut pas assez de vexations contre ceux qui avaient pris part avec les Français aux opérations de Toscane ou qui étaient supposés l'avoir fait. Grimaldi, convaincu d'avoir levé pour leur compte quelques centaines d'hommes, fut menacé du château Saint-Ange [2].

Mazarin dut être accablé. Et ses contemporains l'ont bien compris, car, au fond, cette guerre des *Présides* qui pendant des mois l'avait mis « tout en feu », dont il avait confié les apprêts à son propre frère, qui visait à inspirer dans la capitale de la chrétienté le respect ou même la terreur de son nom, n'était-ce point *sa* guerre [3]? Et pouvait-il accepter d'y être vaincu?

B. — SECONDE PHASE

I

Un court mais violent orage se déchaîna contre le ministre malheureux.

L'opinion publique, ainsi que nous l'apprend Olivier d'Or-

1. A. E. Rome 94, f° 175 : Saint-Nicolas à Mazarin, 22 juillet. — Voici ce qu'écrivait le 15 juillet le marquis de Sillery de passage à Rome : « Je crois avoir fait le voyage d'Espagne et non celui de France. C'est une cour si espagnole que je ne crois pas que celle de Madrid le soit davantage. Je suis trop bon français pour y demeurer plus longtemps » (A. E. Rome 94, f° 161). Cf. B. N. 500-Colbert 358, f° 279 : Gueffier à Brienne, 23 juillet.

2. B. N. France 18024, f° 122 et 143 : négoc. de Saint-Nicolas, juillet-septembre 1646; *ibid.* 500-Colbert 358, f° 282, 289 et 294 : Gueffier à Brienne, 23 juillet, 6 et 13 août; A. E. Rome 94, f° 172. Saint-Nicolas aux plénipotentiaires; f° 266 et 276 : le même à Mazarin, 3 et 8 septembre; *ibid.* France 856, f° 35 : Gaudin à Servien, 17 août.

3. V. surtout *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 350 et 353; et B. N. Italie, 1827, f° 243 : Nani, 4 août. Cf. Bruys, *Histoire des papes*, V, p. 165; et les réserves faites par Chéruel (t. II, p. 176-178) qui est pourtant obligé de constater l' « ardeur » extraordinaire de Mazarin pour cette expédition d'Italie.

messon, s'émut du « désastre » d'Orbitello, pour en flétrir l'auteur :

« Quoi que ce soit une mauvaise nouvelle pour la France, néanmoins elle regarde principalement M. le cardinal, parce que c'était sa guerre, sa querelle contre le pape en faveur des Barberini et une entreprise faite contre l'avis de M. le Prince... De sorte que les ennemis de M. le cardinal en étaient bien aises, lui reprochant d'avoir voulu faire la guerre au pape sous le nom des Espagnols et il semble que Dieu ait voulu faire voir que le dessein de cette guerre n'était pas juste. On croit que tôt ou tard cette entreprise perdra le cardinal[1]. »

Mazarin, malgré son souci de ne point toucher au territoire apostolique, n'avait pu empêcher que cette expédition n'apparût au plus grand nombre comme une méchante action, dont il encourait la responsabilité et dont il subirait la peine.

Innocent X, d'autre part, était revenu à ses « chimères ». Il s'imaginait, sur la foi de personnes « mal affectionnées » qui lui adressaient de Paris cent avis perfides, que c'était « M. le cardinal » qui « le mettait mal avec la Reine », que toute la cour se trouvait « en brouilleries » à cause de lui, que tous les « bons Français » étaient indignés du « mauvais traitement » qu'il lui infligeait[2]. Et dans la conviction qu'il importait désormais de chercher un successeur au premier ministre, il s'enquérait sournoisement, près de ceux qui le venaient visiter, des droits du Parlement, tuteur des rois pendant leur minorité[3]. A Rome comme en France, le favori d'Anne d'Autriche semblait très ébranlé.

Enfin à ce mécontentement d'ordre général s'ajouta un grief particulier. La mort du duc de Brézé avait rendu vacante une des charges les plus lucratives du royaume, et par conséquent les plus enviées : l'amiralat, auquel était attaché le gouvernement de Brouage et des Iles (Ré et Oléron). Le défunt n'ayant pas d'enfants, sa sœur Claire-Clémence de Maillé, qui avait épousé le duc d'Enghien, revendiqua l'héritage. Mais Mazarin, non sans audace, décida la Régente à refuser et à garder tout

1. *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 356.

2. A. E. Rome 93, f° 310; et 94, f° 42, 184, 202, 240 et 256 : Saint-Nicolas à Mazarin, 30 avril, 21 mai, 30 juillet, 6, 13 et 20 août.

3. A. E. Rome 94, f° 202 : Saint-Nicolas à Mazarin, 6 août; et la réponse de Mazarin, 26 août (lettre datée par erreur de *1647*) dans le t. 92, f° 236.

pour elle, titre et revenus[1]. Les Condé, père et fils, menacèrent de se fâcher[2]. Gaston d'Orléans et Louis d'Enghien, qui naguère se détestaient cordialement, se prirent soudain d'une vive amitié l'un pour l'autre : ils devinrent inséparables au point de « coucher ensemble[3] ». Cette cohabitation ne prédisait rien de bon. Et les deux exilés, Bouillon et Vendôme, mus par un secret espoir, recommençaient à s'agiter[4]. La cour allait-elle de nouveau sombrer dans le désordre?

La situation était critique : troubles à l'intérieur, défaites à l'extérieur : une double série d'événements conspirait contre le cardinal. Pourtant il résista.

Il importait d'abord de réduire au silence les mécontents du royaume. Les princes se laissèrent désarmer les premiers. Il suffit d'un peu d'or pour assoupir leurs ardeurs et éteindre leurs convoitises; le duc d'Enghien reçut 400 000 écus et le palais de Nevers, le maréchal de Brézé, autre parent du feu amiral, une pension annuelle de 500 000 livres[5]. En même temps, l'abbé de Rivière fut chargé de ranimer l'incurable rivalité qui divisait les deux familles d'Orléans et de Condé[6]. De ce côté, on eut la paix.

L'Assemblée du clergé offrait un autre sujet d'inquiétude, inquiétude latente et d'autant plus lourde de malaise : on précipita sa clôture[7]. Le *don gratuit* venait d'être voté : il mettait quatre millions dans les caisses de l'État[8]. Mazarin ne deman-

1. A. E. France 260, f° 202 : Mazarin à Bentivoglio, 8 juillet; et B. M. 2215, f° 80 : le même à l'abbé de la Rivière, 28 juillet.

2. B. N. Italie 1827, f° 199 : Nani, 10 juillet et 7 août; et A. V. Francia 94, f° 190 et 204 : Bagni, 27 juillet et 13 août. — Cf. *Carnet de Mazarin* VIII, f° 48 : « Ranzau ha detto a Lione, perche io lo sapessi, che, quando S. A. R. hebbe la nuova della ritirata di Orbitello, disse alla Riviera : Vela de vos antreprises; come se io dovessi rispondere dell' errori chel, si fanno da quelli che comandano gli esserciti »; et p. 95 : « Fra le altre cose che ha detto il principe di Conde per vomitar il suo veneno una e stata : che io ho potuto far la pace ma non ho voluto per potermi vendicare del papa con portar la guerra in Italia, in una parte contigua allo stato ecclesiastico »; et encore, p. 9, 22-26, 39 et 65.

3. *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 353.

4. A. E. Rome, 92, f° 241 : Mazarin à Saint-Nicolas, 1er septembre (lettre datée par erreur de *1647*).

5. A. V. Francia, 94, f° 204 et 215 : Bagni, 13 et 31 août.

6. B. M. 2215, correspondance de Mazarin avec l'abbé de la Rivière (v. notamment lettre du 28 juillet, f° 80).

7. Mazarin n'avait cessé jusqu'au bout de prodiguer les bénéfices. V. *Carnet* VII, f° 61 et 65; et VIII, p. 1 et 2.

8. *Mémoires* de Retz, édit. Feillet, t. I, p. 265.

dait plus qu'à voir prélats et docteurs retourner à leurs études et à leurs devoirs pastoraux. La dernière séance eut lieu le 28 juillet. Le 30, le coadjuteur de Paris se rendit à Fontainebleau à la tête de quinze évêques et prononça devant le Roi, la Reine, le premier ministre, les princes et les princesses une harangue qui, à l'en croire, fut « fort louée », et lui valut un « souper tête à tête » avec Son Éminence[1].

Ainsi le calme se rétablit peu à peu. Et le Conseil du 17 août fut un véritable succès pour le cardinal-ministre. Le prince de Condé, rentré des eaux de Bourbon où il soignait ses rhumatismes, y assistait. On rumina tout ce que le Saint-Siège, depuis deux ans, nous avait administré d'amertumes : l'affaire Beaupuis, la persécution des Barberini, les sympathies espagnoles du Souverain-Pontife et de ses familiers : le duc Savelli, le prince Ludovisio, les cardinaux Pancirolo et Sforza, le « complot » du prêtre Hersent, etc. Et, pour conclure, on décida d'équiper une nouvelle escadre et de recommencer les opérations de guerre dans l'Italie centrale. Condé non seulement ne fit pas d'opposition, mais encore proposa de l'argent pour couvrir les frais de l'expédition[2].

Mazarin eut dès lors beau jeu pour proclamer que jamais le royaume n'avait été plus tranquille, la cour plus unie, les grands plus satisfaits et qu'il demeurerait au pouvoir assez longtemps pour confondre ses ennemis[3].

Il s'agissait aussi de ne point laisser à Rome le parti français se disloquer, au moment où il commençait à se reconstituer. Toutes les occasions et tous les moyens devaient servir, au contraire, à en accroître la consistance et l'autorité[4].

1. A. N. LL[2]. « Remonstrances » faites à Fontainebleau devant la Reine par le coadjuteur de Paris. Cf. *Mémoires* de Retz, t. I, p. 265 ; et A. V. Francia, 93, f° 246, 288 et 302 : Bagni, 23 juin, 22 juillet et 3 août.

2. B. N. Italie, 1827, f° 275 et 282 : Nani, 21 et 28 août ; et surtout B. N. 500-Colbert 155, f° 386, un curieux document en italien intitulé : « Pour parler au Conseil, le prince de Condé y assistant, le 17 août 1646 », peut-être aide-mémoire de Mazarin composé avant la séance. — Cf. *Carnet de Mazarin* VIII, p. 74 : « Scrivere alli marescialli della Megliare e Plessis che riconduchino le truppe in Provenza e si potrebbero far sbarcare la maggior parte a Agda. »

3. A. E. France, 260, f° 277 : Mazarin à Paolo Macarani, 18 septembre.

4. Déjà l'auditeur de Rote du Nozet, qui entretenait des intelligences secrètes avec le pape et Pancirolo, avait été rappelé en France (B. N. 500-Colbert 358, f° 246 : Gueffier à Brienne, 7 mai ; B. N. Italie, 1827, f° 219 : Nani, 24 juillet ; et A. V. Francia, 94, f° 188 : Bagni, 27 juillet).

Le cardinal de Valençay, dans un avatar suprême, avait trépassé le 27 juin. C'était une perte dont il ne fallait pas s'exagérer la gravité; néanmoins c'était une perte, d'autant que le défunt avait témoigné, durant ses derniers jours, un sérieux désir de bien faire [1].

Heureusement une nouvelle recrue se présenta, et d'importance : le prince Casimir de Pologne, promu cardinal au consistoire du 28 mai, frère du roi de Pologne que Mazarin avait eu l'habileté, quelques mois auparavant, de marier à une princesse française. Le ministre ne négligea rien pour l'attirer et le garder dans son parti : il lui accorda le titre d'Altesse, malgré une bulle toute récente d'Innocent X; il lui octroya 100 000 livres de pension, avec promesse de payement régulier et d'assignation sur de bons bénéfices; et il recommanda sur tous les tons aux autres cardinaux « français » de le ménager, de le traiter avec égards, d'éviter soigneusement ce qui pourrait le froisser [2].

Casimir, d'ailleurs, ne fut pas le seul à obtenir des grâces : tous ceux qui s'étaient distingués au cours des dernières épreuves reçurent leur récompense. Le cardinal d'Este eut pour sa part un diamant de 10 000 écus, que la Reine « tira de son doigt », et l'abbaye de Valaisant devenue vacante par le décès de l'archevêque de Sens [3].

Grâce à ce réconfort, le moral des serviteurs de la couronne ne faillit pas. La « chapelle » de Saint-Louis, en dépit des circonstances pénibles que l'on traversait, eut un « éclat » très convenable : vingt-cinq cardinaux y figurèrent et le Protecteur fit à merveille les honneurs de la France [4].

Un dernier acte attesta clairement que Mazarin n'était pas près de s'abandonner. Le pape, après avoir copieusement célébré la déroute des troupes royales devant Orbitello, après avoir abreuvé de sarcasmes les neveux d'Urbain VIII et assuré

1. A. E. Rome 92, f° 134 : Mazarin à Valençay, 20 avril; et f° 160 : le même à Saint-Nicolas, 22 juillet.

2. *Ibid.* 94, f° 59 et 166 : Saint-Nicolas à Mazarin, 28 mai et 16 juillet; f° 196 : cardinal de Pologne à Saint-Nicolas, 2 août; et f° 284 : le même à Mazarin, 9 septembre; *ibid.*, France, 260, f° 209 : Mazarin à Grimaldi, 14 juillet; f° 250 : à c. d'Este, 10 août; f° 278 : à Grimaldi, 18 septembre; et f° 302 : à c. de Pologne, 12 octobre.

3. *Ibid.* Rome 94, f° 161 : Mazarin à Saint-Nicolas, 22 juillet; et France, 260, f° 178 : le même à Grimaldi, 10 septembre.

4. *Ibid.* Rome 94, f° 261 : Saint-Nicolas à Brienne, 27 août.

qu'« il se ferait plutôt couper la main » que de signer son accommodement avec eux, brusquement rendit un arrêt par lequel il prorogeait de trois mois la faculté qu'avaient les fugitifs d'obéir au bref du 19 février. Cette faveur n'était qu'apparente ; elle n'avait d'autre but que de permettre au Saint-Siège de gagner un peu de temps, d'atteindre l'hiver sans embarras ; et par surcroît elle cachait un piège, puisqu'elle visait à faire reconnaître de manière implicite le règlement pontifical sur la résidence des cardinaux, que le Parlement avait condamné[1]. Mazarin la repoussa sans hésiter ; et pour être bien certain que les Barberini n'obéiraient pas, il les rappela à la cour, auprès de lui. « Nous aurons ici dans quelques jours un de ces pauvres innocents persécutés » : c'est en ces propres termes qu'Anne d'Autriche annonça à l'ambassadeur vénitien l'arrivée du prince Thaddée[2].

Cependant les préparatifs militaires avaient été poussés avec entrain. Deux mois à peine après l'échec d'Orbitello, armée et flotte étaient prêtes. Les bâtiments qui avaient souffert durant la première campagne avaient été réparés, les lacunes comblées en recrutant des soldats et en achetant des galères partout où il se pouvait, et le commandement confié à deux excellents officiers : les maréchaux de la Meilleraie et du Plessis-Praslin[3]. Le débarquement s'opéra au début d'octobre en face de l'île d'Elbe. La saison était déjà très avancée. Mais rien ne prouve mieux l'acharnement du ministre. Et d'ailleurs il était plein de confiance : « Ou je me trompe fort, écrivait-il à Grimaldi, ou le pape va promptement donner satisfaction à cette couronne[4]. »

1. A. E. Rome, 94, f° 204, 240, 252 et 259 : Saint-Nicolas à Mazarin, 6 et 13 août ; et à Brienne, 20 et 27 août ; B. N. 500-Colbert 358, f° 296, 298 et 327 : Gueffier à Brienne, 20 et 27 août et 14 octobre. — Cf. B. N. Italie 1827, f° 219, et 1828, f° 38 : Nani, 24 juillet et 25 septembre ; et A. V. Francia 94, f° 222 : Bagni, 21 septembre.

2. B. N. Italie 1828, f° 39 : Nani, 25 septembre.

3. Des préparatifs diplomatiques s'ajoutèrent aux préparatifs militaires. L'abbé de Saint-Nicolas reçut, vers le milieu de septembre, la mission de se rendre à Florence pour maintenir le grand-duc dans la neutralité pendant la nouvelle campagne des Présides (B. N. France 18024, f° 147).

4. A. E. France 260, f° 293 : Mazarin à Grimaldi, 30 septembre. Cf. A. V. Francia 94, f° 213 : Bagni, 24 août ; B. N. Italie 1828, f° 46 : Nani, 2 octobre ; *Mémoires* de Monglat, p. 172 ; et Chéruel, *op. cit.*, t. II, p. 293. — On crut un moment que des troupes seraient débarquées sur la côte même de l'État ecclésiastique à Santa-Marinella (B. N. Italie 1827, f° 276 : Nani, 21 août).

II

L'effet moral de la seconde expédition des Présides fut immense et immédiat. Ainsi cette France, que l'on jugeait épuisée, à bout de souffle, avait pourtant assez de ressort pour mettre une armée sur pied et une escadre à flot en l'espace de quelques semaines ? Ce Mazarin, que l'on prétendait toujours à la veille d'une disgrâce, trouvait encore assez de crédit pour recommencer « sa » guerre ? Du coup s'évanouirent toutes les chimères dont Rome s'était si longtemps bercée et auxquelles, du reste, n'avaient point été étrangers les racontars des soi-disant « bons Français ». Désormais « il apparaissait évident que le cardinal Mazarin faisait résoudre et exécuter tout ce qui lui plaisait, absolument à sa guise » ; que le prince de Condé, s'il n'approuvait pas toujours dans son for intérieur, néanmoins laissait aller, par nonchalance ou par système; que les discours du peuple comptaient exactement pour rien, et que les plus enflammés des mécontents étaient les premiers à verser leur sang pour une politique qu'ils détestaient. Les conseils du Saint-Siège tombèrent dans le découragement, la lassitude, la peur[1].

Même pendant le siège d'Orbitello, qui avait causé bien des alarmes, on n'avait pas cessé de parlementer, de discuter, d'espérer. Cette fois, on n'attendit point le débarquement des soldats. Subitement, dans les derniers jours de septembre, profitant d'une absence de l'abbé de Saint-Nicolas qu'il avait en haine, Innocent X convoqua les cardinaux d'Este et Grimaldi et leur annonça cette chose inouïe : il consentait à tout ce que la France réclamait au sujet des Barberini. Ceux-ci pourraient venir à Avignon en complète sécurité ; tous les séquestres étaient levés; ils rentreraient en possession, à partir du 17 septembre, de tous les bénéfices, pensions et rentes d'offices qui leur avaient été confisqués par la Chambre apostolique et

1. B. N. 500-Colbert 358 f° 300 : Gueffier à Brienne, 3 septembre : A. E. Rome 94, f° 289 : Saint-Nicolas à Mazarin, 16 septembre; et B. N. Dupuy 394 bis, f° 115 et 117 : Grémonville à Dupuy, 8 et 15 septembre. — Cf. B. N. Italie 1827, f° 287 : Nani, 28 août; et A. V. Francia 94, 220 : Bagni, 14 septembre.

leurs intendants auraient pleine et entière liberté de récolter sur les terres de leurs domaines. Le pape s'infligeait à lui-même une sorte de désaveu. Il s'humiliait. Il s'avouait vaincu[1].

Il eût fallu un désastre pour modifier l'attitude du Saint-Siège. Or, bien au contraire, la nouvelle campagne n'apporta que d'éclatants succès. Les Espagnols, depuis la tentative du printemps, ayant accumulé les ouvrages défensifs autour d'Orbitello et de Porto-Ercole, les efforts furent dirigés sur d'autres points plus vulnérables, et ils aboutirent avec une rapidité merveilleuse. Piombino, investi le 4 octobre, capitula le 11. Le jour même la tranchée était ouverte devant Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, et le 23 octobre cette place, à son tour, capitulait. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, on apprit sur ces entrefaites la reddition de Dunkerque[2].

Rome, accablée, se résigna. Puisque la Providence favorisait si ouvertement le roi Très-chrétien, il n'y avait qu'à accomplir sa sainte volonté[3]. Ce fut un renversement total et instantané.

Ceux qui hier encore déblatéraient contre la France n'avaient plus dès à présent assez de flatteries pour l'exalter. Le Saint-Père ne parlait plus de Mazarin qu' « en termes pleins d'estime et d'affection » ; il riait bonnement en disant que « c'était une chose bien étrange qu'il ait fallu que le père ait cédé à l'enfant ». Et les serviteurs se réglaient sur le maître : ceux qui jadis cabalaient le plus rageusement contre notre ministre protestaient avec chaleur de leur innocence et se plaignaient d'avoir été victimes de rapports calomnieux[4]. Bref, comme le note un con-

1. B. N. Italie 679, f° 281 : *Discours politique sur le traité d'accord des Barberins avec le pape*. Cf. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 286 : Pamphilio à Bagni, 23 septembre ; A. E. Rome 94, f° 195, 305 et 312 : Saint-Nicolas à Brienne, 18 septembre, et aux plénipot. de Munster, 21 et 27 septembre ; et Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 144.

2. Chéruel, t. II, p. 296-298 ; *Mémoires* de Monglat, p. 172 ; et B. N. Dupuy 394 *bis*, f° 126 : Grémonville à Dupuy, 27 octobre.

3. Peut-être d'après Bruys, *Histoire des papes*, t. V, p. 266, faudrait-il tenir compte d'une « vision extravagante » qui plongea alors toute l'Italie dans la consternation. « On disait que N. D. de Lorette, mal contente du pape qui l'abandonnait aux Turcs, et qui en négligeait la garde, tout occupé de celle de ses trésors, avait quitté l'Italie et s'était enfuie de la même manière qu'elle était venue autrefois de Nazareth à Lorette. »

4. A. E. Rome 94, f° 335 : bailli de Valençay à Mazarin, 5 décembre ; f° 301 et 376 : Saint-Nicolas au même, 9 et 16 décembre ; *id.*, 98, f° 362 et 375 : duc de Guise au même, 10 et 17 décembre.

temporain, « au lieu que les Français étaient moqués et tournés en ridicule, ils furent craints et respectés, et dès lors le nom français fut à Rome dans un nouveau lustre[1] ».

Mazarin, lui aussi, changea de visage. Du moment que le Saint-Siège tremblait, qu'il entrait dans la voie des concessions et des amabilités, son but était atteint : il pouvait se relâcher de sa raideur. Autant donc il s'était montré jusque là hargneux, hautain, bourru, autant il fut souriant et gracieux. On le reconnaît à peine.

Dès le 7 octobre, il écrivit au cardinal Barberini pour lui manifester tout ensemble son étonnement et sa joie de la décision qu'avait prise à son endroit le Souverain-Pontife[2]. Le 12 octobre, il exprima des sentiments analogues au cardinal d'Este, formant des vœux pour « l'affermissement d'une bonne et cordiale amitié entre le pape et Sa Majesté que j'ai toujours désirée et procurée avec toute application[3] ». Mais les épitres adressées au « signor Paolo », un de ses familiers de Rome, sont plus caractéristiques encore. Le ministre s'y épanchait avec plus d'abandon : il paraissait sincèrement radieux, remerciait la « bonté divine », multipliait les professions de dévouement, se proclamait « le serviteur le plus sûr et le plus cordial » du siège apostolique, parlait avec enthousiasme de paix universelle, d'union des princes contre l'ennemi commun de la chrétienté, de gloire immortelle du présent pontificat[4]. C'était un délire.

Que ces hyperboles n'aient pas toutes spontanément jailli de son âme, qu'il y ait eu du calcul dans ces effusions, il se peut ; mais on doit lui accorder qu'il conforma ses actes à ses discours.

Les Barberini furent invités à gagner Avignon dans le plus bref délai pour déférer aux volontés du Saint-Père. Ils le firent sans difficultés et n'eurent point à s'en repentir, car le vice-légat leur ménagea une réception triomphale avec défilé, *Te*

1. *Mémoires* de Monglat, p. 173. Cf. B. N. France 18024, f° 158 : négoc. de Saint-Nicolas, novembre-décembre, 1646.

2. A. E. France 260, f° 303 : Mazarin à Barberini, 7 octobre.

3. *Ibid.* 260, f° 304 : Mazarin au cardinal d'Este, 12 octobre.

4. *Ibid.*, f° 318 et 323 : Mazarin à Paolo Macarani, 13 et 21 octobre. — Mazarin alla jusqu'à déclarer à l'ambassadeur vénitien que la prise de Piombino et de Porto-Longone était la plus belle conquête qu'ait jamais faite la couronne (B. N. Italie 1828, f° 96 : Nani, 6 novembre).

Deum, salves d'artillerie [1], etc. Ne convenait il point de tuer le veau gras pour célébrer le retour des enfants prodigues?

On se montra plus aimable encore. Piombino, qui venait de tomber entre nos mains, était une possession espagnole, mais administrée et exploitée, sous l'autorité du gouvernement de Madrid, par le prince Ludovisio, neveu du pape. La conquête française dépouillait le prince de ses titres et de son argent : or celui-ci, ennemi acharné, détracteur impitoyable de la couronne, n'avait pas le moindre droit à notre indulgence. Pourtant Mazarin s'empressa de déclarer que, par égard pour Sa Sainteté, Ludovisio continuerait de jouir à Piombino de ses revenus et juridictions sous la suzeraineté du roi Très-chrétien [2]. Le procédé était courtois.

Enfin, comme symbole d'apaisement, Son Éminence promit d'envoyer à Rome un ambassadeur, et non point un ambassadeur pour tourmenter le Saint-Père, le fatiguer d'exigences, lui créer des ennuis avec les autres cours, espionner et censurer ses actes : non, ce serait un homme doux, bienveillant, discret, qui donnerait toutes les satisfactions imaginables [3].

Jamais depuis l'élection d'Innocent X, Mazarin n'avait été en si belle humeur. Et la sérénité du pontife n'apparaissait pas moindre. Il semblait qu'une ère nouvelle commençât [4].

A la fin de cette année bienheureuse, un dernier événement vint encore agrandir la coupure entre le passé et le présent. Le 26 décembre 1646, jour de Saint-Étienne, Henri de Bourbon, prince de Condé, mourut. Or il s'était acquis, depuis quelque temps, une réputation de piété intolérante, de zèle fanatique pour la religion, de dévouement absolu aux intérêts pontificaux; on lui attribuait des « liaisons secrètes » avec le nonce [5] : il était le champion des ultramontains : c'est lui qui devait

1. A. V. Francia 94, f° 239, 267 : Bagni, 19 octobre et 30 novembre; B. N. Italie 1828, f° 62, 70, 77 et 129 : Nani, 9, 16 et 23 octobre et 4 décembre.

2. A. E. France 260, f° 333 et 345 : Mazarin à Grimaldi, 3 novembre et 11 décembre : *id.*, f° 355 : le même à P. Macarani, 20 décembre. — Cf. B. N. Italie 1828, f° 87 : Nani, 30 octobre et 500-Colbert 358, f° 335 : Gueffier à Mazarin, 5 novembre.

3. A. E. France 260, f° 322 : Mazarin à Macarani, 13 octobre.

4. A. V. Partic. 16, f° 12 : lettre dithyrambique d'Ondedei à Pamphilio, 24 octobre; et A. E. France 856, f° 111, 124 et 151 : Gaudin à Servien, 26 octobre, 7 et 30 novembre.

5. *Mémoires* du P. Rapin, t. II, p. 157.

empêcher la France de courir à l'abîme et la débarrasser tôt ou tard du Mazarin aventureux, belliqueux, traître à la papauté et à l'Église [1]. Avec lui Rome perdait son suprême espoir.

Décidément le cardinal-ministre était le plus fort, et avec cela il n'abusait pas de sa supériorité. Dominant la situation, il se faisait presque humble. Ayant le droit de parler haut, il prenait une voix caressante. Au moment où sa vengeance pouvait éclater, il offrait son amitié. Était-ce imprudence ou sagesse, faiblesse ou habileté? L'avenir — un avenir très prochain — allait l'apprendre.

1. *Journal* d'Ormesson, I, p. 372 ; B. N. Italie 1828, f° 177 : Nani, 1er janvier 1647 ; A. V. Francia 95, f° 12 : Bagni, 4 janvier 1647 ; et B. V. Barb. Lat. 6106, f° 360 : Pancirolo à Bagni, 7 février. — Le testament du prince de Condé fut fort édifiant : c'est la seule preuve qu'il donna de son attachement au Saint-Siège. En voici le début : « Primo, je déclare que, avec la grâce de Dieu, je veux mourir dans la communion de l'Église catholique, apostolique et romaine, détestant toutes les hérésies déclarées et ayant en abomination toutes les opinions neuves et renouvelées en ce temps, contraires aux coutumes et disciplines de l'Église catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a pas de salut ; et de même sans réserve, je meurs dans la confession de la foi du Sacré Concile de Trente et sous l'obédience de N. S. pape Innocent X, vicaire de J.-C. »

CHAPITRE VII

L'APAISEMENT

(Décembre 1646-Mai 1647)

A. — LE RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS OFFICIELLES

I. La question de l'ambassadeur à Rome : le choix du marquis de Fontenay-Mareuil ; les sentiments de la cour apostolique. Le mariage du cardinal Pamphilio ; discorde dans la famille pontificale ; contentement de Mazarin. — II. Les affaires pendantes entre la France et le Saint-Siège ; mauvais procédés du prince Ludovisio ; réclamations des Barberini ; demande d'extradition pour Beaupuis, etc. L'entrée triomphale du marquis de Fontenay-Mareuil à Rome.

B. — LA CENSURE PONTIFICALE ET LE PARLEMENT

I. Le livre d'Arnauld sur *La fréquente communion* ; démarches des Jésuites et des Jansénistes auprès du pape ; l'attitude de l'Assemblée du clergé ; intervention du P. Vincent et de la faculté de théologie. — II. Le bref de censure contre l'écrit d'Arnauld ; l'accueil du gouvernement ; résistance des Jansénistes ; protestation du Parlement ; scène entre le premier président et le chancelier. — III. Le rôle de Mazarin ; conférence avec Talon ; le Roi interdit au Parlement de délibérer ; arrêt du Parlement contre la censure pontificale ; Mazarin empêche sa publication ; reconnaissance d'Innocent X.

Pendant tout le début de l'année 1647, Mazarin multiplia comme à plaisir, envers le Saint-Siège, les politesses, les prévenances, les démarches courtoises ou conciliantes, calmant les inquiétudes qui n'avaient pas toutes disparu, s'efforçant d'adoucir les heurts qui devaient se produire encore. Et cette conduite s'explique assez aisément. L'horizon était clair. Ce n'est pas seulement en Italie que les armes royales avaient été victorieuses, un peu partout la puissance espagnole, à cette

heure, reculait[1]. La cour, pour une fois, était tranquille, unie, joyeuse d'une joie que tempérait à peine le deuil du prince de Condé[2]. Le ministre sentait le vent souffler dans ses voiles ; il voyait la fortune lui sourire ; et il n'était pas homme à lui faire triste mine. Il considérait aussi les avantages de sa position présente ; et il entendait en profiter largement. C'est pourquoi il voulait jeter les bases d'une paix solide, durable, honorable, avec la cour pontificale.

A. — LE RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS OFFICIELLES

I

Depuis longtemps, on parlait d'envoyer un ambassadeur du Roi auprès du pape. Cet ambassadeur fut enfin désigné, et non sans beaucoup de difficulté.

Chaque fois qu'il s'agissait de passer du projet à l'exécution les mêmes misères se répétaient. Quantité de candidats s'offraient, dont on n'avait point du tout envie, et ceux à qui on faisait des propositions déclinaient l'honneur, s'excusaient poliment sous divers prétextes[3].

Ainsi s'effacèrent le cardinal de Lyon et le marquis de Noirmoutiers. Puis on songea au marquis de Fontenay-Mareuil, qui, d'abord, se fit un peu prier, comme les autres, se plaignant de son âge et de sa santé, déclarant que les bords du Tibre ne lui convenaient point, et au bout du compte accepta. Ce choix d'ailleurs paraissait excellent : le marquis possédait une fortune magnifique ; c'était un soldat honnête et consciencieux doublé d'un très fin diplomate ; et surtout il connaissait

1. V. Chéruel, *op. cit.*, t. II, chap. 4 et 5 du Liv. V, et chap. 2 et 3 du Liv. VI. En Catalogne seulement, le comte d'Harcourt est obligé de lever le siège de Lérida (21 novembre).

2. C'est au mois de mars 1647 qu'eut lieu, sous les auspices de Mazarin, la représentation de l' « Orfeo » de Luigi Rossi, considéré comme le premier opéra joué en France (V. Romain Rolland, *Musiciens d'autrefois*, Paris, 1908). — Il est frappant que durant cette période les entretiens de Nani avec le premier ministre, au lieu de porter comme auparavant sur Rome, le pape, les Barberini, n'ont trait qu'à Constantinople, aux Turcs, à la paix de Munster, etc. (V. B. N. Italie 1829).

3. B. N. Italie 1828, f° 70 : Nani, 16 octobre.

bien les affaires romaines et le monde romain, ayant représenté déjà la France à Rome quelques années auparavant[1].

Par acquit de conscience, Mazarin demanda l'agrément du gouvernement apostolique. Mais la réponse n'était pas douteuse. Depuis la disgrâce de Saint-Chamond, et quoiqu'il eût parfois prétendu le contraire, Innocent X souhaitait ardemment de lui voir donner un successeur. Son élection lui inspirait toujours de vagues inquiétudes. Les envoyés extraordinaires et les agents officieux qu'il avait dû subir jusque là, Grémonville, Bichi, Arnauld, Grimaldi, ne lui avaient nullement rendu confiance. Il lui fallait, pour le repos de son esprit, un représentant régulier et officiel du roi Très-chrétien. La démarche du cardinal-ministre ne pouvait être que fort bien accueillie.

En effet, le pontife s'épanouit. Non seulement il n'objecta rien à la venue de Fontenay-Mareuil, mais encore il témoigna l'attendre avec impatience. Et, à l'appui de ce sentiment, son neveu écrivit au marquis, de sa propre main, une lettre des plus flatteuses[2]. Il n'y avait qu'à partir.

Le voyage fut pourtant retardé, car, sur ces entrefaites, se produisit un grave événement : le mariage du cardinal Pamphilio.

Ce n'était pas tout à fait une surprise : dès le 25 juin 1646, l'abbé de Saint-Nicolas avait jeté un avertissement. Après avoir annoncé la mort du prince de Rossano, il ajoutait en parlant de sa femme, et sur un ton mystérieux : « Voilà une riche veuve que l'on remarie déjà au cardinal Pamphilio ; mais *le bruit n'est pas tant fondé sur la vraisemblance que sur quelque autre chose*[3]. »

1. A. E. France 260, f° 350 : Mazarin à Grimaldi, 11 décembre. — François Du Val, marquis de Fontenay-Mareuil, né en 1595 ; élevé avec le Dauphin, futur Louis XIII ; sa carrière fut à la fois diplomatique et militaire : maître de camp au siège de la Rochelle ; maréchal des camps et armées de S. M. ; conseiller d'État, il avait été chargé d'une première ambassade à Rome de 1639 à 1644 (V. Baguenault de Puchesse, *Le marquis de Fontenay-Mareuil et son ambassade à Rome en 1647 et 1648*, dans la Revue des Questions historiques, t. 18, 1875, p. 160.

2. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 334, 355 et 397 : Pamphilio à Bagni, 7 et 13 janvier 1647 ; et le même à Fontenay, 14 janvier ; et A. E. Rome 102, f° 10 et 21 : Saint-Nicolas à Mazarin, 7 janvier ; et Grimaldi au même, 6 janvier.

3. A. E. Rome 94, f° 121 : Saint-Nicolas à Mazarin, 25 juin 1646. — Le prince de Rossano était mort le 24 juin.

Il faut dire que le jeune homme avait coiffé le bonnet rouge sans grande conviction, un peu pour vexer les Barberini, et beaucoup pour obéir à sa mère, l'impérieuse Olimpia. Nonchalant, aimant sa tranquillité, d'une intelligence très médiocre, il se perdait au milieu des infinies complications de la politique pontificale. D'ailleurs, il ne cherchait même pas à comprendre; il restait inerte, se contentant de tomber malade, lorsqu'il avait commis par hasard quelque bévue et que son oncle menaçait de se fâcher [1]. Néanmoins c'était encore trop de tracas pour cette nature apathique; et il aspirait de toute son âme à sortir de la galère du pouvoir.

Dans ces conditions, comment le veuvage de la princesse de Rossano ne l'aurait-il pas tenté? Dona Olimpia Aldobrandini n'avait que vingt-trois printemps, et tout pour plaire : beauté, esprit, aimable caractère et, ce qui ne gâtait rien, d'immenses richesses. On conçoit que les Romains aient été frappés de la « vraisemblance » d'une union entre les deux jeunes gens. Et pour ce qui est de l' « autre chose », il suffit de faire connaître que le prince Paul Borghèse, le mari défunt, était un partisan avéré de l'Espagne et que la gracieuse veuve elle-même passait pour avoir de fortes inclinations à ce pays. La politique confirmait la vraisemblance [2].

Mazarin, tout d'abord, fronça le sourcil. Si le pape veut marier son neveu, dit-il avec humeur en recueillant les premiers symptômes de l'événement, qu'il lui donne Lucrezia Barberini [3]! Et il attendit.

Les deux jeunes gens « désiraient passionnément » s'appartenir; les Espagnols encourageaient l'idylle de tous leurs vœux; mais la signora Olimpia y résistait, parce qu' « elle appréhendait que la princesse ne prît ascendant sur l'esprit de Sa Sainteté [4] » : rivalité de femmes!

Peu à peu l'affaire grossit : Pamphilio, une fois dans sa vie, montrait de la fermeté, « faisait le désespéré » et menaçait de « se porter à quelque résolution extravagante ».

1. Ciampi, *Innocenzo X Pamphili*, p. 124.

2. *Ibid.*, p. 125. Il est bon d'ajouter que la principauté de Rossano était située dans le royaume de Naples.

3. A. E. France 260, f° 356 : Mazarin à Macarani, 20 décembre 1646.

4. *Ibid.* Rome 94, f° 376 et 388 : Saint-Nicolas à Mazarin, 16 et 31 décembre 1646.

Olimpia, « enragée », s'opiniâtrait. Innocent X hésitait, peut-être moins hostile au mariage dans le fond qu'il ne cherchait à le paraître. Quant aux Espagnols, ils intriguaient de leur mieux en courtisant la belle[1].

Au mois de janvier de 1647, cette histoire avait mis toutes les cervelles romaines en ébullition, et les « spéculatifs » annonçaient les pires catastrophes : « Ceux qui connaissent les deux dames (Olimpia et la Rossano) ne doutent en façon du monde qu'elles ne se brouillent bientôt et croient très certainement que leur mésintelligence donnera plus de peine et de déplaisir au pape qu'aucune autre chose qui lui peut arriver durant son pontificat... C'est le feu dans la maison d'Innocent X... On voit visiblement (*sic*) un châtiment de Dieu qui se prépare par la division qui sera entre ces deux dames[2] », etc.

Mazarin alors réfléchit. Sans doute, au premier aspect, l'événement se présentait mal. La future nièce du Souverain-Pontife avait de fâcheuses sympathies pour la cour de Madrid : et surtout il était à craindre que le naïf et doux Pamphilio ne fût remplacé au pouvoir par un ministre beaucoup moins commode, probablement le secrétaire d'État Pancirolo, dont on savait les sentiments anti français[3]. Mais, d'autre part, l'Aldobrandini n'était peut-être point « tant espagnole » qu'on le publiait, et puis son mari ne serait jamais bien dangereux[4]. Du reste, l'union des deux amoureux, en jetant la discorde dans l'entourage du Saint-Père, risquait de gêner singulièrement ses entreprises. Et enfin Son Éminence trouvait là l'occasion de récupérer l'abbaye de Corbie, comme il y songeait depuis longtemps, sans compromettre sa dignité ni celle du Roi son maître. Décidément les avantages l'emportaient sur les inconvénients. Mazarin se mit à considérer le projet matri-

1. A. E. Rome 102, f° 75, 127 et 165 : le même au même, 11, 21 et 28 janvier 1647; et B. N. France 18024, f° 174-176 : négociations de Saint-Nicolas.

2. A. E. Rome 102, f° 19, 75, 126 et 181 : Saint-Nicolas à Mazarin, 7, 11 et 21 janvier et 4 février 1647 ; *ibid.*, f° 32 et 96 : Grimaldi au même, 7 et 14 janvier ; *ibid.*, f° 137 : Macarani au même, 21 janvier.

3. *Ibid.* 102, f° 20 : Saint-Nicolas à Mazarin, 7 janvier; B. N. Italie 1829, f° 43 : Nani, 26 mars.

4. Certains rapports prétendaient même que « son génie (de la princesse) la portait plus du côté de la France » (A. E. Rome 102, f° 20). — V. en sens inverse A. V. Francia 96, f° 35 : Bagni, 15 février.

monial avec bienveillance, et il eut la satisfaction de le voir aboutir[1].

Camillo renonça à la pourpre le 21 janvier. Les noces eurent lieu le 10 février à Torrenuova dans une propriété de la princesse. Ni Innocent X ni Olimpia n'y assistèrent. Et les jeunes époux allèrent tristement s'ensevelir à Frascati dans une sorte de disgrâce[2]. Ce n'était point l'incendie: mais dès lors un feu couvait dans la maison du pape. L'ennemi s'affaiblissait encore[3].

II

D'autres menus incidents surgirent, ou plutôt quelques vieilles affaires revinrent en discussion et ravivèrent d'anciennes plaies. Mais le cardinal-ministre laissa paraître une patience, une longanimité à laquelle il n'avait pas accoutumé le Saint-Siège.

Le prince Ludovisio persistait à refuser le gouvernement de Piombino: il repoussait la grâce qu'on s'obstinait à lui faire, il ne voulait pas devenir notre vassal. C'était offensant. Son oncle disait, pour l'excuser, qu'il ne pouvait pas raisonnablement s'aliéner les Espagnols, chez lesquels il possédait trente-quatre terres. Mais à ce compte, il devait redouter bien davantage de s'aliéner les Français détenant une principauté souveraine qui rapportait plus à elle seule que les trente-quatre domaines espagnols réunis. En réalité, le prince espérait que la domination française sur les Présides serait éphémère et qu'avant peu il recommencerait à jouir paisiblement, sous le roi Catholique, de la principauté souveraine et des trente-quatre terres[4].

1. A. E. Rome 92, f° 179 : Mazarin à Saint-Nicolas, 6 février.

2. Ciampi, p. 129 et 130. Cf. A. E. Rome 102, f° 190 et 200 : Saint-Nicolas à Brienne, 10 février; et le même à Mazarin, 18 février; Labarde, *op. cit.*, p. 271.

3. On chercha aussitôt un successeur à Pamphilio; on désigna d'abord un certain Christophle, capitaine d'une compagnie de chevau-légers du pape, marié mais sans enfants, qui recevrait la pourpre en même temps que sa femme se ferait religieuse; puis le fils d'une bâtarde d'Innocent X, nommé Virginio de Amalis et âgé de seize ans, mais sans doute, jugeait l'abbé de Saint-Nicolas, « c'est une chose inventée par ceux qui ne l'aiment point » (A. E. Rome 102, f° 19, 181, 219 et 254 : Saint-Nicolas à Mazarin, 7 janvier, 4 et 25 février et 25 mars.)

4. A. E. Rome 102, f° 32 : Grimaldi à Mazarin, 7 janvier; et B. N. Italie 1679, f° 30 et 59 : Mazarin à Macarani, 20 janvier et 1er février.

Mazarin n'insista plus, et il garda sa conquête ; mais il ne put s'empêcher d'exhaler quelque amertume :

« Je suis bien marri de voir que toutes les diligences que j'ai faites incessamment pour établir la bonne correspondance entre le pape et Sa Majesté, allant au devant de tout ce que j'ai cru pouvoir plaire et flatter Sa Sainteté, ne produisent pas ce qu'il y aurait lieu de s'en promettre[1]. »

La question de Piombino, d'ailleurs, n'était pas épuisée : elle réservait encore quelques échanges de propos aigres-doux. Innocent X avait incarcéré cinq individus dont l'unique crime, au dire de nos agents, était d'avoir embrassé le parti français lors de la dernière campagne. L'abbé de Saint-Nicolas s'employa avec zèle en faveur de ces malheureux, victimes de la plus injuste oppression : il les dénommait affectueusement « nos » prisonniers. Enfin, le Saint-Père, après avoir vainement enquêté sur leurs méfaits, décida de les remettre en liberté, à l'exception d'un seul qui avait une vieille condamnation à purger[2].

Rome, cette fois, s'inclinait ; mais le litige était minime. Et sur d'autres points plus importants, les deux cours continuaient de se mal accorder.

Le cas des Barberini, par exemple, n'avait pas été entièrement résolu. Ils n'avaient obtenu qu'un demi-pardon : or ils l'exigeaient total, d'autant plus qu'ils s'étaient très vite brouillés avec le vice-légat d'Avignon et qu'ils appréhendaient de nouvelles persécutions[3].

Arnauld fut chargé de solliciter pour ces autres victimes. Il demanda : 1° la reconnaissance des officiers auxquels ils avaient délégué l'exercice de leurs fonctions, chancellerie et camerlinguat, etc. ; 2° la permission de sortir du Comtat[4]. Le pape commença par éclater, il « s'emporta d'une telle sorte que cela ne se peut bien représenter ». Et puis, après trois mois d'instances, il céda sur le second article : les Barberini furent

1. B. N. Italie 1679, f° 54 : Mazarin à Macarani, 8 février. Cf. A. E. Rome 92, f° 178 : le même à Saint-Nicolas, 6 février.

2. A. E. Rome 102, f° 56, 127 et 203 : Saint-Nicolas à Mazarin, 9 et 21 janvier et 18 février.

3. B. N. Italie 1828, f° 257 : Nani, 12 février ; et 1679, f° 43 : Mazarin à Grimaldi, 1er février.

4. A. E. Rome 102, f° 52-55 : Saint-Nicolas à Mazarin, 9 janvier 1647 ; et B. N. Dupuy 619, f° 201-211.

autorisés à quitter Avignon et même François, l'aîné, eut la faculté de venir à Rome pour rétablir l'ordre dans les affaires de la famille [1]. Et Mazarin, pour pénible et tardive que fut la décision pontificale, se déclara satisfait. Il semblait bien refroidi à l'endroit des neveux d'Urbain VIII. Aux lettres palpitantes de l'abbé de Saint-Nicolas, il répliquait simplement qu'il était inutile de se jeter pour eux en de « nouveaux embarras ». Est-ce qu'ils ne l'importunaient pas avec leurs éternelles récriminations, maintenant qu'il songeait à se réconcilier avec le Saint-Siège [2] ?

On continua de réclamer aussi l'extradition de Beaupuis, mais en quelque façon mécaniquement et sans paraître pressé ni même désireux d'être exaucé. On ne se formalisait plus de la passivité d'Innocent. Au contraire, Mazarin calmait l'ardeur de ses agents : « Gardez-vous, leur écrivait-il, de rompre et de rien gâter jusqu'à l'arrivée de M. l'ambassadeur [3]. » C'était la grande préoccupation.

Le marquis de Fontenay-Mareuil partit enfin le 7 avril avec une suite des plus brillantes : vingt-quatre pages, quarante estaffiers et deux ou trois cents hommes, moitié domestiques, moitié soldats, pour en imposer aux « Espagnols » de la Ville Éternelle [4]. Selon l'habitude, il s'achemina le plus lentement possible, fêté, choyé partout où il passait. Il était, le 22 avril, à Lyon où le frère de Richelieu le reçut avec honneur; le 28, à Aix, où l'archevêque « le logea et traita magnifiquement ». Dans l'intervalle, à Avignon, il avait été « régalé » par Bichi et les neveux d'Urbain VIII. Le 30 avril, il n'avait pas dépassé Marseille. On le trouve encore à Gênes le 7 mai. Bref, il n'arriva à Rome qu'à la fin de ce mois [5].

1. A. E. Rome 102, f° 270 : Saint-Nicolas à Mazarin, 1er avril; A. V. Francia 96, f° 65 : Bagni, 26 avril; et B. N. Italie 1679, f° 185 : Mazarin à Antoine, 28 avril. Cf. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 159.

2. A. E. Rome 92, f° 179 : Mazarin à Saint-Nicolas, 6 février; et B. N. Italie 1679, f° 85 : Mazarin à Barberini, 22 février. — Cf. A. E. Rome 100, f° 235 : notes où les Barberini se plaignent que la « réintégration » de leur maison « n'a été que de parole sans effets ».

3. B. N. Italie 1679, f° 5, 26 et 81 : Mazarin à Grimaldi, 1er et 11 janvier et 20 février; et A. E. Rome 92, f° 183 et 194 : le même à Saint-Nicolas, 13 février et 26 avril.

4. B. N. Italie 1829, f° 62, : Nani, 9 avril.

5. B. N. Dupuy 393, f° 88, 90, 93, 95 et 97 : Board à Dupuy, 22, 28, 30 avril, 7 et 20 mai.

Son « entrée », à en croire des témoins, fut splendide et flatteuse à l'extrême pour la vanité nationale. Le cardinal d'Este se porta avec un long cortège de carrosses à la rencontre de notre représentant et le conduisit à l'audience du pape. Une foule épaisse se pressait sur son passage. On alla ensuite, toujours en grand équipage, saluer la dona Olimpia « qui était accompagnée de dix dames principales de Rome et richement parées » ; et, remarqua-t-on, « jamais la Reine n'a montré une telle gravité et majesté que cette dame en fit paraître en cette occasion ». Et puis ce fut le tour de la princesse Ludovisio qui, malgré l'humeur boudeuse de son mari, accueillit l'envoyé du Roi le plus « galamment du monde ». Pamphilio lui-même, qui vivait à l'écart, dépêcha un gentilhomme pour le complimenter. En somme « jamais ambassadeur n'avait été reçu en cette cour avec plus d'applaudissement et de concours du du peuple et des grands et dames[1] ».

Je sais bien que de telles phrases sont des clichés et qu'invariablement chaque ministre qui débarquait trouvait un accueil tel qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avait eu de semblable. Mais cette fois la banalité pouvait contenir une grande part de vrai. Rome avait des raisons particulières de se réjouir. Cette ambassade de Fontenay-Mareuil n'était pas une ambassade ordinaire. Elle renouait les rapports officiels interrompus depuis l'avènement d'Innocent X, ou peu s'en faut. Elle signifiait, sinon encore la paix définitive, du moins l'apaisement après trois ans d'hostilités.

B. — LA CENSURE PONTIFICALE ET LE PARLEMENT

La mission du marquis n'était pas un vain simulacre : Mazarin, vers la même époque, prouva ses bonnes dispositions à l'égard du Saint-Siège dans des circonstances très remarquables. Jusque là, il avait toujours encouragé et, au besoin, provoqué les entreprises du Parlement contre Rome. L'occasion s'offrit alors, et il la saisit sans hésiter, de prendre la défense de Rome

1. B. N. Dupuy 393, f° 100 : Board à Dupuy, 27 mai ; et A. E. Rome 102, f° 380 : Saint-Nicolas à Mazarin, 27 mai.

contre le Parlement. On ne saurait imaginer un revirement plus complet.

I

Il s'agissait, il est vrai, d'une question fort délicate. Depuis plusieurs années déjà, la querelle janséniste couvait : « ... La curiosité naturelle de la nation, écrit le jésuite Rapin, qui aime tout ce qui est nouveau, l'apparence de vertu et de réforme dont on colorait cette doctrine, la qualité des personnes qui la publiaient et l'intrigue secrète d'une faction puissante qui l'appuyait, l'avaient déjà rendue si considérable dans le grand monde que c'était être à la mode que d'être de ce parti-là[1]. »

L'apparition du livre d'Antoine Arnauld *De la fréquente communion*, à la fin de 1643, avait causé une grosse émotion. Tandis que la plus grande partie du clergé rejetait les propositions contenues dans cet ouvrage, un certain nombre de prélats et de docteurs s'en étaient hardiment proclamés « approbateurs[2]. » La division avait gagné le Parlement, où plusieurs magistrats et des plus éminents, comme le premier président Mathieu Molé et l'avocat général Jérôme Bignon, montraient de l'indulgence, voire de la sympathie, pour les idées nouvelles. Et elle menaçait de s'étendre à toute la société instruite, ou qui se flattait de l'être. « On ne parlait que de Saint-Augustin dans les ruelles. Il n'y avait point de femme d'esprit qui ne se piquât de dire ses sentiments sur la grâce et sur la prédestination.[3] » D'ailleurs n'était-ce point pour une femme, et du plus noble lignage, Anne de Rohan, princesse de Guémené, qu'Arnauld avait composé son traité[4] ?

Innocent X, au lendemain même de son élection, fut sollicité d'intervenir par les deux partis en présence, les uns demandant d'être soutenus contre les autres, et ceux-ci d'être délivrés de ceux-là.

1. *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 22.

2. Lettre écrite à N. S. P. le pape et à M. le Cardinal Barberin par Messeigneurs les archevêques et évêques approbateurs du livre *De la Fréquente Communion*, Paris, Vitré, in-8°, 1644.

3. *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 42 et 62.

4. *Mémoires* d'Hermant, t. I, p. 211.

Les Jésuites étaient les plus acharnés contre les Jansénistes[1]. Pour faire condamner à Rome le livre *De la Fréquente Communion*, ils incriminaient surtout une phrase de la préface, d'après laquelle « saint Pierre et saint Paul sont les deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un! » Saint Pierre et saint Paul chefs de l'Église tous deux à la fois, l'Église bicéphale, la papauté double! Abominable hérésie : que devenait, dans cette hypothèse, la souveraine hiérarchie de la société chrétienne[2]?

De part et d'autre, on députa au Saint-Père. L'envoyé des Jésuites fut le P. Brisacier; ceux des Jansénistes, deux docteurs de la Faculté de théologie, ayant « une très grande connaissance de la doctrine de la pénitence », qui s'appelaient Duchesne et Bourgeois[3]. Ceux-ci arrivèrent à Rome à la fin d'avril 1645.

Pendant plusieurs mois, les trois ecclésiastiques multiplièrent visites et démarches. Ils virent le pape, les cardinaux, les commissaires et assesseurs du tribunal de l'Inquisition. Ils recueillirent presque partout de belles paroles, pleines d'onction; mais ils n'obtinrent satisfaction ni l'un ni les autres. Le Saint-Office ne condamna pas Arnauld : voilà pour déplaire au Jésuites; mais, par contre, il refusa d'accorder aux Jansénistes l'acte d'absolution qu'ils souhaitaient. Il fallait se contenter d'un silence prudent. Rome ne condamnait pas, mais elle n'approuvait pas davantage, et elle n'assurait même pas qu'elle ne condamnerait pas plus tard. Elle se réservait d'agir à son gré, quand bon lui semblerait ou quand elle se jugerait mieux éclairée[4].

En tout cas, la question n'était point réglée. Les sollicita-

1. Ce qui envenimait le débat, c'était la rivalité qui, depuis quelques années, opposait l'Université de Paris et la compagnie de Jésus : l'Université voulait exclure des grades académiques les élèves des Jésuites; et ceux-ci prétendaient à l'assimilation complète du collège de Clermont aux collèges de plein exercice de l'Université (Cf. Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*, Paris, t. I, 1888; et A. Douarche, *L'Université de Paris et les Jésuites* (XVIe *et* XVIIe *siècles*, Paris, 1888).

2. *Mémoires* d'Hermant, t. I, p. 323. — Urbain VIII avait déjà défendu sous peine d'excommunication de lire l'*Augustinus* de Jansénius et de disputer de façon quelconque sur cette matière; mais la bulle n'avait pas été publiée (A. V. FRANCIA 88, f° 48 et 187).

3. *Mémoires* d'Hermant, t. I, page 330.

4. Sur ces négociations, v. *Relation de M. Bourgeois sur ce qui s'est passé à Rome en 1645 et 1646*, Paris, in-12; et aux A. E. ROME 91, f° 48 et 49, lettre écrite à Mazarin par son bibliothécaire Naudé, en voyage en Italie, le 4 septembre 1645. Cf. B. N. FRANCE 18024, f° 1 et 2 : négoc. de Grimaldi, mars-avril 1645.

tions continuèrent, et l'Assemblée du clergé ranima le débat.

Celle-ci, en effet, réclama des ordres, des directions, des règles de foi et de conduite[1]. Là justement se trouvaient la difficulté et le péril. Car donner une réponse ferme, c'était à coup sûr mécontenter une partie du clergé, celle qui aurait tort; n'en donner aucune, c'était risquer de mécontenter tout le monde. De toute façon, les ardeurs des camps opposés seraient très malaisément contenues. Le Saint-Siège persévéra dans sa tactique de distribuer à chaque parti des éloges ambigus et des phrases creuses[2]. Au mois d'octobre 1645, l'archevêque de Sens, un des plus notables « approbateurs » du traité *De la Fréquente Communion*, reçut du pape une lettre très bienveillante. Mais l'évêque de Lavaur, à son tour, en reçut une dont la forme n'était pas moins gracieuse. Or Charles-François de Raconis était un détracteur farouche du Jansénisme et d'Arnauld; il se posait en « dompteur des hérésies », affichant son zèle comme « la règle de la vigilance pastorale »; et il avait demandé, au mois de septembre précédant, l'agrément de la Curie pour un opuscule qu'il avait publié, ou inspiré, sur « la primauté et la souveraineté absolue de Saint-Pierre[3] ».

Les deux adversaires restaient donc sur leurs positions, mais chacun s'attribuant la victoire, accusant l'autre de manœuvres sournoises et d'imputations calomnieuses. Entre les deux, le pauvre nonce prêchait éperdument le calme, la patience, la prudence, répétant sur tous les tons qu'en une matière si grave, Sa Sainteté devait réfléchir, ne pouvait se prononcer à la légère, etc. Enfin, à la force d'atermoyer, on parvint sans trop de mal au terme de l'Assemblée qui se sépara, n'ayant rien acquis ni dans un sens ni dans l'autre [4].

Le duel menaçait de s'éterniser. Mais à la fin de l'année

1. A. V. Francia 88, f° 363 : Bichi à Pamphilio, 30 juin 1645.

2. *Ibid.* f° 310 : Bagni, 26 mai 1645. Il est bon de noter que la plupart des archevêques et évêques « approbateurs » d'Arnauld faisaient partie de l'Assemblée du clergé.

3. A. V. Francia 88, f° 472 : Bagni, 3 septembre; *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 87 et 88. Cf. Guettée, *Histoire de l'Eglise de France*, t. X, p. 270-272. — Charles-François Abra de Raconis, né vers 1580, d'une famille calviniste convertie; en 1644 et 1645, il combattit rudement Arnauld; mort en 1646 (V. abbé Féret, *La Faculté de théologie de Paris. Époque moderne*, t. V, 1907).

4. A. V. Francia 93, f° 64, 150 et 288 : Bagni, 9 février, 13 et 20 avril, 20 juillet 1646.

1646, les ennemis d'Arnauld parurent prendre l'avantage. Le P. Vincent mit sa grande autorité au service des idées traditionnelles et, le 4 octobre, il écrivit à Grimaldi, qu'il avait connu pendant sa nonciature en France, pour lui communiquer quelques écrits composés contre l'auteur de la *Fréquente Communion* et lui protester que le clergé du royaume n'acceptait pas cette « doctrine pernicieuse[1] ».

D'autre part, au mois de décembre, sur le faux bruit que les sieurs Bourgeois et Duchesne, envoyés à Rome par les évêques « approbateurs », s'arrogeaient la qualité de délégués de la Faculté de théologie et soutenaient que l'égalité de saint Pierre et de saint Paul y était enseignée officiellement, la Sorbonne décida de répudier toute solidarité avec ces individus compromettants et elle expédia chez l'archevêque d'Athènes Nicolas Cornet, docteur du collège de Navarre et syndic de la Faculté, pour « désavouer cette prétendue députation vers le Saint-Siège[2] ».

C'est ce moment-là qu'Innocent X choisit pour élever la voix. Depuis longtemps sans doute, il en avait envie[3]. Mais il avait différé à cause des circonstances qui contrariaient la chose : le conflit avec Mazarin, les délibérations inquiétantes du clergé. A présent les prélats avaient regagné leur diocèse ; Mazarin, quoique victorieux, s'était fort adouci. L'occasion de parler et d'agir devenait propice.

Quelle allait être l'attitude du cardinal-ministre, qui jusque là, autant par inclination naturelle que par raisonnement, avait toujours observé dans ces disputes théologiques une stricte neutralité[4] ?

1. *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 116.

2. A. V. Francia 95, f° 8 : Bagni, 4 janvier 1647 ; et *Mémoires* d'Hermant, t. I, p. 405.

3. V. dès le 26 juin 1645, une lettre très caractéristique de Pamphilio à Bagni (B. V. Barb. Lat. 6105, f° 378) ; et un mémoire très hostile aux Jansénistes, où il est dit de Saint-Cyran : « Non est homo Ecclesiæ » (A. V. Francia 93, f° 123).

4. On consultera avec intérêt sur la « religion » de Mazarin, les observations du P. Rapin (t. I, p. 67 et 90) : « Comme il n'avait ni haine ni amitié qu'autant qu'il y trouvait son avantage, il n'avait ni chaleur ni indifférence pour les affaires qui regardaient la religion que par la considération de sa fortune. » (Cf. *Mémoires* de Mad. de Motteville, t. I, p. 341, et 342.)

II

Le 25 janvier 1647, parut à Rome un bref qui censurait comme hérétique la proposition suivante : « Saint Pierre et saint Paul sont deux princes de l'Église qui n'en font qu'un, ou sont deux coryphées ou souverains chef de l'Église catholique très étroitement unis ensemble, ou sont deux chefs de l'Église universelle qui par une manière toute divine sont réduits à un, ou sont deux souverains pasteurs et présidents qui ne font qu'un chef[1]. » C'était, en somme, la condamnation de la préface du traité *De la Fréquente Communion*, le discrédit jeté sur l'œuvre d'Arnauld et le désaveu du Jansénisme. Or, pour que la solennité accentuât la disgrâce, l'arrêt avait été rendu par « le pape étant dans la Congrégation du Saint-Office ».

Mazarin montra une extrême complaisance. Sur la demande du nonce, le chancelier Séguier examina le document pontifical et permit à Sébastien Cramoisy, imprimeur officiel, de le publier : ce qui advint au milieu de mars[2].

Une vive agitation s'ensuivit. D'abord Bagni avait ajouté, sans autorisation, à la bulle de censure un « mandement » qui contenait plusieurs « nouveautés » vraiment difficiles à admettre. On commença de se plaindre au chancelier qui, évidemment chapitré, fit la sourde oreille[3].

Mais surtout les Jésuites manifestèrent une joie par trop indiscrète de la déconvenue des Jansénistes ; et ceux-ci se crurent le droit de riposter. Ils lancèrent dans le public un opuscule anonyme intitulé *Remarques sur un décret de l'Inquisition de Rome touchant l'autorité des princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul*, où la cour romaine et la société de Jésus étaient fort malmenées. On s'émut. On qualifia l'écrit de « libelle diffamatoire » et le Châtelet se saisit de l'affaire. Mais la complaisance du gouvernement envers les ultramontains ne se démentit pas : le « libelle diffamatoire » fut condamné par

1. *Mémoires* d'Hermant, t. I, p. 406 ; et B. N. Dupuy 869, f° 270.

2. A. E. Rome 102, f° 294 : Séguier à M. de Marca, mai 1647.

3. *Mémoires* de Talon, p. 190 ; et B. N. Dupuy 869, f° 271 : mandement de l'archevêque d'Athènes daté du 13 mars 1647.

4. *Mémoires* d'Hermant, t. I, p. 406.

sentence du lieutenant-civil[1], lacéré et brûlé de la main du bourreau en place de Grève[2]. Alors le Parlement intervint dans la querelle.

Le mercredi 8 mai, au cours d'une séance orageuse, le sieur Broussel, conseiller à la Grand'Chambre, protesta hautement contre l'impression de la censure, le mandement du nonce et la sentence du Châtelet. L'envoyé du Saint-Siège, déclara-t-il, s'attribuait par toute la France une « juridiction qui blessait l'autorité du Roi, les droits et les libertés de l'Église gallicane » : il fallait « mander les gens du Roi » pour informer du fait et de la procédure entreprise par le lieutenant-civil. Et l'assemblée approuva.

Or le jour même, à deux heures après-midi, une délégation du Parlement était convoquée au Palais-Royal pour saluer Leurs Majestés qui allaient partir en Picardie. Il se passa là une scène curieuse.

Le premier président qui dirigeait la délégation s'imaginait n'avoir qu'une simple formalité à remplir. Grande fut sa stupeur, lorsqu'il s'entendit haranguer longuement et âprement par le chancelier sur la délibération du matin. « L'impression, dit Séguier, a été autorisée par le Roi. La Reine a cru qu'il était avantageux au Roi de voir le nonce *suppliant* pour l'exécution des choses spirituelles et doctrinales. » Le magistrat répliqua sèchement : « Il est fâcheux que le Conseil ait autorisé une nouveauté et une entreprise du nonce qui voudrait établir une espèce de juridiction dans le royaume, à l'exemple de ce qui se pratique en Espagne. »

Puis le ton de la discussion monta peu à peu. Les interlocuteurs en arrivèrent à des propos aigres. Trois fois le chancelier voulut interrompre le président ; et à la fin celui-ci, impatienté, s'écria : « Monsieur, ayant l'honneur de parler au Roi, c'est à Sa Majesté de m'imposer silence, non à vous. Ce n'est point à vous à qui je parle. » Il fallut que la Reine elle-même coupât court à la dispute en se levant et en prononçant : « Messieurs, l'on avisera à mettre ordre à cette affaire. »

Mazarin, pendant toute la scène, s'était tenu à l'écart. Les « gens du Roi » se retirant, il s'approcha de l'avocat général

1. François Dreux d'Aubray, père de la fameuse marquise de Brinvilliers.

2. A. V. Francia 95, 198 : Bagni, 24 mai ; B. N. Impr. Recueil Thoisy, 298, p. 124 ; et *Mémoires* de Talon, p. 190.

Talon, qui lui aussi figurait dans la délégation, et « faisant contenance de ne savoir rien de la matière », il le pria avec simplicité de la lui expliquer. Talon s'exécuta en quelques mots : l'archevêque d'Athènes avait écrit dans son « mandement » qu'il était envoyé « *vers le Roi et le royaume* » : voilà son crime, car « cela n'était pas à propos en France, mais bien en Pologne, *où le Roi est distinct du royaume* ». Le cardinal « tomba dans ce sens et dit qu'il fallait parler autrement en France ». D'ailleurs, il était prêt à « condescendre » à tout ce qu'on voulait. Que lui importait que le nonce fût député vers « le Roi et le royaume » ou vers le Roi tout seul? Il jugeait assurément ces chicanes ridicules et ne pensait qu'au moyen de les apaiser, de les laisser lentement disparaître dans l'oubli[1].

Mais le Parlement ne le permit pas. Le surlendemain, 10 mai, une nouvelle réunion de la Grand'Chambre eut lieu[2] ; et Omer Talon déchaîna contre le malheureux représentant de Sa Sainteté le flot de son éloquence impétueuse. Il développa trois principaux chefs d'accusation :

1° En France, « on reconnaissait l'autorité du Saint-Siège et la personne du pape, chef de l'Église et père commun des fidèles, à qui était due toute sorte de respect et d'obéissance » ; mais « on ne reconnaissait point l'autorité ni la juridiction de ces congrégations qui se tenaient à Rome et que le pape établissait à sa volonté... En recevant et en autorisant dans le royaume de pareils décrets, on y introduisait infailliblement l'Inquisition, cette contrainte ou cette géhenne si insupportable et si contraire à notre naturel[3] » ;

2° Bagni se qualifiait « nonce proche de la personne du Roi et dans tout le royaume de France » ; or « son emploi était borné à la cour et proche de la personne du Roi ; il n'en avait point nulle part ailleurs. En tout cas, s'il avait à parler du royaume, il devait dire *le royaume de France et de Navarre* et

1. B. N. Impr. Recueil Thoisy 298, p. 124 et 125 ; *Mémoires* de Talon, p. 190 ; et A. V. Francia 96, f° 69 : Bagni, 10 mai.

2. *Mémoires* de Talon, p. 191 et 192 ; et B. N. Dupuy 869, f° 272 et 273.

3. Cf. la lettre de l'abbé de la Feuillade à Dupuy, 1er juillet 1647 : la congrégation du Saint-Office a lieu régulièrement tous les jeudis en présence du pape ; elle est composée de religieux théologiens, plusieurs *monsignors*, qui servent d'auditeurs ou de secrétaires, quelques cardinaux « pour la forme » ; mais c'est le Saint-Père qui prend la décision et « rien ne se conclut que par son ordre » (B. N. Dupuy 675, f° 231).

non pas de France seulement : cette omission d'ordinaire étant affectée et par conséquent injurieuse aux droits de Sa Majesté » :

3° L'archevêque d'Athènes déclarait que le décret pontifical devait être adressé à tous les archevêques et évêques, « comme si la qualité de nonce lui donnait un territoire et quelque étendue de juridiction » : et il ajoutait que l'original en était conservé « *aux archives de la nonciature* ». Que signifiait ce terme insolite ? Monseigneur Bagni n'avait ni greffe ni archives en France, pas plus que les ambassadeurs des autres princes ou le ministre de Sa Majesté à Rome. Par là encore il semblait s'attribuer une « juridiction », à laquelle les lois et coutumes du royaume s'opposaient formellement.

Sans doute il convenait de ne point exagérer la gravité du délit. Mais si on tolérait tous ces menus empiétements, d'autres plus hardis suivraient, et on finirait par n'être plus maître chez soi ou par se trouver dans l'obligation d'entamer une lutte infiniment regrettable. Mieux valait prévenir ces extrémités. Il ne s'agissait que de formules ; mais les formules ne sont pas si vaines qu'on peut le prétendre : c'est sur elle qu'on se fonde souvent pour revendiquer ses droits. Accepter la formule, c'était reconnaître le droit[1].

Ainsi le Parlement de nouveau s'affrontait avec le Saint-Siège. Sous le fallacieux prétexte de sauvegarder la dignité de la couronne, il se dressait contre les actes de la chancellerie apostolique, mais cette fois Mazarin ne l'encourageait plus, ne le soutenait plus. Et on n'allait pas tarder à s'en apercevoir.

III

Le cardinal-ministre commença par prêcher la modération. Le jour même de la séance de la Grand'Chambre et du discours de Talon, dans l'après-midi, il fit appeler l'orateur et, à son tour, le sermonna : Monseigneur le nonce était le meilleur homme du monde, frère du défunt cardinal Bagni, qui avait été fort « affectionné à la France » ; lui-même avait toujours bien servi : ses intentions ne pouvaient être que parfaitement

1. B. N. Dupuy 869, f° 272 et 273 : *Mémoires* de Talon, p. 192 et 193 ; A. V. Francia 95, f° 210 : Bagni, 24 mai. Cf. Aubéry, *Histoire du card. Mazarin*, I, p. 359.

droites : il n'avait eu certes nul dessein d'entreprendre des « nouveautés » préjudiciables aux intérêts de la couronne. A cause de cela précisément, il jouissait d'une médiocre estime à Rome, où on cherchait un motif de le « désautoriser[1] ». Ce motif, le Parlement n'aurait pas la maladresse de le fournir. Donc le mieux était de « ne rien avancer en cette matière » et de laisser dormir cette malencontreuse affaire.

Le raisonnement ne manquait pas d'ingéniosité ; pourtant l'avocat général ne fut pas du tout convaincu. Avec calme et fermeté, il repartit que le Parlement n'avait aucuns soupçons contre Monseigneur Bagni, qu'au reste il n'incriminait personne, qu'il défendait seulement ses droits et prérogatives, ainsi que les droits et prérogatives du royaume dont il avait charge, et il répéta au ministre ce qu'il avait exposé le matin même à la Grand'Chambre. Celui-ci n'osa pas y contredire.

Toutefois la hardiesse des magistrats lui déplaisait. Que faire ? Talon savait tempérer dans l'application la rigueur de ses principes. Il suggéra un moyen terme qui devait à son sens contenter tout le monde ou du moins ne mécontenter personne : c'était de laisser le Parlement prononcer son arrêt et d'en prohiber la publication. Les gens de robe seraient satisfaits et la cour apostolique n'aurait pas à se plaindre. Mazarin eut l'air d'acquiescer, mais au fond la combinaison ne lui agréait point : il croyait pouvoir obtenir des premiers une soumission plus complète[2].

Le chancelier alla d'abord recueillir la défense de l'archevêque d'Athènes, défense qui fut abondante et chaleureuse. On invoquait contre le Romain les traditions gallicanes ; il invoqua, lui, l'exemple de ses devanciers : ceux-ci n'avaient jamais accordé au Très-chrétien le titre de roi de Navarre et ils s'étaient toujours proclamés « nonces par toute la France ». A l'appui de cette thèse, il présenta des imprimés de ses cinq prédécesseurs immédiats. Il exhiba aussi un brevet de nonciature qui lui reconnaissait la faculté de donner la bénédiction du pape, d'absoudre les hérétiques non relaps et de permettre la lecture des livres interdits. Quant à la bulle du 25 janvier, elle avait

1. De fait, Innocent X se plaignit amèrement de son représentant au duc de Guise auquel il donnait audience « ... C'était un mal habile homme qui l'engageait toujours en de méchantes affaires. » (B. N. Dupuy 675, f° 232.)

2. *Mémoires* de Talon, p. 194 ; et Aubéry, *op. cit.*, t. I, p. 362.

été imprimée avec le privilège du Roi. Et enfin il ne s'expliquait pas ce que pouvait avoir d'incongru le terme *d'archives* qu'il avait employé dans son mandement : de quel autre mot désigner l'endroit où sont déposés et gardés les papiers d'un État ou d'un particulier[1] ?

Puis, quand il eut fait sa provision d'arguments, Mazarin se mit en devoir de réduire au silence le Parlement. Le 13 mai, sur ses conseils, le Roi écrivit de Compiègne à ses fidèles magistrats pour les assurer que Monseigneur le nonce n'entendait nullement « s'acquérir quelque nouveau droit et quelque nouvelle juridiction dans le royaume », que leur émoi était par conséquent sans objet ; et il leur enjoignit, en conclusion, de ne plus délibérer sur cette matière jusqu'à son retour à Paris[2].

L'épître fut communiquée le 15 mai aux intéressés. Ils s'empressèrent de désobéir : ils reprirent la discussion défendue et arrêtèrent : 1° que personne n'avait le droit d'imprimer, publier et débiter aucuns brefs, décrets ou bulles de Rome sans lettres patentes du Roi enregistrées en cette cour ; 2° que tous les exemplaires de la bulle du 25 janvier et du mandement du 13 mars seraient saisis et supprimés[3]. Il y avait là-dedans une sorte de bravade qui atteignait à la fois Mazarin et le Saint-Siège, confondus dans la même hostilité des robins.

Le cardinal-ministre arrangea le différend avec sa souplesse accoutumée, sans fracas, mais aussi sans sacrifier la curie romaine. Il revint à la solution proposée par Talon. N'ayant su éviter la sentence parlementaire, il s'efforça du moins d'en limiter la portée et les effets : il décida qu'elle ne serait point publiée.

Les choses ainsi restèrent dans une étrange incertitude. La censure pontificale se trouvait officiellement approuvée par le roi et officieusement rejetée par le Parlement. Les Français y étaient soumis de par la volonté du Roi et en étaient dispensés de par celle du Parlement. A quel acte se conformer ? A la bulle ou à l'arrêt ? Nul ne pouvait se prononcer, car le premier n'apparaissait pas pleinement valide, étant annulé par le second, et

1. A. V. Francia 95, f° 210 : Bagni, 24 mai.

2. B. N. Dupuy 869, f° 274 : le roi à « ses amés et feaux », 13 mai. Cf. *Mémoires* de Talon, p. 194.

3. A. V. Francia 95, f° 210 : Bagni, 24 mai ; B. N. Dupuy 869, f° 275 ; *Mémoires* de Talon, p. 194.

le second n'annulait pas sûrement le premier, puisqu'il lui manquait la sanction royale. On avouera que Mazarin embrouillait à merveille les affaires gênantes.

D'ailleurs, l'intention nous importe plus que le résultat. Il avait clairement montré son désir d'être agréable au pape ; et celui-ci lui en témoigna une très vive gratitude [1]. Voilà ce qu'il faut noter. Dans un bref tout plein d'onction, il célébra son zèle pour la religion catholique et le trône des Apôtres et sa « vertu », grâce à laquelle l'Église parviendrait vite à se purger de « ces hommes d'esprit corrompu qui résistaient à la vérité ».

Innocent X n'était probablement pas dupe de ses belles phrases ; il devait se douter que Mazarin n'agissait pas uniquement par piété. Mais il constatait que le ministre avait réprimé les ardeurs anti-romaines du Parlement, qu'il avait embrassé ouvertement la cause du Saint-Siège contre les gens de robe, qu'il s'était fait presque son allié. Il pouvait se réjouir et espérer. La réconciliation n'allait-elle pas enfin se consommer ?

1. Déjà le 20 mai, l'abbé de la Feuillade relatait à Mazarin une audience que le pape lui avait accordée et où il avait déclaré tout net que c'était une vraie bénédiction pour le Saint-Siège d'avoir comme premier ministre en France un cardinal si vigilant (A. E. Rome 99, f° 341). — Cf. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 428 et 434 : Pancirolo à Bagni, 3 et 10 juin ; A. V. Francia 95, f° 262 : Bagni, 12 juillet ; et *Annales de Saint-Louis-des-Français*, t. II (1897), p. 362 : Innocent X à Mazarin.

CHAPITRE VIII

LA PROMOTION DE L'ARCHEVÊQUE D'AIX

(Mai-Novembre 1647)

A. — LA PRÉPARATION

I. Le choix de l'ambassadeur : Fontenay-Mareuil et les Mazarin. Les moyens de parvenir au cardinalat : nomination du roi de France et nomination du roi de Pologne. Les raisons qui poussent Mazarin à exalter son frère : affermissement de sa « maison » et imitation de Richelieu. — II. La répugnance du pape à promouvoir l'archevêque d'Aix ; dernières précautions : le rapport du bailli de Valençay très favorable à Mazarin ; la mission du général des Capucins dont l'issue confirme le rapport du bailli. Le Saint-Siège hésite encore.

B. — LES NÉGOCIATIONS

I. Le siège diplomatique d'Innocent X : instances et manœuvres de Fontenay-Mareuil, des abbés de Saint-Nicolas et de la Feuillade, du duc de Guise. L'archevêque d'Aix à Rome malgré les appréhensions de son frère. — II. Promesse du pape et dernières difficultés : impatience du candidat ; hostilité des Espagnols ; exigences de Mazarin à propos de la nomination polonaise. Attente fiévreuse à Rome. — III. Mazarin renonce à la nomination polonaise ; la promotion de l'archevêque d'Aix (17 octobre 1647) et l'accueil qu'elle reçoit en France ; dépêches du nonce et de l'ambassadeur vénitien ; témoignages de Mazarin et de ses familiers ; jubilation générale. La paix conclue.

Mazarin offrait la paix : mais il avait trop de sens pratique pour l'offrir sans condition. Il prétendait qu'Innocent X ne se bornât pas à de vagues promesses, qu'il répondît effectivement à ses avances, qu'il donnât lui aussi des gages de bonne amitié, qu'il lui octroyât, pour célébrer et sceller le rétablissement

des relations cordiales, quelque honneur extraordinaire. Quelle était cette condition ? Quel serait cet honneur ? Comme autrefois : la pourpre cardinalice à son frère Michel Mazarin.

V. — LA PRÉPARATION

I

L'affaire avait été préparée avec le plus grand soin.

Le nouvel ambassadeur n'avait pas été choisi au hasard. On n'avait pas jeté les yeux sur le marquis de Fontenay-Mareuil tout simplement parce qu'il était riche et soldat honnête : on tenait à lui pour une raison très spéciale. C'est lui qui avait arraché à Urbain VIII la promotion de Jules Mazarin, alors que son prédécesseur, le maréchal d'Estrées, avait échoué [1] ; c'est donc lui qui arracherait à Innocent X la promotion de Michel, puisque M. de Grémonville n'avait point réussi. Le favori d'Anne d'Autriche, superstitieux comme tous les joueurs, n'était pas loin sans doute de considérer le nom de Fontenay-Mareuil comme un talisman et de croire que le marquis *savait* faire rougir les bonnets.

Celui-ci — on s'en souvient — avait un peu résisté ; comme d'autres, il redoutait le périlleux honneur de représenter la France dans la patrie des Mazarin. Mais qui donc était intervenu, l'avait pressé, supplié d'accepter ? Monseigneur l'archevêque d'Aix. Débarqué à Paris au mois de décembre précédent, l'importun prélat n'avait cessé de s'agiter, de prodiguer promesses et flatteries, de tourmenter leurs amis communs, et finalement l'avait décidé à partir outre monts [2]. On peut bien supposer qu'il ne s'était employé de la sorte que parce qu'il le jugeait capable de travailler utilement pour lui. Le principal objet de la mission Fontenay-Mareuil, comme celui de la mission de Grémonville deux ans plus tôt, consistait sans nul doute à obtenir le « chapeau » pour le frère du premier ministre.

Depuis longtemps, d'ailleurs, Mazarin poursuivait son idée :

1. Bagnenault de Puchesse, *Le marquis de Fontenay-Mareuil et son ambassade à Rome en 1647 et 1648* (Revue des Questions Historiques, t. 18, p. 162).

2. B. N. Italie 1828, f° 127, 153 et 158 : Nani, 4, 18 et 25 décembre 1646 ; *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 276.

il avait même arrêté dans son esprit les lignes générales et la forme de l'opération.

Il savait que trois moyens seulement permettaient de parvenir au cardinalat : 1° le titre de parent du pape (cardinaux Barberini ou Pamphilio) ou de membre d'une famille princière (cardinaux de Médicis, de Pologne) ; 2° la qualité d'ami particulier ou de serviteur dévoué du Souverain-Pontife, officier influent du Palais, membre actif d'une ou plusieurs congrégations romaines, ancien nonce ou ancien légat (Pancirolo et Sforza) ; 3° enfin la nomination des couronnes, c'est-à-dire la désignation par les gouvernements catholiques des sujets, nationaux ou non, qu'ils voulaient récompenser : Mazarin était ainsi devenu cardinal, « nommé » par Louis XIII.

Or la bassesse de son origine lui interdisait absolument d'élever son cadet par le premier moyen. Le second n'offrait guère plus de chance, car Michel n'avait jamais rendu que de très médiocres services au Saint-Siège et il était franchement détesté d'Innocent X[1]. Restait donc le troisième : la « nomination des couronnes ».

Mais quelle couronne pouvait solliciter le chapeau de l'archevêque d'Aix ? On songe tout naturellement à la France. Jules, en effet, avait obtenu le sien au titre français, et il comptait à présent parmi les principaux personnages du royaume. En dépit des mécontents et des envieux, il marchait de pair avec les plus grands. Il exerçait une autorité quasi-souveraine. Et d'ailleurs, il ne perdait pas une occasion de répéter que les princes étaient ses amis, que la Reine consentait à tout ce qu'il désirait ou décidait. Enfin Michel depuis deux années administrait un diocèse français et, lors de la dernière expédition de Toscane, l'aîné l'avait chargé d'une sorte d'intendance maritime pour l'associer au succès des armes françaises.

Mazarin pourtant répugnait à demander la « nomination » du Roi son maître, et cela d'abord par une entente très sage de ses intérêts. Il n'ignorait pas que ses ennemis l'épiaient haineusement, guettaient ses moindres défaillances. S'il usait de son crédit pour « avancer » son frère au détriment des clercs indigènes, il fallait s'attendre à des insinuations perfides ou même

1. D'après Goulas, t. II, p. 235, l'archevêque d'Aix avait fort mauvaise réputation et le pape même ne parlait de lui qu'avec dégoût.

des protestations véhémentes contre ces Italiens voraces installés au ratelier de la France : et peut-être pire encore, car les principaux candidats à la pourpre n'étaient autres que l'abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans, et le propre fils du défunt prince de Condé, Armand de Conti[1]. Le ministre risquait de s'aliéner non seulement la majeure partie de l'épiscopat national, mais aussi les deux plus puissantes maisons princières du royaume. Il valait mieux s'abstenir,

Et puis Son Éminence y mettait un brin de coquetterie. Elle voulait être discrète, ou le paraître, se donner des airs de détachement et de sacrifice. A chaque instant, elle proclamait que son père, ses sœurs, ses neveux et ses nièces, malgré sa haute fortune, continuaient de vivre à Rome obscurément. Elle affectait de ne rien solliciter ni pour elle ni pour les siens, se contentant d'être à la peine, s'épuisant au service de Sa Majesté et ne cherchant sa récompense que dans l'accomplissement de son devoir. Si dégagée de scrupules que fût sa conscience, il lui eût été assez pénible de s'infliger un trop brutal démenti[2].

La France écartée, Mazarin s'était adressé à la seule couronne catholique, dont il eût quelque chance de faire agréer ses vœux : la Pologne. Le roi de Pologne, en effet, n'avait rien à lui refuser. Par ses soins, il avait épousé, au mois de novembre 1645, une princesse française magnifiquement dotée. Marie de Gonzague-Nevers. Et il avait été convenu qu'en manière de reconnaissance, Wladislas *nommerait* à la future promotion des cardinaux le frère de l'adroit ministre[3].

Ce dernier tenait donc dans son jeu l'atout indispensable. Mais la partie n'était pas encore gagnée. Il restait à la jouer. Le

1. B. N. Italie 1828, f° 62 : Nani, 9 octobre 1646.

2. V. notamment A. E. Rome 92, f° 186 : Mazarin à Saint-Nicolas, 15 février 1647. — C'est pourtant cette même année 1647 que Mazarin appela en France un premier « escadron » de neveux et nièces. Trois filles (Anne-Marie Martinozzi, Laure et Olympe Mancini) et un garçon (Alphonse Mancini) débarquèrent en Provence au milieu de juin et arrivèrent à Fontainebleau au milieu de septembre (B. N. Italie 1829, f° 172 et 305 : Nani, 25 juin et 17 septembre; et *Mémoires* de Mad. de Motteville, t. I, p. 367-371).

3. B. N. Italie 1825, f° 891-95 : Nani, 29 septembre 1645; et 1826, f° 74 : le même, 14 novembre; A. E. France 260: f° 44 : Mazarin au roi de Pologne, 24 février 1646; et f° 313 : le même à son frère, 19 octobre; *ibid.* Rome 92, f° 259 : Mazarin à Saint-Nicolas, 6 janvier 1647 (par erreur 1646). Cf. *Mémoires* de Goulas, t. II, p. 115, et Chéruel, t. II, p. 107 et suiv.

concours du Polonais facilitait la négociation ; il ne la supprimait pas.

Mais, se demandera-t-on peut-être, pourquoi Mazarin attachait-il tant de prix à l'élévation de l'archevêque d'Aix ? Quel intérêt essentiel avait-il à exalter ce personnage que tous les documents s'accordent à reconnaître médiocre et brouillon ? Question délicate, complexe, fort malaisée à résoudre. Rien n'est plus hasardeux que de déterminer les intentions, les mobiles des actes. On ne peut que formuler des hypothèses, énoncer des vraisemblances, indiquer des orientations de pensée.

Le premier ministre, dans une lettre à Grimaldi, explique ses instances en faveur de Michel à la fois par « l'affection et la tendresse qu'il a pour lui » et par la « considération du service du Roi qui aura un serviteur en état de lui être utile là-bas en divers rencontres[1] ». J'avoue qu'il m'est difficile de le croire sur parole. Il devait savoir que « le service du Roi » ne réclamait en rien l' « avancement » de son cadet, qui n'était guère capable que de causer des ennuis au gouvernement qui l'emploierait. D'autre part, « l'affection » et « la tendresse » sont des raisons trop sentimentales pour être acceptées sans hésitation, lorsqu'il s'agit de Mazarin[2]. Il aurait plutôt cédé à la crainte, au souci de ménager un être qu'il redoutait secrètement. On l'a prétendu[3]. Mais cela encore j'ai peine à l'admettre. Le premier ministre du roi Très-chrétien n'avait pas à trembler devant l'archevêque d'Aix : et, à le supposer, il eût été bien naïf de lui conférer des dignités et des titres qui auraient eu pour effet justement de le rendre plus redoutable.

A mon sens, c'est relativement à Mazarin lui-même, et non à son frère ou au Roi, qu'il faut rechercher la raison profonde de sa conduite. Jules voulait porter Michel aux plus hauts honneurs avant tout — semble-t-il — pour lui-même, pour sa propre satisfaction ou sa propre utilité, obéissant au désir de se

1. B. N. Italie 1679, f° 133 : Mazarin à Grimaldi, 27 mars 1647.

2. On a d'ailleurs conservé aux A. E. d'assez nombreuses lettres de Mazarin à son frère : aucune ne contient de ces effusions qui pourraient faire croire à un sentiment très vif.

3. *Mémoires* de Montglat, p. 194. — D'après l'auteur, l'archevêque d'Aix répétait volontiers que « son frère était un poltron duquel on ne pouvait rien obtenir qu'en lui faisant peur, usant du mot italien de *coglione* ».

constituer une *maison* et d'imiter son illustre devancier Richelieu.

Se constituer une *maison*, c'est l'ambition des parvenus de tous les temps : c'était une ambition plus impérieuse encore au XVIIe siècle. La société étant moins organisée, l'état moins solidement charpenté, les risques de l'existence plus grands, il importait davantage de tenir étroitement serrés les liens familiaux, de rester groupés entre parents et, si possible, d'étendre et de fortifier sa parenté. Une maison nombreuse, riche, puissante était la meilleure des sauvegardes contre les retours de fortune et la plus sûre garantie de durée et de prospérité.

D'ailleurs, n'y avait-il pas l'exemple de Richelieu ? Lui aussi était de médiocre lignage ; et il avait accumulé d'immenses richesses ; et il avait somptueusement doté tous les siens ; et de son frère capucin il avait fait un prince de l'Église. Mazarin n'eut-il pas la préoccupation, du moins au début de son ministère, de copier son prédécesseur non seulement dans sa politique, mais jusque dans les actes de sa vie privée ? La conjecture me paraît permise[1].

La promotion de l'archevêque d'Aix ne portait donc point sa fin en soi ; et il faut y voir autre chose qu'un effet de l'extraordinaire faiblesse de Mazarin à l'égard de son cadet[2]. C'était un moyen, un expédient qui tendait au seul but vraiment digne de ses efforts : l'affermissement de son crédit, l'extension de son pouvoir.

II

Innocent X ne demandait qu'à conclure la paix, mais il tenait à la conclure aux meilleures conditions. Il ne voulait pas faire de sacrifices inutiles, ni prendre d'engagements qu'il

1. Mazarin, quoi qu'il ait déclaré, n'était pas sans générosité envers les siens. Presque toutes les lettres — conservées aux A. E. — qu'il adresse à son père ou qu'il reçoit de lui, sont des lettres d'affaires : le signor Pietro lui réclame de l'argent ou quelques « galanteries françaises » pour les dames de la famille ; il l'entretient de ses constructions, etc., etc. (V. notamment A. E. Rome 90, 91 et 102). — Quand les nièces du ministre arrivent en France, au mois de juin 1647, on les destine immédiatement à de puissants seigneurs *capables de former un parti* (B. N. Italie 1829, f° 172 : Nani juin, 2).

2. De Mun, *Un frère de Mazarin*, dans Revue d'Histoire Diplomatique, 1904, p. 519-522.

regretterait plus tard. Voilà pourquoi il envoya en France, à quelques mois d'intervalle, deux agents honorés de sa confiance, pour s'informer de l'état des esprits, de la solidité du gouvernement et lui faire connaître la mesure exacte des concessions auxquelles il devrait consentir.

Le premier était un Français, le bailli de Valençay, neveu du défunt cardinal. Il partit avec la mission de témoigner au ministre le désir sincère qu'avait le pape de vivre en bonne intelligence avec lui et le Roi son maître, et surtout de regarder, d'observer, d'interroger et de rendre compte ponctuellement de ce qu'il aurait vu ou appris[1].

Il obéit. Le 1er mars, il adressa au Saint-Père un rapport détaillé.

« Son autorité, écrivait-il au sujet de Mazarin, s'est développée à tel point que personne ici ne trouve chose à propos qu'il ne dise, conseille et puis commande. La Reine, satisfaite désormais des preuves qu'il a données depuis quatre ans de sa prudence et de son habileté, lui a abandonné sans la moindre réserve la direction de l'État. Et chose admirable, si l'on considère l'âge tendre du Roi : les princes du sang qui se peuvent réduire à deux têtes, le duc d'Orléans et le prince de Condé, sont tellement unis d'affection et d'intérêt avec ledit seigneur cardinal et, à cause de sa fermeté, de sa sagesse et de son intelligence, tellement liés à la volonté de la Reine que, bien qu'il y ait entre eux parfois discorde et brouillerie, en ce qui touche les satisfactions de Sa Majesté, c'est à qui sera le plus prompt exécuteur de ses désirs, à qui témoignera le plus d'affection au cardinal et à qui sera le plus estimé de Son Eminence. Pour les autres princes, grands seigneurs du royaume, gouverneurs de provinces, généraux d'armées, ecclésiastiques et officiers du Parlement, Très Saint Père, je les ai vus tous se comporter avec un respect, une déférence tels que, *de l'avis général, l'autorité du défunt cardinal de Richelieu fut bagatelle et chose de rien à côté de celle du présent ministre.* Si quelques-uns en conçoivent de l'amertume, il faut que ce soit au fond de leur cœur, car il n'y a âme qui vive qui ose en ouvrir les lèvres... *Depuis qu'existe notre monarchie, jamais la paix n'a été si profonde dans l'État et à la cour* [2]. »

Le bailli raconte ensuite son entrevue avec Mazarin. Il lui a parlé en toute franchise, en bon religieux qui n'a rien à cacher et qui ne souhaite que de rentrer dans son monastère. Il a commencé son petit discours par le couplet indispensable sur le « père commun » ; et puis il a abordé les trois points particuliers dont le Souverain-Pontife l'a instruit : 1° la

1. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 393 : Pancirolo à Bagni, 1er avril.
2. A. V. Francia 95, f° 129 : bailli de Valençay au pape, 1er mars 1647.

paix universelle; 2° la guerre aux ennemis de la foi; 3° la présence des troupes dans le voisinage de l'État ecclésiastique. Et il ajoute : « Il ne me fut pas difficile de connaître dans les paroles, dans les gestes et dans les yeux de Son Éminence qu'il n'y a pas chose au monde qu'il souhaite plus vivement qu'une bonne intelligence avec Votre Sainteté »; et encore : « ... Je tiens pour certain qu'ici les dispositions sont telles qu'avec la plus grande facilité du monde [Votre Sainteté] gagnera le cœur de la Reine et dudit seigneur cardinal et se pourra dire plus maître de la France que de Rome. »

Il termine ainsi :

« J'ai assisté à une scène qui m'a édifié extrêmement il y a quelques jours : un des plus grands seigneurs du royaume, par manière de plaisanterie, disait quelque fable un peu libre à propos de Votre Sainteté : Monsieur le cardinal Mazarin, devant vingt personnes de qualité, des yeux, du visage et de la parole lui fit un « r'infronto » tel que le pauvre aurait voulu être dans le nouveau monde [1]. »

Les termes de cette lettre étaient si extraordinaires qu'Innocent X ne put lui accorder qu'une confiance limitée. Il suspendit encore son jugement et décida de recommencer l'expérience [2].

Il jeta les yeux cette fois sur le général de l'ordre des Capucins, le P. Innocent a Caltagirone. Ce nouveau missionnaire arrivait d'Allemagne, où il avait conféré avec l'Empereur et nombre d'électeurs et de princes. C'était bien le personnage qu'il fallait pour impressionner la Reine, la cour, tout le peuple. Il pouvait témoigner de la désolation où se trouvait la religion dans l'Empire, prêcher la paix avec des accents capables d'émouvoir. Par surcroît, il jouissait d'une réputation de sainteté bien établie et de braves gens lui attribuaient le don des miracles.

Pour écarter tout mauvais soupçon et éviter qu'il ne fût confondu avec les louches émissaires de l'an passé, le P. général se présenta comme envoyé officiel du Saint-Siège [3]. On était dans les premiers jours de juillet. Il se fit d'abord con-

1. A. V. Francia 95, f° 130 : Valençay au pape, 1er mars.

2. A. V. Particol. 155, 3e registre : lettre au bailli de Valençay, en réponse à la précédente, 1er avril 1647 : On le remercie de ses « explications » qui ne sont pas conformes à ce que l'on sait d'ailleurs.

3. Innocent a Caltagirone avait été accrédité par une lettre du pape au roi, le 19 mai (A. N. LL[2], f° 201).

duire par le nonce à l'audience de la Reine et lui remit le brevet en faveur de la paix, dont le pape l'avait chargé. Il se rendit ensuite auprès de Mazarin pour s'acquitter du même devoir. Mais il ne borna pas son rôle à cette froide commission. Il s'évertua, avec toute la chaleur de son âme, avec tout l'élan de sa charité, à toucher le cœur de la souveraine et, entreprise encore plus ardue, à fléchir la volonté de son ministre.

Anne d'Autriche, il la pria, l'implora, tomba à ses genoux, jeta un appel pathétique à sa conscience, invoqua Dieu, la religion, la France, le jeune Roi. Il ne réussit pas à l'ébranler. Elle l'écouta sans trouble ; elle récita docilement sa leçon en lui disant qu'elle ne s'opposait pas à la paix, qu'elle y travaillerait très volontiers, que les Espagnols n'avaient qu'à commencer... ; et finalement elle le renvoya à Mazarin.

Avec lui, l'entretien dura plus de deux heures. Le Père épuisa en vain toutes les ressources de sa faconde. En vain, il traça un tableau effrayant de la situation politique : tout le monde souffrait des maux de la guerre, gémissait et protestait que c'était Son Éminence qui prolongeait les hostilités par égoïsme pur ; elle finirait par soulever contre elle le peuple de France et se briser les reins ; son intérêt lui dictait sa conduite... L'autre riposta avec une fermeté calme qu'il savait ce dont la malveillance publique l'accusait, mais qu'il lui suffisait d'être justifié par sa conscience : il ne poursuivait pas la guerre par intérêt personnel, mais par devoir, pour le bien du royaume dont il avait la charge. Rien ne put l'entamer[1].

Les résultats de cette mission ne démentaient point les déclarations antérieures du bailli. Le cardinal Mazarin, en

1. B. N. Italie 1829, f° 182 et 190 : Nani, 2 et 9 juillet ; A. V. Particol. 16, f° 48-53 : Innocent a Caltagirone à Pancirolo, 7 juillet ; Loiseleur et B. de Puchesse, *L'expédition du Duc de Guise à Naples*, p. 80 ; Brienne à Fontenay-Mareuil, 9 juillet. — Cf. *Carnet de Mazarin* IX, f° 11 et 12 : « Ad istanza de' Spagnoli, il papa ha fatto scrivere al generale di Cappucini, quando ha saputo il concorso del populo appresso di lui, di parlar alla regina per la pace, d'inginocchiarsi et di farla temere si resisteva a questa occasione alla volonta di Dio. L'istruzione e fatta da Pancirolo, partiale de Spagnoli, et il tutto di concerto col card. Albornoz. Il nunzio ha veduto l'istruzione che mi l'ha detto in confidenza. Io ho risposto in modo al generale alla presenza del nuntio, et intorno la religione cattolica in Allemagna e sopra la pace, che non ha saputo che rispondermi. Solam^te^, mi ha detto a parte che haveva havuti stimoli interiori per parlar alla regina et a me per far assolutamente la pace, che tutti la desiravano et che persone di conditione erano andati a trovarlo a Parigi per stimolarlo a parlar a S. M. dicendoli tutti che non si faceva perche la Francia non la voleva... ».

définitive, défiait toutes les attaques. Il demeurait solide à son poste. Son insolente infortune éclatait sur sa face épanouie. Le duc de Bouillon, découragé après quatre ans de résistance, venait de se réconcilier avec lui. Le nonce reconnaissait que « la Reine avait confiance en lui plus qu'en aucune autre personne ». Il fallait absolument renoncer à l'espoir de sa disgrâce prochaine[1].

Dès lors, à quoi bons'obstiner? Pourquoi repousser la main qu'il tendait? Pourquoi se priver de l'amitié puissante qu'il offrait? Mais accorder la pourpre à l'indigne archevêque d'Aix : la condition était bien dure. Innocent X hésita encore.

B. — LES NÉGOCIATIONS

I

A partir du mois de mai, le Saint-Père fut l'objet d'un siège diplomatique en règle : constamment sollicité, pressé, ahuri par quantité de gens, laïques ou ecclésiastiques, agents officiels ou officieux, ambassadeur accrédité ou envoyé en rupture de mission, prince à la recherche d'un royaume ou abbé en mal d'évêché. Tout ce monde se rua à l'assaut avec entrain pour emporter le consentement pontifical, escomptant la gratitude de Mazarin après la victoire.

Le marquis de Fontenay-Mareuil, quoique parti sans instructions écrites[2], savait parfaitement ce qu'on attendait de lui. Et du reste, s'il eût été tenté de l'oublier, l'archevêque d'Aix l'en aurait fait souvenir, lui qui l'avait « traité magnifiquement » à son passage en Provence et gratifié d'une avance de 2 000 pistoles sur ses pensions[3]. Aussi, dès ses premières audiences, aborda-t-il bravement la grande question du « chapeau » de M. d'Aix.

1. A. V. Francia 96, f° 100 : Bagni, 28 juin. — Le duc de Bouillon quitta Rome le 23 mai (B. N. Dupuy 393, f° 97 et 101 : Board à Dupuy, 20 et 27 mai). — Il fut question aussi d'une réconciliation avec le duc de Vendôme, mais celle-ci n'aboutit point.

2. A. E. Rome 102, f° 326 : Lyonne à Fontenay, 25 mai; Loiseleur et B. de Puchesse, p. 3-4 et 19-20 : Brienne à Fontenay, 19 avril et 12 mai.

3. B. N. Dupuy 393, f° 89 et 90 : Board à Dupuy, 21 et 28 avril. — Mazarin lui aussi stimulait le zèle de l'ambassadeur (A. E. Rome 92, f° 210); et Brienne de même (Loiseleur et B. de Puchesse, p. 76).

Le pape montra un « visage riant », de la bonne humeur, mais il fut impossible d'en tirer autre chose que des paroles aimables. La France, insista le marquis, attache une énorme importance à cet honneur. — J'ai déjà fait beaucoup pour elle, répliqua Sa Sainteté, et je n'ai pas recueilli la moindre reconnaissance. — La France n'a-t-elle pas fait beaucoup, elle aussi? — Sans doute, mais une promotion en dehors de celle des couronnes est une opération très grave, qui peut exciter le mécontentement des Espagnols. — Il ne s'agit pas de promotion en dehors de celle des couronnes, puisque le roi de Pologne a *nommé* l'archevêque d'Aix. — Oui, mais le roi de Pologne a-t-il droit de nomination? On en doute; et dans tous les cas, il ne pourrait *nommer* qu'un Polonais[1]. — La controverse continua sur ce ton, s'arrêta, reprit, mais sans cesser jamais d'être courtoise. Innocent évitait de s'engager, car « il aimait naturellement à temporiser comme font quasi tous les Italiens, et les Romains principalement ». Néanmoins l'impression du début n'était pas mauvaise[2].

D'autres serviteurs de la couronne secondèrent l'ambassadeur.

Grimaldi s'était rendu tellement odieux qu'il avait dû quitter le territoire pontifical. Mais l'abbé de Saint-Nicolas, son compère, demeurait à Rome et, quoique fort peu goûté, il ne laissait pas de voir assidûment le pape et les cardinaux[3]. C'est lui qui avait préparé l'affaire du chapeau, annoncé officiellement la nomination du Polonais et tenu chacun en haleine jusqu'à l'arrivée de Fontenay-Mareuil. Celui-ci entré en action, il continua de besogner à ses côtés, voltigeant, ouvrant très large sa maison, soignant sa table, quoiqu'il se prétendît « bien mal payé de ses pensions ».

Il y avait à Rome également l'abbé de La Feuillade, ex-promoteur de la dernière assemblée du clergé. Ambitionnant un évêché, il brûlait de se signaler par quelque exploit. Lui aussi

1. B. N. Dupuy 393, f° 103 : Board à Dupuy, 3 juin; A. E. Rome 102, f° 332 : Saint-Nicolas à Mazarin, 6 mai; *id.*, 92, f° 199 : Mazarin à Fontenay, 1er juin; et *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 277.

2. B. N. Dupuy 393, f° 106 : Board à Dupuy, 11 juin. — L'ambassadeur ne négligeait pas non plus la signora Olimpia, car « c'est avec elle seule qu'il faut traiter des affaires les plus importantes » (*Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 277).

3. A. E. Rome 102, f° 268, 287 et 332 : Saint-Nicolas à Mazarin, 1er et 15 avril et 6 mai. Cf. B. N. Italie 1679, f° 133 : Mazarin à Grimaldi, 27 mars.

menait grand train, roulait carrosse, s'entourait d'estaffiers, « meubles de nécessité absolue en ce lieu-ci[1] ».

Ayant réussi à s'introduire auprès du pape, il l'entreprit sans tarder sur l' « avancement » de M. d'Aix. Innocent fit des objections : 1° Le roi de Pologne depuis cinquante ans, n'a pas eu de nomination réglée et le feu pape a une fois seulement réservé un chapeau « pro rege et regno Poloniæ » : 2° Il doit présenter un sujet de ses États. Mais l'abbé riposta victorieusement : sur le premier article, le roi de Pologne est catholique et tête couronnée, il a droit aux mêmes prérogatives que les autres souverains catholiques : et sur le second, le choix d'un candidat regarde le roi de Pologne seul et non pas l'Église[2]. Le pontife ne put que gémir : « Un ambassadeur d'un prince ne l'avait pas sitôt quitté qu'un autre venait le tourmenter par des raisons contraires sur une même affaire... *Bisogna tener la bilancia eguale e caminar sempre come sopra un filo di seto...* » ; il était « *un povero vecchio aiutato di nessuno.* » Mais La Feuillade conclut sans pitié : Très-Saint-Père, il y a un moyen bien simple de vous tirer d'embarras, c'est de donner satisfaction à la France. Et, en attendant, il rapporta ponctuellement toute cette conversation au premier ministre[3].

Il n'est pas jusqu'au duc de Guise lui-même qui ne plaçât son mot. Ce prince était arrivé à Rome à la fin de l'année précédente pour obtenir la cassation de son mariage, et il allait bientôt s'offrir en libérateur aux Napolitains révoltés. Dans l'intervalle, sa fantaisie ou son désœuvrement le poussaient à s'occuper des intérêts de l'archevêque d'Aix. A l'en croire, il machina toute l'affaire, seul avec le pape[4]. En réalité, il fut plus encombrant qu'utile : et s'il servit la cause des Mazarin, ce fut d'une manière très détournée, en s'abaissant à rendre au marquis de Fontenay-Mareuil des honneurs qu'il lui avait d'abord refusés et en montrant par là aux Romains « combien il déférait à Son Éminence[5] ».

1. B. N. Dupuy 393, f° 110 : Board à Dupuy, 24 juin.
2. *Ibid.*, 675, f° 233 et 235 : La Feuillade à Dupuy, 12 mai et 16 septembre.
3. A. E. Rome 99, f° 343-346 : La Feuillade à Mazarin, 20 mai.
4. *Mémoires* du duc de Guise, édition Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VII, p. 19-21.
5. B. N. Dupuy 393, f° 91 et 97 : Board à Dupuy, 28 avril et 20 mai ; A. E. Rome 99, f° 376 : Guise à Mazarin, 27 mai ; *ibid.*, 92, f° 204 : Mazarin à Saint-Nicolas, 16 juin ; f° 208 : le roi à Guise, 27 juin ; et 103, f° 23, Saint-Nicolas

Le 10 juin, enfin, Michel vint à la rescousse. Fâcheuse détermination, car avec son humeur brouillonne et sa méchante réputation, il était plus capable de gâter les choses que de les arranger. Son frère, d'ailleurs, qui le connaissait bien, n'avait consenti au voyage qu'à regret, espérant toujours qu'il se raviserait[1]. Et puis, apprenant qu'il était décidé à passer les Alpes « en toutes façons », il lui avait expédié, en guise de viatique, les lignes que voici :

« Mon intention en cela n'est autre sinon que vous ayez vos satisfactions et que vous puissiez venir à vos fins par les voies que vous croirez les plus propres ; et ma plus grande joie sera que par un chemin contraire à mes sentiments, pour les raisons que je vous ai dites et mandées, vous rencontriez vos avantages, vous assurant que je serai ravi de voir que je me suis trompé et que j'y contribuerai de tout mon cœur et par toutes sortes de moyens. Vous témoignez dans votre dépêche de désirer des lettres du Roi et des miennes pour le pape, mais ne me disant pas en quel sens, je n'ai pu comprendre votre intention et, si vous me la faites savoir, je vous les enverrai sans perte de temps, encore que j'eusse résolu de ne plus écrire à Sa Sainteté particulièrement pour choses qui semblent regarder les avantages de ma maison ; et je prendrai soin même de vous envoyer lesdites lettres par courrier exprès, afin que vous les receviez à temps. Je ne ferai pas même de difficulté d'écrire à la signora dona Olimpia et au cardinal Panzirole, si vous croyez que ce que je leur écrirai, qui sera tout ce que vous me manderez, vous puisse servir ; ou bien je dépêcherai un gentilhomme avec des lettres de créance et ordre d'exécuter tout ce que vous lui diriez. *Mais je vous prie de faire bien réflexion là-dessus, étant une chose de laquelle il faudrait bien se garder, si elle ne doit servir qu'à faire qu'on se moque de nous*[2]. »

L'événement démentit ces appréhensions[3]. L'archevêque d'Aix reçut le meilleur accueil. Innocent X lui accorda une audience qui dura « deux grosses heures ». La signora Olimpia fut presque gracieuse et Pancirolo empressé. Les mauvaises langues insinuèrent, d'ailleurs, que l'argent n'avait pas été étranger à ce succès[4].

Au total l'affaire semblait en bonne voie.

à Mazarin, 12 juillet : Loiseleur et B. de Puchesse, p. 7 et 21 : Brienne à Fontenay, 23 mai.

1. B. N. Italie 1679, f° 119 et 195 : Mazarin à son frère, 15 mars et 25 avril.

2. A. E. France 858, f° 100 et 101 : Mazarin à son frère, 20 mai.

3. Mazarin écrivit encore d'autres lettres à son frère dans le même ton : notamment A. E. France 858, f° 122 : 7 juin ; et B. N. Italie 1679, f° 310 et 318 ; 2 et 7 juillet.

4. Goulas soutient qu'Olympia reçut 30 000 écus de l'archevêque d'Aix

II

L'ambassadeur était entré tout à fait dans les bonnes grâces de Sa Sainteté. Il la visitait à chaque instant; et un jour qu'il s'en excusait, craignant de l'ennuyer, il s'attira cette réponse cordiale: « Et comment se pourrait-on ennuyer avec un ami? » Il profita adroitement de ces heureuses dispositions et, dès le début de juillet, il arracha à son auguste ami l'engagement formel que Michel Mazarin serait créé cardinal[1]. La négociation avançait ainsi d'un grand pas. Mais aucune date n'était fixée : on pouvait attendre encore longtemps.

D'ailleurs, le candidat lui-même compromit son avantage. Il s'attarda à Rome plus qu'il n'eût fallu et commença à se rendre insupportable par ses « impatiences et promptitudes » : il « trouvait les jours aussi longs que des années », estimait que l'on ne s'employait pas assez activement pour lui, se plaignait de la lenteur des démarches et du vague des conversations[2]. Et pour hâter l'événement, il accumulait maladresses sur imprudences : il faisait à la cour apostolique des promesses inconsidérées qui risquaient de placer son frère en très fâcheuse posture[3]. Celui-ci chercha à l'éloigner : il lui conféra la vice-royauté de Catalogne, dont le prince Condé venait de se démettre et qui comptait parmi les plus hautes charges de l'État. La retraite était fort honorable; mais Michel, incorrigible, demeura[4].

Le parti espagnol, toujours influent dans les conseils d'In-

(*Mémoires*, t. II, p. 224). Nani parle de 100 000 écus (B. N. Italie 1829, f° 230 : 30 juillet) Cf. B. N. Dupuy 393, f° 105 et 108 : Board à Dupuy, 11 et 17 juin; et A. E. Rome 102, f° 394 et 396 : Saint-Nicolas à Servien, 10 et 15 juin.

1. *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 278 et 279; B. N. Dupuy 393, f° 113 et 115 : Board à Dupuy, 1er et 8 juillet; et A. E. Rome 105, f° 6 : Saint-Nicolas à Servien, 6 juillet.

2. A. E. Rome 103, f° 12; et *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 279.

3. Il s'agissait de remplacer le nonce Bagni; de restituer au pape Piombino et Porto-Longone; et de combler ses proches de pensions et d'abbayes (B. N. Italie 1679, f° 375 : Mazarin à son frère, 22 août; A. E. Rome 103, f° 119 : Saint-Nicolas à Mazarin, 9 septembre : et Loiseleur et B. de Puchesse, p. 100 : Brienne à Fontenay, 16 août).

4. B. N. Italie 1679, f° 325, 373 et 374 : Mazarin à son frère, 24 juillet, 15 et 22 août; *ibid.*, 1829, f° 227 et 257 : Nani, 30 juillet et 20 août.

nocent X, apporta, lui aussi, mille entraves à la négociation.

A ce moment même, les troubles de Naples échauffaient les passions belliqueuses. On soupçonnait, et non sans quelque vraisemblance, le ministre français d'avoir attisé la révolte[1]. On suivait avec fièvre tous les mouvements des armées, en Catalogne, en Flandre, sur le Rhin. Des paris énormes s'engageaient entre Français et Espagnols sur le succès de l'une ou l'autre nation. Et chaque fait de guerre, comme la prise d'Armentières ou la levée du siège de Lérida, était salué par des « fanfares » étourdissantes ou des concerts de malédictions[2]. Dans cet état des esprits, toute faveur concédée à l'un des adversaires devait être immédiatement réputée par l'autre offense ou hostilité. Le Saint-Siège, créant un cardinal à la sollicitation du roi Très-chrétien, ne pouvait se dispenser d'en faire un second qui fût agréable à Sa Majesté Catholique. Il fallait donc consulter le gouvernement de Madrid pour le choix de son candidat.

Les Espagnols, dès lors, connaissaient le moyen de se venger du Mazarin. Ils s'ingénièrent à retarder le plus possible la consultation[3]. Puisqu'il était nécessaire d'expédier un messager en Castille, ils exigèrent, sous prétexte que la « commodité » de la mer était « très incertaine », que ce messager passât par terre, c'est-à-dire par la France : ce qui allongeait considérablement le voyage. Et, en attendant la réponse de leur souverain, ils ne cessèrent d'accabler le Saint-Père de récriminations, dans l'espoir que sa volonté, déjà si chancelante, n'y résisterait pas[4].

Mais Mazarin lui-même souleva des difficultés. Il attachait le plus grand prix à l' « avancement » de son frère : il l'appelait de tous ses vœux : mais il entendait que certaines conditions

1. Sur cette insurrection napolitaine, où le rôle de Mazarin demeure mal défini, v. Loiseleur et B. de Puchesse, *L'expédition du Duc de Guise à Naples*, Paris, 1876, in-8°; Chéruel, *op. cit.*, t. II, p. 362 et suiv.; et Loiseleur, *Mazarin et le duc de Guise*, dans la Revue Contemporaine, mai-juin 1886.

2. B. N. Dupuy 675, f° 228 : La Feuillade à Dupuy, 29 juillet; et A. E. Rome 102, f° 420 : Saint-Nicolas à Servien, 29 juin.

3. Innocent X voulait décorer de la pourpre le comte d'Ognate, ambassadeur d'Espagne à Rome, parce que, disait-on, le comte, qui était fort riche, avait promis 100000 écus à la signora Olimpia (*Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 280; et A. E. Rome 103, f° 93 : Fontenay à Servien, 17 août).

4. B. N. Dupuy 393, f° 121 : Board à Dupuy, 29 juillet; et *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 281.

fussent respectées : il voulait que Michel devînt cardinal par la *nomination* du roi de Pologne et non, comme le prétendait Innocent X, sur la simple recommandation d'Anne d'Autriche.

Il avait ses raisons. En effet, si le pape accordait présentement la *promotion des couronnes*, la France gagnerait d'un seul coup deux chapeaux : celui de Michel nommé par le roi de Pologne et celui d'Armand de Conti ou d'un autre nommé par le Très-chrétien. En outre, cette promotion ayant eu lieu non par faveur spéciale du Saint-Siège, mais en vertu d'un droit possédé par les princes catholiques, Mazarin ne serait tenu qu'à un minimum de gratitude et il aurait toute liberté de réclamer ensuite pour les autres affaires restées pendantes en cour de Rome. Au contraire, si le pontife élevait l'archevêque d'Aix, comme il le proposait, pour complaire à la Régente, il faudrait reconnaître cette grâce de quelque manière. D'autre part, le Polonais aurait sujet d'être mécontent, voyant son concours négligé. Et enfin la France n'obtiendrait qu'un cardinal, et qui ne serait même pas français : ce qui ne manquerait pas de froisser le clergé national. Cette combinaison était à la fois offensante pour la Pologne, désavantageuse pour la France, et dangereuse pour le ministre : il la repoussa de toutes ses forces[1].

« Il faut, écrivit-il à Fontenay-Mareuil,... que j'aie égard à ce que l'on pourrait croire que, pour avancer mon frère, j'eusse fait par adresse couler la promotion que l'on devait aux princes[2] » ; et un peu plus tard : « Je vous avoue que cette affaire me tient extrêmement inquiet et que je la prends d'un tout autre biais que vous ne faites, parce que peut-être l'affection que vous avez pour mon frère et pour moi ne vous permet pas d'examiner ou de connaître toutes les suites qu'elle peut avoir, comme je fais[3]. » Ce qu'il craignait par-dessus tout, c'étaient les « brocards » de la cour, l'atteinte portée à son crédit : « Vous

1. B. N. Italie 1679, f° 323, 372 et 374 : Mazarin à son frère, 24 juillet, 22 et 29 (29) août. Cf. Loiseleur et B. de Puchesse, *op. cit.* p. 85, 89 et 96 : Brienne à Fontenay, 18 et 26 juillet et 16 août. Fontenay-Mareuil dans ses *Mémoires* (p. 279) donne une explication un peu simpliste des exigences de Mazarin : celui-ci n'avait qu'un souci, c'est que l'argent qu'il avait donné au roi de Pologne pour la nomination de son frère ne fût pas perdu.

2. A. E. Rome 92, f° 213 : Mazarin à Fontenay, 25 juillet.

3. *Ibid.*, f° 217 : le même au même, 13 août.

ne sauriez croire combien les billets courent déjà par Paris sur la manière de cette promotion que le pape médite[1]. »

A Rome cependant l'agitation augmentait. C'était un va-et-vient continuel de gens affairés, un chaos de nouvelles et de bruits contradictoires. On apprit coup sur coup que la maison Orsini « changeait de casaque et se donnait à la France », que le cardinal de Pologne renonçait à son bonnet et que le duc de Vendôme avait quitté Florence précipitamment pour se rendre en Allemagne[2]. Le 29 juillet un *foglio secreto* publia en même temps que le siège de Lérida venait d'être levé et que « M. le cardinal (Mazarin) avait eu grand'peine de se sauver de France et qu'il était caché dans Rome[3] ! »

Pour ajouter à l'excitation, le marquis de Fontenay-Mareuil ne sortait jamais qu'en grand équipage : trois carrosses à six chevaux, douze pages, quinze estaffiers, quinze laquais, neuf cochers et postillons et trois « valets d'étable », tous vêtus de livrées à ses armes, couverts de « passements » d'or et d'argent. Et les fêtes allaient leur train.

Le 13 septembre, eut lieu la première audience publique de l'ambassadeur de France : on compta plus de quatre cents carrosses : « les rues et les fenêtres étaient si remplies de monde qu'il semblait une fête publique ». Le 16, autre cérémonie : la « chapelle » de la création d'Innocent X. Même déploiement, même foule. Jamais, au dire des témoins, cet anniversaire n'avait été encore célébré avec autant d'éclat[4].

Mais la fameuse promotion, qu'on annonçait toujours pour la semaine suivante, semblait renvoyée aux calendes. « On y croira, quand elle sera faite[5] », répétait-on plaisamment pour n'avoir pas à se fâcher.

1. A. E. Rome 92, f° 244 : Mazarin à Fontenay, 4 septembre. Cf. *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 283.

2. B. N. Dupuy 393, f° 126, 130, 145 et 151 : Board à Dupuy, 3 et 12 août, 2 et 9 septembre.

3. *Ibid.* 393, f° 122 : Board à Dupuy, 29 juillet.

4. *Ibid.*, f° 150 et 157 : Board à Dupuy, 9 et 17 septembre ; et A. E. Rome f° 130 : Saint-Nicolas à Mazarin, 16 septembre.

5. *Ibid.*, f° 149 : Board à Dupuy, 9 septembre.

III

A la fin du mois de septembre, brusquement, le principal obstacle disparut. Mazarin, dans une dépêche qui parvint à Rome le 27, déclara consentir à l'élévation de son frère dans la forme qui plairait à Sa Sainteté. Elle nommerait Michel ou comme candidat du roi de Pologne ou comme serviteur de la France ou parmi ses propres créatures ; et dans l'autre camp, elle désignerait ou un Italien dévoué à l'Espagne ou un Espagnol pur sang : pourvu que Michel fût cardinal, la manière dont il le deviendrait ne serait pas contestée[1]. Encore une fois, Mazarin venait de décider le prince de Conti à s'effacer devant son cadet ; et tous ses scrupules s'étaient envolés[2].

En même temps qu'on se montrait conciliant du côté français, l'Espagne donnait les preuves d'une détestable intransigeance. Le courrier de Madrid arriva sans désigner le candidat du roi Catholique et n'apportant d'autre réponse que l'exclusion formelle de l'archevêque d'Aix. Dès lors, il appartenait au pape de satisfaire le gouvernement complaisant qui recherchait son amitié ou le brutal qui prétendait lui imposer la sienne.

Néanmoins il fallait toujours compter avec le parti espagnol, dont plusieurs membres occupaient au Palais des situations privilégiées et fatiguaient le Pontife d'objurgations quotidiennes pour qu'il ne cédât point aux instances de Mazarin[3]. Le marquis de Fontenay se multiplia. En dépit d'une chaleur excessive, il ne cessa d'arpenter le pavé romain, de visiter les cardinaux influents et d'être assidu aux audiences pontificales. Le sieur Roncalli, résident du roi de Pologne, après avoir désisté son maître de la meilleure grâce, le seconda avec zèle. Et ils eurent

1. A. E. Rome 92, f° 246 : Mazarin à Fontenay, 12 septembre ; B. N. Italie 1679, f° 416 : le même au même, 14 septembre ; et A. E. Rome 103, f° 120 le même au même, 22 septembre. Cf. lettre de la Reine au pape, 7 (?) septembre (B. N. Dupuy 775, f° 81) ; et lettre du roi et de Brienne à Fontenay, 12 septembre (Loiseleur et B. de Puchesse, p. 112 et 115).

2. B. N. Italie 1679, f° 414 et 415 : Mazarin à son frère, 12 septembre. Il lui raconte une conversation avec la princesse de Condé où celle-ci exprime le désir que les intérêts de son fils ne nuisent pas à ceux de l'archevêque d'Aix.

3. *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 285.

bientôt le plaisir de constater qu'Innocent X inclinait de plus en plus à négliger le *veto* castillan[1].

Un stupide incident faillit pourtant tout gâter. Un sbire, ayant voulu procéder à une exécution non loin du palais de l'ambassadeur, fut molesté par plusieurs de ses valets ; deux jours après l'un de ceux-ci, au mépris de l'inviolabilité diplomatique, était arrêté par la police pontificale et emprisonné[2]. Affaire ennuyeuse : ces questions de « franchise » s'envenimaient si vite et si facilement ! Fontenay-Mareuil se tira assez bien de ce mauvais pas : il fit intervenir discrètement quelques notables de la cour apostolique ; et presque aussitôt le valet prisonnier fut relâché. On respira[3].

Le bruit courut que la « chapelle » du 4 octobre, anniversaire du couronnement, ne se passerait peut-être pas sans événement. L'ambassadeur présenta au pape des lettres « très obligeantes » de la Reine et de Mazarin. Le pape remercia. Et ce fut tout. Nouvelle déception.

Enfin le 7 octobre, la grande nouvelle éclata : l'archevêque d'Aix était compris dans une promotion de six cardinaux !

Jusqu'au dernier moment, les Espagnols avaient « fait rage », mais en vain : ils obtenaient seulement qu'un chapeau fût réservé *in petto* au gré de leur monarque. Et les six nouveaux promus ne semblaient point de leurs amis. Cherubini, auditeur apostolique, était un homme de bien, d'une impartialité absolue ; Raggi, trésorier, penchait plutôt vers la France ; l'« abbate » Maldachini, neveu de la signora Olimpia, n'avait encore que seize ans et on disait : « Sa tante l'élèvera comme on voudra. » Seuls Savelli, l'archevêque de Salerne, et le Vénitien Vidman avaient arboré les armes de la mai-

1. B. N. Dupuy 393, f° 161 et 163 : Board à Dupuy, 23 et 30 septembre ; et A. E. Rome 103, f° 142, 147 et 158 : Roncalli à Mazarin, 21, 23 et 30 septembre. Roncalli apportait à Rome la renonciation officielle du prince Casimir au cardinalat (B. N. Italie 1829, f° 234 : Nani, 6 août).

2. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 478-483 : Pancirolo à Bagni, 23 septembre. Le secrétaire d'État crie naturellement au scandale.

3. B. N. Dupuy 393, f° 161 et 164 : Board à Dupuy, 23 et 30 septembre. — Mazarin se fâcha en apprenant l'incident et il adressa au marquis de Fontenay une algarade peu méritée : « Sa Majesté tient pour une pure bagatelle et pour un avantage de nulle considération celui d'empêcher que les sbires ne puissent passer ni faire des exécutions aux environs de votre palais » (A. E. Rome 92, f° 253 : 16 octobre).

son d'Autriche[1]. Mais la pourpre de l'archevêque d'Aix éclipsait tout. Mazarin triomphait.

Faut-il croire que cette nouvelle, qui eût dû le combler de joie, fut accueillie au contraire avec une réserve et une froideur presque impolies[2] ? C'est ce qu'affirme Fontenay-Mareuil dans ses *Mémoires*.

Son Éminence, dit-il, laissa passer plus de six semaines sans écrire à Rome, ce dont le pape s'étonna et finit par se plaindre. Et puis, elle se décida à expédier un courrier, qui n'emportait que de vagues compliments. L'ambassadeur réclama : on lui répondit qu'on offrirait volontiers quelque chose à Olimpia : une tapisserie de haute lisse, un service en vaisselle d'argent, ce qu'elle désirerait. Et il fallut encore que le cardinal de Sainte-Cécile, le nouvel élu, s'employât pour arracher ce cadeau à l'avarice de son frère, et quel cadeau ! Mazarin avait ramassé « toutes les vieilles nippes qu'il avait trouvées dans les coffres de la Reine et qui, n'étant plus à la mode, lui étaient inutiles : le tout ensemble ne valant pas 4 000 écus ». Olimpia fut absolument furieuse. Et Fontenay-Mareuil partagea ses sentiments, car lui aussi éprouvait l'ingratitude ministérielle.

Il avait eu, en venant à Rome, la promesse d'être nommé gouverneur du jeune duc d'Anjou[3]. Or, c'est le maréchal du Plessis-Praslin qui obtint cette charge enviée, peut-être pour avoir « consommé » sans profit dans le Milanais « une des plus belles armées que le Roi eût envoyées en Italie ». Et le marquis conclut amèrement : « Sur quoi on ne peut dire autre chose sinon que c'était la coutume du cardinal Mazarin de donner toujours plutôt à ceux qui faisaient mal qu'aux autres, comme lui en devant être plus obligés[4]. »

Ce témoignage est suspect. La seconde partie en infirme la première. Mécontent, ulcéré par un passe-droit dont il se jugeait la victime, l'auteur devait naturellement étendre sa

1. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 492 et 495 : Pancirolo à Bagni et à Mazarin, 7 octobre ; A. E. Rome 103, f° 192 : Fontenay aux plénipotentiaires de Munster, 12 octobre ; et f° 165 : Roncalli à Mazarin, 14 octobre ; B. N. Dupuy 393, f° 165 et 169 : Board à Dupuy, 7 et 14 octobre.

2. A Rome, sans conteste possible, grande fut l'allégresse. V. A. E. Rome 103, f° 177 : Saint-Nicolas à Mazarin, 7 octobre ; et f° 179 : Pietro Mazarini à son fils, 7 octobre. Cf. *Mémoires* du duc de Guise, p. 23.

3. Le frère de Louis XIV.

4. *Mémoires* de Fontenay-Mareuil, p. 286.

critique à tous les actes du ministre, se rapportant de près ou de loin à sa disgrâce. Mais son accusation d'indifférence tombe à faux : tous les documents contemporains qui émanent de la cour, de l'entourage de Mazarin et de Mazarin lui-même, le contredisent.

Voici d'abord le récit du nonce Bagni. Le courrier extraordinaire de Rome, qui annonçait la promotion de l'archevêque d'Aix, arriva le 17 octobre à quatre heures de l'après-midi. La cour se trouvait encore à Fontainebleau. Le nonce part aussitôt, malgré l'heure avancée. Mais à Essonne, à mi-chemin environ, il rencontre le carrosse de la Reine qui rentrait à Paris. Il l'arrête, lui apprend la grande nouvelle. Anne remercie avec effusion. Mais il est trop tard maintenant pour être à Fontainebleau avant la nuit. Comme le Roi et le premier ministre doivent, le lendemain matin, faire halte au même endroit, Bagni se résigne à demeurer et à les attendre. Le lendemain, en effet, ils passent. L'autre se précipite. Et alors, ce sont des congratulations sans fin : l'envoyé du pape félicite le petit roi d'avoir un nouveau cardinal « partial de sa couronne » et Mazarin répond « avec des paroles de beaucoup de révérence ». Tout ce récit respire la bonne humeur et le contentement[1].

La dépêche de l'ambassadeur vénitien, qui, on en conviendra, n'avait aucun intérêt à déguiser la vérité, rend exactement le même son. Son Éminence, écrit-il, « goûte à l'excès » l'heureux événement; la Régente est radieuse ; et toute la cour s'empresse à les complimenter[2].

Quant aux familiers du ministre, ils vont jusqu'à l'outrance.

« Jamais, assure Lyonne au marquis de Fontenay, il n'y eut de joie qui égalât la mienne dans la promotion de M. le cardinal d'Aix et je ne me contente pas de vous en féliciter pour la gloire que vous avez acquise en cette rencontre, surmontant tous les obstacles que les Espagnols y avaient formés, mais je me tiens obligé de vous en remercier comme ayant été l'instrument qui a fait réussir la chose du monde que je passionnais le plus et qui pouvait me satisfaire davantage. Vous êtes, Monsieur, venu à bout du grand œuvre et désormais je ne crois plus rien d'impossible à votre adresse. Je vous avoue aussi qu'il faudrait dorénavant que le pape fît bien du mal à la France, avant que je pusse lui en vouloir, après avoir fait cette action. Enfin, quand je ne vous aurais pas déjà en mon particulier des obligations

1. A. V. Francia 95, f° 367 et 421 ; Bagni, 18 octobre et 22 novembre.

2. B. N. Italie 1829, f° 345 : Nani, 21 octobre. Cf. Loiseleur et Baguenault de Puchesse, p. 142 : Brienne à Fontenay, 18 octobre.

très sensibles, je dis plus, quand vous auriez été jusques ici mon ennemi, comme il vous a plu de me favoriser de votre bienveillance, ayant contribué à ce que vous avez fait à cette promotion, vous pourriez faire état certain de n'avoir point au monde un serviteur plus acquis et plus zélé que moi[1]. »

Il me paraît que Lyonne n'aurait pas écrit avec un tel enthousiasme, s'il n'avait cru interpréter dans une certaine mesure les sentiments de son patron.

Invoquons enfin le propre témoignage de Mazarin : nous dégagerons la même impression et qu'il a été profondément, sincèrement heureux de l'élévation de son frère et qu'il espérait dorénavant bien vivre avec le Saint-Siège. Voici en quels termes il s'exprime dans une lettre à l'ambassadeur :

« Je crois très important au service du Roi de cultiver soigneusement l'affection (de la signora dona Olimpia) et de ne rien omettre de ce qui se pourra pour la gagner entièrement, ayant assez fait connaître que son crédit prévaudra toujours auprès du pape à celui de tous les autres parents de Sa Sainteté pendant la durée de ce pontificat... Je vous prie de découvrir ce qui pourrait lui plaire davantage, de vaisselle d'argent, de pierreries ou de belle tapisserie, et si elle désirera que ce soit la Reine ou moi qui fassions cette démonstration, si elle aimera mieux que ce soit à son neveu ou à elle, si la chose devra être publique ou extrêmement secrète, enfin que l'on se conformera là-dessus ponctuellement et pour la manière et pour la chose à tout ce qu'elle témoignera avoir plus agréable. »

Pouvait-on marquer sa reconnaissance de façon plus gracieuse? Et ce n'était pas tout. Sa Majesté désirait offrir au jeune Maldachini une abbaye de 10 ou 12 000 livres de rente, « en quelque bon endroit du royaume, où le revenu vienne sans peine et à point nommé ». Elle proposait encore de donner l'investiture de Piombino ou à ladite dame Olimpia, ou à un frère du cardinal Maldachini. Mais Mazarin allait beaucoup plus loin : il songeait à des alliances matrimoniales, qui uniraient indissolublement sa famille à la famille pontificale. On pourrait marier ce Maldachini, souverain de Piombino, à une de ses nièces restées à Rome, la fille de sa sœur Martinozzi, « si (le jouvenceau) était assez avancé en âge », ou l'une des Mancini. Et de même, pour arranger définitivement le différend des Barberini, réconcilier les deux maisons rivales, dissiper les ombres du passé, un second mariage s'imposait : celui d'« une

1. A. E. Rome 103, f° 217 : Lyonne à Fontenay, 17 novembre.

autre de ses nièces avec le fils aîné du prince préfet Thaddée ».

« Ainsi, terminait-il, tous les esprits se réuniraient et la dite dame (Olimpia) n'aurait pas seulement l'avantage d'avoir ajusté une affaire qui pourra un jour inquiéter elle ou les siens, mais celui de s'être rendue comme maîtresse des deux factions qui, étant unies, disposeront entièrement du prochain conclave et seront capables de tenir tête longtemps à celle des papes à venir[1]. »

Ces vastes perspectives trahissaient une âme apaisée, confiante : et certes Mazarin avait raison de se réjouir et d'espérer. La promotion de l'archevêque d'Aix n'annonçait pas seulement que le Roi avait un cardinal de plus à son service ou que la famille du premier ministre s'était enrichie d'une dignité nouvelle. Elle signifiait que le Saint-Père, en définitive, s'inclinait devant Mazarin, renonçait à lutter contre lui et préférait s'en faire un allié. Ce dénouement constituait un remarquable succès diplomatique.

1. A. E. Rome 92, f° 254 : Mazarin à Fontenay, 15 novembre. Cf. Loiseleur et B. de Puchesse, p. 156-168 : mémoire du roi à Fontenay, 15 novembre.

CONCLUSION

Ces démêlés de Mazarin et du pape Innocent X, entre 1644 et 1648, présentèrent une gravité que les contemporains n'ont guère méconnue. Presque tous les Mémoires en font mention. Et ils jugent d'ailleurs avec sévérité la conduite du ministre, parce qu'ils en démêlent les mobiles intéressés : comme si l'intérêt personnel de Mazarin n'était pas alors par surcroît celui de la France!

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'il y eut une Fronde latente avant la Fronde déclarée et que cette Fronde offrit un caractère *ecclésiastique* nettement accentué. L'Église s'est d'abord montrée, dans son chef comme dans ses membres, très hostile au favori d'Anne d'Autriche. Elle ne lui a épargné ni les critiques, ni les embûches, ni les agressions même, se croyant spécialement désigné pour remplacer ce mauvais cardinal par un prélat plus digne.

C'était là une épreuve terrible pour Mazarin ; car, s'il maltraitait le clergé et, à plus forte raison, le Saint-Siège, il semblait s'attaquer à la religion, et ses représailles risquaient de se retourner contre lui-même. Pourtant la Fronde ecclésiastique fut bridée. C'est qu'il déploya un art merveilleux : il sut jouer plusieurs rôles, apparaître sous une double face, se faire à la fois loup et berger.

Pour les Français, qu'il avait besoin de ménager, il fut le Mazarin, si l'on ose dire, *classique*, le personnage souple, insinuant, habile, d'une habileté de diplomate qui n'aborde pas les obstacles de front, qui s'efforce plutôt de les tourner, tenace, mais d'une ténacité de joueur qui attend sans faiblir le retour

de la veine. On a noté le soin qu'il prit, dans son conflit avec Rome, d'exploiter les répugnances gallicanes tout en respectant les scrupules religieux, la dextérité dont il usa tantôt pour dresser le Parlement contre les prétentions pontificales et tantôt pour réfréner ses ardeurs anti-romaines, l'ingéniosité avec laquelle il confondit les intrigues ultramontaines contre sa personne et les entreprises espagnoles contre le royaume.

Au regard des Romains, il fut un Mazarin tout différent, celui-là tranchant, autoritaire, agressif, parlant haut et menaçant. Il n'était, en effet, qu'un parvenu. Les Romains, et notamment celui qui occupait la chaire de Saint-Pierre, l'avaient connu jadis officier subalterne, petit clerc sans conséquence. Ils ne pouvaient éprouver à son endroit, maintenant, que de la jalousie ou du mépris. Et lui n'avait qu'un moyen de les contraindre au respect : la brutalité. Il fut donc brutal. Il le fut hardiment, parce que, si les Romains le connaissaient, à son tour, il connaissait les Romains, les plus éminents comme les plus humbles, il savait leurs défauts et leurs faiblesses: la majesté même du chef de l'Église ne l'impressionnait guère, lui qui avait vécu dans la familiarité des choses pontificales. Et il le fut avec succès, puisqu'après trois années de lutte il infligea au Saint-Siège une sorte de capitulation.

Sans doute, de légers « brouillards » continuèrent de troubler par intervalle leurs relations. Ils avaient pendant trois ans échangé trop de mauvais procédés pour que les blessures qu'ils s'étaient faites l'un à l'autre se pussent fermer en un instant. Quelques rancunes subsistèrent.

Il faut encore enregistrer, même après l'élévation du cardinal de Sainte-Cécile et malgré les assurances solennelles d'Hugues de Lyonne, des accès d'humeur, des paroles aigres-douces, des malentendus, des froissements...

Les Barberini, rentrés en grâce, n'avaient pas obtenu toutes les rémissions auxquelles ils prétendaient : ils ne cessèrent de se plaindre[1]. Au mois d'avril 1648, on s'avisa de publier l'arrêt que le Parlement avait rendu, l'année précédente, contre la censure pontificale au sujet de « l'unique primauté de Saint Pierre » : et aussitôt le nonce et la cour apostolique de protes-

1. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 534; A. E. Rome 92, f° 264 : Mazarin à Fontenay. Cf. Linage de Vauciennes, *Différend des Barberins*, p. 171 et suivantes.

ter avec véhémence[1]. Un peu plus tard, ce fut une histoire de brigands : un certain Pastrina, accusé des plus noirs forfaits, pillages d'églises, sacrilèges, etc., chercha et trouva asile, au grand scandale de Rome, chez l'ambassadeur de Sa Majesté[2]...

Mais nous sommes loin de l'âpre lutte de naguère, des intrigues d'Innocent X et des bravades de Mazarin. Les conflits semblaient désormais dégénérés en chicanes. Ces mesquineries n'inquiétaient plus, et partant n'intéressaient plus. C'est le cardinal-ministre qui adressa, le 22 août 1648, au marquis de Fontenay-Mareuil ce billet : « Il y a déjà quelque temps que je ne vous ai point écrit, n'ayant rien vu dans vos dépêches qui demandât une prompte réponse[3] » : lui que les affaires romaines jadis passionnaient et tourmentaient au point d'ébranler sa santé !

Reconnaissons, d'ailleurs, que *1648* est une date décisive dans l'histoire de son gouvernement. C'est cette année-là qu'aboutit le congrès de Westphalie et que se déchaîna la Fronde. Les troubles intérieurs passaient au premier plan, tandis que les préoccupations extérieures étaient reléguées au second. La guerre civile succédait à la guerre étrangère. Une phase nouvelle s'ouvrait dans la carrière politique de Mazarin.

1. A. V. Francia 96, f° 225 et 228 : Bagni, 1 et 8 mai 1648.
2. B. V. Barb. Lat. 6106, f° 555 ; et A. V. Francia 97, f° 230.
3. A. E. Rome 92, f° 312 : Mazarin à Fontenay, 22 août 1648.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Alais (Comte d'), p. 52.
Albano Malatesta, p. 81.
Albergati (Cardinal), p. 57.
Albornoz (Cardinal), p. 14, 23, 169.
Altieri (Cardinal), p. 6, 24, 43, 70.
Amatis (Virginio de), p. 146.
Anjou (duc d'), p. 180.
Anna Colonna Barberini, p. 2, 105.
Anne d'Autriche, p. III, 28, 50, 54, 57, 65, 70, 74, 83, 99, 103, 106, 131, 134, 135, 155, 167, 169, 176, 179, 181.
Arcos (Duc d'), p. 99.
Arnauld (Antoine), p. 79, 101, 150, 151, 152, 153, 154.
Arnauld (Abbé Antoine), p. VII.
Arnauld d'Andilly, p. VII, 101.
Aubray (François Dreux d'), p. 155.
Bagni (Cardinal), p. 157.
Bagni, p. VI, 35, 60, 75, 90, 92, 102, 103, 106, 112, 154, 156, 157, 158, 170, 174, 181.
Barberini, p. V, 6, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 32, 33, 37, 38, 43, 49, 52, 55, 69, 70, 71, 74, 75, 82, 83, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 116, 117, 119, 121, 128, 130, 131, 133, 135, 136, 138, 142, 144, 147, 163, 182, 185.
Barberini (Antoine), p. VI, 2, 6, 8, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 48, 49, 55, 70, 71, 88, 89, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 100, 103, 104, 106, 108, 121.
Barberini (François), p. VI, 2, 18, 19, 26, 29, 32, 41, 52, 89, 97, 98, 100, 102, 105, 106, 109, 138, 148.
Barberini (Thaddée), p. 2, 4, 17, 18, 20, 32, 33, 70, 89, 97, 98, 105, 106, 108, 135, 183.
Beaufort (François de Vendôme, duc de), p. 26, 27, 36, 61, 64, 65.
Beaupuis, p. 61, 62, 63, 64, 86, 115, 128, 130, 133, 148.
Bentivoglio (Cardinal), p. 5, 6, 10, 19, 20, 21, 23, 24, 101.
Bichi (Cardinal), p. 8, 12, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 26, 31, 39, 44, 45, 55, 60, 62, 67, 78, 143.
Bidaud, p. 119.
Bignon (Jérôme), p. 150.
Board, p. V.
Bonvisi (Monseigneur), p. 4, 97.
Borgia (Cardinal), p. 9.
Bouillon (Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de), p. 36, 52, 82, 132, 170.
Bourgeois, p. 151, 153.
Bragadini (Cardinal), p. 10.
Bragelonne (M. de), p. 54.
Bragance (Duc de), p. 59.
Brancaccio (Cardinal), p. 10.

Brézé (Armand de Maillé, amiral-duc de), p. 12, 127, 128, 131.
Brézé (Maréchal de), p. 132.
Brienne (Henri-Auguste de Loménie, comte de), p. v, vi, 45, 54, 57, 58, 62, 83, 88, 115.
Brinvilliers (Marquise de), p. 155.
Brisacier (Le Père), p. 151.
Broussel (Pierre), p. 155.
Bufalo (Marquis), p. 31.
Cabrera (Jean-Alphonse-Henri), p. 124, 125, 126, 127.
Caderousse (Abbé de), p. 41.
Caffarelli, p. 97.
Capponi (Cardinal), p. 10.
Caraccioli, p. 97.
Caraffa (Cardinal), p. 57.
Caraffa (Cardinal Carlo), p. 88.
Carbognano (Prince de), p. 125.
Cecchini (Cardinal), p. 57.
Cenami, p. 116.
Cennino (Cardinal), p. 22.
Censi (Cardinal), p. 57.
Cesi (Cardinal), p. 10.
Cesi (Duc), p. 125.
Chapelles (Comte des), p. 124.
Chavigny (Comte de), p. 34, 45, 102.
Cherubini (Cardinal), p. 179.
Cibo (Cardinal), p. 57.
Cinq-Mars (Marquis de), p. 36.
Clément VIII, p. 124.
Colonna (Cardinal), p. 70.
Condé (Henri de Bourbon, prince de), p. 27, 33, 56, 61, 67, 75, 76, 83, 92, 104, 115, 122, 131, 132, 133, 136, 139, 140, 142, 164.
Condé (Princesse de), p. 178.
Contarini, p. 30.
Conti (Armand, prince de), p. 33, 61, 164, 176, 178.
Cornaro (Cardinal), p. 10.
Cornet (Nicolas), p. 153.
Cramoisy (Sébastien), p. 154.
Cospéan (Philippe, évêque de Lisieux), p. 65.
Créqui (Marquis de), p. 53.
Dans, p. 53.
Digby (Chevalier), p. 80, 99.
Duchesne, p. 151, 153.
Dufour (Le Père), p. 99.
Du Nozet, p. 99, 133.
Du Plessis-Praslin (Maréchal), p. 49, 133, 135, 180.
Dupuy (Jacques), p. v.
Dupuy (Pierre), p. v.
Enghien (Louis de Bourbon, duc d'), p. 12, 33, 74, 104, 131, 132, 167, 174.
Este (François Ier d'), p. 2, 32, 89, 101.
Este (Renaud, Cardinal d'), p. 34, 101, 123, 124, 125, 126, 134, 136, 138, 149.
Estrées (Maréchal d'), p. 102, 162.
Estrées (Gabrielle d'), p. 36.
Fabri (Alexandre), p. 6, 29, 41.
Fachinetti (Cardinal), p. 34, 70.
Farnèse (Odoardo), p. 2, 101.
Feuillade (Abbé de la), p. 113, 160, 171, 172.
Ferri, p. 52.
Fiano (Duchesse de), p. 124.
Fiorenzola (Cardinal), p. 19, 23.
Fontenay-Mareuil (François du Val, marquis de) p. v, vi, vii, 18, 19, 46, 102, 142, 143, 148, 149, 162, 170, 171, 172, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 186.
Fouquet (Nicolas), p. iii.
Frangipani (Marquis), p. 63.
Gabrieli (Cardinal), p. 21, 23, 70.
Gallicano (Prince de), p. 126.
Gaudin, p. iv.
Giustiniani (Cardinal), p. 57,
Giustiniani (Marquis), p. 31.
Gondi (Jean-François-Paul de), p. 77, 114, 133.
Gonzague (Theodora de), p. 35.
Gonzague-Nevers (Marie de), p. 164.
Goulas (Nicolas), p. vii, 16, 46, 163.
Grégoire XV, p. 29, 124.
Grémonville (Nicolas Bretel de), p. v, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 62, 73, 119, 123, 143, 162.

Grimaldi (Cardinal), p. v, 8, 23, 59, 60, 78, 82, 96, 98, 108, 120, 125, 126, 129, 130, 135, 136, 143, 153, 165, 171.
Gualtieri, p. 16.
Gueffier, p. v, 60, 78, 81, 83, 88, 96.
Guémené (Anne de Rohan, princesse de), p. 150.
Guise (Duchesse de) p. 99.
Guise (Henri II de Lorraine, duc de), p. vi, 158, 172.
Hallier, p. 75.
Henri VIII, p. 58.
Henri IV, p. 36.
Hermant (Godefroy), p. vii.
Hersent (Charles), p. 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 91, 115, 133.
Innocent X, p. v, vi, 21, 23, 25, 28, 30, 31, 33, 34, 36, 37, 38, 41, 44, 46, 48, 49, 51, 52, 55, 56, 60, 61, 64, 69, 72, 75, 78, 79, 81, 83, 86, 87, 89, 93, 95, 96, 98, 102, 103, 105, 107, 108, 109, 110, 114, 116, 117, 119, 121, 122, 125, 127, 128, 129, 131, 134, 136, 139, 140, 143, 145, 146, 147, 149, 150, 153, 158, 160, 161, 162, 163, 166, 168, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 179, 184, 186. V. Pamphilio Jean-Baptiste).
Innocent a Caltagirone (Le Père), p. 168, 169.
La Châtre (Maréchale de), p. 54.
Lanti (Cardinal), p. 9, 10, 13, 125.
Lecoigneux, p. 85.
Louis XIII, p. 7, 27, 61, 65, 163.
Louis XIV, p. 26, 28, 41, 45, 84, 159, 180, 181.
Loyac (Abbé de), p. 78.
Ludovisio (Prince), p. 36, 133, 139, 146, 149.
Lyon (Alphonse-Louis de Richelieu, Cardinal de), p. 7, 12, 13, 22, 23, 39, 61, 66, 67, 106, 114, 142, 148.
Lyonne (Hugues de), p. 34, 42, 48, 58, 84, 123, 181, 182, 185.
Macarani (Paolo), p. 138.
Maillé (Claire-Clémence de), p. 131.
Maldachini (Cardinal), p. 179, 182.
Mancini (Alphonse), p. 164.
Mancini, p. 20.
Mancini (Laure et Olympe), p. 164.
Martinozzi (Anne-Marie), p. 164.
Martinozzi (Vincent), p. 8, 40.
Mattei (Cardinal), p. 10, 21, 23.
Mattei (Duc), p. 125.
Mazarin (Jules), p. iii, iv, 2, 5, 6, 8, 9, 11, 13, 17, 19, 20, 22, 23, 25, 26, 29, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 42, 44, 45, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 56, 57, 59, 60, 61, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 74, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 85, 86, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 106, 109, 110, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 123, 126, 127, 130, 131, 134, 135, 136, 138, 139, 141, 144, 145, 147, 148, 151, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 166, 167, 168, 169, 170, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186.
Mazarin (Michel), p. 8, 26, 26, 48, 50, 56, 57, 58, 61, 62, 70, 83, 86, 90, 119, 120, 121, 148, 162, 163, 165, 166, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 178, 179, 180, 181, 183, 185.
Mazarini (Pietro), p. 88, 126, 166.
Médicis (Ferdinand II de), p. 2, 101.
Médicis (Jean-Charles, Cardinal de), p. 36, 101, 163.
Meilleraie (Maréchal de la), p. 102, 133, 135.
Molé (Mathieu), p. 150.
Montalto (Cardinal), p. 45.
Montebello (Fabrice, marquis de), p. 35.
Montero (Nicolo), p. 59.

Montglat (François de Paule de Clermont, marquis de), p. VII.
Montpensier (Mademoiselle de), p. 52, 79.
Nani, p. V, 24, 37, 46, 89, 121, 135, 142, 181.
Naudé, p. 151.
Noirmoutiers (Marquis de), p. 142.
Odescalchi (Cardinal), p. 57.
Ognate (Comte d'), p. 126, 175.
Olimpia Maldachini, p. 30, 31, 33, 36, 51, 55, 109, 144, 145, 146, 149, 171, 173, 175, 179, 180, 182, 183.
Ondedei (Zongo), p. 35, 43, 59.
Orléans (Gaston, duc d'), p. 27, 33, 52, 79, 80, 82, 83, 85, 92, 104, 106, 132, 164, 167.
Ormesson (Olivier Lefèvred'), p. VII, 46, 106, 130.
Orsini (Cardinal), p. 9, 125, 177.
Ottoboni (Monseigneur), p. 83.
Palavicini, p. 97.
Paliano (Prince de), p. 88.
Pallotta (Cardinal), p. 31, 34.
Pamphilio (Camillo), p. 17, 20, 31, 32, 33, 36, 50, 51, 56, 57, 59, 75, 100, 112, 143, 144, 145, 146, 149, 163.
Pamphilio (Jean-Baptiste), p. 5, 6, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 29, 31, 41, 43, 48 (V. Innocent X).
Pancirolo (Cardinal), p. 19, 31, 32, 48, 49, 133, 145, 163, 169, 173.
Pasquin, p. 3, 38.
Pastrina, p. 186.
Paul IV, p. 88.
Philippe II, p. 59, 122.
Pisani (Marquis de), p. 124.
Pologne (Casimir, Cardinal de), p. 134, 163, 177, 179.
Potier (Augustin, évêque de Beauvais), p. 65.
Puisieux (Marquise de), p. 53, 82.
Raconis (Charles-François de), p. 152.
Raggi (Cardinal), p. 179.
Rapaccioli (Cardinal), p. 34, 70.
Rapin (Le Père), p. VII, 150, 153.
Reydollet (Louis), p. 83.
Richelieu (Cardinal-duc de), p. III, 26, 36, 67, 77, 80, 120, 166, 167.
Rinuccini, p. 74, 75, 76.
Rivière (Louis Barbier, abbé de la), p. 27, 33, 79, 80, 82, 85, 132, 164.
Rochefoucault (François, Cardinal de la), p. 7, 9, 56.
Roncalli, p. 178, 179.
Ronciglio, p. 97.
Rondanini (Cardinal), p. 9, 15.
Rossano (Olimpia Aldobrandini, princesse de), p. 143, 144, 145.
Rossano (Paul Borghèse, prince de), p. 143, 144.
Rossetti (Cardinal), p. 70.
Rossi (Luigi), p. 142.
Sacchetti (Cardinal), p. 5, 6, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 24.
Sacchetti (Jean-François), p. 5.
Saint-Chamond (Melchior Mitte, marquis de), p. V, 6, 10, 12, 17, 19, 21, 22, 26, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 55, 115, 143.
Saint-Cyran (Abbé de), p. 153.
Saint-Nicolas (Henri Arnauld, abbé de), p. V, VI, 49, 101, 102, 119, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 135, 136, 143, 147, 148, 171.
Sandoval (Cardinal), p. 9.
Sant'Onofrio (Antoine Barberini, Cardinal de), p. 2.
San-Vito (Marquis de), p. 20, 22, 41, 42, 43, 45, 125.
Savelli (Cardinal), p. 179.
Savelli (Prince), p. 4, 133.
Savoie (Prince Thomas de), p. 122, 127, 128, 129.
Scotti, p. 35, 78, 79, 85, 115, 127.
Séguier (Pierre), p. 45, 90, 92, 111, 144, 155.
Servien (Abel), p. IV.
Sforza (Cardinal), p. 57, 96, 98, 133, 163.

Sillery (Abbé de), p. 81, 82, 84.
Sillery (Commandeur de), p. 124.
Sillery (Marquis de), p. 130.
Sixte V, p. 124.
Spada (Cardinal), p. 19, 31, 34, 35, 48, 49.
Siruela (Comte de), p. 124.
Soissons (Comte de), p. 36.
Spinola (Cardinal), p. 9.
Talon (Omer), p. VII, 111, 156, 157, 158, 159.
Theodoli (Cardinal), p. 8, 34, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 55, 71, 116, 125.
Torregiani, p. 97, 99.
Turenne, p. 12.
Urbain VIII, p. 1, 2, 5, 6, 8, 10, 13, 16, 29, 32, 36, 88, 97, 151, 162.
Valençay (Achille d'Estampes, Cardinal de), p. 7, 23, 51, 52, 53, 54, 55, 69, 70, 71, 72, 74, 79, 81, 82, 83, 84, 92, 116, 125, 134.
Valençay (Bailli de), p. 52, 54, 167.
Valentini (Le Père), p. 15.
Velazquez, p. 30.
Vendôme (César, duc de), p. 26, 36, 62, 64, 132, 170, 177.
Verospi (Cardinal), p. 70.
Vidman (Cardinal), p. 179.
Vincent de Paul (Le Père), p. 27, 65, 153.
Wladislas VII, roi de Pologne, p. 164, 171, 172, 176, 178.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION III

BIBLIOGRAPHIE IV

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLECTION DU PAPE INNOCENT X

(Juillet-Septembre 1644)

A. — *La préparation du conclave.* — I. La situation à Rome à la fin de juillet 1644. Les désordres de la chrétienté et l'anarchie dans l'Etat ecclésiastique ; les congrégations romaines ; la « liberté du conclave ». — II. La politique de Mazarin : les instructions du mois de février et l'exclusion de Pamphilio. Les agents du ministre à Rome : l'ambassadeur ; les cardinaux ; la famille Mazarini. — III. Le Sacré-Collège. Ses éléments : « les partis » ou « factions » ; les procédés d'influence ou d'intimidation : l'exclusion ; l'appel au soldat ; l'argent 2

B. — *Le conclave.* — I. Première phase : de la fermeture du conclave (10 août) au début de septembre ; la « pratique » du cardinal Sachetti et son échec définitif ; le découragement des Barberini. — II. Seconde phase : du début de septembre à l'ouverture du conclave (15 sept.) ; la « pratique » de Pamphilio ; l'envoi d'un courrier extraordinaire en France ; les combinaisons d'Antoine et l'élection brusquée d'Innocent X. 13

CHAPITRE II

LES REPRÉSAILLES DE MAZARIN

(Septembre-Décembre 1644)

A. — *Attitude envers le pape.* — I. L'accueil fait en France à l'élection d'Innocent X : la turbulence de la cour et la maladie de Mazarin. Le gouvernement reconnaît l'élu ; déclaration de la Régente et du ministre au nonce ; lettres officielles. — II. Les rapports sur le

Pages

pape et son entourage : Innocent X : sa belle-sœur ; ses neveux : ses conseillers. Les discordes de la cour romaine : les Pamphili contre les Barberini. — III. Les premiers actes d'Innocent X : nominations aux dignités et offices ; les légats et les nonces ; première promotion de cardinaux ; les princes français réfugiés en Italie ; un mariage dans la famille du pape. 25

B. — *L'exécution du cardinal Antoine et de l'ambassadeur.* — I. La « trahison » d'Antoine Barberini ; l'épitre royale de disgrâce ; la vengeance de Mazarin et l'émotion qu'elle produit à Rome. — II. L'histoire des « billets » échangés entre Saint-Chamond et les Theodoli ; innocence présumée de l'ambassadeur. Il est compromis par Antoine ; il perd sa charge. Les Theodoli sont privés de leurs pensions. 37

CHAPITRE III

L'INTERRUPTION DES RAPPORTS DIPLOMATIQUES AVEC LE SAINT-SIÈGE

(Janvier-Septembre 1645)

A. — *Le chapeau de Michel Mazarin.* — I. Les premières démarches en faveur du P. Mazarin et les exigences du ministre son frère ; la promotion du 13 novembre ; la mission du sieur de Grémonville à Rome. — II. Le voyage en France du cardinal de Valençay ; son départ incognito de Rome ; l'émotion à la cour : tactique de Mazarin pour écarter le danger ; Valençay à Aigreville. — III. L'arrivée de Grémonville à Rome ; inquiétude, puis optimisme du Saint-Siège ; négociations pénibles de Grémonville ; l'échec du P. Mazarin. . . 48

B. — *Après l'échec du P. Mazarin.* — I. L'irritation violente de la Reine et de Mazarin : le désarroi des Français à Rome et l'attentat contre le résident de Portugal ; le départ de Grémonville ; le P. Mazarin nommé archevêque d'Aix. — II. L'affaire Beaupuis : son arrestation à Rome ; Mazarin demande son extradition que le pape refuse ; tentative d'évasion du prisonnier ; le Parlement contre le Saint-Siège. — III. L'Assemblée du clergé : élection de ses membres et nomination des présidents : faveurs et courtoisies de Mazarin pour l'Assemblée ; débats pénibles pour le Saint-Siège. — IV. La réconciliation des Barberini ; le cardinal de Valençay médiateur ; offres et conditions de Mazarin ; son activité pour raffermir le parti français à Rome ; hésitations des Barberini. 57

CHAPITRE IV

LES INTRIGUES ROMAINES CONTRE MAZARIN

(Juin-Novembre 1645)

A. — *Missions secrètes et « complots ».* — I. La mission de Mgr Rinuccini, nonce en Irlande : mission officielle et mission

secrète ; espionnage et entretiens confidentiels avec Condé et les membres du clergé hostiles à Mazarin ; départ du nonce. — II. L'intrigue du prêtre Hersent ; son caractère et ses aventures ; Hersent à Rome ; ses rapports avec Innocent X et Scotti ; sa mission auprès du duc d'Orléans et de l'abbé de la Rivière ; accueil réservé du prince et de l'abbé. — III. Le voyage de l'abbé de Sillery : précipitation et faux-fuyants ; projet d'entente avec la maison d'Orléans et provocations romaines contre Mazarin. 74

B. — *La riposte de Mazarin.* — I. Défensive : surveillance de Sillery et avertissement à son oncle Valençay ; incarcération d'Hersent à la Bastille ; ses interrogatoires et ses aveux ; ressentiment de Mazarin contre les entreprises de Rome. — II. Offensive : accusations portées à Rome contre les Barberini ; la fuite d'Antoine ; les Barberini se placent sous la protection de la France ; protestation du pape et satisfaction de Mazarin qui les soutient. — III. La manifestation du 16 novembre : le discours du chancelier au nonce ; publication de ce discours ; l'appel à l'opinion ; ses résultats. 83

CHAPITRE V

LA PROTECTION DES BARBERINI

(Décembre 1645-Mai 1646)

A. — *Les Barberini en France.* — I. Les rigueurs pontificales contre les Barberini ; une Congrégation est chargée de l'examen de leurs comptes ; sommations et séquestre de leurs biens ; dernières vexations. Hostilité persistante d'Innocent X contre Mazarin. — II. Les faiblesses de Mazarin pour les Barberini : compensations et indemnités ; le don de la Mothe-au-Bois ; la mission de l'abbé de Saint-Nicolas ; offre d'asile dans le royaume. — III. L'arrivée des Barberini en France : le voyage d'Antoine ; son entrée à Paris ; l'accueil qu'il y reçoit. Fuite des deux autres frères ; débarquement en Provence ; François à Paris. Triomphe de Mazarin. 96

B. — *Bulle sur la résidence des cardinaux.* — I. Ressentiment du pape contre les Barberini et leur protecteur : la bulle du 19 février 1646 sur la résidence des cardinaux ; Mazarin visé derrière les Barberini. — II. La protestation de Mazarin : les arguments contre la bulle pontificale ; le discours de l'avocat général Talon ; l'arrêt du Parlement ; la déclaration de l'Assemblée du clergé. — III. Les provocations de Mazarin : programme de représailles contre le Saint-Siège ; l'embauchage des cardinaux à Rome ; fondation d'une « caisse des pensions ». Progrès du parti français à Rome. 107

CHAPITRE VI

L'ACTION MILITAIRE

(Janvier-Novembre 1646)

Pages.

A. — *La première phase.* — I. Le projet d'action millitaire dans l'Italie centrale. Les idées personnelles de Mazarin ; les instances de Grimaldi. Les préparatifs sur la côte provençale ; émoi à Rome. Plan d'attaque contre les Présides de Toscane. — II. Troubles à Rome. Les efforts de l'abbé de Saint-Nicolas et du cardinal d'Este pour relever le parti français; menaces et insolences de l'Amirante de Castille ; l'échauffourée du 29 avril. Humiliation des Espagnols et triomphe des Français. — III. La première expédition de Toscane. Débarquement des troupes royales devant Orbitello : avances de la cour pontificale à l'abbé de Saint-Nicolas. Combat naval indécis ; la cour pontificale se réserve. Levée du siège d'Orbitello : joie maligne des Romains. 119

B. — *La seconde phase.* — I. La position de Mazarin au milieu de l'année 1646. Les griefs de l'opinion publique ; la succession du duc de Brézé et le mécontement des Condé ; alliance insolite des Condé et de Gaston d'Orléans; Mazarin surmonte toutes les difficultés en France et rétablit à Rome son crédit chancelant. Reprise de son plan de campagne. — II. La seconde expédition de Toscane. L'effet moral : la grâce des Barberini. Les résultats matériels : la prise de Piombino et de Porto-Longone par l'armée royale. Le Saint-Siège esquisse un rapprochement avec la France. Échange de bonnes paroles et de bons procédés entre Mazarin et Innocent X. La mort du Prince de Condé. 130

CHAPITRE VII

L'APAISEMENT

(Décembre 1646 — Mai 1647)

A. — *Le rétablissement des relations officielles.* — I. La question de l'ambassadeur à Rome : le choix du marquis de Fontenay-Mareuil ; les sentiments de la cour apostolique. Le mariage du cardinal Pamphilio ; discorde dans la famille pontificale ; contentement de Mazarin. — II. Les affaires pendantes entre la France et le Saint-Siège : mauvais procédés du prince Ludovisio ; réclamations des Barberini ; demande d'extradition pour Beaupuis, etc. L'entrée triomphale du marquis de Fontenay-Mareuil à Rome. 142

B. — *La censure pontificale et le Parlement.* — I. Le livre d'Arnauld sur la Fréquente communion : démarches des Jésuites et Jansénistes auprès du pape ; l'attitude de l'Assemblée du clergé ; intervention du P. Vincent et de la Faculté de théologie. — II. Le bref de censure contre l'écrit d'Arnauld : l'accueil du gouvernement ; résistance des

Pages.

Jansénistes ; protestation du Parlement ; scène entre le premier président et le chancelier. — III. Le rôle de Mazarin : conférence avec Talon ; le Roi interdit au Parlement de délibérer ; arrêt du Parlement contre la censure pontificale ; Mazarin empêche sa publication ; reconnaissance d'Innocent X. 149

CHAPITRE VIII

LA PROMOTION DE L'ARCHEVÊQUE D'AIX
(Mai-Novembre 1647

A. — *La préparation.* — I. Le choix de l'ambassadeur : Fontenay-Mareuil et les Mazarin. Les moyens de parvenir au cardinalat : nomination du roi de France et nomination du roi de Pologne. Les raisons qui poussent Mazarin à exalter son frère ; affermissement de sa « maison » et imitation de Richelieu. — II. La répugnance du pape à promouvoir l'archevêque d'Aix ; dernières précautions : le rapport du bailli de Valençay très favorable à Mazarin ; la mission du général des Capucins dont l'issue confirme le rapport du bailli. Le Saint-Siège hésite encore. 161

B. — *Les négociations.* — I. Le siège diplomatique d'Innocent X : instances et manœuvres de Fontenay-Mareuil, des abbés de Saint-Nicolas et de la Feuillade, du duc de Guise. L'archevêque d'Aix à Rome malgré les appréhensions de son frère. — II. Promesse du pape et dernières difficultés : impatience du candidat ; hostilité des Espagnols ; exigences de Mazarin à propos de la nomination polonaise. Attente fiévreuse à Rome. — III. Mazarin renonce à la nomination polonaise : la promotion de l'archevêque d'Aix (7 octobre 1647) et l'accueil qu'elle reçoit en France ; dépêches du nonce et de l'ambassadeur vénitien ; témoignages de Mazarin et de ses familiers ; jubilation générale. La paix conclue. 170

Conclusion 184

Index alphabétique 187

Table des matières 193

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavian

Paris — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 3746.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

13 AOUT 1991

12 AOUT 1991

17 AOUT 1993

13 AOUT 1993

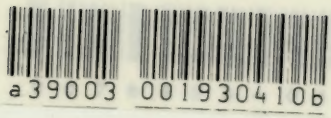
a39003 001930410b

DC 130 .M4C6 1914
COVILLE, HENRY.
ETUDE SUR MAZARIN ET S

CE DC 0130
.M4C6 1914
COO COVILLE, HEN ETUDE SUR MA
ACC# 1067271